Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13661 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 29 DÉCEMBRE 1988

Chers vieux avions

Les vieux avions de ligne sont-ils sûrs ? Le 27 décembre, un Boeing-727 de TWA perdait, entre Berlin-Ouest et Francfort, une partie du capot d'un réacteur. La veille, un triréacteur d'Eastern Airlines avait *dû se poser d'urgence* à Charleston (Etats-Unis), l'apparition d'un trou dans le fuselage ayant provoqué une dépressurisation de la cabine à 7 000 mètres d'altitude. On se souvient que, le 28 avril dernier, un Boeing-737 de la compagnie hawaïenne Aloha Airlines avait été amputé de 6 mètres du toit de son fuselage au-dessus du Pacifique. L'explosion en vol du Boeing-747 de la Pan Am au-dessus de l'Ecosse et *les supputations sur la rupture* possible de ses structures relancent le débat à propos des risques que font peser sur les passagers ces *avions* de vingt ans d'âge.

Il est vrai que les avions vieillissent. Ainsi, aux Etats-Unis, l'âge moyen des appareils commerciaux est passé, en sept ans, de 10,2 ans à 12,5 ans. Cette évolution tient d'abord à la croissance accélérée du trafic, qui dépasse, depuis deux ans, les 10 % par an, et à la concurrence acharnée qui pousse les compagnies à utiliser intensivement leur flotte pour serrer leurs coûts. La baisse du prix du kérosène a également permis aux transporteurs de reporter à plus tard le remplacement de leurs vieux avions, très gourmands en carburant.

Les effets de ce vieillissement sont bien connus des constructeurs. Ceux-ci « fatiguent » artificiellement les pièces essentielles de leurs avions en les soumettant à l'action incessante de vérins et de vibrateurs. Ces tests font apparaître des criques, des fissures, puis des fentes dans le métal, et aboutissent à des cassures à l'issue de programmes *équivalant à deux ou trois fois* la durée de vie théorique de l'avion. Les avionneurs et les motoristes en tirent des conclusions, et prescrivent aux compagnies de vérifier et de réparer les appareils selon un rythme approprié.

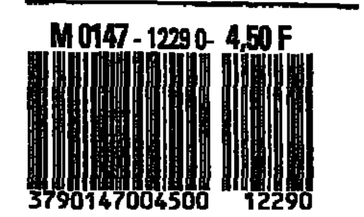
Prenons la partie avant des Boeing-747. A la suite d'observations de Japan Air Lines et de tests, Boeing a signalé à ses clients que les cadres de la carlingue se fissuraient au niveau du poste de pilotage, et qu'il convenait de se livrer à une inspection attentive.

Le problème n'est donc pas l'âge de la machine, puisque les pièces dangereusement fragilisées sont systématiquement remplacées, mais bien le sérieux de l'inspection et des réparations. C'est là que le bât blesse. Certaines compagnies américaines ont triché avec les règles de sécurité, et ont été sanctionnées financièrement par l'administration fédé*rale, qui dénonce, à intervalles* réguliers, le non-respect des cycles d'entretien et l'utilisation de pièces non appropriées. Entre autres, Eastern et Northwest ont été clouées au pilori.

Les faits divers aériens de ces dernières semaines laissent à penser que ces sanctions n'ont pas encore convaincu certains transporteurs qu'il coûte forcément cher de faire voler de vieux avions. Le prix à payer n'est pas tant celui des pièces de rechange, en général peu onéreuses, que celui des heures de main-d'œuvre très qualifiés et des jours d'immobilisation de l'appareil. Les administrations aéronautiques du monde entier doivent renforcer leurs contrôles et punir plus sévèrement les fautifs afin d'empêcher que la concurrence sauvage ne conduise à des économies meurtrières.

(Lire nos informations sur l'enquête après l'explosion en vol du Boeing de la Pan Am page 24.)

M 0147 - 1229 0- 4,50 F

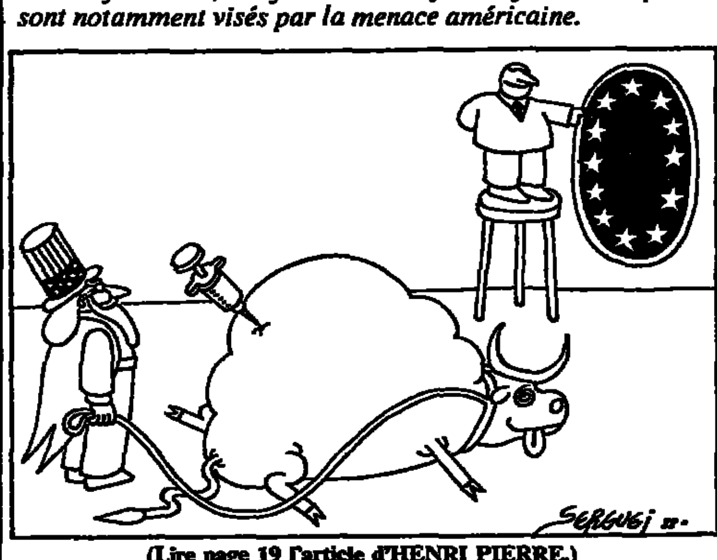


3790147004500 12290

Nouvelles menaces de Washington

Le conflit commercial s'aggrave entre les Etats-Unis et la CEE

Le conflit commercial s'aggrave entre les Etats-Unis et la CEE. Washington a menacé officiellement la CEE, mardi 27 décembre, de doubler les droits de douane sur certains produits alimentaires européens si la Communauté maintient son projet d'interdire, à partir du 1er janvier, l'importation de viande de bœuf traitée aux hormones. Le bœuf sans os, les jambons, les jus de fruits européens, sont notamment visés par la menace américaine.



(Lire page 19 l'article d'HENRI PIERRE.)

La recherche du dialogue dans l'île

M. Joxe veut rencontrer les nationalistes corses

Les élus du groupe corse « A Conculta naziunalista » se réuniront le 8 janvier pour arrêter leur position face à l'offre d'une rencontre que leur a faite M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et responsable du dossier corse au gouvernement. Cette offre de M. Joxe était contenue dans la réponse du ministre à une « lettre ouverte » que « A Conculta naziunalista » avait rédigée à l'occasion de la dernière visite de M. Joxe en Corse, en novembre.

Dans sa lettre ouverte, rendue publique à l'occasion de la présence de M. Joxe sur l'île, mardi 22 novembre, « A Cuncolta naziunalista » critiquait l'action engagée en Corse par le gouvernement et affirmait que *« sur la volonté de dialogue* [...] *l'initiative essentielle demeure celle du FLNC »* (prolongation de la trêve).

M. Joxe avait affirmé qu'il répondrait à la lettre d'« A Cuncolta » et s'était déclaré prêt à une rencontre avec les élus de ce groupe.

Le ministre a tenu parole puisque les nationalistes ont rendu publique, mardi 27 décembre, la réponse de M. Joxe. Celui-ci renouvelle l'offre d'une rencontre. Sur le fond, M. Joxe défend sa politique mais ne fait pas de nouvelles propositions et n'aborde pas la question des Corses emprisonnés.

C'est pourquoi les réactions des nationalistes, mercredi, étaient plutôt négatives. « A Cuncolta » juge que M. Joxe manifeste un *« comportement de colonisateur »* et tient le *« discours traditionnel qu'ont eu tous les ministres de l'Etat français »*.

Néanmoins, le groupe nationaliste réunit une consulta (assemblée générale), le 8 janvier, afin de se prononcer sur le principe de la rencontre proposée par M. Joxe.

(Lire page 6 l'article de MICHEL CODACCIONI.)

L'ENQUÊTE : la « générosité » des Français et les organisations humanitaires

Charité désordonnée...

Les Français ne sont pas spécialement généreux : l'Hexagone, par exemple, ne vient qu'au quinzième rang des pays de l'OCDE pour l'aide privée au tiers-monde. C'est pourquoi la plupart des organisations humanitaires, obnubilées aussi par la consécration médiatique, se lancent, chaque année davantage, dans une course effrénée et désordonnée à la récolte de fonds.

Doit-on désormais parler, style *Canard enchaîné*, d'organisations « humonétaires » ? Listing, mailing, marketing, sponsoring, *fund raising* (1) : on emploie, aujourd'hui dans les milieux caritatifs français, les mêmes termes anglo-saxons et pratiquement les mêmes méthodes que dans n'importe quel secteur industriel ou commercial. *« Une association doit être gérée comme une entreprise »*, affirme M. Léo Amar, directeur général du CRCOD (Centre de recherches sur la communication et le développement), qui travaille notamment pour des organismes sociaux d'intérêt public ou humanitaire.

C'est un fait nouveau et peu connu à Paris : des agences de publicité se créent, comme Cause Première – fondée par M. Jean di Sciullo, un « ancien » de l'ARC (Association pour la recherche contre le cancer) et de l'Institut Curie, – qui se spécialisent dans la collecte de fonds pour le compte d'ONG (organisations non gouvernementales), moyennant des honoraires, qui peuvent aller jusqu'à 15 % des dons – en plus, naturellement, des frais de gestion et de fonctionnement propres à toute association.

Charité business, bazar de la solidarité, pour reprendre les titres, provocateurs mais aussi *évocateurs, de livres relativement* récents (2) : quelque six cents associations et fondations sont habilitées, en France, à faire appel à la générosité publique et l'on assiste, chaque année davantage, selon l'expression de *Mme Annie Simon*, animatrice de Terre des hommes, à une *« course effrénée »* à la récolte d'argent.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 8.)

(1) *Fund raising.* Littéralement : collecte de fonds. Aux Etats-Unis, l'expression désigne l'ensemble des méthodes utilisées par les ONG pour se procurer des ressources.

(2) *Charité business*, par Bernard Kouchner, Le Pré aux Clercs, 1986. *Le Bazar de la solidarité*, par Louis Bériot, éditions Jean-Claude Lattès, 1985.

Un socialiste anticonformiste aux finances

Coup de balai fiscal en Suède

Le Parlement suédois se prépare à débattre d'un nouveau système d'imposition. Une véritable révolution dans un pays où la redistribution fiscale a été poussée jusqu'au paroxysme.

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

M. Kjell-Olof Feldt, ministre des finances de la Suède, dont l'influence au sein du gouvernement social-démocrate a encore augmenté depuis les dernières élections de septembre, vient d'engager une des plus grandes batailles de sa carrière ministérielle, commencée en octobre 1970. C'est à cette date qu'il avait été nommé ministre du commerce extérieur. Il était alors âgé de trente-neuf ans.

Au Parlement, il nous fait les honneurs du grand amphithéâtre, tapisseries modernes, pupitres stylisés de bois clair : il en déplore les trop grandes dimensions, nuisibles, selon lui, aux débats. Il paraît plus détendu que par le passé. Comme heureux à la perspective des discussions serrées qui s'annoncent.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 21.)

La poursuite des combats en Afghanistan

Hérat, comme Verdun...

Des manifestations ont eu lieu, mardi 27 décembre, dans plusieurs capitales, dont Londres, New-Delhi et Téhéran, à l'occasion du neuvième anniversaire de l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques. Cet anniversaire a également été célébré à leur façon par les moudjahidins, qui ont repris leurs tirs de roquettes sur Kaboul. D'autre part, le président Reagan a exprimé l'espoir que l'URSS retirera toutes ses troupes d'Afghanistan d'ici au 15 février, comme le prévoit l'accord de Genève.

HÉRAT
correspondance

La frontière irano-afghane début décembre : quelques bornes de ciment entre désert et rochers. Pour la première fois, les autorités iraniennes ont autorisé le passage en Afghanistan d'une délégation des Nations unies, envoyée par le prince Sadruddin Agha Khan, coordonnateur de l'ONU pour la reconstruction de l'Afghanistan.

OLIVIER ROY.

(Lire la suite page 5.)

Commentaire

Numéro 44 / Hiver 1988-89

ENQUÊTE SUR LA REVOLTE DES PIERRES ET LA SITUATION D'ISRAEL Renaud de la Genière Trois lois économiques Marcel Boiteux TVA et impôt sur le revenu Alain Besançon La question nationale en URSS Marc Lazar Le parti communiste italien Raymond Aron Textes inédits sur l'histoire Dominique Schnapper Jeux et examens Jean Marensin L'ouverture au centre Nicolas Baverez Tragédie calédonienne? Jean Molino Sur le roman français Clifford Orwin La compassion Jeanne Hersch Henri Frenay Marc Lambron/François Sureau Chroniques Christophe Mercier Sur Sacha Guitry

Julliard

Situation d'Israël

Avigdor Arikha / Alain Besançon / Jean-Pierre Cot / Maurice Couve de Murville / Yves Cuau / Jean Daniel / Claude Duvernoy / Ernst Ludwig Ehrlich / François Fejtö / Henri Froment-Meurice / François Furet / Juan-Miguel Garrigues / Alfred Grosser / Anthony Hartley / Jeanne Hersch / Stanley Hoffmann / Joseph Joffe / Alain Juppé / Annie Kriegel / Paul-Marie de La Gorce / Robert Lattès / Jean Lebel / Jean Leca / Jean Lecanuet / Pierre Lellouche / Rémy Leveau / Jacques Madaule / Dominique Moïsi / Thierry de Montbrial / Jacques Nantet / Jean-Thomas Nordmann / Marcel Ophuls / Herbert Pundik / Sergio Romano / Joseph Rovan / Henri Simonet / Lionel Stoléru / Pierre Weill.

COMMENTAIRE / 116, rue du Bac - 75007 Paris
Revue trimestrielle - Abonnement 295 F
Vente au numéro 90 F

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Leningrad, berceau de l'opéra russe
Saint-Pétersbourg a été à la source de l'opéra russe. Devenue Leningrad, la ville conserve sa prééminence grâce notamment au Maly.

Le cinéma populaire du Japon
Kurosawa n'est pas prophète en son pays. Le public japonais fait un triomphe aux « Tora-san », un cinéma pratiquement inconnu à l'étranger.

La mémoire des sons
La Bibliothèque nationale rend hommage aux pionniers qui ont capturé les sons.

Pages 11 à 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Débats

SOCIAL

Revaloriser... le droit de grève

par MARCEL GILLET (*)

LA célébration du Bicentenaire de la Révolution s'annonce bien. Et, afin d'être vraiment populaire, elle devrait *s'accompagner* en 1989, pour les héritiers des soldats de l'an II, d'importantes *avancées* politiques et sociales. Que l'on permette à un membre du comité de soutien à François Mitterrand en mai dernier d'adresser, à son tour, un message à la génération au pouvoir : la gauche « *doit suivre sa pente, mais en la remontant* ».

Dans le climat social actuel, certains Français en viennent à souhaiter une résurgence, plus ou moins camouflée et aromatisée, de la loi Le Chapelier de 1791, qui, en pleine Révolution, avait interdit toute « coalition », le *droit* de grève n'étant rétabli qu'en 1864 par Napoléon III. *D'autres verraient d'un* assez bon œil quelque réaménagement de la loi de 1884 autorisant les syndicats. Qu'en penser ?

A la Libération, après tant d'années d'occupation et d'oppression, des vagues de grèves n'ont pu *manquer de déferler sur* le pays. Pour sa part, le Parti communiste, « *parti de la renaissance française* » avec son mot d'ordre « *produire* », a plutôt joué les pompiers de service, notamment lors de la bataille du charbon. Cette politique de rigueur, dans une France exsangue, était sans *doute* adéquate, d'autant plus qu'elle s'accompagnait de la conquête d'importants acquis sociaux (Sécurité sociale, nationalisations, statut du mineur, etc.). Elle aurait mérité d'être poursuivie par le Parti communiste et la CGT au-delà d'octobre 1947...

Aussi ferme, voire stakhanoviste qu'elle fût, l'action du Parti *communiste n'a pu éviter que* de fréquents jets de vapeur ne jaillissent de la marmite sous pression. Mais, dès 1946, le ministre socialiste Daniel Mayer dénonçait une équivoque devant les députés de l'Assemblée nationale : pourquoi les *nombreuses grèves*, publiques ou privées, ne sont-elles pour ainsi *dire jamais sanctionnées par des* retenues de salaire ? Il est alors facile de faire sans peine « grève » au moindre prétexte, mais c'est là dévoyer le droit de grève, droit qu'il est urgent de revaloriser : plus de grève sans sanction financière. *Dans un langage moins* châtié et quelque peu anachronique, un autre ministre aurait pu s'exclamer : les grèves Assimil, les grèves bidon, ça suffit !

Dures et douces

Plus de quarante ans après l'admonestation de Daniel Mayer, *qu'en* est-il de sa transcription dans le réel ? L'endémie récente des grèves *n'est pas sans rappeler* quelque peu celles des lendemains de la Libération.

Certes, des différences notables éclatent à l'évidence. Le Parti communiste jette aujourd'hui plus d'huile que d'eau sur certains *foyers d'incendie. Dans le* secteur privé, les arrêts de travail pour faits de grève sont presque toujours sanctionnés par des retenues de salaire équivalentes (il est vrai souvent échelonnées), et parfois avec quelques rares exceptions. C'est ainsi que le 21 novembre, leur journée de grève a été payée aux dockers de Calais : le beaujolais nouveau avait pu gagner à temps l'Angleterre après avoir été détourné par Dunkerque !

En ce qui concerne la fonction et le secteur publics, les situations sont très diverses *mais ne sont pas* sans rappeler certaines pratiques des années *1945-1946*, avec souvent beaucoup plus de gêne pour les usagers. Les réactions de ces usagers vont de la colère la plus vive à une résignation fataliste *plus navrante encore*, à l'instar de de ces femmes russes ou polonaises *habituées aux files* d'attente quotidiennes. Pour beaucoup, le *malaise actuel tient* à ce que beaucoup de travailleurs savent ou pressentent que certains arrêts de travail n'entraînent pour quelques fonctionnaires que des sanctions financières minimes, par le jeu d'habiles parties de cache-cache.

La plus connue est due au rétablissement de *l'équation : une* heure de grève = une retenue d'une seule heure de salaire, ce qui entraîne des effets pervers bien connus. Comment, se demandent beaucoup de Français, des agents du service public modestes (employés des caisses de Sécurité sociale, postiers des centres de tri *postal, employés et ouvriers* de la RATP, d'EDF, etc.), comment les pilotes de ligne d'Air Inter pourraient-ils s'engager dans des *conflits* aussi longs s'il n'y avait quelques compensations et arrangements *financiers* avec leurs directions ?

En revanche, pour d'autres fonctionnaires, comme les instituteurs et les professeurs des lycées et collèges, les règles sont strictes : une journée de grève = *une retenue* d'un trentième de traitement le mois suivant. Il y aurait donc de « *vrais grévistes* » et de « faux-vrais grévistes ». Une *glasnost* à la française est peut-être souhaitable si l'on veut réconcilier la population et sa fonction publique.

L'expression du ras-le-bol

Faut-il pour autant crier « haro » sur la CGT ? Le ministre des transports, Michel Delebarre, appuyé par le premier ministre et le président de la République, a *entrepris le 27 novembre* 1988, de remonter la pente en s'adressant *aux gréviste de la RATP* avec à *la* fois fermeté et volonté de dialogue. La droite n'a retenu que la fermeté.

Les grèves expriment certes des *revendications matérielles*, mais elles sont aussi l'expression du ras-le-bol *d'une grande partie* du monde du travail, qui estime avoir subi la rigueur plus que bien d'autres. Et cette parole — que ce soit celle d'infirmières, des postiers ou d'enseignants, — c'est plus de justice, de considération *et de dignité* qu'elle entend exprimer et conquérir. Que 1989 réponde à ces espoirs.

(*) Professeur émérite à l'université Charles-de-Gaulle (Lille-III), ancien directeur de l'UER d'histoire.

Au courrier du Monde

ANNIVERSAIRE

Un an d'Intifada

Il y a un peu plus d'un an que le soulèvement palestinien a commencé. Et il ne se pourra plus que cela n'ait été. Que les Israéliens ne se soient accoutumés à entendre les informations du soir dénombrer le lot quotidien des victimes, dont beaucoup sont des enfants.

J'étais à Jérusalem, en séjour sabbatique, lorsque l'Intifada a débuté. Dans les premières semaines, j'ai rêvé d'une manifestation immense *qui mettrait fin* au cauchemar. Un peu comme celle d'après Sabra et *Chatilla en* 1982. *On aurait entendu* les jeunes chanter. « *Nous sommes tous des enfants palestiniens !* », « *Touche pas à mon pote !* », « *Plus jamais ça !* ».

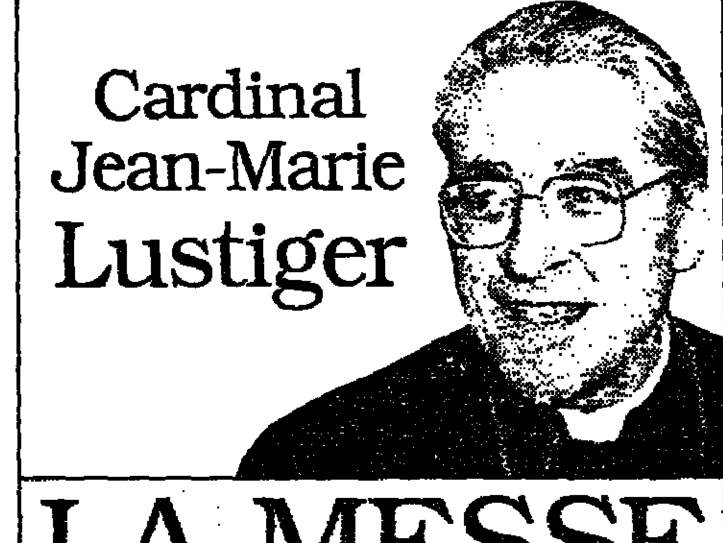
Comme les jeunes ne rêvaient pas, j'ai songé : c'est la droite souvent qui met fin aux conflits. Mais au bout de deux mois, j'ai compris que Shamir n'était ni de Gaulle, ni Eisenhower, ni même Nixon, car je n'ai pas entendu une seule phrase de lui qui ne soit une gifle pour les Palestiniens.

Alors j'ai espéré que la gauche allait sortir de ses ambiguïtés. Mais quand j'ai entendu une de ses nouvelles recrues, un ancien général, clamer haut et fort : « *Je n'aime pas les Arabes* », pour convaincre qu'il fallait en garder le moins possible dans l'Etat d'Israël, j'ai trouvé que cela faisait beaucoup de mépris, pour une minorité privée de droits. Et je me suis dit que Mendès France n'aurait pas accepté ce langage-là.

En vérité, si chaque Israélien, parmi la majorité juive, jugeait de son devoir de nouer des relations fraternelles avec un membre de la minorité arabe, une solution de partage équitable ne serait pas si difficile à trouver. Mais la vérité oblige à dire que ces justes-là sont la courageuse *exception*. Hommage à eux. Si les Israéliens ont une incomparable *expérience historique de ce que c'est* que d'être une minorité, beaucoup n'ont pas *une conscience claire des* devoirs d'une majorité.

La Révolution française a proclamé, « *Aux juifs, en tant qu'hommes, tout* ». Et elle a eu tort d'ajouter : « *Aux juifs, en tant que juifs, rien* ». Les juifs ont dû payer cher le droit au respect de la différence. Il convient de dire : « *Aux juifs, en tant que minorité, tous les droits* », et d'ajouter, pour raison et espoir garder : « *Aux juifs israéliens, en tant que majorité, tous les devoirs.* »

GÉRARD TOULOUSE,
physicien.



COMMERCE EXTÉRIEUR

Les bons échanges

par ANTON BRENDER (*)

DEPUIS de trop nombreuses années, notre solde extérieur est régulièrement saisi d'accès de faiblesse. Les déficits s'alignent *alors, mois après mois*. Ils nous rappellent combien notre équili*bre commercial est fragile*. Chaque fois que notre économie *traverse une telle mauvaise* passe, les mêmes réactions s'enchaînent *en une séquence* maintenant bien rodée. L'autocritique d'abord : nous ne sommes pas assez présents à l'étranger, nous ne savons pas vendre, nous parlons si mal les langues étrangères... Viennent ensuite les bonnes résolutions : ressaisissons-nous, exportons plus, et demain tout ira mieux.

∴

Les mauvais chiffres enregistrés depuis 1987 conduisent à une telle mobilisation. Plusieurs *responsables* politiques se sont mis d'accord, récemment, sur un objectif : faire qu'en l'an 2000 notre pays soit... le *premier exportateur mondial*. L'ambition est noble. Et les critiques *que nous nous faisons* à nous-mêmes sont sans doute, *pour certaines, justifiées*. Mais ce n'est pas faire du mauvais esprit que de rappeler combien, par le passé, de tels sursauts exportateurs ont été fréquents. Ils ont d'ailleurs été, dans une large mesure, couronnés de succès. En vingt ans, le volume de nos exportations a crû considérablement. *Ce qui n'empêche* malheureusement pas notre *solde extérieur d'être toujours* aussi fragile. Voilà tout de même qui devrait forcer à réfléchir.

∴

Nous avons en effet une fâcheuse tendance à ne voir l'échange international que sous un aspect : l'exportation. Nous oublions que notre équilibre *commercial ne* dépend pas seulement de nos performances sur *les marchés extérieurs, mais* bien du rendement global de nos *échanges*, d'une confrontation entre les conditions dans lesquelles nous vendons à l'étranger et celles auxquelles nous lui achetons.

Un pays peut exporter beaucoup et échanger mal. La situa*tion du Japon est à l'exact* opposé de ce cas de figure. Les exportations, *rapportées au* nombre de travailleurs, y sont sensiblement moindres qu'en France, mais le rendement de l'échange international est bien meilleur. En témoignent une monnaie qui ne cesse de s'apprécier, des excédents qui sont les plus élevés du monde, et une économie qui continue de *croître plus* vite que presque partout ailleurs.

*Les raisons de cette éton*nante robustesse des performances *nipponnes* dans l'échange international sont connues : pour échanger bien, dans un monde où la concurrence est de plus en plus vive, il ne faut s'avancer à l'extérieur qu'à partir de positions de force. Or on ne peut être en position de force partout. D'où cette extraordinaire focalisation des exportations japonaises sur les produits d'un petit nombre de branches : l'automobile et l'électronique *notamment*. Exporter à partir de secteurs sur *lesquels on a franchi grâce* à une concentration, des investis*sements et des efforts, le seuil* de la « turbo-compétitivité », *importer dans ceux* pour lesquels on a fait, du même coup, relativement moins d'efforts, est l'une des conditions pour que l'échange international ait un rendement favorable.

∴

Nous n'en tenons pas suffisamment compte. Là où tous les autres réalisent le gros de leurs ventes à l'étranger grâce à un petit nombre de branches *d'activités, nous continuons* à vouloir faire feu de tout bois. Là *où, de plus en plus, les autres* attaquent au laser, nous continuons d'avoir une stratégie de bazar. Avec un résultat clair : exportant de tout, nous importons de même. D'où *notre* agacement lorsque nous découvrons, après être parvenus, à grands frais, à vendre tel maté*riel sur des marchés lointains*, que nous achetons à nos voisins des *produits qui pourraient sans* grand effort être produits chez nous.

D'où aussi, finalement, cette fragilité chronique de nos posi*tions exportatrices* et la *pénétration* très large de notre mar*ché intérieur. Rien d'étonnant*, dès lors, à ce que l'échange international apparaisse pour nous plus comme une contrainte que comme une opportunité.

(*) Auteur d'*Un choc des nations* (Hatier, 1988)

BIBLIOGRAPHIE

L'aventure coloniale

par MAURICE COUVE DE MURVILLE (*)

PAUL-MARIE DE LA GORCE publie, sous le titre *l'Empire écartelé (1936-1946)*, un ouvrage qui fait partie d'une vaste collection intitulée « L'aventure coloniale de la France » et consacrée à l'histoire de notre empire dans le monde, des origines à 1962, aboutissement du drame algérien.

1936-1946 : ce sont dix années d'une importance cruciale, marquées par l'immédiat avant-guerre, puis par la guerre elle-même, enfin par le retour à la paix. Cruciale car étonnamment *évocatrice, en même temps* que décisive. Deux mots me paraissent caractériser cette *décennie* : apogée et aboutissement.

Apogée d'abord, qu'avaient symbolisé, comme il est rappelé, l'Exposition coloniale de 1931 et son extraordinaire succès. A cette *époque, en 1936 encore, l'empire* est accepté par tous en France (communistes exceptés, bien entendu), et considéré comme un élément essentiel de notre vie nationale. Si la France est encore une puissance mondiale, c'est à *son empire, pense-t-on, qu'elle* le doit. A défaut, elle passerait au deuxième rang (inutile alors de rappeler que l'Allemagne, qui demeure sa rivale et la menace à nouveau, n'a pratiquement pas d'empire colonial).

On souligne d'abord le point de vue économique en raison de l'importance des échanges avec l'empire. On traite ensuite de son aspect militaire, car c'est avec des centaines de milliers de combattants que l'armée coloniale a contribué, chèrement, à la victoire de 1918. Certes quelques problèmes, de caractère politique, *en fait surtout* local, se posent en Afrique du Nord, au Levant, en Indochine. Le gouvernement du Front populaire de 1936 a manifesté des velléités de réformes à ce sujet. Mais devant les oppositions, Léon Blum n'a pas insisté, *ne cherchant même* pas à faire ratifier les accords pour l'indépendance du Liban et de la Syrie, pourtant conclus par l'un de ses collaborateurs.

La reconquête de la patrie

*Avec la seconde guerre mon*diale, l'empire atteint son apogée. La France entière était occupée par l'ennemi ou dans son étroite dépendance. La Résistance s'est transportée dans l'empire. Du premier jour, c'est-à-dire le 18 juin *1940, de Gaulle* l'avait proclamé, car il avait compris que de l'outre-mer seulement pouvait partir, en coopération avec les alliés, la reconquête de la patrie.

C'est à cette libération de l'empire que Paul-Marie de La Gorce a consacré la première partie de son livre. En commençant par une histoire *détaillée*, et combien attristante, de la politique de collaboration que le gouvernement de Vichy, demeuré en théorie maître de tout l'empire, mena avec Hitler. Une politique visant en réalité à mettre à la disposition de *celui-ci les territoires*, essentiellement méditerranéens, dont il avait la responsabilité. *Tout aussi* tristement intéressants sont, en fin de volume, les développements consacrés, sous le titre *l'Indochine dans la tourmente*, à ce qui s'est passé dans ce pays à *partir* de 1940, de l'intervention et l'occupation japonaises, jusqu'à la défaite du Japon, au retour des Français et à l'apparition d'Hô Chi Minh.

Après Vichy, la Libération : Paul-Marie de La Gorce la décrit avec le même talent dans ses différents épisodes. Ici l'histoire coloniale se confond en réalité avec l'histoire de la guerre, c'est-à-dire de la France *elle-même*, commençant en Afrique équatoriale, qui fut la première partie de l'empire à se rallier à de Gaulle, se poursuivant par l'épopée du *général* Leclerc, *marquée cruellement* par la guerre franco-française du Liban, illustrée par la bataille de Bir-Hakeim. Cette histoire est couronnée enfin, en Algérie, par la création du Comité français de la Libération *nationale, première* ébauche d'*un* gouvernement, voué à s'établir sur le territoire national après le débarquement, pour prendre en main les affaires de la France dans l'indépendance et la liberté enfin retrouvées.

Le récit ne s'arrête pas là, car *toujours* la vie continue et rien n'est jamais fini. Après la gloire de la *Libération* et ce *qui semblait* être la consécration de l'empire colonial, d'autres facteurs et d'autres développements apparaissent. L'apogée a été vécu. L'aboutissement s'annonce.

Du Levant à l'Algérie

Déjà au long de son récit, et pas seulement en Indochine, Paul-Marie de La Gorce fait mention de maints incidents ou manifestations qui marquent qu'au sein d'un empire encore bien solide — la guerre l'a démontré — existent des *volontés nationales* et *même* une tendance de la part des populations — ou de leurs *dirigeants* — à être davantage elles-mêmes, à vivre une vie sinon indépendante, du moins qui soit largement la leur. Cela va de soi au Levant, où la Syrie et le Liban *attendent* une indépendance qui leur est d'ailleurs très vite reconnue. Au Maroc et en Tunisie, nations anciennes qui n'ont jamais perdu *leur souverain ni leur* gouvernement propre, un sentiment natio*nal se manifeste inévitablement*. L'Algérie est un problème différent : dans ce territoire juridiquement assimilé à la France, le mouvement tend encore, puisque l'on *est français*, à se voir reconnaître la pleine capacité du citoyen.

Ici encore, de Gaulle avait, bien avant quiconque, compris ou pressenti le phénomène. Des *années durant, et* plus encore après qu'il eut pris à Alger la tête du Comité de Libération, il avait proclamé que rien ne resterait en l'état, que la guerre précipitait une évolution qui, de toutes manières, était inévitable. *Comme toujours, puisqu*'il y avait mouvement, il entendait en prendre la tête. C'est dans cet esprit qu'il avait conçu et fait organiser cette réunion historique que fut en janvier 1944 la Conférence de Brazzaville. A la grande évolution *qui se préparait, il entendait* que la France participât et même qu'elle en fût l'initiatrice. La conférence se tint dans cette Afrique noire, la partie la plus calme de l'empire, mais qu'il était nécessaire de faire évoluer vers l'auto*nomie, sinon* vers la fédération avec l'ancien colonisateur.

De l'apogée à l'aboutissement

Au terme de *l'Empire écartelé*, dès 1946, la décolonisation apparaît en filigrane, avec toutes les péripéties et même tous les drames qui la marqueront. Ce *sera le sujet d'un autre volume*, par un autre auteur, dans « *L'aventure coloniale de la* France » (1). Mais l'on peut déjà, à la fin de la guerre, prévoir un dénouement qu'annonçait l'évolution générale du monde. Le mérite de l'auteur est de nous l'avoir fait bien comprendre.

Pour ma part, j'*appelle* cette phase l'aboutissement et non pas la fin, car on aboutit pour commencer une nouvelle aventure. Celle-ci sera l'établissement de rapports d'une tout autre nature, mais également précieux et fructueux, avec les pays *qui* firent jadis partie de notre empire, rapports humains, culturels, économiques, politiques. Si la France est encore une grande nation, elle *le doit pour une part importante* aux liens qui subsistent ainsi entre elle et ceux qui firent jadis partie de son empire.

(*) Ancien premier ministre.

★ *L'Empire écartelé (1936-1946)*, de Paul-Marie de La Gorce, dans la collection « L'aventure coloniale de la France », dirigée par Bernard Lauzanne, relié toile, avec illustrations, Denoël, 511 p., 220 F. Dans la série Destins croisés de cette collection vient également de paraître *les Marins et l'Outre-mer*, de Jean-Pierre Gomane, avec illustrations, Denoël, 287 p., 125 F.

(1) Jean Planchais, *l'Empire embrasé*, à paraître en 1989. Déjà parus : *l'Empire renaissant* (1789-1871), de Jean Marin, et *l'Empire triomphant* (1871-1936), de Gilbert Comte.

URSS : la perestroïka et les suites du tremblement de terre

Le mémorial aux victimes du stalinisme

Les partisans du changement redoutent une pause dans la démocratisation

MOSCOU
de notre correspondant

Loin de tenir encore la perestroïka pour acquise, les intellectuels soviétiques réformateurs viennent au contraire de s'insurger publiquement contre ses lenteurs, ses hésitations et les entraves qui lui sont mises. « *Pouvons-nous dire que nous entrons dans la nouvelle année et allons aux élections* (parlementaires de mars prochain) *avec une pleine certitude de l'irréversibilité du renouveau démocratique de la société ?* », demandent ainsi, ce mercredi 28 décembre, six personnalités de la culture et des sciences dans une lettre ouverte adressée à M. Gorbatchev par le canal des *Nouvelles de Moscou*.

Et leur réponse est on ne peut plus claire : « *La responsabilité, la raison et le réalisme nous retiennent de formuler une telle appréciation.* » Sous la plume d'hommes aussi modérés que M. Klimov, le président de l'Union des écrivains, ou M. Sagdeev, le conseiller scientifique du secrétaire général, dans un journal considéré comme l'organe officieux de la perestroïka, une telle phrase traduit un profond malaise.

Malgré l'élimination des conservateurs à la tête du parti, malgré la victoire remportée en juin dernier par M. Gorbatchev devant la dix-neuvième conférence du PC, malgré l'adoption, il y a juste un mois, d'un premier train de réformes politiques, les partisans du changement craignent en effet qu'une pause durable ne s'esquisse aujourd'hui. Or, loin d'être inventée, cette crainte est alimentée semaine après semaine par de multiples indices dont le plus spectaculaire est le coup de force dont vient d'être victime le mouvement du Mémorial.

Lancé il y a un an par des jeunes gens désireux d'organiser une collecte nationale en faveur de l'érection d'un monument à la mémoire des victimes de Staline, ce mouvement est maintenant devenu la plus puissante des organisations indépendantes soviétiques. Si les fronts populaires des Républiques baltes le surpassent largement en nombre d'adhérents, il est en effet le seul à s'être développé sur l'ensemble du territoire de l'Union, à avoir tenu en novembre dernier une réunion nationale et à être solidement implanté dans cent dix villes.

Coup de force

Ce succès tient à la fois à l'objectif du mouvement et au soutien qui lui a été accordé par la dix-neuvième conférence du parti lorsqu'elle a décidé de donner son aval à la construction de ce monument. Du jour au lendemain, ce mot de « mémorial » était ainsi devenu un rempart contre l'arbitraire des bureaucraties locales et l'on pouvait, derrière ce paravent, se réunir, débattre librement, prendre des initiatives, fonder des comités d'entreprise ou d'université — bref, développer une vie démocratique.

De fait, Mémorial était devenu l'organisation souple et totalement décentralisée des réformateurs les plus radicaux. Et voilà que d'un coup, mardi, le ministère de la culture lançait dans *Sovietskaïa Kultura* un concours pour la réalisation du monument. Brusquement, l'initiative est enlevée, non seulement aux jeunes gens qui avaient été à l'origine du projet, mais aussi aux intellectuels et journalistes libéraux qui les avaient appuyés de leur autorité morale avant de former la direction provisoire de l'organisation.

Pis : le concours lancé par le ministère de la culture ne porte que sur la construction d'un monument national et non pas du complexe comprenant monument et centre de documentation et de recherches historiques dont rêvent militants et personnalités du mouvement.

Ce coup de force a été d'autant plus mal perçu que, mis au courant de ce qui se préparait, la direction provisoire de l'organisation avait fait intervenir le poète Evgueni Evtouchenko auprès du ministre de la culture qui s'était engagé à ne rien faire sans consultation préalable avec le mouvement. Les intellectuels libéraux se sont donc sentis doublement trahis et ils ont longuement expliqué, au cours d'une conférence de presse réunie mardi au siège de l'Union des cinéastes, que cette manœuvre n'avait pas seulement pour but d'empêcher le développement de recherches historiques indépendantes sur les répressions de masse. L'objectif est aussi, ont-ils dit, de casser un mouvement national indépendant en le privant de sa légitimité et en signalant par là aux autorités locales qu'elles peuvent désormais s'attaquer à lui.

Personnellement humilié dans l'affaire, M. Evtouchenko s'est, en conséquence, montré particulièrement virulent, et toutes les autres personnalités qui participaient à cette conférence de presse étaient unanimes à souligner la contradiction qu'il y a entre ce coup de force et les appels constamment lancés du sommet à prendre l'initiative dans la consolidation des réformes. Le problème est que, pour être réelle, cette contradiction n'est pas forcément gênante pour M. Gorbatchev qui semble bien avoir décidé — maintenant que les conservateurs ont été mis au pas et les grandes réformes lancées ou adoptées — de freiner le mouvement de la base.

Se replacer au centre ?

Déjà, les nouvelles lois électorales ont déçu en réservant aux seules organisations ayant des structures nationales le droit d'élire en leur sein des représentants au futur Parlement, le Congrès des députés. Contrairement aux espérances caressées cet été, les fronts populaires baltes ne pourront donc pas être représentés à ce Congrès, et moins encore les organisations informelles qui se sont multipliées localement depuis le début de la perestroïka. Quant au mouvement Mémorial, dont la presse a refusé, jusqu'à présent, de publier les projets de statuts et repoussé de cette manière le congrès de fondation, il ne pourra pas non plus envoyer, comme il le souhaitait, M. Sakharov sur les bancs de la représentation nationale, puisqu'il n'a pas d'existence légale.

Réelle dans les esprits et les aspirations des gens, peut-être justement trop réelle, la démocratisation patine, fait du surplace et la volonté de la contrôler est particulièrement évidente en Arménie, avec l'assaut lancé contre les dirigeants du mouvement nationaliste. Cela ne signifie pas qu'on en revienne au brejnévisme, et moins encore au stalinisme. Cela ne signifie pas que la volonté de réformes soit moins grande. Cela signifie certainement, en revanche, qu'après avoir frappé à droite, on frappe à gauche dans l'espoir de garder le contrôle des événements. Très à gauche de son parti, depuis bientôt quatre ans, M. Gorbatchev essaie ainsi de se replacer au centre. En période normale, et sous tous les régimes, c'est l'endroit le plus sûr pour un chef d'Etat, mais au beau milieu d'une telle révolution politique, on peut craindre que ce mouvement ne redonne espoir et vigueur à des conservateurs qui sont très loin d'avoir désarmé. C'est précisément cette peur qu'exprime la lettre ouverte adressée ce mercredi à M. Gorbatchev, et dont les auteurs expliquent que « *les objectifs posés à la société seront certainement irréalisables si on n'y fait pas participer tout le peuple avec son potentiel créateur* ». Si on ne va pas plus vite, si on freine le mouvement de la base, poursuivent les six signataires, on provoquera « *la désillusion de la société* » et donc l'on renforcera « *la passivité des gens, qui est le meilleur allié de la bureaucratie* ». « *Cher Mikhaïl Serguiévitch,* concluent les signataires, *nous saluons l'aspiration à éviter les complications inutiles, et les conflits qui ne sont pas obligatoires. Mais il y a des conflits inévitables dont nous avons besoin et en les évitant nous ne ferons qu'augmenter le poids des difficultés* [...]. »

BERNARD GUETTA.

Les autorités arméniennes ont défini de nouvelles normes pour la reconstruction des zones sinistrées

EREVAN
de notre envoyé spécial

« *Il n'est pas irréaliste de penser que l'on puisse reconstruire en deux ans.* » Malgré l'ampleur des dégâts qui justifie un certain pessimisme à cet égard, Alexandre Krivov, responsable de la commission de reconstruction des régions sinistrées par le tremblement de terre du 7 décembre en Arménie, affiche une étonnante sérénité. Président du comité d'architecture et d'urbanisme soviétique, ce quinquagénaire aux allures de bulldozer doit fournir à la mi-janvier au premier ministre de l'URSS, M. Nikolaï Ryjkov, un schéma d'ensemble des travaux pour la zone. A pied d'œuvre depuis une quinzaine de jours à Erevan, l'équipe qu'il dirige a déjà esquissé les grandes lignes d'un projet qui veut poser les jalons d'une « *nouvelle politique d'urbanisme en URSS* ».

Une importante réunion de coordination s'est tenue, lundi 26 décembre, à Erevan. Tous les responsables soviétiques arméniens chargés de l'opération se sont mis d'accord sur un certain nombre de principes de base. Les futures constructions devront désormais être conçues pour résister à un tremblement de terre d'ampleur semblable à celui du 7 décembre, qui avait atteint 7 degrés sur l'échelle de Richter. L'habitat devra être déconcentré : plus de tours, mais des maisons individuelles ou des immeubles de trois à quatre étages. Les urbanistes devront respecter, dans leurs plans, les traditions architecturales locales. Le centre historique des villes — sauf celui de Spitak, trop endommagé, et qui sera totalement reconstruit sur un autre site — devra être restauré. Enfin, les usines de la région seront reconstruites en tenant compte des impératifs de modernisation.

Ces règles s'inscrivent dans un *schéma plus vaste concernant* l'ensemble de l'Arménie, qui se *trouve dans une zone sismique* active. Un recensement général des bâtiments devra être entrepris dans toute la République pour prévoir, le cas échéant, leur renforcement. Cela vaut notamment pour Erevan, la capitale, dont le maire réalise qu'elle n'est pas à l'abri d'une catastrophe similaire à celle que l'on vient de connaître. Selon le professeur John Filson, qui dirige une mission américaine sur place, la probabilité qu'Erevan ait à subir dans cinquante, cent ans, un tremblement de terre de la même intensité que celui du 7 décembre, est à prendre en considération. M. Krivov estime qu'il serait souhaitable d'envisager un certain rééquilibrage de la population vers le sud, ou le sud-est de la République.

Cela vaut aussi pour Leninakan, dont la population diminuera de 20 % — ce qui correspond d'ailleurs en grande partie au nombre de disparus. « *Quand un endroit est marqué par le signe du destin, cela ne peut que se répéter* », souligne le responsable soviétique. A Erevan même, où vit un tiers de la population de l'Arménie, une certaine déconcentration serait également nécessaire.

Un nouvel « art de construire »

La tâche à accomplir est titanesque. La plupart des spécialistes interrogés estiment que le délai de deux ans fixé par M. Ryjkov paraît extrêmement court, même s'il s'agit de résoudre en priorité la question du relogement de populations évacuées. Le responsable soviétique évalue à environ 4 millions de mètres carrés la superficie à reconstruire en matière de logements ; 2 millions pour la seule ville de Leninakan, qui comptait 280 000 habitants avant le sinistre, ce qui correspond environ à 30 000 logements, sans compter les magasins, bâtiments administratifs, usines et entreprises de la région.

Pour étayer son optimisme, M. Krikov fait observer qu'on construit actuellement 130 millions de mètres carrés dans l'ensemble du territoire russe contre 150 aux Etats-Unis, et que ses estimations ne correspondent donc qu'à 3 % du total. Il souligne également que le gouvernement soviétique va demander à toutes les républiques de consacrer une partie de leur propre budget de construction à l'Arménie, sous forme de matériaux, d'équipements, de main-d'œuvre. Ces projets ne tiennent cependant pas compte de l'effort d'adaptation qu'ils supposent de tous, des urbanistes aux ministères, en passant par les organismes de travaux publics, pour répondre aux ambitions affichées. Ambition sur le plan de la quantité, mais aussi de la qualité puisqu'il s'agit, selon M. Krivov, d'inventer un nouvel « *art de construire* » tenant davantage compte du bien-être de l'individu. L'Arménie devient ainsi le terrain d'essai de la perestroïka en matière d'urbanisme. « *On doit rejeter les bâtiments anonymes qui se ressemblent tous*, affirme-t-il. *Les maisons doivent être plus humaines, plus individualisées. C'est un retour à l'aspect social de la construction qui reflète la politique de réformes du gouvernement.* »

Tous les architectes de l'URSS ont été invités depuis la réunion de lundi à participer à un concours et à faire des suggestions sur les bases ainsi définies. Les propositions devront correspondre aux « *standards mondiaux* » de construction, à la culture de la région et aux conditions climatiques. Remise de la copie le 4 janvier prochain. Ce qui ne manque pas de surprendre, même si l'on peut comprendre que le gouvernement soit pressé.

Aide extérieure

Les dirigeants soviétiques ont également fait savoir qu'ils ne refuseraient pas les contributions extérieures. « *C'est un pas en avant vers la coopération internationale* », affirme M. Krivov, qui dit avoir proposé à la communauté arménienne de France d'envoyer des architectes s'exprimant en arménien pour aider leurs collègues sur place. Une délégation française dirigée par le chef de cabinet du secrétariat d'Etat aux risques majeurs est arrivée mardi 27 décembre à Erevan pour étudier ce que les grandes entreprises de travaux publics françaises pourraient faire. La communauté arménienne d'Amérique du Nord s'est proposée pour financer, par l'intermédiaire de l'Eglise arménienne, la reconstruction de la ville de Stepanakan, moins touchée que les autres. Le chef de l'Eglise arménienne se rendra lui-même à New-York en février pour examiner divers projets possibles avec des représentants de la diaspora. Une mission américaine, comprenant des spécialistes du bâtiment, des sismologues et des géologues, vient également d'achever une étude d'évaluation de la situation pour le compte des autorités soviétiques.

Les premières conclusions du groupe américain recoupent en partie celles des dirigeants soviétiques et mettent en cause la qualité des constructions dans la région sinistrée. Une commission spéciale a été créée par Moscou pour déterminer les raisons de l'ampleur du sinistre, et éventuellement les responsabilités. Elle doit présenter son rapport dans trois mois. M. Krivov reconnaît que certains systèmes de construction sont en cause, de même que la trop faible qualité des matériaux utilisés et le non-respect des normes en vigueur : « *La manière dont ont été construits certains quartiers récents de Leninakan, était terrifiante, plus de cinq cents personnes à l'hectare, c'était une folie en région sismique.* »

HENRI DE BRESSON.

● **Train pour l'Arménie.** — M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, a symboliquement donné le départ, mardi 27 décembre à Versailles, du « Train pour l'Arménie », en présence de M. Iacov Riabov, ambassadeur d'URSS. Chargé de 280 tonnes de couvertures, vêtements, jouets et matériel médical, ce train est attendu à Everan le 6 janvier. Par ailleurs, le premier ministre, M. Michel Rocard, a exprimé mardi son « *inquiétude* », « *y compris politique* », devant la situation en Arménie soviétique, en recevant les représentants des communautés religieuses arméniennes en France. — *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Des parlementaires hostiles à une conférence sur les droits de l'homme à Moscou

L'organisation d'une conférence sur les droits de l'homme à Moscou est prématurée, estiment cent soixante-dix députés britanniques signataires d'un page de publicité intitulée « *Les droits de l'homme en Union soviétique* », parue mercredi 28 décembre dans le *Times*.

« *Nous attendons le jour où il y aura des améliorations et, à ce moment-là, nous pourrons soutenir chaleureusement la tenue d'une telle conférence* », indiquent ces députés de tous partis dont l'appel est publié sous le nom du Comité parlementaire pour la libération des juifs soviétiques.

« *La négociation continue des droits fondamentaux de l'homme* » — et notamment l'« *impossibilité pour trois cent quatre-vingt-cinq mille juifs soviétiques d'émigrer* » — sont invoqués par les parlementaires, qui reconnaissent cependant les progrès effectués par l'URSS en faveur des droits de l'homme.

YOUGOSLAVIE

Toutes les personnes condamnées pour « délit d'opinion » ont été libérées

BELGRADE
de notre correspondant

La direction collégiale de la Yougoslavie a décidé, mardi 27 décembre, de libérer vingt-cinq personnes condamnées pour « *délit d'opinion* » en vertu de l'article 133 du code pénal de la fédération. Cette mesure assez inattendue a surpris les animateurs des comités de protection des droits de l'homme qui, depuis des années, militent en faveur de la suppression de ce paragraphe, dont les tribunaux se sont servis pour mettre sous les verrous la totalité ou presque des contestataires ou adversaires politiques du régime.

Ces procès pour délit d'opinion, intentés sous Tito et après la mort du maréchal, avaient toujours provoqué de vives protestations, tant en Yougoslavie que dans les démocraties occidentales, où l'on ne dissimilait pas le mécontentement de voir condamner des personnes qui ne faisaient qu'exprimer des opinions personnelles sur les diverses questions politiques — un droit qui leur est reconnu par ailleurs par la Constitution yougoslave.

Selon l'agence officielle de presse Tanjug, deux personnes récemment condamnées pour ce type de délit viennent d'être libérées « *conditionnellement* ». Par conséquent, ajoute l'agence, il n'y a plus aujourd'hui dans les prisons yougoslaves, aucun détenu incarcéré en vertu de l'article 133 du code pénal qui stipule que « *toute personne qui, par écrit, tract, dessin, parole ou autre moyen, appelle ou incite au renversement du pouvoir de la classe ouvrière et des travailleurs, aux changements anticonstitutionnels du socialisme autogestionaire, à la destruction de la fraternité, de l'unité et de l'égalité des peuples et des nationalités (...), à la résistance aux décisions des organes compétents du pouvoir, important pour le développement de l'autogestion, la sécurité ou la défense du pays, ou présente d'une façon malveillante et inexacte la situation politique dans le pays, sera condamnée à une peine allant de un à dix ans de réclusion* ».

Il est encore trop tôt pour dire si la décision de l'Etat de libérer tous les « *prisonniers d'opinion* » annonce la suppression prochaine de l'article 133 du code pénal. Elle est en tout cas une contribution évidente à la libéralisation politique du régime yougoslave.

PAUL YANKOVITCH.

● **Deux « nationalistes » albanais condamnés.** — Deux conscrits de souche albanaise du Kosovo ont été condamnés à cinq ans et demi et deux ans et demi de prison pour « *nationalisme* » par un tribunal militaire de Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine. Ils étaient accusés d'avoir fondé un « *groupe illégal* » visant à « *saper l'armée de l'intérieur* », dans la garnison de Mostar. — *(AFP)*.

● **Interdiction d'un nouveau parti.** — Les autorités de Slové nie ont interdit, mardi 27 décembre, la tenue du congrès fondateur d'un *nouveau parti politique*, l'Alliance sociale-démocrate. Les initiateurs du mouvement se sont vu refuser l'accès du centre culturel slovène de Ljubljana, lieu choisi pour la réunion, réservé, selon les autorités, aux événements culturels. — *(Reuter)*.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie
Fin du brouillage de Radio Free Europe

La Bulgarie a cessé de brouiller, deux jours avant Noël, les émissions de la radio américaine Free Europe (RFE), dont le siège se trouve à Munich (RFA).

RFE diffuse depuis 1951 des programmes en langue locale vers tous les pays de l'Est sauf l'URSS. La Bulgarie était le dernier pays à brouiller ces émissions. — *(AFP.)*

Chili
L'opposition rejette une proposition de dialogue

L'opposition chilienne a rejeté, mardi 27 décembre, la proposition de dialogue sur les réformes politiques faite la veille par la junte au pouvoir. L'invitation à des pourparlers, la première depuis la défaite du président Augusto Pinochet au plébiscite du 5 octobre dernier, avait été lancée par le ministre de l'intérieur, Carlos Caceres. Dans un communiqué, le ministre proposait de rencontrer trois personnalités de l'opposition, le 3 janvier, pour évoquer avec elles la transition vers la démocratie après quinze ans de régime militaire. Le gouvernement refusait cependant que les représentants de l'extrême gauche au sein de l'Alliance — qui regroupe dix-sept partis — assistent à l'entretien. L'acceptation de l'offre du gouvernement constituait d'autre part, d'après le ministre, une reconnaissance de la légitimité de la Constitution, adoptée en 1980 à l'issue d'un plébiscite controversé. — *(Reuter.)*

Cuba
Le gouvernement dit non au plébiscite

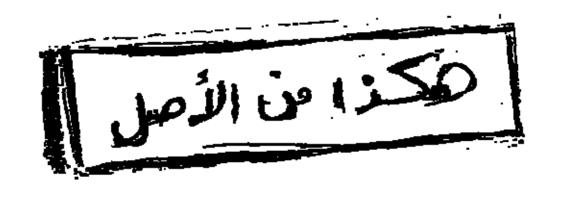
Le gouvernement cubain a rejeté l'appel lancé par une centaine d'artistes et d'intellectuels du monde entier (*le Monde* du 28 décembre) pour l'organisation d'un plébiscite *sur le régime*.

Les signataires de la lettre ouverte à Fidel Castro avaient exhorté le chef de l'Etat cubain à imiter l'exemple du général Pinochet, qui avait organisé le 5 octobre dernier au Chili un plébiscite sur son maintien au pouvoir. « *Honnêtement, prétendre établir une comparaison entre la révolution cubaine et le régime fasciste de Pinochet est absurde, inconcevable* », a indiqué un porte-parole cubain au moment ou Cuba s'apprête à célébrer le trentième anniversaire de l'entrée de Fidel Castro à La Havane. — *(Reuter.)*

Grèce
M. Papandréou annule deux voyages

Le premier ministre grec M. Andréas Papandréou a annoncé, mardi 27 décembre, qu'il n'assisterait pas à l'assemblée générale du Conseil de l'Europe, le 31 janvier à Strasbourg, au cours de laquelle il devait prononcer un discours. Le *porte-parole du gouvernement*, M. Sotiris Kostopoulos, a indiqué que M. Papandréou *ne se rendrait pas* non plus au Forum économique international de Davos, en Suisse, qui se tiendra au début de l'année 1989.

Selon des sources politiques, à Athènes, l'état de santé fragile du premier ministre expliquerait l'annulation de ces deux voyages. — *(UPI.)*



هكذا من الأصل

Europe

Un nouveau défi : l'échéance européenne

La Bavière sans complexes

MUNICH
de notre envoyé spécial

« Mir san mir » (nous sommes ce que nous sommes), dit-on *dans ce dialecte* bavarois dont l'usage n'est pas limité aux campagnes. Et il semble que la plupart des Bavarois soient bien contents d'être ce qu'ils sont. *Moins qu'ailleurs se fait ici sentir* ce mal de vivre issu d'une histoire compliquée et cette angoisse devant un avenir incertain.

« Descendre » du nord de l'Allemagne vers la Bavière, c'est *un peu changer de monde* et de civilisation, c'est découvrir des Allemands qui ne craignent pas d'afficher leur optimisme et qui pensent que le bonheur peut être *tout simplement* à leur porte et non pas loin, très loin de chez soi. Si la grande patrie allemande reste de Hambourg à Munich, une *« patrie difficile »* selon l'expres*sion de l'ancien président fédéral* Gustav Heinemann, la petite patrie bavaroise se porte bien, elle est légère et chaude au cœur de ceux qui s'y reconnaissent.

Il ne viendrait à l'idée de per*sonne de mettre dans sa poche* le drapeau à losanges bleus et blancs de l'ancien royaume des Wittelsbach.

La Bavière a perdu au mois d'octobre dernier son *« roi sans couronne »*, Franz Josef Strauss, dont le rayonnement personnel et la massive stature jetaient une ombre imposante sur la réalité de ce Land. Trois mois après sa *mort, apparaît peu à peu une nou*velle Bavière, moins pittoresque, moins « forte en gueule », mais toute aussi consciente de ses intérêts et prête à faire face aux *défis de l'heure, au premier rang* desquels se trouve l'échéance européenne.

L'adieu à Franz Josef Strauss fut *grandiose*, mêlant un peuple qui l'adorait aux grands de ce monde qu'il se flattait de fréquenter. Mais le deuil fut bref. Munich retourna bien vite à ses tourbillons scintillants, et le reste du pays à ses affaires. La succession, *à la surprise générale* et au dépit de ceux qui se réjouissaient déjà des querelles qu'elle ne devait pas manquer d'engendrer, se passa sans heurts, du moins en apparence. *Conscients du fait qu'une* « guerre des chefs » serait nuisible à tous et pourrait porter un coup fatal à l'influence globale du Land sur les plans fédéral et euro*péen, les barons du Parti chrétien* social (CSU) se partagèrent les dépouilles « à la paysanne », chacun recevant un lot dont l'exploitation n'est rentable qu'en étroite collaboration avec les autres.

Le « bel homme »

M. Max Streibl, cinquante-six *ans, fils de cette Haute-Bavière* montagnarde ancrée dans un catholicisme farouche et populaire, devint ministre-président après une longue carrière administrative et *ministérielle*. Le « bel homme », comme on l'appelle, ne sera pas, *de l'avis général*, de la même trempe que son prédécesseur. On le compare plutôt à *Alfons Goppel*, ministre-président jusqu'en 1969, qui se conduisait en un *« père du Land »* dépourvu des ambitions nationales et internationales de Franz Josef Strauss. *« Sur le fond rien n'est changé, car j'ai toujours été d'accord avec Franz Josef Strauss. Mais le style s'est modifié. Je ne cherche pas à le copier. Strauss était un homme qui voyait les choses à une tout autre échelle, et qui trouvait peut-être pour cette raison qu'en Bavière beaucoup de choses étaient trop petites et n'allaient pas assez vite »*, déclarait-il récemment. Nouveau réalisme ou fausse modestie ? Max Streibl, *qui connaît bien la* « CSU profonde », est en tout cas persuadé que, même s'il en avait les capacités, il lui serait bien difficile de faire subir à ses concitoyens les à-coups, les volte-face voire les fou*cades* que pouvait se permettre son prédécesseur.

« L'électeur de la CSU supportait de plus en plus mal, à la fin, les coups de tête de Strauss » nous explique Michael Stiller, un *des meilleurs connaisseurs* de la scène politique bavaroise qu'il suit pour le grand quotidien de Munich, la *Süddeutsche Zeitung* *« l'irritation avait gagné jusqu'aux cadres du parti, qui se sont révoltés lorsque Strauss a voulu imposer, dans la réforme fiscale, d'exempter d'impôts le carburant pour l'aviation privée »*. Le peuple de droite, majoritaire en Bavière, a besoin de souffler, de reprendre ses marques pour rester, sans problèmes de conscience, groupé derrière la CSU.

Quelques signes de malaise s'étaient manifestés à la fin du *« règne »* de Strauss : *les 3 %* des suffrages obtenus par un parti d'extrême droite, les Républi*cains, aux élections régionales* de 1986 et les succès de candidats sociaux-démocrates ou sans parti lors des élections municipales l'an passé en témoignaient.

« Nous n'avions pas assez prêté attention au choix de nos candidats », nous explique M. Edmund Stoiber, ministre de *l'intérieur et autre baron du parti*, installé nouvellement à un poste-clé. *« Pour les élections municipales de 1989 nous essaierons de choisir les meilleurs, s'ils partagent nos valeurs fondamentales. Peu importe qu'ils soient membres ou non de la CSU. »*

> *Insolente Bavière !*
> *Dans une République fédérale*
> *d'Allemagne doutant de son identité*
> *et portée à voir dans toute évolution*
> *les prémices d'une catastrophe,*
> *l'« Etat libre de Bavière »,*
> *avec ses dix millions d'habitants,*
> *exhibe sans complexes*
> *sa bonne santé économique*
> *et ses certitudes morales.*

L'abandon en douceur du style Strauss est également une des tâches du nouveau président du parti, M. Théo Waigel, dont les *sourcils broussailleux sont une* – maigre – consolation pour les caricaturistes privés de leur cible préférée. Le président du groupe parlementaire CSU, au Bundestag, préfère défendre les positions de son parti autour de la table des réunions de coalition à Bonn, *alors que son prédécesseur* avait une prédilection pour les coups de semonce tirés à grand fracas depuis Munich.

Elu avec 98 % des voix des délégués au dernier congrès du *parti, au mois de novembre, ce* fils de maçon souabe, devenu juriste et homme politique de premier plan, devra cependant veiller à perpétuer le miracle quotidien *de la CSU : rester le parti jouis*sant de la confiance du paysan catholique de la montagne et celui, que, tous comptes faits, choisit le jeune cadre dynamique *de la « Municon Valley » soucieux* de préserver l'expansion du pôle de haute technologie qui s'est développé autour de la capitale. Il lui faut à la fois conserver son image de parti enraciné dans le terroir, profondément traditionaliste, attaché à préserver l'identité *religieuse et culturelle du pays*, y compris tous les aspects jugés par certains réactionnaires et *rétrogrades, et se faire le cham*pion de la modernité qui assure la richesse de ses habitants.

Dans cet exercice de haute voltige, la CSU doit plutôt se méfier d'elle-même que de ses adversaires politiques. Le SPD, qui n'a jamais vraiment pris racine en Bavière, hormis dans quelques villes industrielles, ne représente pas une menace dans l'immédiat : en préférant garder à sa tête M. *Karl Heinz Hiersemann*, concurrent peu convaincant de Franz Josef Strauss en 1986 (27,5 % *des suffrages) plutôt que* de le remplacer par M. Peter Glotz, l'un des plus brillants théoriciens du parti, particulièrement attentif aux nouvelles couches *sociales engendrées par la révolu*tion technologique, le SPD bavarois espère peut-être préserver son maigre capital, mais s'interdit toute percée à court ou à moyen terme.

Comment s'étonner alors que *la Bavière sous* la CSU *présente* cette image, contrastée ou chacun trouvera de quoi alimenter des jugements sévères ou admiratifs. Oui, la Bavière est une terre *d'intolérance plus que toute autre* en Allemagne : on s'y méfie de l'étranger plus que partout ailleurs, et il n'en faut pas beaucoup pour être étranger. Les très nom*breux « immigrants »* venus du reste du pays, attirés par le boom économique y sont tolérés, certes, mais à condition qu'ils restent à leur place, qu'ils s'enrichissent et *se taisent*.

La répression...

Quarante ans après leur arrivée, les réfugiés venus de l'Est, des Sudètes pour la plupart, commencent seulement à pouvoir *accéder aux plus hauts postes*, et encore leur origine reste un handicap dont ils doivent tenir compte dans le *déroulement* de leur carrière. M. Gerold Tandler, ministre des finances et autre *homme-clé* du gouvernement, est une exception que l'on monte en épingle. Il *n'empêche* que la *nomination* à la tête du Land de cet enfant des Sudètes, dont Strauss avait fait son plus proche collaborateur et héritier présomptif, aurait consti*tué une sensation*.

La lutte menée par le gouvernement bavarois pour modifier l'article de la constitution fédérale garantissant le droit d'asile aux victimes de persécutions politiques *et religieuses*, s'accompagne de *« dérapages »* linguistiques que ne renierait pas un Le Pen. M. Edmund Stoiber, préposé à ces thèmes s'est laissé aller récemment à déclarer que *« l'Allemagne n'était pas faite pour le métissage et le mélange racial »*, prenant le contre-pied du secrétaire général de la CDU, M. Heiner Geissler, qui avait évoqué l'hypothèse d'une *« Allemagne multiculturelle »*. Le gros bâton contre les déviants, les marginaux, les non-conformistes y est utilisé plus lourdement qu'ailleurs. Qu'il s'agisse de la politique anti-SIDA, de l'interruption de grossesse, de l'exclusion des extrémistes de la *fonction publique*, la Bavière est à l'avant-garde de la répression.

Depuis plus de trois mois se déroule à Memmingen un procès moyenageux contre un gynécologue ayant pratiqué des avortements sans avoir respecté toutes les procédures qui visent à le rendre difficile, voire *impossible* l'interruption de grossesse. Plusieurs dizaines de ses patientes sont également poursuivies, impitoyablement tirées sous les feux de l'actualité par la volonté d'un ministre de la justice, une femme pourtant, Mme Mathilde Berghofer-Weichner. Le *« tourisme »* de l'avortement a repris de plus belle vers l'Autriche ou d'autres Lander de la RFA moins préoccupés de vider de son contenu la loi libérale *votée en 1975*.

...et le laisser-vivre

Mais, à côté de ces aspects détestables aux esprits libéraux, perdure *en Bavière* cette *« liberalitas Bavariae »*, ce vivre et laisser-vivre *qui* fait dire à cet habitué du Schumann's, le bistro snob et branché de Munich, habitué des voyages *au long cours*, qu'il a *« parfois honte de revenir en Bavière »* sans pouvoir toutefois se passer de son *« village au million d'habitants »*.

Dans quelle autre ville d'Allemagne, en effet, pourrait-on voir les nudistes envahir dès le premier rayon de soleil les bords de l'Isar, en plein cœur de la cité ? Même si certains intellectuels et écrivains se plaignent aujourd'hui du retard culturel pris par Munich sur d'*autres métropoles comme* Berlin ou Hambourg, bien peu nombreux sont ceux qui songent *à plier bagages*. L'agrément des montagnes toutes proches et cette convivialité chaleureuse de la rue et des brasseries s'entendent pour retenir les râleurs, les *anarchistes et même les* mécréants.

Tout ceux-là savent gré à Franz Josef Strauss, personnage par *certains côtés rabelaisien*, d'avoir tenu la dragée haute aux cléricaux et autres bigots de son parti. C'est d'ailleurs la partie la plus fragile de son héritage, le nouveau *ministre-président*, *Max Streibl*, naguère organisateur de la célèbre Passion d'Obergammergau, étant beaucoup plus enclin à subir l'influence de la hiérarchie catholique. De *Rome*, où il *dirige* la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Ratzinger, ancien *archevêque de Munich et qui ne* passe pas précisément pour un prélat progressiste, garde un œil sur son ancien diocèse et ses dirigeants politiques.

Mais les temps ont changé : les bouleversements démographiques d'après-guerre ont amené en Bavière de très nombreux protestants, *qui constituent aujourd'hui* un tiers de la population. D'un autre côté, la « Jeune garde » de la CSU, *représentée* par des quadragénaires plus préoccupés d'efficacité économique que de moralisation des comportements, entend bien veiller au grain dans *ce domaine*.

Méandres communautaires

Privée de son « Grand Zampano », la Bavière a cependant bien l'intention de faire entendre sa voix, à Bonn comme à Bruxelles. Les nouveaux diri*geants du Land et* de la CSU, encore tout ébahis d'avoir su éviter la cacophonie, sont pour l'instant satisfaits de leur position au sein de la coalition au pouvoir à Bonn. *« Le chancelier Kohl est bien conscient qu'avec les problèmes actuels de la CDU, en Basse-Saxe, en Rhénanie-Palatinat, la stabilité en Bavière est essentielle dans la perspective des élections au Bundestag de 1990. J'ai l'impression qu'en ce moment il se rapproche de plus en plus des positions défendues par la CSU »*, nous confie encore M. Edmund Stoiber avec un sourire gourmand.

Persuadés que, dans deux ans, son parti obtiendra au moins *« 55 % des voix, plus x »* le ministre de l'*intérieur* et le gouvernement régional tout entier n'en sont que plus *libres* pour consacrer leurs efforts à préparer le Land au marché unique de 1993. *En première ligne de cette bataille* se trouve le ministre des affaires européennes, M. Georg von Waldenfels, quarante-quatre ans, qui nous donne d'emblée le ton : *« Nous sommes pour la construction européenne certes, mais nous tenons avant tout à rester maîtres de nos propres affaires. Nous ne considérerions pas comme un progrès que Bruxelles vienne nous imposer des choix incompatibles avec notre autonomie. »* La Bavière vient ainsi d'établir à Bruxelles une représentation auprès de la CEE, où dix per*sonnes sont là* pour guider les pas des Bavarois dans les méandres communautaires et surtout effectuer un lobbying le plus efficace possible pour que soit préservée l'autonomie des régions au sein de la Communauté.

« Mir san mir... » Quel que soit le lieu d'émergence d'un pouvoir à tentation centralisatrice, jadis Berlin et la Prusse, aujourd'hui Bruxelles et l'Europe, il trouvera en Bavière un *partenaire* solide, fidèle parfois, incommode toujours.

LUC ROSENZWEIG.

Afrique

Les pays de la « ligne de front » demandent à Washington de cesser son aide aux rebelles angolais de l'UNITA

M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, a lancé, mardi 27 décembre à Lusaka, lors du sommet des pays de la *« ligne de front »* (1), un appel au président élu *américain* George Bush, lui demandant de mettre fin au soutien des Etats-Unis aux rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). *« Le peuple d'Angola a assez souffert*, a-t-il dit. *Nous voulons une assistance, non pour les bandits, mais pour nos économies. »*

D'autre part, les troupes sud-africaines stationnées en Namibie seront maintenues en état d'alerte *jusqu'à ce que* l'Afrique du Sud soit certaine que l'Angola et Cuba honorent les traités, signés le 22 décembre à New-York, sur le retrait des troupes cubaines d'Angola et l'indépendance de la Namibie, a indiqué, mardi, la radio nationale sud-africaine.

De son côté, le quotidien sud-africain progouvernemental *Beeld* a mis en garde, mardi, contre un *« trop grand optimisme »*. Selon lui, les accords de New-York et la réalité en Afrique du Sud-Ouest sont *« deux choses différentes »*.

Deux personnes ont été tuées et une autre blessée, samedi 24 décembre, par l'explosion d'une mine au passage de leur voiture, au nord de la Namibie, près de la frontière angolaise, viennent d'indiquer les forces sud-africaines. Celles-ci se sont bornées à préciser qu'il s'agissait d'une mine de fabrication soviétique.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

● **ZAIRE : des parlementaires réclament la dénonciation du traité d'amitié avec la Belgique.** – Des parlementaires zaïrois ont accusé la Belgique de *« spoliation »* et ont demandé que soit dénoncé le traité d'amitié, d'assistance et de coopération liant Kinshasa et Bruxelles depuis juin 1960, lors d'un débat provoqué par l'interpellation du premier ministre Kengo wa Dondo sur les *relations* belgo-zaïroises. Ils ont affirmé que ce traité profitait plus à la Belgique qu'au Zaïre. Le premier ministre a répondu que leurs préoccupations étaient d'autant plus légitimes que la question *« affecte au plus haut point la dignité et l'honneur du Zaïre ainsi que de son chef et de son peuple »*. – (AFP).

BIBLIOGRAPHIES

Voyage sur la « ligne de front »

Pendant quatre mois, Jean Rolin a sillonné, avec les moyens dont il pouvait disposer, une bonne partie des Etats d'Afrique australe. Un voyage à travers ces pays qui se sont groupés sous le label « Etats de la ligne de front » : un cartel par lequel ces nations noires entendent exprimer leur volonté de s'opposer au régime de Pretoria et à son système de ségrégation raciale.

Sa découverte, de Zanzibar au cap de Bonne-Espérance, a permis à l'auteur de constater combien étaient souvent purement artificiels ces appels répétés aux sanctions économiques lancés par les dirigeants des voisins de l'Afrique du Sud, bien obligés de composer, bon gré, mal gré, avec le pouvoir blanc.

La Ligne de front, titre de l'ouvrage, n'est pas un livre politique. Tout au contraire. Un récit plutôt intimiste où le voyageur s'arrête sur des détails cocasses, *des situations ordinaires*, des tranches de vie. Observateur attentif, témoin réaliste, Jean Rolin évoque, par petites touches, les déchirures et les tensions de ce Finistère africain. Ses rencontres tiennent une grande place dans la chronique de ce bourlingueur sans permis de conduire. Des portraits, des comportements, des coups de cœur passagers qui tissent imperceptiblement la trame politique de la région.

Sur un ton léger et sans complaisance, l'auteur raconte aussi bien sa rencontre au quartier *général* de l'ANC (Congrès national africain) à Lusaka que la majesté des chutes du *Zambèze* (Victoria Falls) et sa nuit de Noël à Upington, bourg rural sud-africain sur la rivière Orange. Ce fief afrikaner profond engendrera chez Jean Rolin une *rogne* digne des foudres de Jupiter, son irritation allant croissant face à tant de certitudes étroites.

Ce n'est pas vraiment une promenade sur ce parcours *semé* d'embûches, de frontières incertaines et d'animaux prêts à dévorer l'imprudent. Cet amoureux de la nature et fin connaisseur de la *faune, notamment* des volatiles de tous acabits, nous livre quelques pages mémorables sur ces rencontres insolites, ses découvertes inattendues comme celle de l'invisible oryctérope.

Dans un style enlevé et plein d'humour truffé de références culturelles, les péripéties de Jean Rolin constituent une approche personnelle originale dans cette extrémité mouvementée du continent africain.

M. B.-R.

★ *La Ligne de front.* Voyage de Jean Rolin. Editions Quai Voltaire.

Les frontières du refus

C'est une *« contre-histoire »* que Marie-Christine Aquarone a entrepris de raconter dans son ouvrage *Les Frontières du refus : six séparatismes africains*, un *« envers »* de l'Etat qui, au Soudan, au Tchad, au Nigéria, au Zaïre, en Ethiopie et au Soudan, trace la naissance de mouvements séparatistes. L'auteur, docteur en géographie politique, s'efforce de démontrer la diversité des causes du séparatisme qui n'est pas, à l'en croire, une simple *« action minoritaire et tribaliste tournée vers le passé »*.

Bien que les séparatismes aient semblé, un temps, capables de substituer à la fragile construction coloniale un territoire plus authentiquement « national », tous ont, cependant, échoué : l'Organisation de l'unité africaine s'en tient au principe de l'intangibilité des frontières. Il n'en demeure pas moins que, souvent, la seule forme de contestation possible contre le pouvoir en place dans certains Etats, comme l'Ethiopie par exemple, *réside* dans la lutte séparatiste.

En soulignant les résistances, les contestations et les divisions à l'intérieur de certains Etats africains, les séparatismes jouent un rôle *important de révélateur* et d'intégration territoriale et sociale, remarque l'auteur. *« Si la crise du Biafra fut résolue avec succès*, écrit-elle, *ce fut grâce à l'attitude des vainqueurs... On s'attendit à un massacre des vaincus. Il n'en fut rien. Le gouvernement décida d'en finir avec le système qui polarisait en trois la vie politique nigériane. »*

★ *Les Frontières du refus : six séparatismes africains*, par Marie-Christine Aquarone. Editions nationales de la recherche scientifique, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris (190 F).

AUTOMOBILISTES

Assurez-vous, rassurez-vous

36.15 LEMONDE

Code ASSUR



Océanie

Récession, rivalités travaillistes, repli sur soi

La Nouvelle-Zélande saisie par le doute

WELLINGTON
de notre envoyé spécial

Pendant quatre ans, l'équipe Lange-Douglas avait fait merveille en Nouvelle-Zélande. L'alliance entre un premier ministre populaire et populiste, au verbe haut et rond, et un économiste sec et doctrinaire avait fait accepter à ce pays des antipodes, anglo-saxon jusqu'au bout des ongles, au Parti travailliste et aux syndicats nourris des traditions héritées du Labour et des Trades Unions britanniques, et à un patronat confit dans le cocon d'un protectionnisme tous azimuts, des réformes « libérales » d'une audace à faire passer Mme Thatcher pour une timorée. Isolé du reste du monde depuis quarante ans dans son lointain Pacifique, le « pays du long nuage blanc », « *Aotearoa* », comme l'appelient les Maoris, était pour la première fois devenu une destination pour hommes d'affaires internationaux.

Aujourd'hui, la magie semble avoir cessé de jouer. Le politicien sensible à l'anxiété de son électorat frappé par la récession s'est brouillé avec le père de la « *rogernomics* » — par analogie avec le « *reaganomics* », qui ne voyait de solution que dans la fuite en avant. M. Douglas n'a pas accepté la « pause café » imposée par M. Lange, et s'est lancé dans une guerre de tranchée contre son ancien allié et ami, qui s'est achevée le 14 décembre par sa démission forcée et son remplacement par un fidèle du premier ministre, M. David Caygill; quant à ses deux lieutenants, MM. Prebble et de Cleene, l'un a été chassé du cabinet, l'autre a démissionné. Le Labour est divisé alors que les sondages lui sont défavorables, et M. Douglas réclame à cor et à cri la tête de M. Lange. Réélu avec une large majorité l'an dernier, celui-ci est déjà donné battu par les bookmakers pour les prochaines élections, prévues au plus tard à la mi-1990.

Traumatisés par une véritable révolution culturelle, les Néo-Zélandais avaient donné l'an dernier un nouveau mandat à l'équipe Lange-Douglas pour faire ses preuves, conscients qu'on ne sortirait pas le pays du marasme en trois ans et n'ayant aucune confiance dans une opposition divisée, sans dessein et comme si on lui avait volé son programme, selon les propres termes de M. Don McKinnon, chef adjoint de la minorité parlementaire. La Nouvelle-Zélande se trouve dans cette situation paradoxale où un gouvernement social-démocrate a entrepris de déréglementer une économie corsetée de contrôles édictés par les conservateurs. « *Quand nous sommes arrivés au pouvoir*, nous a dit M. Lange, qui a le don des formules à l'emporte-pièce comme les Français l'ont appris à leurs dépens dans l'affaire du *Rainbow-Warrior, le pays était géré comme un chantier naval polonais* ». Une formule que ne démentirait pas un patron local.

Le sabre de M. Douglas

« *Paradoxalement, l'ancien gouvernement* (de droite) *n'était pas réellement conservateur, mais très à gauche avec tous ses contrôles, sur les salaires, les dividendes, les loyers (...). Nous ne pouvions pas contribuer à vivre en empruntant pour créer l'illusion de la prospérité* », ajoutait M. Lange. Il a donc soutenu le docteur Douglas avec sa potion de cheval : dévaluation et taux flottant du dollar local, réduction des impôts et création d'une TVA (ou GSP), suppression des contrôles et subventions — en particulier de l'agriculture, — « *corporatisation* » du secteur public, transformé graduellement en sociétés commerciales contraintes de faire des bénéfices, stade précédant leur privatisation... Jamais un régime démocratique n'avait été aussi loin dans le « libéralisme ».

L'économie en a été stimulée, l'inflation chronique a été jugulée, et le déficit budgétaire est passé de 9 % à 2 % du PIB, mais la flambée des taux d'intérêt et à l'abandon du protectionnisme ont frappé de plein fouet l'industrie. Ce darwinisme économique a certes consolidé les sociétés les mieux gérées, mais il a multiplié les faillites, fait grimper le chômage (150 000 sans-emploi, sans doute 200 000 en 1989 pour 3,3 millions d'habitants), semant l'inquiétude non seulement parmi l'électorat traditionnel du Labour, mais aussi chez les entrepreneurs. Dans la riche région agricole du Northland, le long des routes, une grande partie des fermes sont à vendre.

La population était décontenancée, *dans un* pays *qui* ne semble jamais faire les choses comme les autres. « *La politique du Parti national attire les travailleurs* », reconnaît M. Caygill, tandis qu'un des plus gros — et plus ouverts — parmi les patrons, M. Hugh Fletcher, du groupe Fletcher Challenge, décrivait ainsi le gouvernement : « *Il n'est pas dirigé par des dirigeants syndicaux, mais par de jeunes membres des professions libérales, urbains et tenants du libéralisme économique.* » Bref, des ouvriers votaient à droite, des patrons à gauche.

Il y avait des limites que les travaillistes ne pouvaient pas franchir sous peine d'aliéner leur électorat et de risquer une vague de conflits sociaux. Après avoir appuyé à fond M. Douglas, et ne voyant pas poindre une fin à la récession, M. Lange a donc décidé une pause : « *Nous avons senti un climat nouveau qui nous a conduit à consolider, mais non à interrompre notre politique. L'opposition est tellement inexistante que nous avons tendance à organiser en notre propre sein le débat politique* », ajoutait-il avec son don de l'*understatement*, quelques jours avant que n'éclate la crise.

En fait, le débat portait sur le financement d'une politique sociale qui fut longtemps d'avant-garde et dont le pays ne peut plus se payer le luxe. Obsédé par le déficit au point d'y subordonner tout le reste, M. Douglas voulait sabrer le budget, limitant aux seuls nécessiteux une couverture sociale que les classes moyennes et supérieures devraient s'offrir au prix coûtant. M. Lange — que beaucoup de Néo-Zélandais considèrent comme modéré — ne l'a pas suivi, préférant maintenir un noyau dur de protection, au risque d'augmenter la pression fiscale.

D'autant que le Parti national, sentant le moment propice, tente de déborder le gouvernement à la fois par sa droite et par sa gauche, vilipendant l'abandon d'un libéralisme qu'il n'avait pas osé entreprendre et dénonçant le coût social de cette même politique. Ainsi M. Winston Peters, un des politiciens les plus populaires du pays, d'origine maorie et qui se verrait bien futur premier ministre, a-t-il critiqué M. Lange pour vouloir doter sa marine de nouvelles frégates, affirmant qu'on ferait mieux de dépenser cet argent pour l'éducation. Les conservateurs ont même promis de renationaliser en partie des entreprises-clés comme Air New Zealand si plus du tiers de leur capital passait en des mains étrangères (1).

> *Sous la houlette du gouvernement travailliste de M. Lange, la Nouvelle-Zélande poursuit une expérience de libéralisme économique échevelée, encore plus audacieuse que celle de Mme Thatcher...*

Splendide isolement

Vacillant sur ses fondations dans cette période où les Néo-Zélandais doutent d'eux-mêmes plus que jamais, le gouvernement est confronté à de redoutables difficultés. *Comme nous lui demandions* s'il apercevait la lumière au bout du tunnel, M. Fletcher s'est contenté de répondre : « *C'est la question à 64 dollars !* » Les mythes du plein emploi, garanti dans le secteur public, de l'Etat-providence, de l'aisance — dans un pays qui, il y a trente ans, avait l'un des revenus par tête les plus élevés au monde — et même celui de l'harmonie raciale, dans une société où les Blancs dominaient et les Maoris restaient à leur place, ont vécu.

Plus rien n'est désormais acquis, tout le secteur public est potentiellement en vente pour rembourser la dette, des pans entiers de l'économie sont vendus à des étrangers, des hôpitaux ferment faute d'être rentables, on envisage de privatiser les écoles entre les mains des communautés locales, le monopole syndical va être battu en brèche...

C'est beaucoup pour la « gauche ». Début décembre, la radio nationale est devenue du jour au lendemain une SOE (State Owned Entreprise, *société publique à caractère commercial*) à laquelle il a été sur-le-champ demandé de racheter dans un délai de quelques mois tous ses actifs, et ses salariés ont perdu leur emploi garanti !

Mais M. Lange dispose, pour conserver ses électeurs, de sa « bombe atomique ». Dans ce pays en grande majorité antinucléaire au point d'avoir non seulement manifesté contre les essais français à Mururoa mais aussi de s'être brouillé avec le traditionnel allié américain, les électeurs de gauche ne peuvent que voter Labour, même si sa politique économique et sociale les révulse. Ils peuvent difficilement se tourner vers une droite qui s'affirme prête à rétablir l'alliance américaine. Cela explique sans doute les rodomontades nationalistes de M. Lange, si peu appréciées à Paris, à Canberra ou à Washington, mais électoralement payantes.

Il ne faudrait cependant pas se leurrer : ce sentiment dépasse les clivages politiques, et l'isolationnisme, le pacifisme, l'anti-militarisme même, ne cessent de gagner du terrain. Frappés par la crise, bien des Néo-Zélandais se replient sur eux-mêmes, se désintéressant de ce Pacifique qui les environne, se braquant même contre les Maoris et les émigrants polynésiens accusés de troubler l'ordre et la sécurité.

Au point que, au début décembre, des centaines de Wellingtoniens sont descendus dans la rue pour conspuer le ministre australien de la défense tandis que fleurissaient des affichettes accusant Canberra de vouloir faire de la Nouvelle-Zélande une « *Australie orientale* » ! Ce qui n'empêche pas des *dizaines de milliers* de Kiwis d'émigrer chaque année vers l'Australie voisine, avec laquelle ils sont liés par une sorte de marché commun, le CER. Face à cette dérive de l'opinion, M. Lange apparaît comme l'homme du juste milieu, qui ne veut pas l'atome mais refuse également de faire de son pays l'« *Albanie du Pacifique* ».

Ce pays si tranquille, où nous autres Européens avons l'impression que jamais rien ne se passe, où les petits faits jugés ailleurs sans importance sont montés en épingle, où tout un peuple s'est dressé en 1985 contre l'« *agression française* », est en fait un pays de passion et d'excès rentrés. Où pourrait-on voir un ancien premier ministre, comme le conservateur Sir Robert Muldoon, monter sur les planches d'un show satirique ou faire de la publicité pour des couvertures en laine... de mouton ? Qu'aurait-on pensé si M. Rocard avait été surpris poursuivant un journaliste de radio dans les couloirs de l'Assemblée nationale en brandissant un pistolet à eau, comme l'a fait récemment M. Lange ?

PATRICE DE BEER.

(1) Air New Zealand vient d'être vendue à un consortium dirigé par la compagnie australienne Qantas. La Posbank, caisse d'épargne, a également été cédée à une banque à capitaux autrichiens, l'Anzbank.

Asie

La poursuite des combats en Afghanistan

Hérat, comme Verdun...

(Suite de la première page.)

Côté iranien, c'est l'ordre et la ponctualité d'une gendarmerie bien rodée à surveiller cet Orient flou, d'où ne sont venus que des envahisseurs. Côté afghan, une centaine de moudjahidins sur deux rangs déchargent en l'air leur kalachnikov. A droite, les chiites du parti hezbollah, à gauche les sunnites du Jamiat Islami. Mais cette symétrie n'est que protocolaire : tout au long de la piste poussiéreuse qui s'avance vers la ville de Hérat, ce sont les moudjahidins d'Ismaïl Khan, le leader charismatique du Jamiat Islami, qui assurent la sécurité et la logistique. Les chiites sont une minorité, même si leurs relations avec le Jamiat sont bonnes.

Au bout d'une petite centaine de kilomètres, l'oasis de Hérat sort timidement du désert. Surgissant des quelques bourgs qui ont survécu aux bombardements, les enfants des écoles agitent les banderoles de bienvenue, tandis que leurs instituteurs récitent des poèmes fleuris. Les plaques vertes des véhicules portent l'inscription « *République islamique d'Afghanistan* », mais c'est sous des portraits du défunt général Zia, imprimés localement, et non sous l'image de l'imam Khomeiny, que la foule lance des « *Allah Akhbar* » retentissants. Le paysage politique de l'Afghanistan futur est déjà en place, et Ismaïl Khan entend le faire savoir à tous ceux qui viennent de l'extérieur, quels que soient leur drapeau, leur nationalité et leurs intentions. Les moudjahidins ne se sont pas battus dix ans pour s'entendre expliquer ce qui est désormais bon pour eux.

Curieux homme qu'Ismaïl Khan : meneur du soulèvement de la ville de Hérat en février 1979 (le seul grand soulèvement urbain avant l'invasion soviétique), cet ancien officier d'artillerie, qui parle doucement et déambule dans les ruines entouré d'une escorte réduite, est un des rares vrais chefs que compte la résistance afghane. On l'a dit en perte de vitesse, contesté dans son propre parti et mal aimé des Iraniens. En fait, c'est lui qui tient tout l'ouest de l'Afghanistan et son prestige est évident. Musulman pur et dur, plus traditionaliste qu'un Massoud, mais plus soucieux que lui d'administrer la population civile, il tente de mener de front une guerre qui n'est pas finie et une reconstruction qui s'annonce plus facile que prévu sur le plan technique, mais autrement plus compliquée sur le plan politique.

La priorité pour Ismaïl Khan, c'est encore le « djihad ». Et, de fait, la guerre continue en Afghanistan.

A peine la mission « Salam I » (nom de code de la délégation de l'ONU) était-elle arrivée au bourg de Ghoryan, que quatre bombes tombaient sur la route qu'elle venait d'emprunter. Trois jours après, alors que la délégation s'apprêtait à visiter un village chiite à quelques kilomètres de la ville de Hérat, deux Mig-21 mitraillaient la petite colonne; par miracle, aucune victime. Toute la journée, l'artillerie soviétique pilonne les abords de la route asphaltée; au soir, un nuage ocre stagne au-dessus de la ville : c'est la poussière soulevée par les explosions continues et que le vent n'emporte plus. Tout cela est de la routine : les Soviétiques n'en veulent pas spécialement à une délégation de l'ONU dont ils ont accepté le principe; simplement, obsédés par le grignotage continu de leur périmètre de sécurité, ils tentent de préserver un espace suffisant pour se retirer le plus dignement possible. Et la seule chose dont ils disposent encore, c'est une formidable puissance de feu.

Comment les Soviétiques ont-ils pu échouer ?

Lorsque l'on contemple la plaine de Hérat, c'est tout le paradoxe de cette guerre qui surgit : comment l'armée rouge a-t-elle pu échouer ? Ici, le paysage est plat comme la main. Pas de montagne comme au Panshir, pas de réseau serré de canaux d'irrigations, de vignes et de chemins creux, qui, comme à Kandahar, empêchent la progression des chars d'assaut, au sud et au nord de la ville de Hérat, deux bases soviétiques assurent l'appui d'artillerie. L'aérodrome de Shindand est à quelques minutes de vol pour les dizaines de chasseurs-bombardiers qui y sont basés ; le territoire soviétique est à 100 kilomètres d'ici, réduisant les problèmes de logistique qui ont toujours pesé lourdement sur l'efficacité des troupes. Enfin, la résistance locale ne dispose pas de la puissance de feu des gens du Paktia, du Panshir ou de Kandahar, car l'Iran s'est opposé au transit sur son territoire des armes fournies par les Américains, sans offrir pour autant une aide militaire. Bref, un terrain parfait pour une armée soviétique habituée à faire évoluer des unités blindées sous la protection de l'artillerie et de l'aviation. Pourtant les Soviétiques ont perdu la bataille de Hérat.

On visite l'ouest de Hérat comme on aurait pu visiter Verdun en 1919 : sur 20 kilomètres, tout n'est que ruines ; les mauvaises herbes ont envahi les chemins et les champs. Sur une terre labourée et retournée par l'artillerie et les bombardements, on exhume régulièrement les restes de paysans enfouis dans leurs maisons. Des carcasses de tanks rouillent sur les bas-côtés. Des bombes de 500 kilos, non explosées, sont fichées en terre comme des betteraves. Dans les villages désertés et ruinés, les moudjahidins squattent les quelques maisons restées debout et cultivent parfois un bout de jardin pour améliorer l'ordinaire. Sur les *200 kilomètres carrés du champ* de bataille, trois mille combattants tiennent position à quelques kilomètres de la vieille ville, défendue par une ultime ceinture de sécurité.

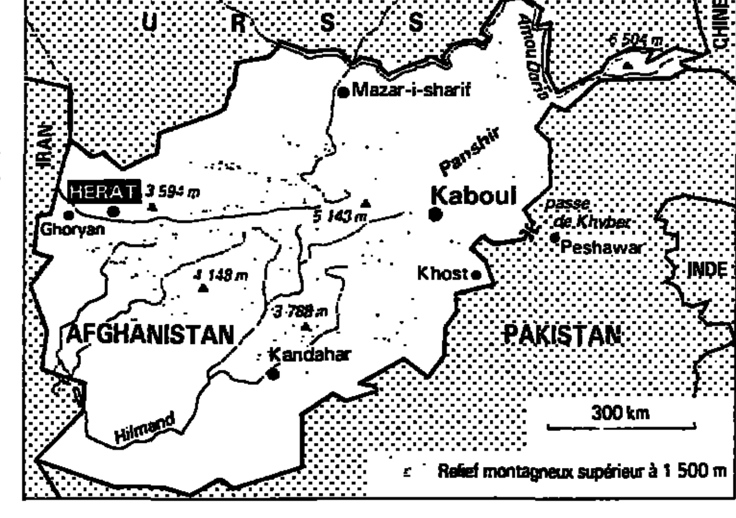
La bataille a duré trois ans, de 1984 à 1986. Les Soviétiques et les gouvernementaux ont entrepris d'abord de détruire ou de rallier les villages tenus par les résistants. Puis quatre ceintures de sécurité ont été établies à l'ouest de la ville, à des intervalles de 4 à 7 kilomètres. Sur chacune d'elles, une chaine de positions retranchées, parfois tous les 100 mètres, protégées par des champs de mines et des pièces d'artillerie. Il s'agissait de repousser Ismaïl Khan vers la montagne et le désert, où lui et ses hommes s'épuiseraient. Or, en six mois, les moudjahidins ont repris trois des quatre ceintures, sans artillerie, sans blindés et sans Stinger. Tout le secret de la guerre d'Afghanistan est dans cette efficacité apparemment mystérieuse si on regarde les forces en présence.

Pour comprendre il faut parler avec ces démineurs qui rampaient, *les nuits de lune*, et *glissaient sous le* sol des baguettes de saules à quelques centimètres de leur visage, pour repérer les mines et les déterrer ensuite avec un vieux couteau. Sur la deuxième ceinture, une bande de terrain miné de 50 mètres de profondeur sur 10 kilomètres de long à ainsi été neutralisée patiemment, en quelques semaines mais au prix de cent quatre-vingts mutilés, avant l'assaut final. Il y a dans les troupes d'Ismaïl Khan un climat de dévotion et de mysticisme qu'on ne retrouve pas dans les commandos du Panshir. Est-ce parce que la ville de Hérat a toujours été un foyer de soufisme ? Est-ce la personnalité d'Ismaïl Khan ?

Un Etat fort

Les moudjahidins de Hérat sont, pour la plupart, des paysans pauvres, encadrés par d'anciens fonctionnaires (officiers, instituteurs, médecins) et par des religieux venus des écoles de théologie. Ils s'accrochent à leur terre comme seuls des paysans peuvent le faire. Ils ne sont pas payés, vivent de thé et de galettes de pain et observent une discipline discrète assez rare en Afghanistan. Jusqu'à l'installation récente d'un hôpital de Médecins sans frontières, les services de santé étaient dérisoires et les hôpitaux les plus proches, en Iran, saturés par les blessés de la guerre du Golfe.

Mais si la guerre continue, le problème est moins pour la résistance à un gouvernement communiste qui se désagrège à vue d'œil que la menace d'implosion qui guette une société traditionnelle très segmentée et très méfiante envers tout Etat. Les Soviétiques ont échoué à construire un Etat stable et à réduire militairement la résistance. Par contre, ils ont marqué des points dans leur politique de division et de ralliements sélectifs, en jouant non sur les motivations politiques mais sur la segmentation traditionnelle. On pourrait paradoxalement dire qu'Ismaïl *Khan contrôle* mieux *l'administration* encore en place dans la ville de Hérat que certains villages pourtant éloignés des troupes soviétiques. Officiers et fonctionnaires gouvernementaux se succèdent auprès de l'« Amir Saheb » (titre commun d'Ismaïl et de Massoud) ; ce qui se prépare n'est pas un assaut en règle contre la vieille cité déjà bien meurtrie, mais une passation du pouvoir, une fois les Soviétiques partis. Mais, dans les campagnes, les vieilles rancunes et les haines nouvelles ne sont pas près de s'éteindre. Les milices gouvernementales sont composées soit d'éléments ethniques ou claniques souvent récemment installés dans la région, soit de paysans qui ont préféré s'entendre avec le gouvernement plutôt que de voir leur village rasé. Si les seconds ont maintenu des liens étroits avec la résistance, les premiers n'ont pas grand-chose à perdre et se battent avec l'énergie du désespoir, d'autant qu'ils sont aujourd'hui surarmés. Un petit village de miliciens, à l'abri d'un champ de mines, dispose de deux ou trois blindés, de mortiers et de lance-roquettes, puissance de feu encore bien supérieure à celle des moudjahidins d'Ismaïl Khan.



Dernier paradoxe de cette guerre atypique : les Soviétiques sont aujourd'hui embarrassés par les divisions qu'ils ont contribué à développer. Ils ne veulent pas d'un Liban à leur frontière et cherchent des interlocuteurs valables parmi leurs adversaires. Ismaïl Khan étale devant ses visiteurs les lettres qu'il reçoit directement de l'état-major soviétique. Mais un dernier malentendu subsiste : les Soviétiques voient en Ismaïl Khan un « seigneur de la guerre » qui se contenterait d'être le futur gouverneur de la province de l'Ouest. Ismaïl Khan, au contraire, préconise un Etat fort et centralisé, seul moyen, selon lui, d'éviter l'implosion qui menace la société afghane. Il refuse donc toute paix séparée, d'autant qu'il sent la victoire à portée de main. Comme Massoud, il affirme sa loyauté envers M. Burhanuddin Rabbani, le chef du Jamiat, malgré l'animosité notoire qui l'oppose au numéro deux du parti, M. Nurullah Emat. Dans les discours concis mais vibrants qu'il adresse à l'« Armée islamique d'Afghanistan », il présente les négociations de Taif, entre MM. Vorontsov et Rabbani, *comme* le Canossa des Soviétiques. Manifestement, il acceptera tout règlement politique négocié par M. Rabbani.

Le problème pour les Soviétiques est que les agents politiques qui peuvent assurer un Afghanistan neutre et stable sont en même temps ceux qui préconisent une « République islamique », même si elle est très éloignée du modèle iranien (la présence des portraits du général Zia à Hérat est un message destiné au voisin de l'Ouest et non à celui du Nord). Mais comment reconstruire un Etat qui, avant d'être islamique, devra tout simplement exister ?

OLIVIER ROY.

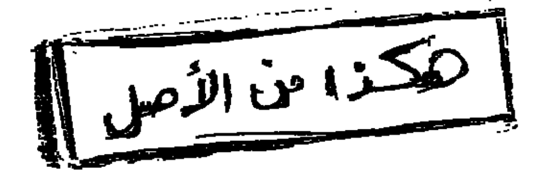
EN BREF

● **INDE : émeutes en Andhra-Pradesh : une trentaine de morts.** — Une trentaine de personnes ont trouvé la mort dans l'Etat d'Andhra-Pradesh, dans le sud de l'Inde, au cours des scènes de violence qui ont suivi l'assassinat d'une personnalité proche du premier ministre Rajiv Gandhi, M. V.M. Rao. Ce dernier, un parlementaire, a été tué à la hache alors qu'il observait une grève de la faim pour protester contre la répression policière dans cet Etat contrôlé par l'opposition. — *(AP, Reuter, AFP, UPI.)*

● **CHINE : nouvelle manifestation anti-africaine à Nanjing.** — Des étudiants chinois ont manifesté, mardi 27 décembre, dans les rues de Nanjing (Nankin), pour la deuxième journée consécutive et en dépit de l'interdiction des autorités. Ils réclamaient des sanctions sévères contre les étudiants africains, à la suite des affrontements raciaux du week-end dernier (*le Monde* du 28 décembre). — *(Reuter, AFP.)*

● **VIETNAM : amendement au préambule de la Constitution.** — L'Assemblée nationale vietnamienne a modifié, lors de sa *récente session annuelle, le préambule* de la Constitution. L'amendement supprime un passage entier du texte rappelant l'attaque chinoise de 1979 et citant les noms des pays agresseurs du Vietnam, comme la France, le Japon et les Etats-Unis. La nouvelle version se contente de citer les anciens ennemis du Vietnam sous les termes de « *colonialistes et impérialistes* ». — *(AFP.)*





هكذا من الأصل

Politique

Dans une longue réponse à une « lettre ouverte »

M. Joxe propose une rencontre aux dirigeants nationalistes corses

BASTIA
de notre correspondant

C'est par une lettre de quatre pages datée du 23 décembre, mais rendue publique le 27 décembre, que le ministre de l'intérieur a répondu à la « lettre ouverte » que les nationalistes du groupe, représenté à l'Assemblée de Corse, « *A Cuncolta naziunalista* » lui avaient adressée le 22 novembre alors qu'il entamait sa troisième visite officielle dans l'île. Les nationalistes y demandaient « *des actes après les paroles (...) sur les questions de la moralisation de la vie publique, du respect de l'identité corse, de la cohérence du développement économique et de la volonté de dialogue* ».

M. Pierre Joxe avait alors déclaré qu'il répondrait à cette lettre avant la fin de l'année, tout en précisant que « *ce texte est critique dans certains domaines, mais responsable, parfois injuste dans l'expression mais généreux dans son inspiration* » (*le Monde* du 24 novembre).

Mardi, les nationalistes ont publié la réponse du ministre et devaient donner mercredi une conférence de presse à Bastia pour en commenter les termes. Une méthode que M. Joxe semble accepter implicitement tout en proposant, comme il l'avait déjà fait sur l'île en novembre, de rencontrer les nationalistes. « *La vie publique a tout à gagner au débat public. Ma réponse n'est pas confidentielle mais c'est à vous qu'elle s'adresse (...). Je souhaite répondre à vos quatre questions en vous précisant que je souhaite par ailleurs vous rencontrer, si vous le souhaitez également, quand vous voudrez.* »

Dans un long texte, M. Joxe donne le détail des mesures prises en faveur de la Corse depuis huit mois, tout en rappelant les raisons politiques des actions du gouvernement. A propos de « *la volonté de dialogue* » dont les nationalistes attribuent « *l'initiative essentielle* » à l'ex-FLNC, M. Joxe répond que « *si d'autres que les mouvements nationalistes n'y avaient pas participé, la motion du 13 octobre n'aurait pas été discutée ni votée* ».

Il s'agit là de la motion en dix points déposée par « A Cuncolta naziunalista » et adoptée après amendement, à une large majorité, par l'assemblée de Corse. Cette motion « *affirme l'existence du peuple corse comme communauté historique et culturelle* » (*le Monde* du 14 octobre).

« Personne n'est en guerre »

A propos de l'ex-FLNC, les nationalistes de « A Cuncolta » affirmaient dans leur « lettre ouverte » : « *Cette organisation démontre une grande maîtrise politique en poursuivant la suspension de ses actions militaires.* » Dans sa réponse, M. Joxe indique qu'il se réjouit de l'amélioration, mais estime que les termes « *actions militaires* » sont un « *abus de langage* ». « *Personne n'est en guerre en France, contre personne (...). Où sont les justifications à la violence ? Car la violence n'est légitime que contre l'oppression. Or, l'oppression, où est-elle ?* », interroge le ministre de l'intérieur, qui poursuit : « *Sûrement pas du côté de l'Etat et de ses représentants qui ont pour mission de faire respecter l'Etat de droit et de promouvoir le développement de la Corse dans le respect de son identité.* »

A propos des récentes visites ministérielles en Corse (sept en quatre mois), M. Joxe interroge les nationalistes : « *Vous ne les critiquez pas, et je vous en remercie, mais vous ironisez à leur sujet. Fallait-il donc qu'ils ne viennent ni vous entendre ni vous parler, quand vous évoquez votre volonté de dialogue ?* »

Puis le ministre de l'intérieur aborde le chapitre de la « *moralisation de la vie publique* ». Les nationalistes écrivaient qu'elle ne devait pas rester « *un simple slogan* ». M. Joxe répond en rappelant « *les résultats concrets déjà acquis* ». Le ministre cite le décret du 24 août limitant le recours au vote par procuration, la loi récemment votée et modifiant le code électoral ou encore les contrôles des listes électorales, le bon fonctionnement des commissions administratives chargées des révisions des listes dans chaque commune ainsi que les inspections et contrôles de l'administration publique demandés par chacun des ministres compétents « *et dont les conclusions seront rendues publiques* ».

Le troisième chapitre de la réponse de M. Joxe concerne « *le respect de l'identité corse* ». Dans leur lettre ouverte, les nationalistes jugeaient sévèrement les mesures prises par M. Jospin, ministre de l'éducation nationale, pour l'enseignement de la langue et de la culture corses. « *Les formules facultatives sont une injure car elles impliquent une hiérarchie dans les langues, dans les cultures et donc dans les peuples. Cette approche raciste est indigne d'un pouvoir qui se veut progressiste* », affirmaient les nationalistes.

Réponse courroucée de M. Joxe : « *Mais où est la démagogie ?* », s'interroge le ministre, qui, d'abord, rappelle les mesures prises depuis le mois de septembre avec la nomination pour le secteur culturel d'un directeur régional à l'action culturelle, la prochaine nomination de deux délégués, au théâtre et à la musique, ainsi que la création d'un poste de conservateur des monuments historiques.

Puis M. Joxe fait le bilan des décisions en matière d'éducation, il évoque les subventions « *décidées sur-le-champ pour le financement des installations universitaires* ». Création d'un CAPES de langue corse, habilitation d'un DEA. « *Comment pouvez-vous parler de l'approche raciste (...) d'un pouvoir progressiste, alors que les trois ministres de l'éducation nationale, de la culture et de l'intérieur ont pris en faveur de votre région, de son système scolaire, de son développement culturel, des mesures que bien des départements continentaux envieraient ? Bien d'autres que vous, en Corse, se réjouissent de ces mesures. Serez-vous les seuls à ne pas les apprécier, vous qui les avez le plus réclamées ?* »

Puis, à l'interrogation des nationalistes sur le développement économique, M. Joxe répond : « *Je considère que, dans ce domaine, vos critiques sont les plus fondées. Elles ne sauraient pourtant m'atteindre ni ceux qui, autour de François Mitterrand, comme Gaston Defferre, ont tenté depuis 1981 de répondre aux problèmes économiques de la Corse en lui donnant des instruments et des moyens financiers accrus pour son développement.* »

Là, M. Joxe reprend les critiques déjà adressées aux élus régionaux et locaux : « *Ces moyens sont parfois sous employés. J'en impute bien sûr la responsabilité à ceux qui la détiennent de par la loi. Et pour tant, je dialogue avec eux, comme avec vous, car je crois aux potentialités de votre région.* »

En conclusion, le ministre de l'intérieur, qui a souvent dit, en Corse, que chacun devait prendre ses responsabilités, rappelle que « *sur les sujets de fond comme l'éducation et la culture, le régime fiscal ou l'aide aux transports, le gouvernement lance une concertation ouverte à tous (...) mais se refuse d'octroyer ou d'imposer des modifications unilatéralement* ». « *Les débats*, dit-il, *montreront la volonté des uns et des autres de progresser.* » Précisant davantage encore sa ligne politique, M. Joxe rappelle que « *le gouvernement donne la priorité de la Corse et invite tous les Corses à y participer. Pour avancer dans cette direction*, demande-t-il, *qui peut nier que la paix civile et la tranquillité publique sont des nécessités absolues ?* »

MICHEL CODACCIONI.

Sur un rectificatif de « l'Humanité »

L'Humanité du mercredi 28 décembre publie un rectificatif à l'article de M. Roland Leroy paru, mardi, dans le quotidien du PCF (*le Monde* du 28 décembre), et qui répondait à un « *point de vue* » de Mme Lily Marcou, « *La pensée du PCF reste stalinienne* », dans *le Monde* daté 25-26 décembre. L'organe central communiste indique que dans l'article de son directeur intitulé : « *Il y a mieux à faire Madame Lilly Marcou* », « *une modification de texte a été effectuée à l'imprimerie, changeant le sens d'une phrase* ».

Alors que, dans la première version, M. Leroy reprochait à Mme Marcou d'oublier intentionnellement « *les désaccords publics du PCF avec certaines pratiques du PCUS au cours des années 70, et, au début des années 80...* », la seconde version « rectifiée » fait disparaître les mots « *avec certaines pratiques du PCUS* », le reste étant sans changement.

[Décidément, la glasnost n'est pas le fort de *l'Humanité*. D'une phrase limpide comme de l'eau de roche, M. Leroy a fait une assertion qui ne l'est plus. A moins, bien sûr, d'accorder tout son sens à un rectificatif que le directeur du quotidien communiste, membre du bureau politique et président de l'Association France-URSS — au conseil national de laquelle appartient Mme Marcou — a jugé impératif de publier. Alors que M. Georges Marchais, secrétaire général du parti actuellement en voyage à Cuba, avait souligné, dans un entretien au *Monde* du 21 décembre, que l'existence de « *divergences* » avec le PCUS l'avait conduit à refuser de rencontrer Leonid Brejnev « *pendant cinq ans* » parce que la direction du PC soviétique « *n'acceptait pas la rédaction d'un communiqué commun [en] faisant état* », M. Leroy ne donne plus l'origine des « *désaccords publics* » auxquels il fait allusion. Comme dit *l'Humanité*, « *le sens* » de la phrase n'est effectivement plus la même car, non seulement M. Leroy révèle implicitement un désaccord avec son secrétaire général, mais il semble donner un gage aux brejnéviens à Moscou en gommant sa critique sur « *certaines pratiques du PCUS* » de l'avant-Gorbatchev. Et si l'on relit l'article de M. Leroy dans sa version « rectifiée », on s'aperçoit que « *les désaccords publics du PCF* » se rapportent alors à la situation intérieure française « *au cours des années 70* » et suivantes qui ont trait... au programme commun de la gauche avec le PS. Conclusion : le directeur de *l'Humanité* veut apparaître comme le meilleur défenseur de l'orthodoxie, tant sur le plan national qu'international. — O. B.]

La direction du PCF et ses contestataires

La fédération du Doubs accusée de délivrer de « fausses cartes » d'adhérent

Une nouvelle « affaire de cartes » va-t-elle secouer le Parti communiste ?

Précédent épisode : quelques mois avant son exclusion du PCF pour cause de candidature à l'élection présidentielle, M. Pierre Juquin s'était vu contester par M. Georges Marchais sa qualité de communiste dûment doté d'une carte d'adhérent du parti.

Nouvel épisode : en butte à une « normalisation » effectuée par la direction nationale du PCF, les dirigeants (non reconnus) de la fédération du Doubs affirment que chaque communiste du département « *aura sa carte 1989 et sera donc membre du PCF* ».

Réuni le 22 décembre, le bureau fédéral a décidé « *de répartir aux cellules et aux sections* » les nouvelles cartes. « *Il n'y aura donc aucune exclusion, aucune mise à l'écart*, précise cette instance, *et ceci grâce à l'élan de solidarité qui parvient de toute la France.* »

Selon un dirigeant local, ces mystérieuses cartes ont été envoyées par des sections d'entreprises et les comités fédéraux de sept à huit départements. Cette « *solidarité* » représenterait exactement mille trois cents cartes 1989. Un responsable des « *reconstructeurs* », courant oppositionnel, dont se réclament les dirigeants communistes du Doubs (*le Monde* du 27 décembre), déclare « *assumer parfaitement* » cette collecte de cartes assez peu orthodoxe.

Du côté de la direction du PCF, on rétorque qu'il ne peut s'agir que de « *fausses cartes* » ou de « *cartes détournées* » puisque « *le comité central ne leur en n'a pas remis* ». Selon un membre de cette instance du PCF, les cartes étant numérotées, si les dirigeants du Doubs « *devaient en avoir récupéré, on saurait, sans mal, d'où elles viennent* ».

En tout état de cause, il considère que les « *anciens dirigeants* » de cette fédération récalcitrante « *se sont mis hors statuts et hors parti d'eux-mêmes* ». C'est la première fois qu'un responsable national emploie l'expression « *mis hors parti d'eux-mêmes* » au sujet du Doubs.

OLIVIER BIFFAUD.

PROPOS ET DÉBATS

M. Le Pen

Révolutionnaire !

M. Jean-Marie Le Pen estime que « *la Révolution est à refaire* ». Dans un article paru mardi 27 décembre dans *le Figaro*, le président du Front national écrit notamment, à propos du bicentenaire de la Révolution de 1789 : « *Le peuple de France a compris que les grands prêtres de la religion de 89 sont devenus des marchands du temple et que leur commerce a fait d'eux les nouveaux accapareurs, les nouveaux profiteurs de la Révolution (...). La démocratie vacille, et notre Ve République, comme la monarchie de Louis XVI, est finissante (...). Les Français savent quelles sont les bastilles à conquérir et les privilèges à abolir (...).* »

M. Pasqua

Opposition

« *Ce n'est pas parce que le gouvernement ne gouverne pas que l'opposition ne doit pas s'opposer, au contraire !* », écrit M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, dans le numéro de janvier de la *Lettre* de ce groupe. « *La méthode des socialistes, depuis qu'ils n'ont plus d'idées à défendre, consistait à étouffer le débat par tous les moyens : discours sur l'ouverture en période électorale, discours sur le consensus le reste du temps*, estime M. Pasqua. *Cette stratégie est censée permettre non seulement d'évacuer le débat, mais aussi de disqualifier l'opposition. Dès qu'elle se mêle de faire son métier, la voilà suspecte de s'opposer, non pas au gouvernement mais à l'ouverture, au consensus, à l'intérêt général, bref d'adopter un comportement « factieux ».* »

Selon l'ancien ministre de l'intérieur, l'opposition ne doit pas se laisser prendre « *à ce piège grossier* ». Son devoir, écrit-il est « *de mettre en garde l'opinion contre les erreurs du gouvernement et de lui proposer une alternative politique* » qui n'est autre que la politique menée par M. Jacques Chirac de 1986 à 1988.

M. Pons

Immobilité

M. Bernard Pons, *président du groupe RPR à l'Assemblée nationale*, dénonce, dans l'éditorial de *la Lettre de la nation-hebdo* (datée 23 décembre), le « *gouvernement de l'immobilité* ». « *Après plus de sept mois d'existence*, écrit M. Pons, *le gouvernement n'a toujours pas demandé à l'Assemblée nationale d'approuver sa politique par un vote de confiance, et il y a fort à parier qu'il ne le fera pas de sitôt, puisqu'il ne dispose pas d'une majorité cohérente et homogène. Le premier ministre feint de s'en réjouir, se félicite de disposer d'une majorité relative qui « tient bien », exalte les vertus de la recherche des solutions consensuelles, et encense un Parlement qui « reprend goût » à l'ouvrage.* Pourtant, selon M. Pons, « *l'état de grâce est déjà loin, et les Français perçoivent de plus en plus nettement ce malaise : les conflits sociaux se succèdent, les grèves s'éternisent, et les usagers prennent conscience que cette situation n'est que la conséquence d'une absence de politique clairement définie* ».

EN BREF

● **M. Mitterrand à Grenade.** — Le président de la République, *M. François Mitterrand, qui effectue* actuellement un séjour privé en Andalousie, a visité, mardi 27 décembre, la ville de Grenade. Il *loge, depuis son arrivée en Espagne,* dans une propriété appartenant à l'Institut national pour la conservation de la nature, proche de la ville d'Andujar.

● **VAL-D'OISE : plainte du MRAP.** — *Le MRAP* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) s'est constitué partie civile pour « *diffamation raciste* » contre deux candidats *d'extrême droite*, MM. Gérard Orget et Louis Girard, qui avaient fait acte de candidature au premier tour des élections cantonales du 25 septembre dans le Val-d'Oise en briguant les suffrages *sur une liste intitulée* « Trop d'immigrés, la France aux Français ». Le premier avait recueilli 217 voix dans le canton de Cergy-Sud, le second 983 voix dans le canton d'Argenteuil-Est.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 décembre 1988 :

UNE LOI

● De finances pour 1989 (no 88-1149) du 23 décembre 1988.

DES DÉCRETS

● *Du 22 décembre 1988* portant classement, parmi les sites du département de la Corrèze, du site du saut de Juillac, sur la commune de Ligniac.

● *Du 22 décembre 1988* portant classement, *parmi les sites* du département de la Creuse, du site des rochers de Clamouzat, sur la commune de Faux-la-Montagne.

La préparation des élections municipales

Il n'y a pas (encore) de troisième candidat socialiste à la mairie de Marseille...

M. *Jean-Victor Cordonnier*, premier adjoint socialiste au maire de Marseille est-il un adepte du tango ? Mercredi 28 décembre, M. Cordonnier *annonce, dans un entretien* publié par *le Figaro*, sa candidature à la mairie. M. Cordonnier précise qu'il s'agit, à ses yeux, d'une confirmation, car il avait été « *le premier à annoncer [sa] candidature, le lendemain même de l'élection de Robert Vigouroux, en 1986* ».

M. Cordonnier explique qu'il n'est « *pas candidat contre Michel Pezet ni contre Robert Vigouroux, mais pour les pousser, tous les deux, à être les meilleurs possibles* ». Il n'entend pas « *déstabiliser* » le « *candidat qui est celui de tous les socialistes, Michel Pezet* », et il souligne, en revanche, qu'un candidat doit respecter les règles internes au PS, « *sans aller chercher d'arbitrage ailleurs* ».

Cette dernière formule vise, à l'évidence, M. Vigouroux, qui se prévaut de l'appui du président *de la République, de même que* M. Bernard Tapie, dans l'hypothèse où ce dernier, vainqueur de l'élection législative partielle de janvier prochain, tenterait alors *de régler à son profit le différend* Pezet-Vigouroux.

Mais, en fin de matinée, M. Cordonnier fait un pas en arrière. Il explique à l'AFP qu'il n'est pas « *candidat comme tête de liste* » et figurera sur la liste de M. Pezet. Puis un nouveau pas en avant. Dans la même déclaration, M. Cordonnier maintient qu'il se place sur le terrain de « *l'émulation* » et conclut : « *Potentiellement, je peux devenir candidat si les circonstances s'y prêtent...* »

A la Réunion

M. Paul Vergès (PCR) en difficulté

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la démission, en 1978, du numéro deux du Parti communiste réunionnais (PCR), M. Jean-Baptiste Ponama, à la suite d'un épisode qui tenait plus du vaudeville que de la politique, M. Paul Vergès, député européen, secrétaire général du PCR, doit faire face à une grave crise au sein de son parti, qui l'oppose notamment à M. Alexis Pota, député non inscrit.

Le conflit entre les deux responsables du PCR a surgi à propos des municipales de mars dans la ville de Saint-Paul, commune d'attache de M. Pota.

Le 6 novembre dernier, le comité central du PCR décide de confier à M. Vergès la tâche de conduire le liste du PCR pour les élections municipales de Saint-Paul. Le 11 décembre, M. Vergès, maire du Port, évoque publiquement sa décision, lors de son discours de clôture de la fête de *Témoignages*, quotidien du PCR. Le soir même un tract était distribué dans la commune de Saint-Paul, à l'initiative d'un comité proche de M. Pota, appelant les électeurs de la commune à soutenir la candidature du député. Le lendemain, le PCR annonce une série de meetings à Saint-Paul, avec comme principaux orateurs, des fidèles de M. Vergès. Le nom de M. Pota n'apparaît pas sur cette liste.

Devant le trouble suscité par l'abscence de M. Pota dans ces prémices de campagne électorale, le secrétaire général du PCR rectifie le tir très rapidement, et les meetings sont suspendus. Des négociations s'engagent immédiatement pour la constitution d'une liste Vergès-Pota. Le 18 novembre, un nouveau comité central enregistrera la démarche, mais M. Pota, qui y siège, demande un délai de réflexion de deux jours pour opérer son choix définitif. Lors de la visite de M. Le Pensec dans la région, M. Vergès présente l'option du ralliement de M. Pota comme une certitude.

La décision du député saint-paulois est tombée le 23 décembre, sous la forme d'une interview accordée à la presse locale, dans laquelle il souligne qu'il ne sera pas second de liste de M. Vergès. M. Pota indique aussi qu'il est disposé à conduire une autre liste communiste si la population saint-pauloise le lui demande. A quelques jours de la fin de l'année, il n'a toujours pas tranché entre une non-participation à l'élection municipale et la conduite d'une liste dissidente de celle de M. Vergès.

Cette affaire provoque évidemment quelques remous dans les rangs de la formation que dirige M. Paul Vergès depuis 1959. Au sein même du parti, on soupçonne le dirigeant du PCR d'agir dans un esprit de communalisme en tentant de briser toute percée de leaders communistes originaires de l'ethnie tamoule, qui représente plus du tiers de la population réunionnaise.

Une accusation relayée bruyamment par le député CDS, M. Jean-Paul Mirapoulet d'origine indienne lui-même et qui a dénoncé la manière un peu cavalière dont M. Vergès chercherait, selon lui, à se débarasser de M. Pota. Le secrétaire général du PCR rejette par avance toutes ces suspicions en insistant sur l'« œcuménisme » de sa formation. La crise couvait en fait depuis quelques semaines. M. Pota avait à peine pris ses fonctions de député, à la suite du décès accidentel, en octobre, de M. Laurent Vergès — le fils de Paul, — dont il était le suppléant, que déjà le secrétariat du PCR souhaitait sa démission. Médecin discret et sans grande ambition politique, M. Pota a résisté néanmoins à la demande de M. Paul Vergès.

Présent à Saint-Paul depuis 1959, plusieurs fois candidat contre l'ancien sénateur et maire M. Paul-Julius Benard (app., RPR), décédé en 1986, le nouveau député communiste tenait sa revanche sur l'histoire, même s'il fut un moment tenté, juste après le décès de M. Laurent Vergès, de remettre son mandat en jeu, compte tenu des circonstances dramatiques de son entrée au Palais-Bourbon.

Le refus de M. Pota d'abandonner son fauteuil, expliquera-t-on dans les rangs du PCR, a contrarié la volonté de M. Paul Vergès d'obtenir une représentation nationale qui aurait compensé la perte vraisemblablement de son mandat de député européen en 1989.

Elu en troisième position sur la liste de M. Georges Marchais aux européennes de 1984, le secrétaire général du PCR ne devrait plus figurer, en effet, sur la liste du PCF pour les prochaines élections européennes après la violente polémique entre les deux partis frères avant l'élection présidentielle de mai dernier, où le PCR, contrairement à son habitude, avait choisi de soutenir M. Mitterrand dès le premier tour. Outre ce mandat national, ajoute-t-on au sein du PCR, M. Vergès ambitionne également de devenir maire de Saint-Paul, berceau historique de la Réunion et seconde commune de France en superficie. La division à droite, entre les centristes qui gèrent la commune et le RPR, autorisait le PCR à être optimiste sur Saint-Paul en mars prochain.

A présent que le malaise s'infiltre dans son propre camp et qu'une érpeuve de force a commencé entre lui-même et M. Pota, le rêve du secrétaire général du PCR de prendre Saint-Paul se brouille un peu, mais les élections sont encore loin et, à la direction du PCR, on ne désespère pas de faire entendre raison à M. Pota, médecin très populaire dans la commune.

ALIX DIJOUX.

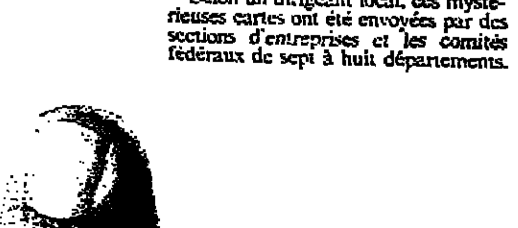
Nouvelle-Calédonie

M. Lafleur : « Certaines choses ne vont pas assez vite »

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. *Jacques Lafleur*, député RPR, a été reçu, mardi après-midi 27 décembre, à l'Hôtel Matignon par M. Michel Rocard. Au terme de *son entrevue avec le premier ministre*, il a déploré que sur le terrain la mise en œuvre de la loi référendaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie n'aille « *pas assez vite* ».

Qualifiant son entretien avec M. Rocard de « *technique* », M. Lafleur a précisé qu'il avait présenté « *un certain nombre de propositions* », relatives notamment aux questions foncières. Il a souligné la nécessité de régler le problème de la redistribution des terres par « *un traitement social, afin de permettre de donner du travail à des gens qui en ont besoin* ». « *Les engagements de l'Etat sont parfaitement tenus*, a-t-il affirmé, *mais certaines choses ne vont pas assez vite, et je m'adresse au premier ministre et au gouvernement de la France pour qu'on active ces mesures. La Nouvelle-Calédonie a connu trois ou quatre années de pré-guerre civile qui ont fait que des gens sont malheureux et ont besoin de travailler.* »

M. Lafleur, qui se trouve en métropole depuis le 6 décembre, a été hospitalisé pendant une dizaine de jours « *pour examen* » à l'hôpital Broussais à Paris. Il souffre de troubles cardiovasculaires. Il doit être reçu le 24 janvier par M. François Mitterrand.

JUSTICE

Le lycéen agresseur de Louviers devant le tribunal d'Evreux

Procès d'une « bêtise »

Loïc Métrot, dix-huit ans, l'élève du lycée de Fontenelles à Louviers (Eure) qui avait jeté du trichloréthylène sur l'un des professeurs de l'établissement, a comparu, le mardi 27 décembre, devant le tribunal de grande instance d'Evreux sous l'inculpation de violence avec préméditation. En l'absence du professeur visé, Mme Michèle Meunier, qui avait obtenu une incapacité de travail de cinq jours, Loïc Métrot a été condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis, avec obligation d'accomplir quatre-vingts heures de travaux d'intérêt général (TIG).

EVREUX
de notre envoyée spéciale

Adossé au mur du palais de justice d'Evreux, Loïc Métrot attend « son » audience en pétrissant des doigts un petit livre encore neuf. Une édition de poche de *Bel ami*, de Maupassant, dont il n'aura plus besoin, dit-il. Le professeur de français voulait faire étudier au deuxième trimestre l'ascension de Georges Duroi, mais, pour Loïc, il est un peu tard. Il a été exclu du lycée de Fontenelles à Louviers après la « mauvaise farce » du 6 décembre : un bocal de trichloréthylène jeté sur un professeur de mathématiques en plein cours. Loïc propose *Bel ami* à ces anciens camarades venus assister à l'audience. Il n'est plus obligé, lui, de passer ses vacances de fin d'année en compagnie de Maupassant. *« De toute manière*, dit-il, *je ne le lirai pas. »*

Groupée dans un coin du hall, à l'abri des flashes et des caméras, la classe de deuxième année du BEP d'opérateur-régleur sur système d'usinage papote, comme si de rien n'était. Non, les profs n'en ont pas parlé. Oui, tout le monde va bien. Non, rien de particulier à signaler. Un peu gênés, mais chaleureux. Après tout, Loïc *« reste un copain ». « Ce n'est pas méchant. C'était une bêtise, c'est tout*, plaident-ils. *Le problème, c'est que Loïc se laisse trop facilement convaincre. Il aurait dû réfléchir. Mais il est d'un naturel assez plaisantin.*

Plaisantin ? Le mot aurait sans doute fait bondir M. Jean-Pierre Munier, le président du tribunal correctionnel, tout occupé durant l'audience à faire comprendre à l'intéressé la gravité de son acte. Le regard insistant, la voix posée, il entame le rappel des faits en hochant la tête d'un air désolé. *« Vous êtes inculpé de violence avec préméditation*, explique-t-il à Loïc. *Qu'est-ce que cela veut dire la préméditation ? Cela veut dire que les faits ont été préparés, organisés. Cela veut dire que vous avez agi sur ordre. »*

Debout devant la barre, Loïc Métrot continue à se tordre nerveusement les pieds. Son regard n'a pas quitté le carrelage de la salle d'audience.

Deux parties de baby-foot

« Que pensez-vous de votre conduite ? », lui demande le président. *« J'étais bête*, marmonne Loïc Métrot. *« Vous définissez bien votre comportement »*, souligne, satisfait, le président, qui ajoute : *« Ce que je trouve grave dans ce geste, c'est le scénario. C'est le même que celui du milieu ou de la Mafia. Un commanditaire, un exécutant de basse œuvre, un contrat et une somme d'argent versée pour moitié avant et pour moitié après. »* Loïc Métrot enfonce un peu plus sa tête dans les épaules. Il n'a rien à ajouter.

Loïc est plus bavard au milieu de la cohue qui accompagne la suspension de séance. Le président vient de le sermonner sévèrement, il a acquiescé les yeux bas, mais il plaisante maintenant avec ses camarades, et, ensemble, ils refont les comptes. *« Dans cette classe, ils étaient dix-sept à avoir accepté de verser 2 F. Cela fait 34 F*, disent-ils. *Loïc n'en a reçu que 30. Je parie que ceux qui ont fait la collecte ont gardé la différence pour eux ! »* Tous scandalisés. L'équivalent de deux parties de baby-foot.

« Si j'étais toi, je porterais plainte pour escroquerie ! », lance l'un d'eux. A croire que Loïc n'est pas l'accusé. Qu'il n'est pas inculpé de violence avec préméditation. Qu'il ne risque pas, aux termes de l'article 309 du code pénal, une peine d'emprisonnement. Lorsqu'il est arrivé dans la salle d'audience en compagnie de sa mère, il s'est d'ailleurs assis spontanément sur le banc des « témoins ».

Sanction médiatique

Le lycée d'enseignement professionnel de Louviers, lui, est derrière Loïc. Sans états d'âme. Loïc s'est fait rouler par les secondes 17 du lycée, celles qui suivent des *« études longues »*. Celles qui les regardent de haut. Depuis l'affaire, « ils » sont d'ailleurs plus méprisants encore. « Ils » les ont surnommés *« les BEP-trichlo »*. *« Ils payent pour les autres ! »*, lance Christophe, un élève de la classe de Loïc. *« Ils l'ont bien eu, c'est lui, maintenant qui se trouve devant le juge. »*

Les deux commanditaires de l'agression, deux élèves de seconde 17, seront jugés, eux, par le tribunal pour enfants. Si Loïc Métrot a eu droit au jugement « des grands », il le doit tout bêtement à sa date de naissance. Il a eu dix-huit ans le 22 octobre, six semaines à peine avant « l'affaire ».

« Loïc Métrot a déjà subi de sévères sanctions, note Etienne Apaire pour le ministère public. *Une sanction médiatique parfois cruelle, qui a touché toute la famille, et une sanction scolaire difficile, puisqu'il a été exclu de son lycée. J'aimerais que Loïc Métrot découvre, aujourd'hui, les devoirs du citoyen (...). Pour apprendre à respecter les autres, il suffit peut-être de se mettre au service de la collectivité. On doit parfois réparer. »* Et de demander cent vingt heures de travaux d'intérêt général qui ne figurent pas au casier judiciaire, *« afin de ne pas nuire à son avenir »*. Sur son banc, Loïc Métrot écoute distraitement. *« La loi m'oblige à vous demander si vous accepteriez un travail d'intérêt général »*, lui lance le président du tribunal, qui l'a appelé de nouveau à la barre. *« L'acceptez-vous ? »* Loïc murmure un *« oui »* à peine audible.

« Je suis soulagé », lâchera-t-il en tentant d'échapper aux caméras qui lui barrent la route après le jugement. Pas un mot sur les huit jours d'emprisonnement avec sursis. Pas un mot sur ce tribunal qui vient de le condamner. Loïc a peut-être tout simplement la tête ailleurs. Depuis son exclusion du lycée de Fontenelles, sa famille tente de le faire admettre dans un nouvel établissement du département. En vain.

ANNE CHEMIN.

MÉDECINE

Selon deux études française et canadienne

La peur du SIDA a commencé à modifier le comportement sexuel des célibataires à partenaires multiples

L'épidémie de SIDA a déjà modifié la perception que l'on peut avoir de la sexualité. Elle commence aussi à modifier les comportements sexuels. On ne disposait, jusqu'à présent, sur ce thème, en dehors d'études réalisées dans les milieux homosexuels masculins et le plus souvent outre-Atlantique, que d'informations indirectes ou trop parcellaires pour qu'on puisse extrapoler sur les conséquences de la diffusion du virus dans la population hétérosexuelle. Deux études réalisées l'une dans l'Ile-de-France, l'autre dans la population francophone de Montréal apportent des éléments de réponse. Les résultats de ces études sont encourageants dans la mesure où on observe un début de modification du comportement sexuel, sinon dans l'ensemble de la population, du moins dans sa partie la plus exposée aux risques de contamination.

L'étude publiée dans le dernier numéro du bulletin épidémiologique hebdomadaire de la direction générale de la santé (1) est une première en France. Elle est fondée sur une enquête réalisée par la SOFRES à la demande du président du conseil régional de la santé d'Ile-de-France. Cette enquête a concerné 900 personnes représentatives des 10 millions d'habitants de l'Ile-de-France. Ces 900 personnes ont été interrogées chacune pendant près d'une heure à leur domicile, et une série de questions portant sur leur comportement sexuel, compte tenu de l'épidémie de SIDA, étaient posées de manière confidentielle, les réponses étant remises aux enquêteurs sous enveloppe anonyme.

Il apparaît d'abord que la fréquence réelle des relations sexuelles et que le nombre des partenaires sont beaucoup moins élevés qu'on ne l'imagine. C'est ainsi que, sur les 900 personnes interrogées, 643 déclarent avoir eu une activité sexuelle au cours des six derniers mois, et parmi elles seules 14,3 % déclarent avoir eu, durant la même période, plus d'un partenaire.

Le principal chapitre concerne le préservatif masculin. Celui-ci a été utilisé au moins une fois au cours des six derniers mois par 13,7 % des hommes interrogés.

Si la profession semble n'avoir aucune corrélation avec le recours au préservatif, il en va différemment de l'âge et du niveau d'instruction. Ce sont les 18-24 ans (20,3 %), suivis des 30-40 ans (16,8 %) et 35-39 ans (10,6 %) qui utilisent le plus souvent ce mode de protection, devant les 25-29 ans (9,6 %) et les plus de 40 ans (7,5 %). Les titulaires du baccalauréat et les diplômés d'études supérieures (environ 15 %) sont également beaucoup plus concernés que les titulaires des CEP-CAP ou BEP (9 %) ou que ceux qui n'ont aucun diplôme (7,1 %).

Prudence des hommes

D'une manière générale, les auteurs de l'étude soulignent le rôle important de trois paramètres : le nombre de partenaires sexuels déclaré, le statut matrimonial et le fait d'avoir ou non demandé le test de dépistage de la contamination par le virus du SIDA. Ils écrivent ainsi : *« Ceux qui déclarent avoir des partenaires multiples sont 3,7 fois plus utilisateurs de préservatifs. Les célibataires sont 2,6 fois plus utilisateurs que les personnes mariées. Et ceux qui ont déjà pratiqué le test de dépistage six fois plus utilisateurs de préservatifs que ceux qui ne l'ont pas fait, sans que l'on sache le lien chronologique entre le test et l'utilisation des préservatifs. Notre analyse permet aussi de dire que ceux qui à la fois sont célibataires ayant des partenaires multiples et qui ont fait le test de dépistage sont dix fois plus utilisateurs que les personnes mariées avec partenaire unique et n'ayant pas été testées. »*

Point important, les auteurs de l'étude constatent que *« deux fois plus d'hommes (13,6 %) que de femmes (6 %) ont renoncé à avoir des relations sexuelles par peur du SIDA »*, un comportement qui *« n'est pas influencé par l'âge ni par le niveau d'instruction ni par la profession »*, mais qui concerne beaucoup plus les célibataires (18,9 %) et les divorcés (26,3 %) que les personnes mariées (4,4 %). Ils concluent enfin que le SIDA est devenu la principale motivation pour décider de l'utilisation des préservatifs masculins. *« Le préservatif*, notent-ils, *est désormais un moyen de prévention avant d'être un moyen de contraception. »*

L'étude effectuée au sein de la population francophone de Montréal va dans le même sens. Elle a concerné au total 407 personnes (2) qui ont répondu à un questionnaire portant à la fois sur le niveau de connaissance vis-à-vis du SIDA, le comportement sexuel et l'utilisation des préservatifs au cours des années 1986 et 1987. *« Ceux et celles qui ont des partenaires occasionnels et pour qui donc les risques de contagion sont théoriquement plus élevés ont diminué leur nombre de partenaires et celui de certains comportements à risque*, écrivent les auteurs. *L'utilisation du préservatif n'est cependant pas encore généralisée. »*

Ces premières observations montrent un début de modification des comportements sexuels de la population la plus exposée aux risques. Elles constituent en cela un élément encourageant. Elles démontrent aussi l'importance qu'il y a à diffuser de manière « ciblée » l'information, vis-à-vis de ceux qui sont *a priori* les plus concernés.

S'il est en effet illusoire et peut-être illogique d'espérer obtenir une modification rapide et généralisée des comportements pour prévenir l'extension de l'épidémie, en revanche, on peut penser aboutir à ce résultat dès lors que le risque est directement et concrètement perçu. Il semble en effet, au vu de ces résultats, que ce ne sont pas les connaissances théoriques sur la maladie qui sont de nature à modifier les comportements. Pour les épidémiologistes français, ces derniers seraient plutôt motivés par la perception du danger et par les facteurs de risques objectifs, au premier rang desquels le nombre des partenaires sexuels.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Le SIDA et le comportement sexuel des franciliens », bulletin épidémiologique hebdomadaire de la direction générale de la santé (nº 49-1988).

(2) « Impact du SIDA sur les comportements sexuels à Montréal », étude publiée dans le dernier numéro de la revue *Contraception-Fertilité-Sexualité* (novembre 1988).

FAITS DIVERS

Une jeune femme enlevée avec son bébé à Libourne

Une infirmière de vingt-sept ans, Mme Danielle Berger, a été enlevée avec sa petite fille de deux mois, lundi 26 décembre, vers 15 heures, en plein centre de Libourne, par un homme armé d'un couteau, alors qu'elle était bloquée dans un embouteillage au volant de sa voiture.

L'homme l'a obligée à prendre la route de Bordeaux. Quelques kilomètres plus loin, un deuxième homme, masqué, est monté à bord de la voiture. Avant d'arriver à Bordeaux, l'un des agresseurs est descendu de la voiture et a jeté le couffin et l'enfant dans les fourrés à une vingtaine de mètres de la route.

Les deux agresseurs ont ensuite retrouvé dans le quartier de la gare Saint-Jean à Bordeaux un troisième homme qui semblait les attendre avec une autre voiture, une 205 blanche, où ils ont pris place avec leur victime, dont ils ont alors bandé les yeux. Mme Berger s'est retrouvée en début de soirée à Toulouse, dans un endroit peu fréquenté, en bordure du canal, non loin du centre-ville. Les trois hommes ont alors abusé d'elle avant de l'abandonner. C'est seulement vers 22 heures qu'elle a pu être conduite à un commissariat de Toulouse.

Alertés, les policiers de Bordeaux ont retrouvé la voiture de l'infirmière près de la gare tandis que les gendarmes découvraient la petite fille de Mme Berger dans un bois en bordure de la route Bordeaux-Libourne. Enfoui sous ses couvertures et son couffin, le bébé n'avait, semble-t-il, pas trop souffert du froid. Il a été hospitalisé à Bordeaux.

L'enquête a été confiée au SRPJ de Bordeaux.

ENVIRONNEMENT

La pollution dans la capitale mexicaine

« Inutile de fumer, la ville fume pour toi »

MEXICO
de notre envoyé spécial

Vu d'avion, c'est un nuage, d'une teinte moirée et brune inhabituelle. Le ciel, d'un bleu profond, semble tout à coup se voiler. A l'atterrissage, le soleil a presque disparu. L'explication est simple : 5 millions de tonnes d'émission polluante se répandent chaque année dans le ciel de la capitale mexicaine. Dès l'arrivée, les effets sont immédiats : les yeux rougis, la gorge desséchée, on a l'impression d'avoir passé la veille une soirée d'enfer dans un lieu infréquentable.

Mexico et ses 20 millions d'habitants suffoquent. Trois millions d'engins à moteur et 30 000 industries l'enfument. Mais il y a, ici, pis encore. La capitale mexicaine est située à 2 240 mètres d'altitude, la combustion se fait donc moins bien, l'oxygène y étant plus rare. Elle est, de plus, entourée de montagnes, une sacrée cuvette. Enfin, les vents capricieux n'y font que de timides apparitions.

Une biologiste de l'Université autonome de Mexico (UNAM), Anna Herrera Legarreta, résume crûment la situation : *« En 1928 avec un million d'habitants, c'était l'idéal... »* Soixante ans plus tard, on frise chaque jour la catastrophe.

A tel point que les journaux publient quotidiennement l'IMECA. En clair : l'indice mexicain de la qualité de l'air, mesuré la veille. Pour attraper une frousse rétrospective ! De 0 à 50, *« la qualité de l'air est bonne, et la situation favorable à toute activité physique »*; de 50 à 100, *« satisfaisante pour tout type d'activité »*, sous-entendu : sport exclu ; de 101 à 200, *« situation d'alerte, les personnes sensibles sont sujettes à des désagréments »* ; de 201 à 300, *« danger, augmentation des désagréments et intolérances pour les personnes qui ont des problèmes respiratoires ou cardio-vasculaires »* ; de 301 à 500, *« urgence, qualité d'air dangereuse, intolérance de la population saine »*. Lorsque, pendant quelques jours, l'IMECA continue d'osciller entre 200 et 250, on connaît très vite le tableau par cœur ! On comprend aussi pourquoi un petit rhume peut se transformer en une sévère angine.

Avec l'hiver, Mexico entre dans la saison la plus délicate. Pour une raison simple : l'air froid, qui stagne à hauteur des montagnes environnantes, empêche le nuage toxique de s'échapper. Il n'a plus le concours de l'air chaud qui le fait grimper et se disperser. La saison des pluies, de mai à octobre, a cessé de laver le ciel. En hiver donc, comme disent les Mexicains, *« inutile de fumer, la ville fume pour toi »*. Encore heureux que la capitale, située au-dessous du tropique, ne souffre pas d'un hiver trop rigoureux.

Bien sûr, 20 millions d'habitants et des milliers d'étrangers, résidant ou de passage, vivent à Mexico, sans pour autant devenir grabataires. Beaucoup reconnaissent pourtant que sortir de la ville, durant quelques heures ou quelques jours, pour *« prendre l'air »* — au sens propre — est *« une épreuve »* : il faudra de nouveau s'habituer, au retour. Ce premier constat d'ensemble est reconnu par tous. Ecologistes et autorités fédérales s'accordent aussi sur les principales causes d'un tel désastre : 75 % de la pollution proviennent des automobiles, 20 % de l'industrie et les 5 % restants des mauvaises conditions d'hygiène — pas de toilettes dans beaucoup de logements pauvres, décharges publiques à ciel ouvert, etc.

Les médecins commencent, eux, à étudier statistiquement les retombées. Certains, comme le docteur Ruben Shturman, déconseillent *« la pratique d'un sport dans la ville autrement qu'à l'intérieur d'un logement muni d'un purificateur d'air »*. Les praticiens comptabilisent les cas d'asthme chronique, de bronchite et de sinusite. Une étude de l'Institut mexicain de pédiatrie fait état d'une contamination par le plomb de 70 % des enfants nés dans la capitale (9 microgrammes par décilitre de sang). Selon Anna Herrera Legarreta, qui s'apprête à publier un ouvrage sur la pollution à Mexico, le nombre des infections respiratoires y est six fois supérieur à celui du reste du pays.

Diverses mesures

Le sous-secrétaire d'Etat au développement urbain et à l'écologie, M. Sergio Reyes, reconnaît qu'actuellement les émissions d'ozone — un polluant qui n'a aucun rapport avec la couche protectrice des rayonnements solaires — sont alarmantes : *« Plus du double de la norme limite de 0,11 particule par million admise internationalement. »* Il souligne que *« depuis 1986 les mesures de contrôle de la qualité de l'air sont effectuées en permanence par vingt-cinq stations reliées à un ordinateur central »*.

« Le gouvernement, affirme, en outre M. Reyes, *a déjà pris depuis deux ans un certain nombre de décisions. Depuis le 25 novembre dernier, tous les véhicules mis en circulation entre 1977 et 1982 doivent faire l'objet d'un contrôle antipollution. La mesure sera progressivement étendue à l'ensemble du parc automobile. Il est, d'autre part, prévu que les industries réduisent de 30 % leur activité lorsque l'IMECA atteint l'indice 300 et cessent complètement le travail au-delà de 400. »*

Des trolleybus ont fait leur apparition. En six ans, le métro a augmenté son réseau, qui s'étend aujourd'hui sur près de 150 kilomètres. Le gouvernement a aussi reculé l'heure de rentrée des établissements scolaires, pour éviter aux écoliers de se trouver dans les embouteillages matinaux au moment où la pollution est la plus forte. A la Chambre des députés, on étudie la possibilité de rétablir les longues vacances scolaires l'hiver, comme dans l'hémisphère sud, pour remédier à ces difficultés saisonnières. Déjà, la rentrée après les fêtes de Noël a été retardée d'un mois.

« Broutilles », répliquent les écologistes, qui voient planer sur Mexico l'ombre de la catastrophe londonienne de décembre 1952, lorsqu'un « smog » particulièrement dramatique avait provoqué la mort de plus de trois mille personnes. Ils réclament des mesures draconiennes, comme la diminution forcée de 20 % du trafic automobile par l'adoption d'un système de circulation en alternance. Ils dénoncent, comme M. Homero Arridgis, président d'un groupe d'intellectuels dit des Cent, *« l'incurie de l'administration, incapable de donner l'exemple »*. Celui-ci met notamment en cause les autobus publics, les « Ruta 100 ». Un haut fonctionnaire les appelle des *« véhicules camouflés »* en raison de l'énorme panache noir qui masque leur ocre carcasse. Certains ont beau porter fièrement sur leurs flancs : *« Véhicule équipé d'un réducteur de pollution »*, l'effet n'est guère sensible.

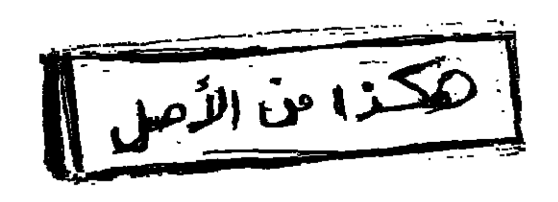
Les groupes écologistes mettent aussi en accusation la PEMEX (société des pétroles mexicains), qui, pour diminuer le taux de plomb dans l'essence, aurait introduit une substance qui accroît considérablement la production d'ozone. Une analyse qui est réfutée par les autorités mais qui provoque une querelle d'experts. Raimundo, chauffeur de taxi, craint, lui, que *« la corruption, comme toujours, accompagne les contrôles »*. De manière plus générale, la crise actuelle et les difficultés économiques de la population n'aident guère à pareille tâche.

Le président mexicain Carlos Salinas de Gortari parle de *« priorité pour la capitale »*. Le nouveau maire, M. Manuel Camacho Solis, qui a été ministre du développement urbain et de l'écologie, se trouve devant un dilemme. Actuellement, près de 1 000 personnes viennent chaque jour de la campagne grossir la population citadine.

Améliorer les conditions de vie, n'est-ce pas prendre le risque de voir s'enfler une agglomération déjà démesurée ? Réduire de façon drastique l'aide à la population de Mexico, en diminuant les subventions sur les prix de l'essence des transports et de l'alimentation, pour désengorger la capitale, c'est s'exposer à un grave danger politique dans une ville déjà passée à l'opposition.

Il s'agit, de toute manière, d'une tâche de longue haleine. Mexico n'est pas prête de vanter la pureté de son air, et les silhouettes jumelles des volcans Popocatepelt et Ixtacihuatl resteront encore longtemps cachées par le repoussant nuage.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.



هكذا من الأصل

Enquête

La générosité des Français

Charité

(Suite de la première page.)

Décembre est une période traditionnellement propice. A l'entrée de l'hiver, à l'occasion des fêtes de Noël, les initiatives caritatives se multiplient, anciennes ou nouvelles : Téléthon, Pères Noël verts du Secours populaire, marmites et « Maison du partage » de l'Armée du Salut, noëls de l'abbé Pierre, Enfants sans Noël de la Croix-Rouge, réouverture des Restaurants du cœur, etc. Les gens se montrent un peu plus altruistes – ou un peu moins égoïstes – que d'habitude : beaucoup de donateurs occasionnels se manifestent à ce moment-là, y pensent (aux plus démunis) et *puis oublient.*

Car les Français ne sont pas spécialement généreux et le succès réel des opérations Téléthon 1987 et 1988, ponctuelles et médiatisées à outrance – succès qu'il faut tout de même relativiser : un million de donateurs sur quelque vingt millions de foyers, – ne doit pas occulter des tendances plus profondes.

L'image est usée mais vraie : dans le domaine de la solidarité aussi, la France est coupée en deux. Selon des sondages qui se complètent *(voir encadré)*, la moitié d'entre nous ne soutiennent financièrement aucune cause humanitaire – ou alors de façon très exceptionnelle – et, d'après une étude officielle (3), l'Hexagone ne vient, par tête d'habitant, qu'au quinzième rang des pays de l'OCDE pour ce qui concerne l'aide privée au tiers-monde.

Haute et ladre bourgeoisie

Bon an, mal an, les Français qui donnent déboursent pour secourir autrui et tous objectifs confondus – de la lutte contre le cancer au combat contre la faim dans le monde – 7 milliards de francs. A titre de comparaison (fait de société pour fait de société), c'est six fois moins que le total des enjeux engrangés par le Loto et le PMU.

On est loin des « *Vous êtes formidables* » et autres « bellemardises », *loin même* de la BA annuelle que peut devenir, sauf lassitude de l'opinion, le Téléthon, péniblement imité, l'autre samedi, sur *TF1*, par les *Restaurants du* cœur (*le Monde* du 20 décembre). Mais ce tableau général, plutôt sombre, peut être vu sous un autre angle : ainsi, Mme Danielle Mitterrand, présidente de la fondation France-Libertés, n'est pas la seule à ne vouloir considérer que le verre à demi-plein. « *Je trouve déjà formidable*, dit-elle, *que la moitié des Français versent une contribution aux organisations humanitaires.* »

Nul ne conteste qu'il y ait en France des gens d'une grande libéralité, mais ce n'est pas la caractéristique première de l'Hexagone, et, surtout, cette générosité varie sensiblement selon les classes sociales. De Mme Danielle Mitterrand à l'abbé Pierre, de Mme Françoise Giroud, présidente d'honneur de l'AICF (Action internationale contre la faim), à M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, fondateur de Médecins sans frontières (MSF), puis de Médecins du monde (MDM), en passant par tous les autres responsables d'ONG, on est d'accord sur ce point : la haute bourgeoisie est ladre envers autrui. « *Les gros chèques sont l'exception* », dit Mme Françoise Giroud, et c'est pourquoi la contribution forcée des plus riches – par le biais de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) – n'apparaît pas comme une mesure scandaleuse.

Plus on descend l'échelle sociale, plus les gens sont attentifs à leur prochain, soit parce qu'ils se sont trouvés eux-mêmes dans *des situations de précarité, soit* parce qu'ils en connaissent dans leur entourage – l'entourage du cœur pouvant dépasser les frontières. C'est l'« *effet de proximité* » constaté par toutes les ONG, « *les solidarités de voisinage* » mises en lumière par l'actuelle campagne du Secours catholique.

Aussi la trésorerie de la plupart des associations humanitaires est-elle alimentée, pour une grosse part, par des milliers de dons modestes (100 F et moins). M. Guy Renard, président vosgien des Amis d'Emmaüs, interrogé par notre correspondante Claudine Cunat, parle de « *l'aide du pauvre par le pauvre* ». Ce n'est pas tout à fait vrai, car l'apport des classes moyennes (chèques à partir de 200 F) est consistant. Mais la faiblesse du don individuel moyen explique la distorsion relevée entre un nombre relativement important de donateurs *réguliers* (quatre à cinq millions) et le fait que l'ampleur de la générosité, gestes occasionnels inclus, ne soit pas astronomique (7 milliards de francs). C'est pourquoi des associations et des fournisseurs (imprimeurs, loueurs de fichiers, routeurs, etc.) se sont employés à se regrouper pour former l'ADREF (Association française pour le développement de la recherche de fonds).

Un double langage médiatique

Certes, la solidarité n'est pas seulement une question d'argent, et ce n'est pas ici que l'on découvrira le dévouement, presque toujours anonyme, et la foi de centaines de milliers de militants – dont l'immense majorité est bénévole – qui œuvrent pour des causes humanitaires. C'est, du reste, une tendance assez nouvelle : privilégier le service rendu, avec le souci de « comprendre l'autre ». « *Rien ne vaut l'engagement*, assure M. Philippe Séguin, maire d'Epinal et ancien ministre RPR des affaires sociales et de l'emploi, *car, en fin de compte, les problèmes à résoudre sont moins affaire d'argent que de volonté d'accueil et d'écoute.* »

Est-ce pourtant si sûr, et pourquoi ne pas mettre sur un pied d'égalité ou de complémentarité le don en espèces et le don de soi ? C'est bien à la fois d'argent et de bras secourables dont a eu immédiatement besoin, à la puissance X, l'Arménie, dernière tragédie planétaire, après le séisme du 7 décembre. Or beaucoup d'ONG tiennent un double langage médiatique.

D'un côté, elles multiplient, par tous les moyens de communication possibles, les sollicitations financières. De l'autre, elles proclament que l'argent a moins de valeur que la prise de conscience personnelle ou collective. Témoin, la profession de foi, déjà ancienne, du Secours catholique : « *Eveiller cent mille cœurs plutôt que collecter 100 000 francs.* » Ou alors, elles font croire que le montant du don est sans intérêt. Témoin, le slogan « coubertinien », signé de l'actrice Nastassja Kinski, qui met en exergue le partenariat Evian-Croix-Rouge et qui vous décourage de donner plus de dix « balles » : « *Peu ou beaucoup, c'est la même chose. Chacun de nous donne ce qu'il peut. L'important, c'est de participer.* »

Risques de saturation

Sans doute ce discours-là – l'engagement plutôt que l'argent – s'adresse-t-il aux personnes qui ont des ressources limitées, notamment aux jeunes et à leur enthousiasme. La *génération* « bof » a disparu. Mais les idéologies politiques, syndicales et même religieuses n'ont pas davantage de prise sur les jeunes gens d'aujourd'hui. « *Tout ce qu'on leur propose qui puisse les séduire*, remarque M. Bernard Kouchner, *c'est l'aventure humanitaire.* »

De fait, ils sont de plus en plus nombreux à s'y lancer (tiers-monde, droits de l'homme...). « *Ils sont disponibles*, souligne l'abbé Pierre, *à condition qu'on leur soumette des projets réalistes, concrets* ». C'est aussi l'avis de M. Eric Schmieder, directeur général de la Croix-Rouge française, qui note que les jeunes qui rejoignent l'organisme fondé par Henri Dunant sont « *de plus en plus exigeants sur les résultats* ».

Qu'elle use ou non d'un double langage, la communication caritative s'est sophistiquée ces dernières années en France, selon des méthodes qui existent depuis longtemps aux Etats-Unis avec une ampleur multipliée : l'Américain, encouragé il est vrai par des incitations fiscales conséquentes, donne en moyenne dix fois plus que le Français. Et ce n'est pas, quelle que soit sa portée psychologique, la « loi Coluche » – 200 F de moins d'impôts au *maximum* – qui va réduire sensiblement cet écart.

C'est un phénomène « *irréversible* », dit-on aussi bien à l'Armée du salut qu'au Secours populaire français, à Aide à toute détresse (*ATD-Quart-monde*) qu'à Emmaüs : l'appel à la générosité par correspondance (mailing ou publipostage) est devenu le fer de lance et de relance de la communication humanitaire, tandis que, dans le même temps, les traditionnelles quêtes sur la voie publique ont périclité, comme le reconnaît le major Jacques Pierquin (*Armée du salut*), ne représentant plus maintenant que 5 % environ des dons des Français.

Régis par des techniques coûteuses, qui ont été décrites ici (4) et qui correspondent couramment à 20 % du budget des ONG, le recrutement du donateur et sa fidélisation font aujourd'hui l'objet d'un « forcing », qui inquiète les organisations elles-mêmes. Mais à qui la faute ? Il suffit de donner une fois à une association pour recevoir, dans l'année qui suit, cinq, dix démarches d'autres ONG : soit parce que beaucoup d'entre elles – pas toutes – se louent mutuellement leurs fichiers, soit parce qu'elles s'adressent à des agences spécialisées dans le publipostage.

Les boîtes aux lettres sont encombrées et les associations humanitaires, qui n'envoient tout de même pas de vulgaires prospectus, sont bien conscientes du risque de saturation qu'elles encourent à *terme, surtout* si les émissions caritatives se multiplient à la télévision – des émissions qui, entre parenthèses, font du pauvre une sorte d'Arlésienne, une involontaire « vedette invisible ». On se bouscule sur le petit écran (*hommes politiques*, hommes d'affaires et... hommes de bonne volonté) pour en parler, mais sans lui donner la parole. Craindrait-on qu'il ne soit pas télégénique?...

« *Nous savons que vous êtes trop sollicités, mais avons-nous le choix ?* », interroge le dernier courrier du docteur Patrick Aeberhard, président de Médecins du *monde*. Dans l'avenir, c'est certainement sur la qualité du message que se déterminera le donateur, plus encore peut-être que sur la cause à défendre. Déjà, de nombreuses ONG ont affiné leur correspondance ou leurs campagnes publicitaires dans un sens relativement nouveau : la valorisation du donateur, avec un autre risque, celui d'être démagogue. *En tout* cas, le temps est révolu où elles comptaient sur des images misérabilistes – enfants du tiers-monde aux membres squelettiques et au ventre gonflé – pour provoquer l'apitoiement, voire un sentiment de culpabilité.

Aujourd'hui, la plupart des messages font plus appel à la sensibilité qu'à la sensiblerie, suggèrent plus qu'ils ne montrent. Un ventre de femme enceinte, avec cette légende : « *Ailleurs, il y a des enfants qui ne sont à l'abri que pendant neuf mois* » (campagne de l'UNICEF qui, on le sait, n'est pas une ONG, mais un secteur spécialisé des Nations unies) ou la série de portraits de donateurs réalisée par la Croix-Rouge française avec, entre autres, cet exemple : « *On a donné 200 F pour une famille déshéritée. Qui mieux qu'une famille peut venir en aide à une autre famille ?* ».

(3) Cette étude, intitulée « Argent, associations, tiers-monde », a été faite par la commission coopération-développement du ministère de la coopération et a été publiée par la Documentation française en mars 1988.

(4) Lire l'enquête de Didier Pourquery, titrée « Le marché de la charité », parue dans *le Monde Affaires* du 16 mai 1987.

Donner ou pas

Un Français sur deux...

DEUX sondages, effectués auprès d'un échantillon *représentatif* de la population française âgée de dix-huit ans et plus (respectivement 1 580 et 845 personnes), montrent les limites de la générosité des Français.

D'une part, 53,7 % d'entre eux n'ont fait « *aucun don dans les douze derniers mois* », indique le sondage réalisé pour *le Monde* par Motivaction-Network et publié dans *le Monde Affaires* du 16 mai 1987.

D'autre part, 48 % des Français donnent « *à l'occasion d'un événement provoquant une mobilisation exceptionnelle* », 27 % ne donnent « *jamais* » et 25 % donnent « *régulièrement* » : c'est ce qui ressort du sondage effectué en décembre 1987 par la SOFRES, juste après la première *opération Téléthon, pour* le compte des premières assises du mécénat social et humanitaire, organisée à Paris par l'ADREF (Association pour le développement de la recherche de fonds).

Grande cause, grands effets

UNE ribambelle d'enfants de toutes les couleurs de peau sortent d'une voiture, sous une pluie battante, pour se précipiter en classe sous la protection d'une jeune femme. C'est la dernière image du spot télévisé diffusé depuis le 8 novembre sur toutes les chaînes et conçu par le Secours catholique, avec le label « grande cause nationale 1988 ». Un spot *qui réussit*, en trente secondes, à évoquer, selon l'expression de l'organisation humanitaire, « *toutes les solidarités de voisinage* » avec un slogan à double sens : « *Déchaîne ton cœur* ».

Mais, comment ce label de « grande cause nationale » est-il attribué ? Les dossiers sont centralisés par le *service juridique et* technique de l'information de l'hôtel Matignon. Une commission interministérielle les examine, composée, pour 1988, de *représentants des ministères de* la santé, de l'intérieur, de la justice, de la culture et de la communication et du *secrétariat* d'Etat aux droits de l'homme (aujourd'hui disparu et remplacé au sein de cette commission, pour 1989, par le secrétariat *d'Etat à l'action humanitaire*).

Cette instance formule des avis, selon les priorités du moment, et la décision finale jusqu'ici était prise, conjointement, par le premier ministre et *le ministre de la culture* et de la communication. Elle le sera pour 1989 par M. Michel Rocard et *Mme Catherine Tasca*, ministre délégué à la communication.

L'enjeu est d'extrême importance pour le ou les « *lauréats* » (deux au maximum). Car la principale disposition – codifiée en 1976 par une circulaire de M. Jacques Chirac, alors premier ministre – concerne la diffusion gratuite de douze messages (hors écrans publicitaires) à la fois sur Antenne 2, FR 3 et France-Inter. *On mesure d'évidence* l'impact, pour les associations choisies, d'une telle promotion.

En 1987, cette influence a été surtout qualitative – regain de notoriété – pour Médecins sans frontières, qui *n'a pas enregistré* un surcroît de dons par rapport à 1986. En revanche, la réaction du public a été, *en outre, quantitative* pour la Fondation pour la recherche médicale (FRM), second organisme désigné l'an dernier, au nom de la lutte contre le SIDA : pour un budget de campagne, toutes dépenses confondues (réalisation du spot audiovisuel, mailing, affichage, etc.), *s'élevant à 6,6 millions* de francs, elle a en effet engrangé 22,8 millions de francs.

Douze messages sur A 2, FR 3 et France-Inter : il s'agit là du minimum légal. Rien n'empêche *donc une association* de faire jouer à plein son prestige, son dynamisme et son expérience *pour obtenir plus. C'est ce qu'a* fait le Secours catholique, fort de ses soixante-trois mille bénévoles *et de l'influence du catholicisme* en France, et le résultat est impressionnant : sa campagne *mordra* sur 1989, *et*, au total, son spot aura été diffusé deux cent soixante-dix fois sur huit chaînes de télévision (en incluant RTL et RFO) et huit cents *fois* sur *les* ondes nationales (avec la voix de Richard Bohringer), stations publiques et *périphériques, sans compter les* messages émis par les radios locales ou reproduits dans la *presse écrite nationale et régionale.*

40 millions de francs d'espaces gratuits

Une force de *conviction peu* commune, à laquelle même TF1 a consenti à céder. Les médias auront ainsi accordé, *en espaces* gratuits, l'équivalent d'au moins 40 millions de francs. Et ce n'est pas tout : *l'invitation à « déchaîner son cœur »* est présente, toujours gracieusement, sur près de trente-quatre mille panneaux d'affichage et dans quelque vingt-deux mille pharmacies.

Grande cause, grands effets : il faut avoir les reins solides pour conjuguer les deux, et c'est peut-être là *que le bât blesse dans le* système actuel, qui laisse peu de chances aux petites associations *de bénéficier de ce label.* Car, quel que soit le bien-fondé de la lutte entreprise, il ne suffit pas *d'obtenir une médiatisation gratuite.* Encore faut-il disposer d'un budget de campagne initial (6,6 millions de francs pour la FRM en 1987, 4 millions de francs pour le Secours catholique en 1988) – ne serait-ce que pour rémunérer les réalisateurs professionnels – et, surtout, de structures adaptées au plan national.

En 1989, la FRM (pour la lutte contre le vieillissement cellulaire) mais aussi *Médecins du monde*, la Fédération française de cardiologie, les Restaurants du cœur et les *Petits Frères des pauvres* notamment, sont candidats.



Enquête

et les organisations humanitaires

désordonnée...



Un autre danger, ressenti depuis un ou deux ans, se fait cependant jour : même si beaucoup d'ONG travaillent en « collectifs », notamment dans le tiers-monde, la concurrence accrue à laquelle elles se livrent pour conserver ou conquérir les donateurs est la cause d'une surenchère *épistolaire, d'une escalade* dans l'expression et, parallèlement, d'une recherche débridée du sponsoring.

Des slogans maximalistes comme ceux de l'ARC, *Pour en finir avec tous les cancers* (5), ou de l'AICF, *Nous vaincrons la faim*, ont choqué. D'autres paraissent dérisoires, comme cette invitation ponctuelle du « mécène » Nicolas : *« Pour qu'ils aient de l'eau, achetez ce vin »*... Mais on ne peut guère aller plus loin que MSF, qui a publié, dans un de ses courriers, la photo de la malheureuse petite Colombienne ensevelie vivante lors de la catastrophe d'Armero, avec cette atroce légende : *« Vous l'avez vu à la télé »*.

« Nous avons eu, à ce sujet, de violentes discussions internes », révèle le docteur Rony Brauman. Mais le président de MSF ajoute : *« Cet envoi nous a rapporté deux fois plus de dons que tous les autres. »* C'est bien là où le bât blesse : de peur d'être « banalisées » dans le flot des messages humanitaires, certaines ONG n'hésitent pas à « frapper fort », à donner dans le spectaculaire, et, à l'ère de la communication galopante, cela peut... marcher. Mais un mouvement se dessine, actuellement, de grandes à de petites associations, de la Croix-Rouge à Terre des hommes, pour tenter d'établir un code d'éthique, un code de déontologie.

Que l'on ne se méprenne pourtant pas : aucun scandale n'a jamais éclaboussé les associations humanitaires françaises établies de longue date (6) et les sondages montrent que les donateurs réguliers leur accordent une confiance méritée, même si ces derniers peuvent *émettre des critiques sur* tel aspect de la gestion ou sur telle ou telle méthode.

Dire que *« le Français veut savoir où va son argent »* est une généralisation abusive : c'est le *donateur très occasionnel et surtout* le non-donateur qui puisent *dans la suspicion* des excuses faciles pour ne pas mettre la main à la poche – *et ce sont* les mêmes qui estiment que c'est à l'Etat-providence de tout prendre en charge. Mais ce sentiment répandu dans la moitié de la population devrait inciter les ONG à toujours plus de transparence afin d'étendre leur audience chez les sceptiques. Dans sa dernière lettre, la Fondation de France elle-même se justifie : *« En vingt ans d'aide humanitaire, aucun observateur n'a mis en défaut* [notre] *organisation. »*

Au reste, le créneau humanitaire n'est pas si mal jugé puisque aujourd'hui il y a foule pour y grimper, des artistes aux entrepreneurs. Les vedettes du spectacle se bousculent au Top-50 de la charité. Mais, pour un Lino Ventura, dont l'œuvre Perce-Neige continue sans lui, pour un Michel Creton, qui est en train d'obtenir gain de cause pour que les handicapés mentaux restent dans les établissements spécialisés après l'âge de vingt ans, pour une Carole Bouquet, qui accueille – sous l'égide d'Enfance et Partage – des enfants martyrs chez elle, combien de prête-voix et de prête-noms ? *« Même si leurs motivations sont sincères,* dit l'abbé Pierre, *il y a toujours des retombées heureuses pour leur promotion. »*

« Une solidarité de salon »

On n'étiquettera pas l'inclassable Coluche. Le fantaisiste disparu, qui a fait prendre conscience à la France « profonde », à la fin de l'année 1984, que la pauvreté sévissait aussi dans notre pays, corrigerait peut-être le tir aujourd'hui, en s'apercevant des « effets pervers » de son initiative. Deux ans environ après la création des Restaurants du cœur, les ONG, qui ont une action internationale comme l'AICF, le CCFD (Comité catholique contre la faim et le développement) et bien d'autres ont en effet constaté *« un repli des dons sur l'Hexagone »*, selon la vieille formule : *« la Corrèze plutôt que le Zambèze »*.

Et puis, quand il fonctionnera à plein régime, le RMI (revenu minimum d'insertion) correspondra mieux à une politique sociale que le pur et simple assistanat. Privilégier le développement sur les aides d'urgence est la philosophie de la plupart des ONG – sauf, évidemment, en cas de catastrophe soudaine comme les inondations au Bangladesh ou le séisme en Arménie. Car le vocable « urgence » recouvre trop souvent des « coups médiatiques », destinés avant tout à donner la fièvre à l'audimat. Au lieu d'orienter le public dans ce que M. Julien Lauprêtre, secrétaire général du Secours populaire français, appelle une *« solidarité de salon »* – par téléphone et minitel interposés, – la télévision devrait promouvoir davantage *« l'avant et l'après »* des réalisations humanitaires.

Mais qui dit médiatisation dit sponsoring, avec les risques de « dérapage » que cela comporte. Dès septembre 1987 – soit deux mois après l'instauration de la loi du 23 juillet sur le développement du mécénat social et humanitaire, qui autorise les entreprises donatrices à une déduction fiscale, selon les cas, de 2 ‰ ou 3 ‰ de leur chiffre d'affaires, – le BVP a dû faire des *« recommandations »*. La Croix-Rouge, en s'associant avec Evian, MSF avec Kellog's Corn Flakes, les Restaurants du cœur avec le Crédit agricole, etc, n'avaient pas attendu cette loi et de nombreuses associations humanitaires se sont précipitées à l'émission, aujourd'hui supprimée, de Jean-Luc Lahaye – que d'autres détestaient en raison de ses amalgames et de son caractère commercial.

Quelle ampleur et, surtout, quelle efficacité prendra à l'avenir ce genre de sponsoring ? Son image actuelle n'est, en tout cas, pas fameuse : selon un sondage de la SOFRES (7), 56 % des personnes interrogées pensent que les entreprises ne se montrent charitables que pour mieux soigner leur publicité.

Il existe pourtant des industriels qui font œuvre caritative sans tambour ni trompette : le Secours catholique a ainsi reçu – juste avant d'être désigné comme « grande cause nationale 1988 » – un million de francs de médicaments (pour la Pologne) d'un laboratoire pharmaceutique, sans aucune contrepartie publicitaire. *Mais l'organisme de la rue du Bac* est lui-même un cas particulier, *comme le laisse entendre son* secrétaire général, M. Michel Fauqueux : il n'envoie pas de mailing ciblé, il ne loue pas de fichiers ni ne « prête » le sien, il a refusé de participer à « Lahaye d'honneur », etc.

Ce qui ne l'empêche pas d'être certainement l'ONG la mieux structurée de France avec ses soixante-trois mille bénévoles et ses un million deux cent mille donateurs, avec un budget qui s'est élevé à quelque 570 millions de francs en 1987 et avec un don individuel moyen qui est passé, en sept ans, de 303 francs à 477 francs, quand la majorité des quelque six cents associations et fondations « plafonnent » à 200 francs ou 250 francs.

De quoi y perdre non pas son latin, mais son anglo-saxon.

Enquête réalisée par MICHEL CASTAING

(5) Sur les collectes relatives à la lutte contre le cancer, lire l'enquête intitulée « Les fonds privés de la recherche » parue dans *le Monde Sciences et médecine* du 20 avril 1988.

(6) Après seulement quatre ans d'existence, la Ligne bleue, association d'aide aux cancéreux créée en 1982, a été victime d'un scandale : sa présidente, Mme Nadia Gomez, a été inculpée d'escroquerie et d'abus de confiance et écrouée en décembre 1986.

(7) Ce sondage a été effectué en septembre 1987 auprès d'un échantillon de huit cent vingt-huit personnes, représentatives de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

Les ONG et l'apolitisme

TOUTES les associations humanitaires se déclarent apolitiques, mais il est des cas, pourtant, où elles sont amenées à sortir de leur neutralité. On ne rappellera que deux exemples, relevés dans ces colonnes en 1988. Il s'agit, pour le premier, de la condamnation, par le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de la répression *« disproportionnée »* à laquelle s'est livré Israël pour rétablir l'ordre dans les territoires occupés (*le Monde* du 2 mai). Pour le second, de la décision de Médecins sans frontières de renoncer à assister les réfugiés salvadoriens au Honduras pour ne pas cautionner *l'emprise de la guérilla salvadorienne sur ces camps* (*le Monde* du 16 novembre).

Et que dire des menaces de mort terroristes qui viennent de contraindre le CICR à retirer sa délégation au Liban (*le Monde* du 22 décembre) ?

Il arrive aussi que telle ou telle ONG soit accusée de parti pris politique. C'est le cas, en France, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), régulièrement attaqué par la droite la plus dure, selon laquelle il véhicule une *« idéologie marxiste »*.

Organisme officiel de l'Eglise de France chargé de collecter et de distribuer l'aide des catholiques français dans le tiers-monde, placé sous la tutelle de l'épiscopat, qui lui renouvelle périodiquement sa confiance, souvent reçu par le pape Jean-Paul II, le CCFD n'a perdu un procès, en février 1987, contre le *Figaro-Magazine* que parce que le tribunal de Paris a considéré que l'accusation de *« subversion marxiste »*, lancée par l'hebdomadaire, n'était pas diffamatoire en soi.

Aujourd'hui, un livre récemment sorti, écrit par M. Michel Algrin, universitaire, et intitulé *la Subversion humanitaire* (Jean Picollec Edit.), risque de relancer la polémique.

M. Bernard Holzer, secrétaire général du CCFD, reconnaît honnêtement que, sur les centaines de projets que soutient en permanence son organisme, *quelques-uns peuvent momentanément échapper à sa vigilance, ne serait-ce qu'en raison du* rapide changement des situations politiques dans certaines régions du tiers-monde. Mais c'est suffisant pour apporter de la salive et de l'encre au moulin à fiel de détracteurs zélés.

Mieux vaut rappeler le mot de Dom Helder Camara : *« Si je donne à manger à quelqu'un, on me considère comme un saint. Si je pose la question de savoir pourquoi il a faim, on me traite de communiste. »*

Portrait d'une donatrice

Les enfants d'abord

EPOUSE d'un pharmacien – qu'elle assiste dans son travail – établi en Ile-de-France, mère de cinq enfants, Françoise, quarante-quatre ans, catholique très pratiquante, a toujours eu, de par son éducation, sa situation aisée et sa propre réflexion, une attitude altruiste : dons d'argent et de soi-même. Avec des coups de cœur, des contradictions et des rejets, que partageront peut-être bon nombre de catholiques traditionnels.

S'exprimant sans fard et avec vivacité, elle souligne d'abord : *« Les multiples sollicitations dont nous sommes tous l'objet ont un aspect si charitable et je dirais si aguichant qu'une réponse négative nous plonge dans le remords et la mauvaise conscience éternelle. Il y a quelques années, en pleine société de consommation, j'ai, comme beaucoup, culpabilisé à mort sur nos vies d'égoïstes, de profiteurs. J'ai tout endossé : la faim, la soif, la sécheresse, les guerres, les catastrophes naturelles... »*

Et puis est arrivée, du moins pour ce qui concerne l'aide à l'étranger, une certaine saturation, qu'elle explique ainsi : *« Au fond, je crois qu'ayant beaucoup de mal à réaliser un bonheur individuel, familial, quotidien, nous compensons en essayant de construire le bonheur des autres, en Inde, en Ethiopie, etc. Les pauvres qui n'ont pas d'eau, pas de culture, secourons-les ! Mais ma voisine qui crève de solitude, d'inaction forcée, qui n'ose rien demander... La crise mondiale m'a fait réfléchir : les gouvernements des pays pétroliers ont fait vaciller nos économies sans améliorer en quoi que ce soit les conditions de vie de leurs propres peuples. Alors... »*

Quêteurs s'abstenir

Alors, Françoise a fait des choix, dictés, précise-t-elle, par ses centres d'intérêt actuels, et sujets à modification avec le temps, avec sa propre évolution. Aujourd'hui, pour cette mère de famille nombreuse, ce sont les *enfants d'abord, de toutes nationalités* : elle fait des dons importants à l'UNICEF, au Bureau international catholique de l'enfance (BICE), à Enfance et Partage, à Villages d'enfants SOS de France, à une association locale qui parraine une crèche à l'île Maurice, etc.

« Nous avons, indique-t-elle, *participé en famille – il était important que j'y associe mes cinq enfants – aux deux Téléthon. Il existe dans notre ville un établissement pour myopathes et nous côtoyons quotidiennement dans la rue des jeunes dans leur fauteuil roulant électrique : on ne pouvait pas rester en dehors d'une action de cette envergure, sur un problème touchant à la fois les enfants et la recherche, et, après le Téléthon 1987, ce fut, dans mes groupes de catéchisme, le thème majeur pendant plusieurs semaines de suite.*

» Mais, ajoute-t-elle aussitôt, *j'aime surtout aider la recherche médicale qui œuvre dans l'ombre, qui n'est jamais valorisée par les médias. J'aime les scientifiques, pour leur rigueur et leur discrétion, et j'ai, par exemple, une très grande admiration pour les professeurs Jean Bernard et Alexandre Minkowski. »*

En revanche, Françoise a ses « contre-choix ». *« Je ne donne jamais,* assure-t-elle, *aux quêteurs qui sonnent à ma porte pour les handicapés, les aveugles, etc., car je suis persuadée qu'il ne revient jamais rien à ces œuvres. Ni à ceux qui disent sortir de l'hôpital ou de prison. Ni aux clochards qui fréquentent assidûment les sorties de messes : ceux-là n'ont peut-être pas lu l'Evangile, mais ils savent faire vibrer la corde sensible chrétienne... Toutefois, je leur apporte, lorsque j'y pense, une boîte de sardines ou une tablette de chocolat, mais ce n'est pas toujours apprécié... Je n'admets pas non plus les quêtes sur la voie publique, pour les déportés, les paralysés, etc. Bref, tout ce qui relève d'un misérabilisme forcé, ostentatoire. »*

A contrario, elle déclare éprouver *« une affection particulière »* pour les Petites Sœurs des pauvres, parce qu'elles mènent *« une action sans tapage, sans esbroufe »*, parce qu'elles pratiquent *« une charité humble et toute proche »*. *« Je me suis liée d'amitié,* rapporte-t-elle, *avec celles qui passent chez moi une fois par an et qui savent si bien se souvenir de tous les événements familiaux. »*

Si elle donne aussi pour le denier du culte, *« parce que je suis membre de l'Eglise et que je me dois de contribuer à la survie du clergé »*, Françoise verse peu d'argent à la Croix-Rouge ou au Secours catholique : *« C'est,* affirme-t-elle, *trop grand, trop international, pas assez « ciblé ». Mais, dans le cadre de ma paroisse, je participe à des actions concrètes en faveur du Secours catholique, comme la confection de couvertures en carrés de laine, et j'ai trouvé judicieuse son opération « caddies » à la sortie des supermarchés. Je soutiens en priorité les initiatives locales et les jeunes ont beaucoup d'imagination. »*

Autres rejets, qui n'ont pas trait, cette fois, à l'aide humanitaire, mais que l'épouse du pharmacien francilien tient à exprimer en cette période de l'année : *« J'y suis contrainte parce que je connais les quêteurs,* concède-t-elle, *mais j'exècre le système des étrennes : pompiers, éboueurs, facteurs, etc. D'autre part, je juge inadmissibles les ponctions faites, sur nos billets ou nos factures, par la SNCF ou l'EDF pour leur comité d'entreprise. D'une façon générale, je déteste qu'on me force la main. »*

L'ANNÉE CHOSTAKOVITCH

LÉGENDAIRE. Enfin immortalisé par le compact, Wilhelm Kempff reste le grand initiateur aux mystères du piano allemand. Inoubliable et indémodable.
ÉPIQUE. En guise d'ouverture à l'année Chostakovitch, *Le Monde de la Musique rend hommage au grand musicien* témoin des rigueurs staliniennes. Un dossier fleuve pour un artiste monumental.
SARCASTIQUE. Platée, la nymphe ridicule et bafouée imaginée par un Rameau facétieux, revient en vedette, à la scène comme au disque. Des éclats de rire (jaune) à 415 Hz.
EXPLOSIF. Fils prodigue du ballet classique et de la *moderne dance*, William Forsythe nous entraîne dans d'éblouissants paroxysmes. Un immense chorégraphe est né.
Et aussi : Leubald, ou comment Wagner adolescent maniait la langue verte ; Eddie Louiss, le chercheur d'or du jazz ; *Le Clavier détempéré*, une musique-fiction de Michel Chion ; la boîte noire de Maurice Fleuret ; les disques, les petites annonces de l'année naissante, etc.

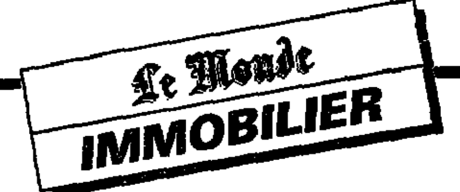


Le Monde de la Musique.
26 F chez votre marchand de journaux.

UNE PUBLICATION LOFT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

2e arrdt

(REX) PRÈS
ravissant studio, cuis., salle d'eau, w.-c., chff centr., imm. sur rue. 275 000 F. MGN 38, bd des Batignolles, 17e. (16-37) 51-44-34.

3e arrdt

MARAIS. Cirque d'hiver, p. de t., GD STUDIO + MEZZAN., cuis., s. de bns, w.-c., cheminée, caractère. 670 000 F. 48-04-84-48.

MARAIS GRAND DUPLEX
86 m², cuis. équipée, salle de bns, 2 chbres, belle récep. 1 700 000 F. 45-41-11-00.

6e arrdt

FLEURUS
45-44-22-36
PRÉSENTE A SA FIDÈLE CLIENTÈLE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE NOUVELLE.

RUE D'ASSAS
dans imm., réc., 4e, asc., beau 6/7 pces + park. + service, état excellent. ICM 45-55-82-33.

8e arrdt

RUE DU ROCHER
entr., gde cuis. équip. (18 m²), gd luxe, 2 pces + 1 pet. pce, s. d'eau + s. de bns, 2 w.-c., asc. 1 800 000 F. MGN 38, bd des Batignolles, 17e. (16-37) 51-44-34.

RUE DE PONTHIEU 100 m²
bureau ou habitation, bel imm. 2 850 000 F. 45-41-11-00.

10e arrdt

CANAL ST-MARTIN
Quai de Valmy, r. Beaurepaire imm., p. de t., ravalé
GD 2 PCES, 1 000 000 F
Très bel appt, rén. et décor., séj., 37 m², chbre, cuis., s. de bns, w.-c., entrée, s. à manger. URGT. 45-75-81-67/45-33-06-41

LA STÉ SAVIA VOUS PRÉS. SES MEILLEURS VŒUX POUR 1989

14e arrdt

ÉTUDE DUVERNET
EXPERTISE GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
45-41-11-00.

EXCEPTIONNEL
VUE S/PARIS, imm. 1976, 80 m, BALCON-OUEST. 2 400 000 F. 45-41-11-00.

15e arrdt

MÉTRO DUPLEIX
Beau 2 pces, rue et cour, cuis., sal. de bns, w.-c., asc. 930 000 F. 48-04-85-85.

VAUGIRARD
(Montparnasse, Mº Falguière)
3/4 PCES. 1 350 000 F
Imm., p. de t., 3e ét., asc., interp., tapis escal., cave

séj., cuis., s. de bns, w.-c., possib. 2 ou 3 chbres, 65 m², parquet, chem., moulures, clair, s/rue et cour. 45-75-81-67/45-33-06-41

LA STÉ SAVIA VOUS PRÉS. SES MEILLEURS VŒUX POUR 1989

16e arrdt

VOUS VENDEZ ?
GROUPE DDL SPÉCIALISTE DU GRAND STANDING
45-63-11-88 +
SÉLECTION
FOCH 120 m²
soleil, récept. + 2 chbres, balc., terrasse, parking.
WASHINGTON 60 m²
3e, soleil, trvx park.
45-63-11-88 +

BELLES FEUILLES
Beau 75 m², double liv., chbre, s. de bns, dressing, état nf. 2 200 000 F.

RUE JOUVENET
Studio, 38 m², s. de bns, dressing, ref. nf. 925 000 F. ICM 45-55-82-33.

17e arrdt

RUE CARDINET
BEAU 2 PCES, cuis., tt cft, charme, caract. 570 000 F cred. 48-04-85-85.

Mº VILLIERS, 220 m²
7 pces princ., gd stand., 3e ét., asc., 2 chbres de serv., 1 park. + autres possib. MGN 38, bd des Batignolles, 17e. (16-37) 51-44-34.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/SEINE. Stud., 33 m², 3e ét., asc., entr., séj., cuis., s. de bns, Sud-Ouest, pr. hôpit. américain. 680 000 F. DE HAVILLAND 46-02-60-60.

NEUILLY
HOPITAL AMÉRICAIN, réc., 2 pces, cuis., bns, w.-c., 3e ét. 850 000 F. 48-04-84-48.

Province

TROIS VALLÉES
ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE
DANS LE VILLAGE
Face église, au pied des pistes, sur le plus grand domaine skiable du monde, QUELQUES APPTS dans CHALETS NEUFS.
Beau séjour + 1 ou 2 chbres. Prestat. de qualité.
PRIX : 16 000 F LE m².
Livraison 1989.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e.
Tél. : (1) 45-62-62-14
et s/place « aux Airelles ».
Tél. : 79-00-65-31.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir.

Vrai particulier (prof. agrégé), rech. 2/3 pces, 50 à 60 m², imm. ancien, 5e ou 6e arr. uniquement. 43-06-74-72, apr. 19 h.

IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE
ÉPERNON (28230)
(16-37) 83-73-73
rech. pour sa clientèle
PARIS ET BANLIEUE
PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS, FORETS, ETC.
PAIEMENT COMPT
chez votre notaire.

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT
Appts, villas et viagers PARIS-12e et VAL-DE-M.
43-45-88-53.

MGN (33e ANNÉE)
38, bd des Batignolles, 17e.
43-87-71-55
dans le cadre du reseau ORPI, rech. pour notre clientèle locale et étrangere. APPTS. HOTELS PARTICULIERS. PARIS-PROCHE BANLIEUE.

immeubles

INVESTISSEURS, ACH. CPT APPTS, IMM., TERRAINS, HOTELS, MURS DE BOUTIQ. Intermédiaires sollicités. 45-53-91-45, poste 10.

locations non meublées demandes

Paris

Collaboratrice journal rech. 3 pièces, proche banlieue. Max. : 3 500 F toutes charges comprises. 45-55-91-82, poste 4146. Après 20 h, 48-46-37-39.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chbres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT et DIPLOMATES GDS APPTS de stand., 5-6-7 PCES. 42-80-20-42.

locations meublées offres

Paris

BAS DE BUTTE. R. GANNERON rav. duplex, entr., séj., cuis. équip., office, w.-c. + à l'ét. : 1 chbre + gd dressing, av. fen., s. de bns, w.-c., pl. sol. 4 900 F + ch. (16-37) 51-44-34.

maisons individuelles

MANSART-ST-MAUR
RER 7 mn à pied, superbe MAIS. de MAITRE, s/720 m², terr. d'angle, s/sol, 7 pces, récept., 68 m², cuis. 20 m² équipée, s. jeux, chem., 2 s. de bns. LUXUEUSES PRESTATIONS. PRIX JUSTIFIÉ.
ECI 48-82-06-06.

immobilier information

Pour mieux choisir, maisons, propriétés, commerces. Dem. notre catalogue gratuit. MINITEL 3616, code LETUC. Groupe le TUC, BP 177. 84105 Orange Cedex.

AGENCE FRANÇOIS FAURE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX P. 1989.
11, RUE ROUSSELET, PARIS-7e. 45-67-95-17.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'Annuaire des Propriétaires des immeubles recense 28 000 propriét. de 38 000 immeubles. SEESAM 46-22-99-33.

maisons de campagne

VENDS A ANGY (OISE) BIEN SITUÉE
Noailles 7 km - Paris 60 km Maison, 3 pièces, séj., sal., ch., cuis., s. de bains, wc, chauf. élect. (dble vitr.), cave, cour, gren. aménag. Tout confort — parfait état 240 000 F — 34-12-01-49

bureaux

Locations

DOMICILIATION depuis 50 F Av. Ch-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
Bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

fonds de commerce

Ventes

Mº LIÈGE. Restaur. 40 places + terr. 450 000 F, 2 300/j., loy. 3 600 F, face burx. ROUX.
48-87-42-90.

PT CARDINET. 300 000. ts cces, 70 m², angle bon passage, loyer 5 000 F.
48-87-42-90.

92 PTE PARIS. Ft. 1 800 000 F, bar-restaurant. 12 000/j. s/120 m², état nf. ROUX.
48-87-48-53.

A vendre Limoges centre ville, Piano-Bar restaurant 50 places, terrasse ombrag. 100 places. Affaire à dével. Tél. : (16) 55-34-64-18, 55-01-51-13.

locaux commerciaux

Ventes

MARSEILLE. Quartier jeune. A vendre magasin de prêt-à-porter, 80 m², gde vitrine. Possib. de conversion. Ecrire sous le nº 7 088, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Montréal-Canada
Au cœur du centre-ville. A vendre ou à louer 900 m² sur 3 étages. Commercial et bureaux. Idéal pour restaurant, mode, etc. Information LES IMM. MONGEVE INC ROBERT VIVIAN Achat, vente, gest., locat. 1350 Sherbrooke Ouest, S. 1430 Montréal, Qué, Canada H3G 1J1. Tél. : (514) 288-5500 Fax : (514) 288-3793.

terrains terrains

COTE D'AZUR-FRANCE
CAP BENAT
VOTRE TERRE A BATIR — DOMAINE PRIVÉ
Gardienne toute l'année — Face aux îles d'Or
2 200 m² — 1 140 000 FF TTC
2 800 m² — 1 460 000 FF TTC
LM3/12/88 — VUE MER
Documentation sur demande
POSIDONIA : Départements vente
Domaine privé du Cap BENAT. 83230 BORMES-LES-MIMOSAS.
Tél. : (33) 94-71-27-28 (29). Telefax : (33) 93-75-53-01.

L'AGENDA

OFFRES D'EMPLOIS

Le Conseil général de la Nièvre recherche un directeur pour l'Office départemental des bases de plein air. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction départementale de la jeunesse et des sports de la Nièvre, 15, place du Grand-Courlis, 58018 Nevers. 86-36-02-44, poste 34.

DEMANDES D'EMPLOIS

TECHNIC. CYNÉGETIQUE 31 ans
DIPLOME LE PRADEL
- Références élevage.
- Vente armurerie.
- Gestion tous matériels élevage, piégeage.

recherche EMPL. CONFORME CONN.
M. Coll, 2, rue de l'Eglise, 92420 VAUCRESSON.

deux-roues

DEUX-ROUES A VENDRE MOTO-CROSS, HONDA CR 125, Modele 88. Très bon état. Prix : 16 000 F. 64-34-22-17.

Restaurants

RÉVEILLON 88/89
LE RESTAURANT BOUCH vous propose un réveillon tropical, musiciens brésiliens, danses. 43-26-51-43. 12, rue de l'Éperon, Paris-6e.

Traiteur

G. COUSIN
Buffets campagnards
Lunchs - Réceptions sur mesure
à domicile ou dans l'une de nos salles
(jusqu'à 200 personnes)
Buffets à thèmes (entreprises, collectivités)
Restaurat. à domicile à partir de 8 convives
Un service exceptionnel
Organisation familiale
Livraison chaud ou froid à votre heure
LES VIVIERS (après le stade) 95810 GRISY-LES-PLATRES (près de Pontoise)
(1) 34-66-68-93
Palme d'or du Meill. jambon de Paris

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND
JURA
Pleine zone nordique, sur piste de fond. Studios à louer, tt cft, pour 4 personnes, sauna GX, possibilité repas, location matériel sur place. (16) 81-49-00-72.

SKI DE FOND HAUT JURA
3 h de Paris par TGV, Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du 17e s., conf., rén., chbres avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit feu de bois. Ambiance sympa. De 2 050 F à 2 590 F/pers. et semaine tt comp., pens. compl. + vin, moniteur et matériel de ski.
Tél. : (16) 81-38-12-61 ou écr. : Le Crêt-l'Agneau. 25650 MONTBENOIT.

Société

ESPACE

La mission Phobos compromise

La mission soviétique Phobos d'exploration de la planète Mars serait-elle marquée du sceau de la malchance ? Alors que le contact semble définitivement perdu depuis plus de trois mois (*le Monde* du 14 septembre) avec la sonde Phobos-1, lancée le 7 juillet dernier, voici maintenant que Phobos-2, lancée une semaine plus tard, rencontrerait de grosses difficultés techniques. C'est du moins ce qu'affirme l'Américain San Keller, administrateur adjoint des sciences de l'espace et de leur application à la NASA, dans une interview accordée au quotidien texan *Houston Chronicle*.

Si cette information se confirmait, la mission Phobos tout entière, lancée au prix de plusieurs milliards de dollars pour étudier au printemps prochain la surface du satellite martien, se trouverait alors compromise. – *(AFP, AP.)*

DÉFENSE

Une industrie d'armes légères dans le Golfe

Le ministre koweïtien de la défense, cheikh Nawaf Al-Ahmed Al-Sabah, a indiqué mardi 27 décembre que les six Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) envisagent de créer une industrie militaire commune pour la fabrication d'armes légères. Dans une interview publiée mardi par le quotidien *Al-Watan*, cheikh Nawaf a ajouté que les ministres de la défense du CGC – Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Bahrein et Oman – avaient récemment formé une commission d'experts militaires pour examiner les moyens de réaliser un tel projet. Interrogé sur la possibilité de mettre sur pied une industrie d'armes lourdes et stratégiques, le ministre koweïtien a souligné qu'*« à l'heure actuelle, la réalisation d'un tel projet est à écarter, car nous ne disposons pas de tous les éléments qui garantissent le succès d'une telle entreprise »*. – *(AFP.)*

SPORTS

● **BASKET-BALL : tournoi de Noël.** – La France a battu l'URSS (93-92), mardi 27 décembre au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. Les Français rencontrent en finale, mercredi 28, les Israéliens, vainqueurs des Yougoslaves (108-105). Le match pour la troisième place oppose Soviétiques et Yougoslaves, finalistes des Jeux olympiques de Séoul.

● **HOCKEY SUR GLACE : tournoi du Mont-Blanc.** – La RDA a battu la France (5-1), mardi 27 décembre à Saint-Gervais. Dans la deuxième rencontre, la Norvège s'est imposée devant la Suisse « B » (2-1).

● **VOILE : Sydney-Hobart.** – Une grosse mer et des vents du sud soufflant à plus de 30 nœuds ont, au cours de la première nuit de la course Sydney-Hobart, mardi 27 décembre, provoqué l'abandon de vingt-sept des cent dix-neuf bâteaux.

Le Carnet du Monde

Naissances

– *Clément*

est né le 23 décembre 1988,

chez

Muriel GIBELIN
et
Laurent BEN KEMOUN.

Décès

– Mme Fernand Achard Metzinger,
Mme Lydie Metzinger Renaudin,
M. et Mme Bertrand Achard,
M. et Mme Alain Achard,
M. et Mme Raymond Dreyfus,
M. et Mme Jean-Yves Achard,
M. Pierre Achard,
M. et Mme Henri Achard,
M. et Mme Yves Metzinger,
ses petits-enfants,
Gaël, Amaury, Stéphane, Lydie, Alexandre et Garry,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand ACHARD,

survenu le 23 décembre 1988, à l'âge de soixante-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Petit-Vaux,
89290 Champs-sur-Yonne.

– Mme Georges Chardin,
son épouse,
M. et Mme Bernard Hocdé
et leur fille,
ses enfants et petite-fille,
Mme veuve Georges Chardin,
sa mère,
Mme Elise Dietz,
sa belle-mère,
M. et Mme Jack Chardin
et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Chardin
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Leroy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Plantard
et leurs enfants,
ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CHARDIN,

survenu le 24 décembre 1988, à Paris, dans sa soixante-sixième année.

L'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Gentilly, place Louis-Pergaud, Paris-13e, aura lieu le jeudi 29 décembre, à 9 h 30. Entrée en haut de la rue Albert-Guilpin, à Gentilly.

9, rue de la Bièvre,
94250 Gentilly.

– Nous avons appris la mort de

Georges DAUX.

(Le Monde du 28 décembre.)

[Né le 21 septembre 1899 à Bastia, M. Georges Daux était ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, docteur ès lettres. Presque toute sa carrière, tous ses travaux, ont été consacrés à l'Antiquité grecque. Il a été successivement membre de l'Ecole française d'Athènes (1920-1924), chargé de mission culturelle à Istanbul (1924-1926), professeur et doyen de la faculté des lettres de Dijon (1927-1945), recteur de l'académie de Dijon (1944-1945), professeur à la Sorbonne (à partir de 1945), représentant français à la commission d'enquête du Conseil de sécurité dans les Balkans (1947), membre de l'Institute for Advanced Study of Princeton (1947), professeur à l'université Harvard (1949-1950) et à celle de Californie (1957), directeur de l'Ecole française d'Athènes (1950-1969). Il avait été élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1971.]

– **Henri DAVY,**
architecte honoraire,
croix de guerre 1939-1940,

a quitté les siens, le 26 décembre 1988, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
De toute la famille,
Et de ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-6e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

66, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

– Mme Laury Hanki,
son épouse,
M. et Mme Jean Notari,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Lepetit,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœur, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces,
M. et Mme Gamil Hanki
et leurs enfants,
M. Philip Schell,
ses cousins et cousines,
M. Guy Ravillard,
son neveu,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Laury HANKI,

survenu à Trouville, le 26 décembre 1988, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 décembre, à 10 h 45, en l'église Sainte-Marguerite, au Vésinet.

17, allée d'Isly.
78110 Le Vésinet.

Anniversaires

– Le 29 décembre 1987, à Metz,

Bernard, André, Renée POUSSIÈRE,
docteur en médecine

nous quittait.

Sa mère, à Poitiers,
Son épouse, à Saint-Mihiel,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frère, sœur,
Et toute la famille,
prient de s'associer à son souvenir.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, le samedi 7 janvier à 9 h 30, salle Louis-Liard, 47, rue des Ecoles, M. Ibrahima Seck : « L'école coloniale française en Afrique noire : le cas du Sénégal. Essai de sociologie politique et historique de la stratégie ».

– Université Paris-II, le lundi 9 janvier à 14 heures, salle des Conseils, faculté de droit, place du Panthéon, M. Stéphane Choppin Handry de Janvry : « La suspension de la prescription en droit privé français ».

– Université Paris-IV, le lundi 9 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Cervoni : « Sémantique prépositionnelle. Essai critique sur les théories de la préparation ».

– Université Paris-I, le mardi 10 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Champion : « Notes sur la signification. Enquête sur la force humaine ».

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SADMO88

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

A Leningrad, berceau de l'opéra russe

L'exemple vient du Maly

Saint-Petersbourg a été à la source de l'opéra russe. Devenue Leningrad, la ville conserve sa prééminence grâce notamment au Maly, ancien « Théâtre dramatique français », ravissante salle à l'italienne dirigée par un ancien chanteur.

« *LENINGRAD, l'anti-New York, est peut-être la ville que je préfère au monde* », dit Yehudi Menuhin dans un des films de Bruno Monsaingeon que vient de diffuser TF 1. C'est un choc en effet quand on la découvre. Oui, la ville que Pierre le Grand fit sortir des eaux est belle, parfois comme une sœur de Venise et d'Amsterdam, rêve fou d'un autocrate devenu réalité, reine du Nord pour qui des centaines de milliers d'hommes ont donné leur vie pour la construire, pour la défendre (pendant un siège qui fit six cent cinquante mille morts de famine), ou leur talent pour lui rendre sa jeunesse et ses dorures.

Au-delà de cette beauté extérieure et des splendeurs du musée de l'Ermitage, peu de villes offrent une telle prégnance humaine, quand on la déchiffre avec les mots de Iossip Brodsky le proscrit, dans *Loin de Byzance* (1), ironiques et tendres, ou quand on imagine dans un appartement communautaire les entretiens de Lydia Tchoukovskaïa avec Anna Akhmatova (2) – cette Akhmatova qui, pendant la terreur stalinienne, brûlait par prudence, après les avoir appris par cœur, ses poèmes, aujourd'hui fleuron littéraire du Beriozka, le magasin des devises fortes...

Pour les musiciens, c'est la ville des cinq Russes et de Tchaïkovski, du jeune Stravinski et de Chostakovitch, qui écrivit ici sa *7e Symphonie* sous les bombes, ainsi que cette *11e Symphonie 1905*, bouleversante, dont le souvenir donne la chair de poule sur l'immense place du Palais d'hiver (*« Les chants s'envolent dans un ciel noir et terrible comme des anges, comme des oiseaux, comme des nuages blancs »*, disait Akhmatova).

Les vrais décors de Pouchkine

Ce qui n'était pour nous que décor de théâtre prend ici une autre dimension : le Jardin d'été, même sous la neige, c'est bien la promenade romantique où commence *la Dame de pique*, derrière la grille en fer forgé noir et or : non loin, les quais livides gardent l'atmosphère angoissante du canal où se jette Lisa, abandonnée par Hermann. Et comment ne pas ressentir la mort de Lenski jusqu'à l'absurdité, sur ce même quai où Pouchkine agonisa pendant plusieurs jours après son duel avec Georges d'Anthès ? L'auteur de *Boris Godounov*, d'*Eugène Onéguine* et de *la Dame de pique* avait trente-huit ans !

En venant à l'ancien Saint-Pétersbourg, c'est un pèlerinage aux sources de l'opéra russe que nous faisions, car de Glinka à Tchaïkovski, toutes les créations (sauf *Onéguine*) ont eu lieu ici au *Théâtre Marie, le futur* Kirov (3). Nous avons rendu visite à celui-ci, second théâtre soviétique après le Bolchoï, célèbre pour sa troupe de ballet. L'opéra y est moins bien traité actuellement et aurait besoin d'une sérieuse reprise en main. La représentation de *la Traviata* que *nous avons vue n'incitait pas au* moindre enthousiasme un public venu, d'ailleurs, pour *le Barbier de Séville* (4) : voix honorables, décors quelconques, mise en scène riche en poncifs, orchestre démobilisé où cuivres et percussionnistes faisaient fréquement l'aller-retour avec les coulisses sans que *le jeune chef semble s'en apercevoir.*

Nous étions bien plus attirés par un théâtre inconnu en France, mais qui vient de recueillir des lauriers en Italie et en Grande-Bretagne : le Maly (« Petit Théâtre »). Son élégante façade classique borde la place des Arts, plantée d'arbres qui entourent la statue de Pouchkine, de même que l'immense Musée russe et la salle de la Philharmonie où Chostakovitch dirigea sa *7e Symphonie Leningrad* à la tête d'un orchestre de permissionnaires aux uniformes hétéroclites, le 9 août 1942, jour que Hitler avait fixé pour son entrée dans la ville de Pierre le Grand...

C'est au Maly que, l'année suivante, Galina Vichnevskaïa entendit pour la première *fois la Dame de pique : « Les chanteurs n'étaient pas moins héroïques que leur public. Lorsqu'ils chantaient, on voyait de la buée se former devant leur bouche, tant l'air était froid. C'était l'amour de l'art qui incitait ces véritables spectres – musiciens, chanteurs, public – à se réunir dans ce théâtre, à l'extérieur duquel les voix stridentes des sirènes annonçaient les attaques aériennes* (5). »

Construit en 1833, le Maly était à l'origine le « Théâtre dramatique français », à une époque où toute la bonne société parlait notre langue. Un compagnon de Lénine, Lounatcharski, à qui l'on doit la préservation de nombre de musées, châteaux et églises pendant la révolution d'Octobre, dévolut le Maly, ou Malégot (6), en 1918 à l'opéra et au ballet.

Loin de l'art officiel du Bolchoï, le Maly s'inscrit dans la tradition de recherche du théâtre russe, de Stanislavski en particulier. Il a joué un rôle important avec de nombreuses créations,



« Boris Godounov », de Moussorgsky.

comme celles du *Nez* et de *Lady Macbeth de Mzensk*, de Chostakovitch, *le Don paisible*, de Dzerjinsky ou les deux premières versions du *Guerre et paix* de Prokofiev.

Avec des moyens relativement modestes pour l'Union soviétique, dérisoires en comparaison de l'Opéra de Paris *(voir encadrés ci-contre)*, il donne des spectacles de haute qualité qui honoreraient *n'importe quel théâtre occidental.*

Derrière cette réussite, il y a bien entendu des hommes, et d'abord le directeur artistique, une ancienne basse, de la même promotion au conservatoire de Leningrad qu'Elena Obraztsova, Nesterenko et le ténor Valentin Kouznetsov, qui, après avoir *chanté cent vingt fois Lenski*, est devenu son directeur général ! Stanislav Gaoudassinsky, la cinquantaine, un géant à la voix de chasseur d'ours et au visage rêveur, est depuis neuf ans le patron et le metteur en scène attitré du Malégot.

Il n'a pas le temps de courir le cachet et de monnayer son talent à l'étranger, car il est là chaque jour, chaque soir, pour veiller à ce que les spectacles, les chanteurs, les musiciens gardent la même fraîcheur, la même rigueur.

De Boris à Raspoutine

Dans cette ravissante salle à l'italienne où les ors se mêlent à de douces couleurs miel, les quatre spectacles auxquels j'ai assisté – les quatre grands opéras russes – étaient mis en scène par lui. *Gaoudassinsky recherche* pour chaque ouvrage une conception accordée à l'atmosphère musicale. Son décorateur, Semen Pastoukh, invente des décors en « fondus-enchaînés » qui permettent des changements de tableaux ultrarapides, en gardant toujours l'unité d'un thème commun : ce sont, pour *Eugène Onéguine*, des rideaux de coton transparents traités avec une grâce extrême, qui évoquent tour à tour les charmilles du jardin, un salon campagnard ou les nuages noirs du duel ; dans *la Dame de pique*, les grilles du Jardin d'été sont doublées par les branches des arbres, *l'un ou l'autre motif prenant* le dessus au gré de l'intrigue.

En revanche, le metteur en scène et le décorateur ont volontairement unifié les décors de *Boris Godounov* et de *la Khovanchtchina* pour mettre en valeur la continuité de cette saga russe, avec des éléments très abstraits et neutres, bien éloignés du réalisme bariolé du Bolchoï : deux murs comme le palais des Papes à Avignon, qui peuvent jouer un rôle : ainsi, lorsqu'ils avancent sur l'Innocent presque jusqu'à l'écraser. De très beaux effets de lumière, presque cinématographiques, orientent l'écoute de l'auditeur, concentrent ou élargissent son attention.

La gestique jaillit de la musique même, sans être jamais redondante. Les foules jouent avec une spontanéité merveilleuse, et parfois libèrent des silhouettes saisissantes comme celle de l'écrivain public dans *la Khovanchtchina.*

Le Malégot dispose d'une troupe de premier ordre (où même les seconds rôles sont de qualité fort honorable et d'une grande vérité dramatique). Quelle formidable équipe de basses surtout, avec Vladimir Ognovenko, Boris pathétique, le plus grand Dosifeï que j'aie vu dans *la Khovanchtchina*, et Sergueï Safénine, terrible prince Khovanski ! Mais aussi des ténors jeunes à *la voix bien timbrée* (Ostrovski en Lenski, Alexandre Petrov en Grigori) et la superbe Dame de pique d'Irina Bogatcheva, qui tient le public suspendu en exhalant très lentement, comme en un dernier souffle, l'air de Grétry.

Avec son orchestre très vivant et coloré, le premier chef, Valentin Kogine, contribue à la haute tenue de ces spectacles. S'il ne semble pas très à l'aise dans le pastiche mozartien au deuxième acte de *la Dame de pique*, trop raide et énervé, comme pour contrebalancer le côté sucré du ballet des bergers, en revanche dans les grandes pages romantiques de Tchaïkovski et les tableaux shakespeariens de Moussorgski, il imprime à ses musiciens de vastes mouvements lyriques, de soudaines poussées de fièvre, *un souffle visionnaire* qui soutiennent puissamment l'éloquence de la mise en scène.

Avant de quitter Leningrad, nous allons visiter un lieu fort symbolique : le palais des princes Youssoupov, transformé en hôpital pendant le siège des années 40, qui a retrouvé ses splendeurs. Plus riche que le tsar, le prince s'était fait construire un minuscule opéra de cinquante places, tout doré, stupéfiant, où l'on aurait pu jouer la tragédie qui se déroula non loin, dans la salle à manger, en 1916 : le festin et l'empoisonnement au cyanure de Raspoutine ivre, ensuite roué de coups dans la cave, et, pour faire bonne mesure, jeté dans la Néva. Un beau sujet pour un opéra sur Saint-Pétersbourg, la ville cruelle de Pierre le Grand.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ed. Fayard, 1988.
(2) Ed. Albin Michel, 1980.
(3) Le nom de Kirov pèse partout à Leningrad : ancien patron du Parti communiste de la ville, il y fut assassiné en 1934.
(4) Changement de programme provoqué par une journée de deuil après le tremblement de terre d'Arménie.
(5) *Galina*, Ed. Fayard 1985, p. 47.
(6) « Ma-Lé-Got », sigle familier formé des initiales, pour « Petit Théâtre d'Etat de Leningrad ».

A plein rendement

LE *Théâtre Maly a une* contenance de mille deux cents places. Il donne chaque saison 358 représentations (200 d'opéras et 158 de ballets) avec un jour de relâche par semaine et un mois et demi de vacances, mais deux spectacles par jour pendant la période de Noël, et des matinées le dimanche.

Le répertoire d'une saison réunit vingt-quatre productions d'opéra et vingt-cinq de ballets, dont quatre nouvelles (deux dans chaque catégorie) avec au moins une création d'ouvrage *contemporain.*

La troupe compte un maximum de cinquante chanteurs (trente-sept actuellement), cent *instrumentistes, cent dix dan*seurs, ainsi que les choristes, le personnel technique et administratif, etc. Cinq chefs d'orchestre et deux metteurs en scène (en plus du directeur artistique) sont attachés au théâtre.

Les bons comptes

AU moment où le budget et le type d'exploitation de l'Opéra de la Bastille font l'objet de violentes discussions, l'exemple du Théâtre Maly de Leningrad ne manque pas d'intérêt, malgré la différence des lieux et des régimes. Incroyables pour des Occidentaux, ces chiffres sont cependant exacts.

Le budget annuel du Théâtre Maly est de 1 280 000 *roubles* (soit 12,8 millions de francs au cours officiel du change) pour 358 spectacles (200 opéras et 158 ballets). *L'Etat avance en* début d'exercice une subvention de 1 030 000 roubles sur lesquels, à la clôture, le théâtre rend 800 000 roubles. La subvention de l'Etat s'élève donc finalement à 230 000 roubles (2,3 millions de francs).

La « masse » du budget provient de la vente des billets, dont le montant va de 1 à 3 roubles (10 à 30 F), qui produit 1 050 000 roubles, ce qui représente une moyenne de 1 173 places vendues par soirée pour ce théâtre de 1 200 places.

Par comparaison, le budget *du Bolchoï de Moscou* atteint 5 millions de roubles (50 millions de francs) et celui du Kirov (de Leningrad) 3,5 millions de roubles.

358 représentations par an

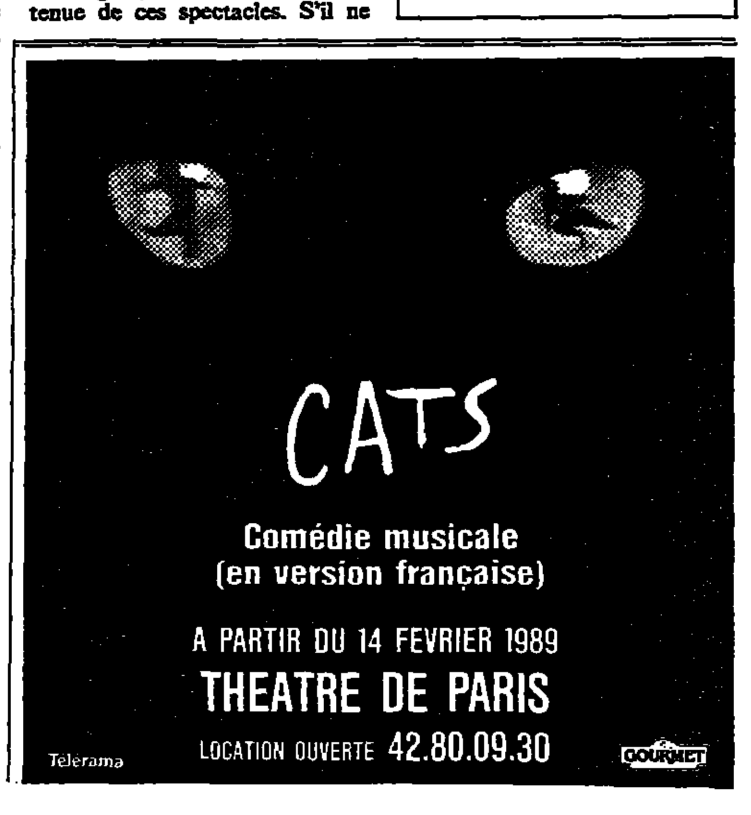
Pour l'Opéra de Paris en pleine mutation, les chiffres sont difficiles à établir ; selon son président, M. Pierre Bergé, le budget serait de 430 millions de francs *pour l'Opéra de la Bastille* et le palais Garnier (mais non la salle Favart). Quant au nombre de représentations prévues à la Bastille, on souhaite qu'il dépasse de beaucoup les chiffres avancés en avril dernier par Daniel Barenboïm et Pierre Vozlinsky : 72 en 1990/91, 120 en *1991/92, ce qui ferait « pau*vre » en regard des 358 du Maly.

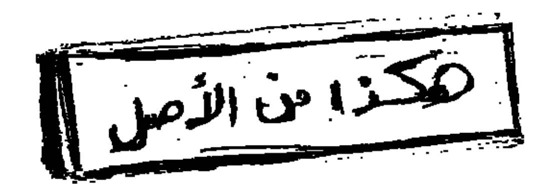
On peut par ailleurs constater que les émoluments prévus pour Daniel Barenboïm, comme directeur artistique et chef d'orchestre (*le Monde* du 11 novembre), *représentent à eux seuls l'équi*valent de 68 % du budget total du Maly, trois fois la subvention que l'Etat soviétique alloue à ce théâtre et au moins cinquante *fois les salaires réunis du directeur artistique* et du premier chef d'orchestre.

Ceux-ci disposent certes en plus d'avantages en nature, mais assurément moins que M. Barenboïm (deux places d'avion en première classe pour tout déplacement, six excellents fauteuils à l'Opéra pour chaque représentations, une voiture de luxe avec chauffeur, un appartement de fonction, une ligne téléphonique privée prise en charge par *l'administration*, sans compter quelques dispositions fiscales particulières) (1).

J. L.

(1) Cf. « La foire d'empoigne » de Maurice Fleuret, ancien directeur de la musique au ministère de la culture, dans *le Nouvel Observateur* du 8 décembre.





هكذا من الأصل

CINÉMA

L'Empereur et le Tigre

Le Japon du peuple et celui des rêves

Kurosawa va tourner son prochain film avec une production américaine. Il n'est pas prophète en son pays. Dans son pays, le public s'identifie aux aventures immuables depuis vingt ans, d'un homme du peuple, une sorte de Toto ou de Fernandel nippon, surnommé le Tigre.

C'EST un rituel : deux fois par an, au moment des grandes fêtes (celle du *Bon* à la mi-août et celle de la fin de l'année), les Japonais ont leur « Tora-san ». Tout le monde peut en raconter l'intrigue à l'avance, pourtant les salles sont toujours combles. L'Occident a ses personnages fétiches que les spectateurs aiment retrouver d'un film à l'autre : de don Camillo à Rocky en passant par la Panthère rose. Les Japonais ont Tora-san (M. Tigre). Ces jours-ci est sorti à Tokyo le quarantième film de ses tribulations, et soixante millions de Japonais (soit un sur deux) en ont vu au moins un.

Les « Tora-san » constituent une série intitulée *C'est dur d'être un homme ! (Otokowa tsuraiyo !)*, dont le réalisateur est Yoji Yamada. Commencée il y a vingt ans, elle résiste à tout : au temps comme aux modes. Le dernier Tora-san, *Salada kinenbi* (c'est-à-dire *le Jour mémorable de la salade*, titre emprunté à un best-seller de la jeune poétesse dans le vent Machi Tawara), est exactement identique au trente-neuvième (même trame, mêmes personnages, mêmes acteurs).

« Tora-san » fait partie d'un cinéma japonais pratiquement inconnu à l'étranger. Les films de Yoji Yamada sont les héritiers des « comédies sociales » de l'avant-guerre *(shomingeki)*, débordant de sentimentalisme. Le Japon moderne y a ajouté un rire bon enfant mêlé à une certaine nostalgie envers un monde qui disparaît : celui du petit peuple de la ville basse.


D.R.
Kiyoshi Atsumi et l'actrice Yoshito Mita dans « Salada Kinenbi ».

Torajiro Kuruma (ou Tora) est un orphelin, camelot *(tekiya)* de son métier, mais il est surtout l'homme de la rue, au sens propre du terme. Ses aventures héroïco-comiques l'entraînent aux quatre coins du Japon, et il revient toujours à *shitamachi* (la ville basse), dans son quartier de Katsushika Shibamata, faubourg populaire d'autrefois, aujourd'hui noyé dans la nappe urbaine, qui a conservé l'atmosphère d'un petit quartier traditionnel. Son oncle et sa tante, sa sœur Sakura et sa famille y tiennent un petit commerce de gâteaux. Autour d'eux, un micro-univers qui est aussi celui de Tora-san : le voisin, patron d'imprimerie, ou le prêtre du temple et son aide simple d'esprit.

Avec son galure, sa grosse ceinture de laine qui chauffe les reins *(haramaki)*, ses sandales traditionnelles *(zori)*, sa veste à carreaux et sa valise, Tora-san est le héros des faubourgs, solitaire, bon enfant, pétri de générosité et observant les rites de solidarité (le *giri*, les dettes d'affection). Il travaille dur, mais sait aussi paresser, louvoyer sans malice parmi les embûches de la vie. Il est *yasashi* (gentil, ouvert, disponible), qualité que les Japonais du petit peuple apprécient entre toutes. Tora-san ne possède rien, n'a pas fait beaucoup d'études, porte depuis vingt ans les mêmes vêtements, traverse l'existence en plaisantant, se frayant son chemin à coups de cœur et de roueries.

Les retours de Tora à la maison seront toujours suivis de chambardements, gags et quiproquos. Instable et rêveur, il entretient des relations chaleureuses mais orageuses avec son entourage. A chaque film il tombe amoureux (immanquablement des plus jolies vedettes du cinéma nippon), souffre quand il s'aperçoit que sa passion n'est pas partagée. Sakura, sa sœur, le materne, soigne les blessures, mais bientôt la chaleur du foyer et la chambre de son enfance (qu'en son absence personne ne doit occuper) lassent Tora et il repart pour de nouveaux vagabondages, se fondant dans un paysage de la campagne japonaise.

Le héros de la petite liberté

Le nouveau Tora-san ne fait pas exception à la règle. Il commence comme tous les autres par un rêve (Tora s'imagine tour à tour en justicier, en Prix Nobel de médecine ou en gangster au grand cœur) et, une nouvelle fois, ses tribulations l'emmèneront à l'autre bout du Japon.

Pourquoi ce succès indiscuté ? Il y a d'abord, assurément, le jeu de cette « bête de théâtre de rues » qu'était Kiyoshi Atsumi lorsqu'il commença à faire du cinéma. Avec son visage rectangulaire, ses yeux en boutonnière et son grand rire, il fait corps avec le personnage de Tora-san. De plus, le spectateur entre facilement dans le monde de Tora. Il vieillit avec lui et si le décor est immuable, les acteurs ont, aujourd'hui, vingt ans de plus (et chaque année, par exemple, le fils de Sakura, neveu de Tora, grandit).

« Sans doute est-ce le goût de l'indépendance de Tora-san que les spectateurs aiment dans mes films, dit Yoji Yamada. *Savoir que ce genre de vie existe encore les rassure, et ils envoient même des esquisses de scénario. Pour ma part, c'est en parlant avec Atsumi, un habitant typique de la ville basse, que j'ai commencé à comprendre ce monde. C'est un bastion contre le changement. Il rappelle aux Japonais quelque chose d'important qu'ils sont en train de perdre. »*

Connu comme metteur en scène politiquement engagé (de tendance *communiste*), respecté par la critique, Yoji Yamada a gagné, avec le succès des Tora-san, la liberté de faire d'autres films, comme *le Mouchoir jaune du bonheur* en 1978. Il a parfois été accusé de donner une vision démagogique du Japon moderne, auquel finalement son héros s'adapte. Il y a assurément dans les « Tora-san » des clichés rentables et une idéalisation de la vie du petit peuple. Mais, derrière la farce, le public est sensible à une utopie socialisante. Comme le souligne le critique de cinéma Tadao Sato, le thème de Yamada est moins la lutte de classes que le maintien dans le monde moderne de communautés où les relations humaines gardent une certaine chaleur. *« Si mes films peuvent aider les Japonais à s'en souvenir, j'en serai content »*, dit Yoji Kamada.

Tora-san est l'antithèse des Japonais ordinaires, pris dans leur « plan de carrière » et les contraintes d'une société bureaucratique et conformiste : il est tout ce qu'ils ne sont pas. Tora-san représente une « petite liberté ». Non pas politique mais celle dont rêve tout un chacun — même les jeunes ; *« C'est pour cela qu'il est un héros populaire »*, estime le psychologue Kazuo Shimada.

PHILIPPE PONS.

Kurosawa tourne

IL est toujours aussi difficile pour un réalisateur japonais de talent de trouver un producteur dans son propre pays. Fût-il le plus prestigieux d'entre eux, fût-il Akira Kurosawa. *« Pourquoi ? »*. La question fait sourire le réalisateur de *Ran* : *« Je suis le premier à me le demander. Mais c'est ainsi. »* Akira Kurosawa a annoncé, mardi 27 décembre au cours d'une conférence de presse, qu'il débutait le 6 janvier le tournage d'un nouveau film dont le montage financier est pour le moins complexe : Kurosawa Production empruntant sur le marché de l'euro-yen avec la garantie collatérale du distributeur américain Warner, qui achète les droits. A la production s'ajoutent Steven Spielberg et Industrial Light and Magic/Lucas Company.

Le film, dont le titre provisoire est *Dream* (en japonais *Konna yume wo mita* : Ces rêves que j'ai faits), sortira aux Etats-Unis en décembre 1989.

Moins ambitieux financièrement que ses derniers films (1,5 milliard de yens), *Dream* n'en comporte pas moins un risque. Kurosawa rompt avec le grand spectacle pour renouer avec ce monde allégorique qui imprégnait un film comme *Dodes Caden* (1970). Un très beau film, émouvant, empreint de l'angoisse qu'éprouvait alors le réalisateur. Elle le conduisit d'ailleurs à une tentative de suicide un an après la sortie du film, qui fut au Japon un échec fracassant.

Témoin-complice de pitoyables créatures d'un bidonville, Kurosawa peignait dans *Dodes Caden* la misère avec les couleurs de l'enfance. C'est avec ce monde des rêves qu'il renoue ; avec *« ces impressions assoupies dans nos cœurs, ces secrets espoirs, ces sombres désirs et ces craintes... Dans ce film, je voudrais tenter de vous présenter des rêves »*, écrit-il. Y aura-t-il dans *Dream* une sorte d'écho de *Dodes Caden* ? *« Je ne sais pas encore, je voudrais rêver, j'ai toujours voulu entrer dans mes dessins. Après* Ran, *je me suis mis à écrire. Si on résume l'histoire, c'est sans intérêt. Un rêve, c'est une expression libre, fantastique... »* Ce sont vos propres rêves ? *« Oui, certains venus de l'enfance. »*

Neuf rêves d'une dizaine de minutes chacun, où l'on retrouve notamment le jeune acteur Akira Terao, qui tient le rôle du réalisateur, et l'actrice Mitsuko Baisho (qui a joué dans *Zegen* de Shohei Imamura) dans le rôle de sa mère. Un film biographique ? *« Non, instinctif. »*

Le vieil « empereur » du cinéma japonais n'avait rien ce jour-là de cette attitude altière qu'il affectionne parfois. A la question d'une jeune collègue japonaise : *« A soixante-dix-neuf ans, pourquoi faites-vous encore des films ? »*, il répondit, souriant et charmeur : *« Mademoiselle, c'est parce que je n'ai rien de mieux à faire. »*

Ph. P.

KAREL APPEL
RÉTROSPECTIVE 1937-1988
Peintures, Sculptures, Gouaches
PARIS ART CENTER
36, rue Falguière - 75015 Paris
Tél. : (1) 43.22.39.47
Du Mardi au Samedi de 14 H à 19 H

LIVRES

Un ouvrage sur Niepce par Paul Jay

Un inventeur nommé Nicéphore

Instruite comme les minutes d'un procès, une somme qui relate, année par année, la mise au point du procédé de l'image fixe.

TAILLE moyenne, cheveux châtains, visage ovale, nez effilé, yeux gris, ainsi se présente physiquement Nicéphore Niepce à l'âge de trente-six ans. Fils d'un avocat, cet idéaliste désintéressé était d'abord un honnête artisan, amoureux du travail bien fait. *« Modeste par excès, sa vie s'écoula paisiblement dans le sein de la famille »*, est-il écrit sur sa tombe.

A cheval sur deux cultures, ce *bricoleur* génial est aussi un homme de transition. Né le 7 mars 1765, il se destine d'abord à la prêtrise. Avec son frère Claude, sorte de double indissociable, il commence ses travaux en 1816. Marié à vingt-neuf ans, réformé, presque aveugle, au point qu'il porte des lunettes aux verres teintés en bleu, est-ce par un phénomène de compensation qu'il invente la photographie ? Ses recherches sur le pastel sont précédées par la trouvaille, en 1806, d'un moteur à explosion, le pyréolophore.

Assailli par des difficultés financières, meurtri par la perte de deux enfants, il essaie d'abord en secret de fixer à tâtons l'image issue de la chambre obscure. Captivé par le paysage, il fabrique une boîte carrée de 16 centimètres environ, *« une espèce d'œil artificiel... »* grâce auquel il espère *« emprisonner »* la nature. Avec le réalisme pour objectif, en tenant compte de la position du soleil, il vise tout à la fois à transformer et à fixer les couleurs, à obtenir un positif et à affiner le contraste.

MUSÉE NICÉPHORE-NIEPCE
Yan'Dargent (gravure). Extrait du livre de Louis Figuier « Les Merveilles de la Science ».

S'inspirant du procédé connu de la gravure, il combine l'acide et la lumière sur un support de métal. Le procédé met des années pou être au point. Malgré les épreuves, Niepce peaufine scrupuleusement sa découverte dont l'idée est née en Sardaigne en 1793 et qu'il tentera de faire publier en Angleterre en 1827. Tout s'accélère avec l'apparition de Louis-Jacques Mandé Daguerre, personnage séduisant, peintre et décorateur, à l'esprit pratique, mais qui n'est *« ni un créateur, ni un artiste »*. Les premiers rapports des deux hommes sont pleins de circonspection. *« Il vaut mieux se méfier et rompre avec lui »*, écrit à Niepce son ami Lemaître. Avantagé par son sens des affaires, Daguerre poursuit aussi de son côté des recherches sur l'optique et les opérations chimiques. *« Depuis longtemps, je cherche l'impossible »*, confie-t-il. Mise en concurrence avec la peinture, la photo devient d'emblée un art du spectacle que Daguerre va accaparer et régenter à sa guise. Le contrat d'association est signé en 1829. Dix ans plus tard, en même temps que la révélation de Talbot, naît le « daguerréotype ».

Procureur prudent, Paul Jay, créateur du Musée Niepce à Chalon-sur-Saône, laisse parler les faits, sans prendre position. Mais on devine à qui vont ses faveurs. Sorte de publicitaire avant la lettre, Daguerre est décrit comme un opportuniste habile, roué, méprisant, un peu démoniaque. La relation des deux personnages est tout de suite conflictuelle même s'ils opèrent en tandem et progressent au coude-à-coude. Lorsque l'infortuné Nicéphore meurt subitement à sept heures du soir, le 5 juillet 1833, à l'âge de soixante-huit ans, il laisse à Daguerre le soin d'immortaliser son nom par la publication de sa découverte.

Outil de référence, cette étude est bâtie sur les manuscrits de Niepce, ses brevets, ses plans, sa correspondance. Récusant la fiction, Paul Jay a choisi de rendre l'inventeur familier. Aux prises avec les tracas de la réalité quotidienne, il n'épargne pas le compte rendu d'une fluxion dentaire, d'un estomac dérangé, d'une crise de fièvre. L'accord avec Daguerre apparaît clairement comme une mystification. En déclarant en toutes lettres dans l'introduction que Niepce finit par se faire « voler » sa découverte, cet ouvrage volumineux sur la genèse d'une invention se lit à la fois comme une fable et un procès.

PATRICK ROEGIERS.

★ Paul Jay, « Niepce, genèse d'une invention », édité par la société des Amis du Musée Niepce, avec l'aide de la ville de Chalon-sur Saône et du ministère de la culture (Patrimoine), 355 p., 70 illustrations, 500 F.

Musée Niepce, 28, quai des Messageries, 71100 Châlon-sur-Saône.

EXPOSITION

Les pionniers de la communication

La mémoire des sons

Cinquante ans après la fondation, à Paris, de la première phonothèque à caractère encyclopédique, la Bibliothèque nationale rend hommage aux pionniers qui, de fil en aiguille, ont capturé les sons.

OMNIPRÉSENT, au point d'être parfois envahissant, l'enregistrement sonore découle de trois inventions, le téléphone, le phonographe et la radio, datant respectivement de 1876, 1877 et 1896. Inchangées dans leurs grands principes, elles sont à la base même des techniques encore utilisées de nos jours pour enregistrer ou diffuser les sons.

Riche de plus d'un million de documents, la Phonothèque nationale (rattachée depuis 1977 à la Bibliothèque nationale) organise une exposition qui retrace la formidable aventure des fous enregistrants avec leurs drôles de machines.

La première partie de l'exposition est muette et regroupe des documents relatifs à Charles Cros. Des photos, des lettres, des manuscrits, des plans coloriés, des objets, retracent la vie et l'œuvre du poète inventeur. Présentés dans un cadre intime, ces documents évoquent le portrait vivant, palpable, d'un homme qu'on aurait aimé fréquenter. Parmi toutes les pièces exposées, il en est une qui décrit un procédé de sténographie musicale tout à fait ingénieux. En artiste, Cros n'a pas sorti son équerre, son compas et sa règle pour le dessiner, il leur a préféré les encres de couleur, il a écrit de travers, lancé des flèches, débordé dans la marge. Au point que ce qui ne devrait être qu'un simple plan devient un superbe tableau devant lequel on se prend à rêver.

Du rêve... à la réalité

En sortant de cette première pièce, on bascule dans l'univers du sonore. Installées de chaque côté d'un couloir plongé dans l'obscurité, des vitrines présentent des objets inanimés mais sonores. A droite, un choix d'appareils, parfois minuscules, parfois énormes, montrent l'industrialisation du paléophone de Cros. A gauche, des phonographes, des poupées enfermant dans leurs poitrines de minuscules disques rieurs, des machines infernales censées traduire sous formes de graphiques les sons parlés – on attend encore l'appareil apte à en traduire les courbes !

Un casque à liaison radio sur la tête, on écoute, et l'on est ému par la prégnance des documents diffusés. Entendre Thomas Edison lancer *« Mary had a little lamb »* dans le cornet acoustique de 1887, Gustave Eiffel présenter, de sa voix rocailleuse, sa famille, ses amis, Mary Garden (la Mélisande de Debussy) chanter *« L'amour est une rare vertu »*, Léon Tolstoï expliquer en français *« Qu'est-ce que la religion ? »*, l'archiduc Rodolphe enregistré sur un fil métallique, nous renvoie souvent, mieux que ne le fait l'image muette de cette époque, à un univers révolu.

Qu'y avait-il derrière ces voix dont la présence physique s'impose malgré le bruit de fond ? Il semble qu'avec le son, le phonographe ait aussi emprisonné un peu de l'air, de l'atmosphère, qui entourait tous ces personnages. A défaut de voir les images que la machine n'a pu capter, on entend les miasmes de l'époque : pouvoir des sons.

N'est-ce pas ce qu'ont compris les grands dictateurs fascistes, qui enregistraient leur voix sur des bandes magnétiques qu'ils faisaient diffuser à travers toute l'Allemagne, toute l'Italie. On nous montre toujours les foules *« acclamantes »*, *agglutinées dans* des stades, le bras levé vers leur *idole*, *mais imagine-t-on toutes ces* familles écoutant religieusement les vociférations macabres d'Hitler et de Mussolini l'oreille collée à leur TSF ? Se souvient-on des millions de haut-parleurs diffusant les pensées de Mao pendant la révolution culturelle ?

Passer en quelques mètres d'une exposition émouvante, ludique, à *cette terreur incantatoire* est une expérience dont on ne sort pas ragaillardi mais qui, mieux qu'aucun discours, illustre le passage du rêve à la réalité.

ALAIN LOMPECH.

★ « De fil en aiguille, les pionniers de la communication. Charles Cros et les autres. » Chaque jour, sauf le mardi, *de 12 h à 18 h 30*, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs-2, rue Vivienne, 75002 Paris. 30 F. Tarif réduit : 20 F. Jusqu'au 1er avril 1989.

COLLECTION VIOLLET

Contrôle des disques au début des années 20.

Calendrier des manifestations

Colloque :

« Télécommunications, espaces et innovations aux XIXe et XXe siècles ». Les 5 et 6 janvier, de 9 heures à 18 heures.

Conférences :

« Charles Cros ou l'Unité retrouvée », par Louis Forestier. Jeudi 9 février, à 18 h 30.

« Le Phonographe et les interprètes », par Daniel Mary. Jeudi 16 février, à 18 h 30.

« Téléphones, machines parlantes et société », par Paul Charbon. Jeudi 2 mars, à 18 h 30.

« Le son à travers les techniques de l'enregistrement », par Jean-Marc Fontaine. Jeudi 9 mars, à 18 h 30.

Renseignements : tél. : 47-03-88-20.

Une phonothèque pour quoi faire ?

FONDÉE en 1938, la Phonothèque nationale a pour mission de « *recevoir en dépôt, de traiter et de communiquer les documents audiovisuels* » qui lui sont *confiés par l'intermédiaire du* dépôt légal ou de dons privés. Depuis 1943, chaque disque mis en vente sur le marché français doit obligatoirement être adressé à cet organisme. Depuis 1975 et 1977, les vidéogrammes et les films sont également astreints au dépôt obligatoire.

Plus d'un million de disques et de bandes magnétiques sont aujourd'hui conservés à la Phonothèque nationale ; viennent s'y ajouter environ 7 500 vidéocassettes ou vidéodisques et 5 000 documents multimédias.

Chaque année, plus de 15 000 disques, 1 500 films, 2 000 vidéocassettes et 1 200 documents multimédias viennent enrichir une collection sur *laquelle Marie-France Calas*, conservateur en chef de la Pho*nothèque et instigatrice de* cette exposition, veille jalouse*ment*.

Depuis 1983, le dépôt légal est accessible sur minitel (3615 LEDA).

Non contente de conserver, la Phonothèque nationale restaure et duplique ses archives, édite des documents... et vole au secours d'une industrie du disque, dont la mémoire est parfois défaillante.

A. Lo.

La poésie du futur

Il y a cent ans, Charles Cros s'éteignait, à l'âge de quarante-six ans, dans le plus grand dénuement. Peu célébré de son vivant, ce touche-à-tout de génie est pourtant à l'origine d'inventions qui allaient bouleverser le siècle à venir.



EN 1864, Cros décrit un *« procédé de sténographie musicale destiné à la représentation graphique exacte de la musique exécutée sur les instruments à clavier »*, l'année suivante, il dessine une machine typographique, le 21 février 1865, il dépose un brevet d'invention sur un *« télégraphe autographique à mouvements conjugués non indépendants et à un seul fil de ligne »*, les 7, 14 et 21 août 1869, il publie dans *Cosmos* une *« Etude sur les moyens de communication avec les planètes »*, en 1885, il réalise un procédé de « photographie » en couleurs qu'il baptise chromolithographie, en 1886, il imagine un *« remède contre le phylloxéra »* qui ravageait le vignoble français.

Dès 1867, il avait soumis à l'Académie des sciences une note sur la *« reproduction des formes colorées et des mouvements »*, ce qui fait de lui l'« inventeur » du cinématographe. Mais c'est le 18 avril qu'il dépose à l'Académie des sciences un pli cacheté qui allait devenir l'enjeu d'une célèbre bataille avec Thomas Edison, décrivant *« un procédé d'enregistrement et de reproduction des phénomènes perçus par l'ouïe »*.

André Breton le réhabilite

Né dans une famille de doux dingues, Charles Cros fait l'école buissonnière : c'est son père, professeur révoqué après 1848 pour ses idées libérales, qui l'enseigne. Un des frères de Charles Cros compose des vers pendant les loisirs que lui laisse sa profession de médecin, l'autre, sculpteur, retrouve le secret de la peinture encaustique et de la pâte de verre : lorsqu'un des frères annonce qu'il a découvert le moyen de rendre les hommes immortels, le père se contente de répondre : *« Ne fais pas cela, ils seraient trop malheureux ! »*

Esprit libre, Charles Cros se rangera du côté des communards et n'hésitera pas en pleine idéologie positiviste scientiste à mêler le rêve et la poésie à ses travaux scientifiques : *...« Chez les nuls qui ne voient qu'hier,/ le poète interdit et fier, rêvant l'art de demain s'efface... »* Dans ces conditions comment s'étonner que Charles Cros ne sut ni se protéger contre les copieurs ni commercialiser ses découvertes, qui profitèrent à d'autres ?

Poète, il n'eut guère plus de chance. Il écrivit des monologues – dont le célèbre *Hareng-saur* – qui connurent le succès, mais qui firent surtout gagner beaucoup d'argent à Coquelin Cadet... Malgré le soutient enthousiaste de Verlaine, de Villiers de L'Isle-Adam et d'Apollinaire, il fallut attendre les surréalistes et André Breton pour que Cros sorte du purgatoire.

A. Lo.

Découvrez John en paroles et musique.



WARNER BROS. Présente Une Production DAVID L. WOLPER Un Film de ANDREW SOLT
"IMAGINE : JOHN LENNON" Raconté par JOHN LENNON Supervision du montage BUD FRIEDGEN, A.C.E.
Co-producteur SAM EGAN Ecrit par SAM EGAN et ANDREW SOLT
Produit par DAVID L. WOLPER et ANDREW SOLT Réalisé par ANDREW SOLT
DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS.
FROM WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

VO : GAUMONT AMBASSADE - GAUMONT LES HALLES - GAUMONT OPÉRA
MONTPARNASSE BIENVENUE - ST-GERMAIN-DES-PRÉS - 14 JUILLET BEAUGRENELLE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Non coupable (1947), de Henri Decoin, *16 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique* : le Dernier Voyage (1949, v.o.), de Vincent Sherman, 19 h : la Femme infidèle (1968), de Claude Chabrol, 21 h.

JEUDI

Vautrin (1943), de Pierre Billon, *16 h* : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Madeleine (1950), de David Lean, 19 h : Mickey One (1965, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 21 h.

VENDREDI

La Vie de Bohème (1942), de Marcel L'Herbier, *16 h : Découverte et Sauvegarde* du cinéma britannique : la Femme parfaite (1949, v.o.), de Bernard Knowles, 19 h : le Château de l'araignée (1957, v.o. s.t. anglais), de Akira Kurosawa, 21 h.

SAMEDI

Hatari (1962, v.o. s.t.f.), de Howard *Hawks, 15 h*.

DIMANCHE

Queen Kelly (1928), d'Eric von Stroheim, 15 h : A nos amours (1983), de Maurice Pialat, 17 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : la Bête s'éveille (1954, v.o.), de Joseph Losey, *19 h ; l'Œuf du serpent (1977, v.o. s.t.f.)*, d'Ingmar Bergman, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Ruses du Diable (1965), de Paul Vecchiali, 16 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : *Peine capitale* (1956, v.o.), de Jack Lee-Thompson, 19 h : *Un Mariage (1978, v.o. s.t.f.)*, de Robert Altman, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma georgien : Moi, grand-mère, Iliko et Ilarion (1962, v.o. russe -trad. simultanée), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; la Fosse (1979, v.o. s.t.f.), de Gueno Tchiradze. Hors du chemin (1931, v.o. russe -trad. simultanée), de Mikhail Tchiaoureli, *17 h 30 : Serguel Paradjanov* (1988, v.o. s.t.f.), de Patrick Casals, Achik Kerib (1988, v.o. s.t.f.), de Serguei Paradjanov et David Abachidze, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma georgien : Iris Iberika (1982, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Tchkonia, Légendes vivantes (1977-1978, v.o. s.t.f.), de Nodar Managadzé, 14 h 30 ; la Petite Ville d'Anara (1976, v.o. s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, 17 h 30 ; Arsena (1937, v.o. russe - trad. simultanée), de Mikhail Tchiaoureli, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma georgien : *la Grande Chasse* à la fiancée (1985, v.o. s.t.f.), de Goderzi Tchokheli, 14 h 30 : le Papillon (1978, v.o. s.t.f.), de Nelli Nenova et Gueno Tsoulaïa, le Sapin en nylon (1986, v.o. s.t.f.), de *Rezo Esadze, 17 h 30 : Keto et Kote* (1948, v.o. s.t.f.), de Vakhtang Tabliachvili et Chalva Gedevanichvili, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma georgien : le Pompiste (1978, v.o. s.t.f.), de Bidzina Tchkheidze, le Chien (1974, v.o. s.t.f.), de Leila Gordeladze, *14 h 30 ; Il était une fois un merle chanteur* (1970, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, 17 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : Pastorale (1976, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 14 h 30 ; les Hurluberlus (1973, v.o. s.t.f.), d'Elgar *Chenguelaïa, 17 h 30 ; le Repentir* (1984, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma georgien : la Marâtre Samanichvili (1978, v.o. s.t.f.), d'Eldar Chenguelaïa, 14 h 30 ; les Argonautes (1936, v.o. s.t.f.), de Vladimir Moudjiri, Elisso (1928, v.o s.t.f.), de Nikolaï Chenguelaïa, 17 h 30 ; le Paradis perdu (1937, v.o. s.t.f.), de David Rondeli, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris-Polars : Jeune public : les Trois Mousquetaires (1953) de A. Hunebelle, 14 h 30 : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Jeux de piste : Rouge *Gorge (1984) de Pierre Zucca, les Favoris* de la lune (1984) d'Otar Iosseliani, 18 h 30 : Delon justicier : Bande annonce : Trois hommes à abattre (1980) de Jacques Deray, Un flic (1972) de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.

JEUDI

Paris-Polars : Politico-polar : Bande annonce : la Java des ombres (1983) de Romain Goupil, l'Attentat (1972) d'Yves *Boisset, 14 h 30 ; TV Polar : Vidocq* : à Bicêtre (1967) de Claude Loursais, Belphégor ou le fantôme du Louvre (1965) de Claude Barma, 16 h 30 ; Matins blêmes : Matines (1980) de Marianne Lamour, *Frantic (1987) de Roman Polanski*, 18 h 30 : Cinéma muet : Paris vu par les opérateurs d'Albert Khan (1982) de Jocelyne Leclercq, 20 h 30.

VENDREDI

Paris-Polars : Des jeunes mènent l'enquête : Sois belle et tais-toi (1958) de *Marc Allégret, 14 h 30 ; Stups* : Stups (1984) de Michel Parbot, Rhapsodie en jaune (1985) de Gérard Marx, 16 h 30 ; Ripoux : les Ripoux (1984) de Claude Zidi, Un dimanche de flics (1983) de *Michel Vianey*, 18 h 30 ; Hommage à Melville : Jean-Pierre Melville (1971) d'André S. Labarthe, le Cercle rouge (1970) de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.

SAMEDI

Paris-Polars : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Crimes insolites : *Bande annonce : Judex (1963) de G.* Franju ; le Fantôme de la rue Morgue (1954) de Royl del Ruth, 14 h 30 ; Rétro polar : Bande annonce : Les trois font la paire (1957) de Sacha Guitry : Monsieur *La Souris (1942) de Georges Lacombe*, 16 h 30 ; Voyous : Bande annonce : l'Intrus : le Voyou (1970) de Claude Lelouch, 18 h 30 ; Lemmy Caution : Made in Belgique (1988) d'Antoine Desrosières, *Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard*, 20 h 30.

DIMANCHE

Relâche.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris-Polars : Ventura mène l'enquête : Bande annonce : 125, rue Montmartre (1959) de Gilles Grangier, Dernier Domicile connu (1969) de José Giovanni, 14 h 30 ; TV Polar : Vidocq : le Crime de la mûle noire (1967) de Claude Loursais, Belphégor ou le fantôme du Louvre (1965) de Claude Barma, 16 h 30 ; Un dernier casse : Bande annonce : le Doulos (1962) de Jean-*Pierre* Melville, Bob le Flambeur *(1955)* de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; Mort sur le carreau : Bande annonce : Voici le temps des assassins (1955) de Julien Duvivier, Un mort sur le carreau (1967) de Roland Bernard, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BACH ET BOTTINE (Can.) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont Champs-Elysées*, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CROCODILE DUNDEE II (A., *v.f.*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : *Reflet Logos II*, 5e (43-54-42-34).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DERNIER EMPEREUR (*Brit.-It.*, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Républic Cinémas, 11e* (48-05-51-33).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

FANTOMES EN FÊTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (*tchèque, v.o.*) : *Utopia Champollion*, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LECTRICE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01)* ; *Trois* Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : *Forum Arc-en-Ciel*, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Trois Secrétan*, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé *Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Les* Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PETITE VOLEUSE *(Fr.) : Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Pathé Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC Maillot, 17e* (47-48-06-06).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé* Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e* (45-44-25-02).

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36)* ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont *Ambassade, 8e* (43-59-19-08).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, *8e* (45-61-10-60).

UN ÉTÉ CHEZ *GRAND-PÈRE* (*Taiwan*, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76)

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE *(Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86)*.

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME ABSOLUE. Film américain d'Eric Karson, v.o. : UGC Ermitage, *8e (45-63-16-16)* ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS. Film Hong Kong de Ching Siu Tung, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

IMAGINE JOHN LENNON. Film américain d'Andrew Solt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e *(45-44-25-02)*.

MILAN NOIR. Film français de Ronald Chammah : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, *6e* (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NAVIGATOR. Film néo-Zélandais de Vincent Ward, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e *(43-27-52-37)* ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EASY RIDER (A., *v.o.*) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone *(ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86)*.

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.f.) : Club, 9e.

LE FLINGUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, *8e* (45-61-10-60).

PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41)

PSYCHOSE (*) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Forum *Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, *15e* (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TOMMY (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES TRICHEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE TROISIÈME HOMME (*Brit., v.o.*) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

WITNESS (A., v.f.) : Club, 9e.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les festivals

ALAIN RESNAIS : TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE, *Panthéon, 5e* (43-54-15-04). Van Gogh, Le Chant du Styrène, Toute la mémoire du monde, Nuit et Brouillard, Les Statues meurent aussi, films à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 21 h 45.

ASTÉRIX, Saint-Lambert, 15e (45-32-*91-68). Astérix chez les Bretons*, ven. 15 h 30, dim. 13 h 45 ; les Douze Travaux d'Astérix, mer. 17 h, ven. 13 h 45, mar. 15 h 30 ; Astérix le Gaulois, jeu. 13 h 45, ven. 17 h ; Astérix et Cléopatre, mer., *dim. 15 h 30 ; Astérix et la surprise* de César, jeu., sam., lun. 15 h 30.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Buster Keaton Short, (courts métrages) mer., ven., mar. 16 h ; Campus, jeu., lun. 16 h.

CHARLES CHAPLIN (v.o.), Studio 43, *9e (47-70-63-40). La Ruée vers l'or*, mer., jeu. 14 h ; le Cirque, Une journée de plaisir, dim. 19 h, lun. 16 h ; les Lumières de la ville, jeu. 14 h, mar. 16 h ; le Pèlerin, Charlot soldat, ven. 16 h, mar. 14 h ; le Gosse, sam. 15 h, lun. 14 h ; les Temps modernes, sam., dim. 17 h ; l'Opinion publique, mer., jeu. 16 h.

CLASSIQUES DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-*25-72-07). Madame porte la culotte*, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sérénade à trois, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Midnight, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Phila*delphia Story, sam. à 14 h, 16 h, 18 h*, 20 h, 22 h ; New York Miami, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sylvia Scarlett, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pat and Mike, *mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h*.

CYCLE GEORGES FRANJU, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Tête contre les murs, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Thomas l'imposteur, jeu., mar. à *14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h* ; Judex, ven., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Thérèse Desqueyroux, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-*54-42-34). Ma nuit chez Maud, mer. à* 11 h 50 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, jeu. 11 h 50 ; l'Amour l'après-midi, ven. 11 h 50 ; la Collectionneuse, sam. 11 h 50 ; le Genou de Claire, lun. 11 h 50.

FASSBINDER (v.o.), 14 Juillet Parnasse, *6e* (43-26-58-00). Tous les autres s'appellent Ali, (stf) dim. à film à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 ; Effi Briest, (stf) mar. à 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 50 ; l'Année des treize lunes, (stf) mer. à 13 h 45, 16 h 20, 19 h, *21 h 50 ; les Larmes amères de Petra von* Kant, (stf) jeu., lun. à 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 50 ; le Marchand des quatre saisons, (stf) ven. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 ; Maman Küsters s'en va au ciel, (stf) sam. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05.

HOMMAGE A JEAN VIGO, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). L'Atalante, Zéro de conduite, mer., jeu., ven., sam. à *21 h 50 ; l'Atalante, A propos de Nice*, dim., lun., mar. à 21 h 50.

LES ETERNELS DU CINÉMA FRANÇAIS, Reflet Médicis Logos, *5e* (43-54-42-34). Lola Montès, mer., sam., séances à 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30 film 15 mn après ; les Visiteurs du soir, jeu., séances à 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30 film 15 mn après ; les Yeux sans visage, ven., séances à 12 h, *14 h, 16 h, 18 h*, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Grandes Manœuvres, dim., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Orphée, lun., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Paris 1900, mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Païsa, mer. à 14 h, 19 h ; Amore, mer. à 16 h 30, 21 h 30 ; la Peur, jeu. à 14 h, *16 h*, 18 h, 20 h, 22 h ; Voyage en *Italie*, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rome ville ouverte, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Allemagne année zéro, dim., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Stromboli, mar. à *14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h*.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Scènes de la vie conjugale, mer. à 14 h 30, 17 h 35, 20 h 45 ; le Silence, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Visage, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, lun. à *14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h* ; A travers le miroir, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

STANLEY KUBRICK (v.o.), Action Rive Gauche, *5e (43-29-44-40). Ultime Razzia*, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, lun. à 14 h ; Full Metal Jacket, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Shining, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Barry Lyndon, sam., mar.* à 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; 2001, l'Odyssée de l'espace, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Lolita, lun. à 15 h 30, 18 h 45, 21 h 15.

UN SOIR UNE STAR (*v.o.*), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Lettre d'une inconnue, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 25 mn après ; la Garçonnière, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85)* mer. 19 h 30, dim. 17 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 18 h 45.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., lun. 13 h 45.

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.-Dan.) : *Le Berry Zèbre*, 11e (43-57-51-55) mer., ven., lun., mar. 16 h, jeu., sam. 15 h.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) *mer., jeu., lun., mar. 13 h 30, ven.* 14 h 30.

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., lun., mar. 14 h, dim. 17 h.

LES BELLES DE NUIT (Fr.) ; Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68)* mer. 18 h 45, lun. 21 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des *Ursulines, 5e* (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 22 h 40, dim. 18 h 15.

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., lun. 12 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h.

LES CYGNES SAUVAGES (, v.f.) : Le *Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer.* 15 h.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 15 h 15, dim. 15 h 45.

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., *jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h*.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., lun., mar. 22 h 30, sam. 18 h, jeu. 18 h 20.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 19 h 15, jeu. 21 h 15, dim. 20 h 30.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 18 h 15, sam. 11 h 15, lun., mar. 20 h 30.

DUNIA (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., lun. 14 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., lun., mar. à 18 h.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : *Républic Cinémas, 11e* (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

EPIDEMIC (Dan., *v.o.*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., lun., mar. à 20 h, 22 h.

FLASHDANCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. à 22 h, jeu. *17 h, sam. 20 h 15, mar. 22 h 15*.

LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., lun., mar. à 20 h.

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, jeu., ven., lun. 20 h 15, sam. 22 h 15, dim. 15 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 9 h 30, lun. 14 h 30, dim. 15 h.

JULES ET JIM *(Fr.) : Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h.

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., jeu. 12 h 15 *T.U. : 29F*.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h 30, sam. 13 h 45.

LOULOU (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, dim. 12 h 10.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 17 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 17 h, ven. 19 h 30.

MORT A VENISE (*It., v.o.*) : *Studio* Galande, 5e, (43-54-72-71) mer., jeu. 16 h, ven. 15 h 45, dim. 17 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 19 h 40.

NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h, dim. 18 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 18 h 45.

PEAU D'ANE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., lun. 15 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *mer. 17 h 45*, jeu., ven., lun., mar. 16 h 50, sam. 12 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h 30 et 18 h 30, ven., mar. 18 h 30.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., ven., *sam., lun., mar.* à 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 20 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven. 15 h 40, lun. 14 h.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer 18 h 20.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 17 h.

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

J'COUTE CHER. Cave du Cloître (43-25-19-92) (dim., lun.), 23 h 15 (28).

TRAVAUX D'ACTEURS. Petit Odéon (43-25-70-32), 15 h (3).

JOHN GABRIEL BORKMAN. Cité internationale universitaire. La Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (3).

22-34. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30 (3).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hors

Les autres salles

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Baudelaire : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Le Timide au palais : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2e partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Baby Boom : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 15 h 30 et 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun., mar.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ La Comédie sans fil : 20 h 30 (Jeu., ven. dernière).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., jeu., ven., sam. ▷ Théodore : jeu., ven., sam. 20 h 30. Rel. mer., dim., lun., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Aux fous ! : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h (Jeu., ven. dernière).

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Le violon du temps qui passe : 14 h 30 et 18 h, sam. 15 h 30, ven., mar. 20 h 45. Rel. lun.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ▷ John Gabriel Borkman : mar. 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h (Jeu., ven., sam.), sam. 19 h et 21 h, dim. (dernière) 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun., mar.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, dim. 20 h 30, jeu. 20 h 30. ◇ La Cagnotte : 20 h 30 (Sam.), ven., dim. 14 h. ▷ Fin de partie : ven., lun. 21 h, jeu. 15 h. Nicomède : mar. 20 h 30, sam. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : jeu., ven., sam. 21 h, dim. (dernière) 15 h 30. Rel. mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. lun., mar.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu. 14 h 30, dim. 15 h, sam. 20 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun. ◇ La Rive d'en face : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 16 h 30 et 21 h. Salle II. ◇ L'Annonce de Matthiah : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Paroles d'or : jeu., ven., sam. (dernière) 18 h 30. Rel. mer.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Nocturnes : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). ◇ Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30 (Jeu., ven. dernière).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Cet animal étrange : 18 h 30. Rel. sam., dim., lun. ◇ Une dame aux camélias : 20 h 30. Rel. sam., dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30 (Jeu., ven., sam., dim.). Rel. lun., mar. ◇ La Leçon : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., dim.). Rel. lun., mar. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ La Face cachée d'Orion : 20 h 30, sam. 18 h. Rel. dim. ◇ Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15, sam. 15 h. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. ◇ Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière). Petite salle. ◇ En face ou la Chanson perdue : 19 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30. Rel. jeu., dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15, sam. 18 h. Rel. dim. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 45, sam., mar. 18 h 45, jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Le commissaire est bon enfant; l'Epreuve : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Renaud et Armide : 20 h. Rel. dim. ◇ Mort à crédit : 21 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Théâtre rouge. ◇ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim., lun. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30. Rel. dim., lun., mar.

MARIE STUART (45-08-17-80). ▷ Le Monte-Plats : mar. (reprise) 18 h 30. Rel. mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 22-34 : mar. 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15 (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun., mar.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ▷ Ma cousine de Varsovie : jeu., ven. 20 h 45, sam. (dernière) 21 h. Rel. mer.

MOGADOR (48-78-75-00). ◇ Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ◇ Voyage au bout de la nuit : 20 h (Jeu., ven., sam.), sam. 18 h et 20 h, dim. (dernière) 15 h 30. ◇ Paroles : 21 h 15 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven. (dernière) 17 h 30, ven. 14 h 30 et 16 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Le Prince de Hombourg : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun., mar.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ▷ Travaux d'acteurs : mar. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

OPÉRA – PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 14 h 30 et 20 h 30, dim. (dernière), 15 h.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ *La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre* : 15 h et 20 h 30 (Ven., sam., mar.), dim. 16 h. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Jango Edwards : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Le Plus Heureux des trois : 21 h, sam. 19 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ▷ La Frousse : 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange Mister Knight : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Marat Drama : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Gérard Sety : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ Brassens, Brel : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Tartuffe : 20 h 30 (Lun., mar.). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu., ven.). ▷ Marius : ven. 20 h 30, sam. 16 h, dim. 14 h. Fanny : sam. 18 h 30, dim. 16 h 30. César : sam. 21 h 30, dim. 19 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Tu m'aimes combien ? : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). ◇ Ton Beau Capitaine : 20 h 30. Grand Théâtre. ◇ D'Artagnan : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. ◇ La Nuit des chasseurs : 20 h 30 (Jeu., ven. dernière). Petite salle. ◇ Tir et Lir : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. M.I.T. ◇ Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h (Jeu., ven. dernière). Petite salle. ◇ La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Rel. dim., lun. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Rel. dim., lun. ◇ Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Rel. dim., lun. Ged Marlon : 20 h 30. Rel. dim., lun. Demain, j'arrête ! : 22 h 15. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Rififoin dans les labours : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 18 h et 21 h. ▷ Toi et moi... et Paris : dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ◇ L'Oiseau bleu : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. (dernière) 16 h 30.

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). ▷ Popeck : sam. 20 h 30.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ La Double Inconstance : sam. 20 h 45.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DE LA CULTURE D'ORGEMONT) (48-41-41-40). ◇ Dépêche-toi, c'est Shabbat : 14 h 30.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DES PRESLES) (48-26-45-00). ▷ Dépêche-toi, c'est Shabbat : jeu. 20 h 30.

MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT) (48-57-06-55). ◇ Le Papa de Simon : 15 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. ◇ *Hamlet* : 20 h. Rel. dim., lun.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Si bleu, si calme : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Daphnis et Chloé : sam. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Treize à table : 21 h, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Méfie-toi, ma fille : 20 h 30. Rel. dim. Bonne fête Paulette : 22 h. Rel. lun. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. ◇ Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim., lun., mar. ◇ *Les Epis noirs* : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar. ◇ Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim., lun., mar. Salle II. ◇ Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim., lun., mar. ◇ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Trachoz a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◇ Spectacle de Smaïn : 20 h 15 (Jeu., ven., sam.), sam. 17 h, 20 h 15 et 24 h 30. ◇ L'un dans l'autre : 22 h 15 (Jeu., ven., sam. dernière).

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h. Rel. dim., lun. ◇ J'coûte cher : 23 h 15. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Super Mathieu ! : 21 h 30. Rel. dim.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Vous avez dit Bigard : 20 h. Rel. dim., lun., mar. ◇ Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar. ◇ Y'a une femme là d'sous : 22 h 45, sam. 18 h 30. Rel. dim., lun., mar.

Ballets

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). American Indian Dance Theatre. Jusqu'au 15 janvier 1989. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar ; 15 h 30, mer., sam., dim. Chants et danses des nations indiennes d'Amérique du Nord. Téléphone location : 40-16-12-46.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (47-42-53-71). Zizi Jeanmaire. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 15 h, dim. (dernière). « Java for Ever ». Un spectacle de Roland Petit. Avec les danseurs du Ballet national de Marseille. Téléphone location : 42-60-04-99.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Les Géants de la danse, jusqu'au 5 janvier, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Avec le concours des plus grandes étoiles internationales. Dans le cadre du XXVIe Festival international de danse de Paris.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Merce Cunningham Dance Company*, 20 h 30, mer., jeu. (dernière). « Shards », « Septet », « Fabrications ». Dans le cadre du Festival d'automne de Paris.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Fabienne Guyon. 22 h 30, mer., ven., sam. (dernière). G. Khalifa (piano), P.-M. Sivadier (synth.).

L'ARLEQUIN (45-89-43-22). Les Frères Amara. 20 h 30, jeu., ven., sam. Avec Bertrand Lemarchand.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Charles Trénet. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

DÉJAZET - TLP (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours. Jusqu'au 22 janvier. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h, dim. D'après Jules Verne. De Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac, par l'équipe du Capitaine Fracasse. Comédie musicale.

EXCALIBUR (48-04-74-92). Cabaret rock, 21 h 30, mer. Avec Pierre Meige.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin. 20 h 30, mer., jeu., ven. sam. (dernière).

OLYMPIA (42-61-82-25). Grand Orchestre du Splendid. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 17 h, dim. (dernière).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. Jusqu'au 8 janvier. 14 h, mer., sam. ; 17 h 30, sam., dim ; 21 h, sam. ; 20 h 30, mar., ven. Animé par Iouri Kouklatchev.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Lucid Beausonge. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Dany Cohen. 0 h, ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Emile Lloret. Jusqu'au 21 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

MUSIQUE

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine. Jusqu'au 8 janvier. 20 h 30, mer., ven., sam., mar. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ensemble de Mostaganem. 20 h 30, mar. Luth, mandoline, banjo, derbouka. Musique classique algérienne.

CHATELET, THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Martine Dupuy. 12 h 45, lun. Mezzo-soprano. Œuvres de Rossini.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nouvel Orchestre de chambre français. 20 h 30, mer. Dir. Liliane Corbey, C. Bogdanas (violon), L. Stanese (alto), L. Novak (flûte). Œuvres de Mozart, Haydn.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonie de chambre. 20 h 30, mer., jeu. (dernière). Dir. Roland Douatte, S. Rodesto (violon). Œuvres de Corelli, Vivaldi. Tél. location : 43-96-48-48.

● Les Trompettes de Versailles. 21 h, ven., sam. Œuvres de Haendel, Vivaldi, Bach, Lully. Tél. location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert. 20 h 30, mer., jeu., ven. Flûte, orgue, P.-H. Lacrambe (baryton). Arias et Adagio pour Noël.

● Francis Hardy, Michelle Leclerc. 20 h 30, sam. ; 17 h, dim. Trompette, orgue. Œuvres d'Albinoni, Bach, Vivaldi. Concert du Nouvel An.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-49-78). Annick Chartreux. 12 h 30, mar. Piano ou le trio B. Duteurtre (piano), E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Au restaurant du musée. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Lutz Felbick. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Alain, Ravel. Entrée libre.

Comédie musicale

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? Jusqu'au 8 janvier. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 22 h 30, sam. ; 15 h 30, dim. De Roger Defossez. Mise en scène de Nicolas Bataille. Musique d'Offenbach. Avec Sabine Jean-Georges, Martine Le Page, Gérard Thirion, J.-L. Bertin, Didier Bailly, Philippe Royer, Douglas Brock (au piano) (1 h 25).

Opéra

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER. (47-42-53-71) « Orphée aux enfers ». 14 h 30 et 20 h 30, mer. ; 19 h 30, jeu., ven., sam. ; 15 h, dim (dernière). Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphanel, M. Hamel, T. Dran, G. Friedmann. 3 h 30.

Opérette

ELDORADO (42-49-60-27). « Rêve de Vienne ». 14 h 30, mer., jeu. ; 15 h, dim. ; 20 h 30, sam. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec Mathé Altery, Tony Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayou. Chor. Martine Bozzoni, avec les ballets tziganes et classique et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motta.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Soirée Eclat, 22 h 30, sam. Avec Fabienne Guyon et le Sharon Evans Quintet. Nuit de la Saint-Sylvestre.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Angélique Kidjo, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. Blue Monday, 23 h, lun.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Rhoda Scott. Jusqu'au 8 janvier. 22 h 45, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Orgue, F. Simtaine (batt.).

Gregg Hunter, 22 h 45, dim. Piano, chant.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Laurent de Wilde, Ralph Moore, 21 h, mer. S. Devriano, S. Everett. New-York à Paris.
Trio Machado, 21 h, jeu. J.-M. Machado, F. Moutin, L. Moutin. En première partie : Louis Sclavis.
Louis Sclavis, 21 h, ven.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer.
Philippe de Preissac, 20 h 30, jeu.
Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, ven., sam. Boogie-woogie.
Dominique Bertrand, 22 h 30, lun. D'Ellington à Parker.
Serge Rahoerson, 22 h 30, mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Joël Lacroix Jazz Orchestra, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. Samedi réveillon révolutionnaire.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Tema Jobby Valente, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).
Ring Night, 22 h 30, mar. Soul, rap.

DÉJAZET - TLP (42-74-20-50). Soirée gospel, 20 h 30, lun.

DUNOIS (45-84-72-00). Los Cabales, 20 h 30, mer., jeu., ven. Flamenco avec F. Donnier, Marino, D. Manzana, P. El Lobo.
Le Bal des Zhivaro, 23 h, sam. C. Barthélemy (guit.), S. Kassap (sax.), D. Levallet (ctb), J. Mahieux (batt.).

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h, mer.
Soirée surprise, 23 h, ven.
Soirée fête du Nouvel An, 22 h, sam.
Brice Kapel, 22 h, mar. Afro rock.
Edith Vincent, 23 h, jeu. Jazz funk français.

JARDIN DE LA BASTILLE. Marlène Do Brazil, 22 h, ven., sam.

LE KISS (48-87-89-64). Mouvement Aye, 23 h, mer., jeu., mar. Makossa.
Chaud Lapin, Pela, 23 h, sam. Musique africaine.
Pela, 23 h, ven., dim. Zaïre.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Emmanuel Sourdex Trio, 22 h, jeu., ven. Piano, E. Duval (batt.), A. Torchensky (basse).
Minton New Year, 22 h, sam. Avec le Band Latitudes.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, mer., mar.
Gilbert Leroux, 21 h, jeu.
Clarinet Connection, 21 h, ven. Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam. Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Strings, 22 h, mer., jeu., ven. ; 0 h, mer., jeu., ven. (dernière). C. Escoudé, P. Petit, F. Sylvestre, L. Ferré (guit.), V. Courtis (cello), M. Azzola (acc.), A. Cullaz (basse).

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Perinho Santana Quartet, 22 h 30, mer., jeu., ven. Guit., basse, batt., clav., chant. Jazz brésilien.
Tao, Vincent Bucher, Yves Teslar, 22 h 30, sam. Guit., harmo., batt., Solo *Soul (guit.)*, C. *Garreau (basse)*, C. Gaillot (batt.). Soirée dansante.
Tao Blues Quartet, 22 h 30, dim. guit., basse, batt., harmo., chant.

LE MONTANA (45-48-93-08). Stardust, 22 h 30, mer. Au bar.
Quartet Jazz Latino, 22 h 30, jeu., ven., dim. Au bar.
Stardust, 22 h 30, jeu., ven., sam. Au club.
Trio Olivier Franc. Jusqu'au 7 janvier. 22 h 30, lun., mar. Au bar.
Quartet Jazz Latino, 22 h 30, sam. Avec l'orchestre Stardust.

NEW MORNING (45-23-51-41). Rosinha de Valença, 22 h, jeu. Brésil.
Charangua Nueva, 22 h, ven.
Charuto y Cutufla Salsa Orchestra, 22 h, sam. Avec Orlando Watussi de Nueva Yorka. Réveillon dansant.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Sylvie n'aime pas la pluie, 21 h, mer.
Croisières, 21 h, jeu. Little Big Band de Christian Rames.

Antoine Larcher, 21 h, ven.
Réveillon Jazz, 21 h, sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven + One, *21 h 30*, mer.
Marcel Zanini, 21 h 30, jeu. Et son orchestre.
Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30, ven. Boogie-woogie.
Réveillon de la Saint-Sylvestre, 21 h 30, sam. Sur réservation.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). François Rilhac Harlem Jazz, 23 h, mer., jeu., ven., lun., mar. (dernière).

LA PINTE (43-26-26-15). Annie Papin Jazz Combo, 22 h 30, mer., jeu.
Scott Taylor Quartet, 22 h 30, ven.
Patti Jones Duo, 22 h 30, lun., mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Etoiles, 22 h 30, *mer.*, jeu., ven., sam. (dernière).

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jacques Doudelle Jazz Orchestra, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. Samedi réveillon New Orleans.
Stéphane Guérault. Jusqu'au 7 janvier. 21 h 30, mar. Dixieland jubilee.

SUNSET (40-26-46-60). Trio Persi, Jafet, Ceccarelli, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Piano, clav., basse, batt.
Pastiche, 22 h, lun. Jazz moderne.
Ralph Moore, Santi Debriano, John Betsch. Jusqu'au 7 janvier. 22 h, mar. Sax., ctb, batt.

THÉATRE NATIONAL DE *CHAILLOT* (47-27-81-15). Turk Mauro Quartet, 19 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Apéritif-concert.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Anne Ducros, 23 h, mer., jeu., dim. Voix. Blues. Suivi de Scotty et Henri.
Trio Bernard Maury, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim. Piano, J. Rakoto, G. Rakoto. En alternance avec Eric Besson (piano).
Manda Jean Bonnard, 23 h, ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Trio Nolwen, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).
Ernesto Rondo. Jusqu'au 28 janvier. 20 h 30, mar. Tangos.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Arthur H., 21 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Chant, piano, B. Scott (ctb.).

Rock

BOBINO (43-27-24-24). Nuit révolutionnaire, 22 h 30, sam. Défilé des nouvelles Mariannes.
Ninja, 23 h, jeu.

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Dixie Stompers, 23 h, sam. New Year's Eve Party.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Rock frénésie, 16 h, dim. Avec Odile et Tony Marlow.

CITY ROCK (43-59-52-09). Florence Antaygues, 22 h 30, mer.
Look de Paris, 22 h 30, jeu., ven., sam.

ELYSÉES-MONTMARTRE. Fishbone, 20 h, ven.

GIBUS (47-00-78-88). Ordonnance l'albatros, 23 h, jeu.
Bow Weevil, 23 h, ven.
Bill Hurley, 23 h, sam.
Metal Nights, 21 h, mar.

PALACE (42-46-10-87). Paris-Shanghaï, 23 h, mer. Décor de Chine. Performance picturale. Tenue asiatique.
Dirty Dancing, 23 h 30, dim.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82). Starmania, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., 16 h, dim. (dernière). Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret L. Plamondon, musique M. Berger. Avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman et Richard Groulx, Wenta, Claude Manrane, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Scotty et Benie, 2 h, ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Johnny Bracos et les Frères Brothers, 1 h, ven.



GALA POUR L'ARMÉNIE
JEUDI 5 JANVIER 1989
ROSTROPOVITCH
JOUE
POUR L'ARMÉNIE
PALAIS GARNIER à 20 h 30
MSTISLAV ROSTROPOVITCH
AVEC
L'ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
Dirigé par
ALAIN LOMBARD
ŒUVRES DE MOZART, HAYDN, VIVALDI, BOCCHERINI
Places en vente
à l'Union générale arménienne de bienfaisance
11, square Albani, 75116 PARIS. – Tél. : 45-20-03-18
PRIX DES PLACES : 100 F à 1 000 F
Bulletins de commande à retirer
auprès des hôtesses, hall du Palais Garnier
L'intégralité des fonds sera distribuée aux enfants sinistrés d'Arménie. L'achat d'une place constitue un don déductible des impôts

DERNIÈRES


29 novembre au 31 décembre

Par les villages
de Peter Handke *mise en scène Jean-Claude Fall*



هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Du romantisme national à l'architecture viticole. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS D'ART CONTEMPORAIN DU MUSÉE. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 29 janvier.

B COMME UN BIJOU. Galeries des brèves du CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 9 janvier.

CHATEAUX BORDEAUX. Histoire et renouveau des architectures de la civilisation du vin. Galerie du Cci. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 février.

ENSEMBLE D'ENSEMBLES. Musée national d'Art moderne. Entrée : 22 F. Jusqu'au 27 mars.

THOMAS HUBERT. sept lieux. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 29 janvier.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

JEAN TINGUELY. 1954 - 1987. Grande galerie - 5e étage. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 mars.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 mai.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé lun.

L'IMAGE CALCULÉE. Espace Claude Bernard. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 1er août.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LA PHOTOGRAPHIE ET LE PHOTOGRAPHE. Sélection de photographies à partir des collections du Musée. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 février.

Musées

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

LES ARTS ET MÉTIERS EN RÉVOLUTION. Itinéraire dans les collections du Musée national des Techniques. Musée national des Techniques, 270, rue Saint-Martin (40-27-23-75). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 17 h 30. Entrée : 10 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 31 août.

CAMEROUN, ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

HENRI CARTIER-BRESSON. 40 photographies. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 janvier.

LES CHAMPS-ELYSÉES ET LEUR QUARTIER. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 15 janvier.

LES CITÉS OUBLIÉES DE L'INDUS. Archéologie du Pakistan. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F pour l'exposition seule, 22 F comprenant la visite du musée. Jusqu'au 30 janvier.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

CROCODILES ET KANGOUROUS. Peintures des aborigènes d'Australie. Musée national des Arts africains et océaniens, salle Australie, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

DES GRANDS CHANTIERS... HIER. PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

L'ELÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

GARGAT-JONEMANN. Créateurs de bijoux. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F (ou billet groupé avec les autres expositions du musée). Jusqu'au 12 février.

LES GRANDES BAIGNEUSES DE PICASSO. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Fermé le 1er janvier. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 6 mars.

ICONES ET MERVEILLES, HOMMAGE AU MILLÉNAIRE DU BAPTÊME DE LA RUSSIE. Collections françaises et étrangères. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites conférences les 7, 14, 21, 28 janvier, 4 et 11 février à 10 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 février.

IZIS. Rétrospective. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

LA MAXIPHOTOGRAPHIE DU XIXE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

MORCEAUX CHOISIS. Le XIXe siècle dans les collections des musées d'Ile-de-France. Hôtel Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 janvier.

L'ORDRE DE MALTE ET LA FRANCE. Musée national de la légion d'Honneur et des ordres de chevalerie, hôtel de Salm - 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 mars.

PICASSO PEINTRE-GRAVEUR. 1946-1958. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 2 janvier.

POUPÉES AMÉRICAINES. 1840 - 1985. Musée des Arts décoratifs, galerie des jouets, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUARANTE ANS D'AFFICHES UNICEF. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 février.

ARY SCHEFFER ET SON ENTOURAGE. Musée de Vie romantique, maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 mars.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

LE TEMPS DE LA VILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-78-70-00). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : Entrée gratuite. Jusqu'au 15 mars.

TÊTES DE PUB, LES ÉCOLES S'AFFICHENT. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 février.

UN VILLAGE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F, dim. : 9 F. Jusqu'au 30 avril.

LA VIE ET L'ART DES INUIT DU NORD QUÉBÉCOIS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 6 mars.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

VUES D'EN HAUT. La photographie aérienne en 1914-1918. Hôtel national des Invalides, Cour d'honneur, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Centres culturels

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Tshokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

LES DERNIÈRES ACQUISITIONS DE LA FONDATION CARTIER. Cartier, 51 rue François-Ier. T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

BRUNO EHRS. La suite de Stockholm. Centre culturel suédois, hôtel de Marie - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

IRWIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 décembre.

LEVER DE RIDEAU, LES ARTS DU SPECTACLE EN FRANCE. Dans les collections de la bibliothèque Forney. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

URSI ET BERNHARD LUGINBUHL. Céramiques et gravures, dessins, sculptures. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

MICHEL MADORE, NORMAND CONNOLLY-PARADIS, ANNE BRENNER. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 14 janvier.

SIGVARD OLSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marie 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

PEINTRES CONTEMPORAINS MÉDITERRANÉENS. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

Galeries

YAACOV AGAM. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 28 janvier.

NICOLAS ALQUIN. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 31 janvier.

JEAN AMADO. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 10 janvier.

DIETER APPELT. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 14 janvier.

NORMAN BLUHM. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN BOUCHET. Les années cinquante. Galerie du Cobra, 5, rue Visconti (43-26-42-59). Jusqu'au 14 janvier.

RÉMI BOURQUIN. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 7 janvier.

OBELIA CARDINALIS. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 15 janvier.

ALEX CASSEL. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 14 janvier.

LES CENT BEAUTÉS. Rêves et peintres par Gai-Qi (1774-1828). Galerie Gérard Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

CINÉMA, CINÉMAS : BIJOUX, TOILES, STARS, SALLES, BOITES ET JOUETS. Animés par N. Aki, Boulist, Ghez, Gaerber, L. Muller et Peyre. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 14 janvier.

CAMILLE CLAUDEL. 1864 - 1943, sculptures. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

BILL COPLEY, KARAHALIOS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 décembre.

DALI. Sculptures. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 29 janvier.

DIX ANS DE LA GALERIE ERVAL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 janvier.

OTTO DIX. Dessins de guerre 1915-1917. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 février.

DRUILLET. Masques, suite à Salammbô. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 8 janvier.

ELIZABETH FRANZHEIM. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 janvier.

RUPPERT GARCIA. New York. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 7 janvier.

GILIOLI. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 31 janvier.

EVE GRAMATZKI. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 7 janvier.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 26 février.

REBECCA HORN. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 7 janvier.

ALEXIS DE KERMOAL. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 14 janvier.

GEORGES KOSKAS. à côté des jeunes filles en fleurs. Galerie Raph, 12, rue Pavée (48-87-80-36). Jusqu'au 5 mars.

LEINARDI. Espace ambigu. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 17 janvier.

ANDRÉ LEOCAT. Loin du bruit. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 19 janvier.

LUTZ. Sculptures récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 14 janvier.

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

MASQUES MEXICAINS. Galerie Margot Virgil, 11, cité Véron - entrée 94, bd de Clichy (42-62-21-22). Jusqu'au 20 janvier.

MICHAUX, ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 14 janvier.

NATURES MORTES. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 14 janvier.

MAX NEUMANN, HELLA SANTAROSSA, THOMAS LANGE. Trois peintres berlinois. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 14 janvier.

STEVEN PARRINO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 21 janvier.

PEINTRES A DÉCOUVRIR. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 7 janvier.

A.-R. PENCK. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 18 janvier.

PETITS FORMATS. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 20 janvier.

SIGMAR POLKE. Peintures récentes. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 janvier.

LOUIS PONS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 28 janvier.

RIBERZANI. Paysages événements. Galerie de Francony, 59, rue de Seine (46-34-50-71). Jusqu'au 15 janvier.

SCULPTEURS ANGLAIS DU XXe SIÈCLE. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 7 janvier.

DOROTHÉE SELZ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 8 janvier.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 20 janvier.

TAPIES, MANOLO VALDES. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 31 janvier.

BERNARD TURIOT. Galerie G. Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 28 janvier.

UN PETIT SOURIRE S'IL VOUS PLAIT. Un regard sur la photographie soviétique contemporaine. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 14 janvier.

CAREL VISSER. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 24 janvier.

WAHROL DE CHIRICO. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 4 janvier.

ROBIN WINTERS. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 janvier.

LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 21 janvier.

Périphérie

BIÈVRES. Les Génies de la photographie. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 février.

CORBEIL-ESSONNES. Transes-Figurations. Da Rocha, Ghez, Habant, Moncha, Pineau, Serge III, Tolsty. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Pierre Buraglio, Eric Seeff. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

MEAUX. De Nicolo dell'Abate à Nicolas Poussin : aux sources du classicisme. (1550-1650). Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

MONTROUGE. Les Cafés littéraires. Galerie Maeght Montrouge, 11, pl. Jules-Ferry (47-46-86-10). Jusqu'au 28 février.

PARIS-LA DÉFENSE. Art construit, lumière, mouvement. Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 janvier.

PONTOISE. A boire et à voir. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. Œuvres sur papier du Musée. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Daumier : scènes de la vie conjugale. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

VERSAILLES. Faïences révolutionnaires d'une collection privée. Musée Lambinet (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 février.

En province

ANTIBES. Jean Leppien. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-34-91-91). Jusqu'au 16 janvier.

ARRAS. Chevignier parmi nous. Noroit, 6-9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 12 février.

AUXERRE. Pablo Picasso. 92 œuvres provenant du legs Zervos. Cellier de l'abbaye Saint-Germain (86-46-68-89). Jusqu'au 8 janvier.

BORDEAUX. Haim Steinbach. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 26 février.

CALAIS. Louis Francis. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 9 janvier. François Morellet. CDC. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta (21-36-67-14). Jusqu'au 22 janvier.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Bazaine. Musée Matisse.

CHARTRES. Agosti, Barattoni, Neill. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHOLET. Le Corbusier. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 28 février.

DAOULAS. Trésors des Etrusques. Abbaye. Jusqu'au 15 janvier.

DIJON. Emmanuel Frémiet. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 31 décembre.

DOUAI. Grisoe. Musée de la chartreuse, 130, rue des Chartreux (27-87-17-82). Jusqu'au 16 janvier.

GRAVELINES. L'imaginaire médiatique. Musée du dessin et de l'estampe originale en l'arsenal de Gravelines. Jusqu'au 28 février.

GRENOBLE. Lawrence Weiner, Bernd et Hilla Becher. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 12 février.

ISSOIRE. Jan Voss. Centre Nicolas-Pomel. Place de Verdun (73-89-24-94). Jusqu'au 12 février.

LYON. Nouveaux Francs (N. Bouzid, B. Di Rosa, J. Farine, C. Geoffroy, D. Gorgeau, E. Kapatz, M. Negro, Ph. Perrin, J.-P. Rozand). Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 5 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Mahdjoub Ben Bella. Galerie Septentrion (20-46-35-80). Jusqu'au 18 janvier. Maurice Denis. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 12 février.

MARSEILLE. Les Tapiès de Tapiès. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 15 janvier. Escales du baroque. Jusqu'au 15 janvier. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-56-28-38) ; Mathématiques en Méditerranée. Des tablettes babyloniennes au théorème de Fermat. Musée d'histoire, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 janvier.

NANTES. Matisse, dessins 1890-1952. Présentation de la collection de l'œuvre dessiné du musée Matisse de Nice. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 29 janvier.

NIMES. Claude Viallat. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 29 janvier.

RENNES. 1788. Enjeux culturels à la veille de la Révolution. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 20 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Gaston Planet. Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-BRIEUC. Joseph Savina. Musée d'histoire. Cour Francis-Renaud. Rue des Lycéens-Martyrs (96-33-39-12). Jusqu'au 28 janvier.

SAINT-ÉTIENNE. Paul Klee. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 13 février.

TROYES. Alfred Kubin. Musée d'art moderne (25-80-57-30). Jusqu'au 25 janvier.

VALENCE. Du haut de ces pyramides... Musée, 4, place des Ormeaux (75-43-93-00). Jusqu'au 19 février.

VILLENEUVE-D'ASCQ. François Dufrêne. Musée d'art moderne, 1, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 8 janvier.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 42-36-10-92	LA VIGNE, 42-60-13-55 30, rue de l'Arbre-Sec, 1er — CHEZ COLLINOT, 45-67-66-42 1, rue Pierre-Leroux, 7e
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 45-22-23-62	Déj. dîner j. 22 h. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, cèpes, morilles. DINER PÉRIGOURDIN 130 F s.c. av. spécial. Carte 200-250 F. Ouv. sam. soir.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. dim.	Un événement parisien ! Forfait : théâtre et restaurant. 270 F à 350 F. Et toujours son étonnant menu à 115 F s.c. Décor 1880. Salons de 6 à 50 pers. Superbe banc d'huîtres et fruits de mer jusqu'à 0 h 15. Parking Drouot.
LE CORSAIRE 45-25-53-25 1, bd Exelmans, 16e 45-20-87-85	« LE RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE » Cuisine faite par le patron. Carte inventive. Menu à 95 F s.c. Fermé samedi.
LE GOURMAND CANDIDE 43-80-01-41 6, pl. Maréchal-Juin, 17e (pl. Pereire)	Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. T.l.j. sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

L'ANGE GOURMAND 43-54-11-31 31, quai de la Tournelle, 5e T.l.j.	La cuisine classique et inventive d'un jeune chef en fait une adresse précieuse. Feuilleté d'huîtres et de soles. Gratin de figues. Jusqu'à 2 h.
RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32

Communication

La disparition de la mission Câble

Le réquisitoire de M. Péricard contre France-Télécom

« Il faut savoir si l'intérêt général est supérieur aux intérêts d'une seule administration, aussi performante soit-elle » : c'est un véritable réquisitoire contre France-Télécom que dresse M. Michel Péricard, au moment de quitter la présidence de la mission Câble, un organisme dont il déplore la disparition le 1er janvier prochain. En brandissant ainsi l'étendard de la révolte des élus locaux contre l'administration des télécommunications, le député RPR l'accuse de *« limiter l'usage des réseaux câblés à la seule télédistribution, de freiner l'expérimentation de nouveaux services, d'instaurer un contrôle sur les services de télévision payante »* grâce au contrôle des futurs décodeurs dits universels. Bref, l'hydre France-Télécom, contrôlant de plus TDF, reconstitue un monopole sur les moyens de communication, qui va à l'encontre de la décentralisation, selon M. Péricard.

Avec trente-trois réseaux en exploitation contre treize il y a un an, cent cinquante mille abonnés, dont quatre-vingt mille sur les réseaux du plan Câble, un million de prises installées, et une floraison de chaînes thématiques nouvelles (*le Monde* des 11-12 décembre), M. Péricard ne renie pas le slogan d'une campagne publicitaire lancée par la mission il y a un an : *« Le câble, c'est parti. Mais je n'ai pas dit que c'était arrivé... »*, tempère aussitôt l'élu local. Car le câble souffre encore de lenteurs multiples, manque de services nouveaux interactifs, et tarde à devenir un outil de développement local, cantonné qu'il est à la distribution de chaînes de télévision. C'est d'ailleurs pourquoi M. Péricard souhaite que le rôle de « médiateur » de la mission Câble soit poursuivi.

Créée en 1983 pour accompagner pendant trois ans les débuts de la télévision par câble, et présidée jusqu'en 1986 par le député socialiste M. Bernard Schreiner, la mission Câble fut prolongée de deux ans par un décret de 1987. Avec un budget qui fut au maximum de 50 millions de francs annuels (en 1985) et qui a baissé ensuite jusqu'à 24 millions cette année (dont 12 versés en décembre...), elle a bien rempli son rôle, estime M. Péricard.

De nouvelles orientations

Information auprès des élus locaux, encouragement à la production et à la distribution de programmes pour le câble, coordination interministérielle pour déblayer tous les problèmes juridiques entourant ce nouveau média, négociations avec les producteurs et les auteurs, soutien aux chaînes thématiques, expérimentation de services, sont autant d'actions à mettre à son crédit. Mais *« les efforts consentis en faveur du câble doivent être poursuivis »*, selon M. Péricard, qui regrette de n'avoir pas reçu de réponse à ses demandes. *Il* espère notamment beaucoup des services professionnels, ou d'intérêt public local... si ceux-ci peuvent se développer à l'ombre du monopole des télécommunications.

Côté gouvernement, on estime que le câble a maintenant passé sa prime jeunesse, et qu'une structure spécifique comme la mission Câble ne s'impose plus. Le Service juridique et technique de l'information (SJTI) a pour vocation de traiter les problèmes administratifs des médias ; quant au rôle de « porte-parole » des élus locaux, il peut être relayé par les associations comme l'AVICA qui regroupe les villes câblées, fait-on valoir dans les ministères.

Autrefois chantre du canal local, la mission Câble disparaît alors que les nouvelles orientations du câble commencent à se mettre en place. Certaines de ces orientations – baisse des tarifs par les abonnements collectifs, plus grande souplesse dans les plans de câblage – correspondent aux demandes des élus locaux ; d'autres, en revanche, comme l'accent mis sur la *télévision* payante (*le Monde* du 6 octobre), ou le verrou solide sur tout dépassement financier de l'enveloppe du plan Câble (25 millions de francs environ), contrecarrent *leurs* espoirs. Aussi n'y-t-il rien d'étonnant à cette fronde contre l'administration, dont M. Péricard se propose, à l'évidence, d'être un des meneurs.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

EN BREF

● **Radio-France internationale renforce sa diffusion en Afrique.** – Radio-France internationale (RFI) a signé, mardi 27 décembre, avec la radio gabonaise Africa n° 1, un accord lui permettant de louer à cette dernière sept à huit heures de diffusion quotidienne sur un nouvel émetteur qu'Africa n° 1 construit sur son site de Moyabi. Cet accord permettra à RFI d'améliorer son confort d'écoute et d'augmenter son volume de diffusion en le portant à vingt-neuf heures quotidiennes contre vingt-deux actuellement. Africa n° 1 est une radio privée, détenue à 60 % par des organismes gabonais, les 40 % restants étant contrôlés par la Sofirad, holding de l'Etat français dans l'audiovisuel, et l'agence Havas.

● **La CEE taxe les importations de cassettes vidéo de Corée et de Hongkong.** – La Commission européenne a décidé d'imposer pendant quatre mois des taxes anti-dumping aux cassettes et bandes vidéo importées de Corée du Sud et de Hongkong à des prix artificiellement bas. Ces taxes vont de 10,8 % pour la marque *Gold Star (Corée)* à 59,3 % pour Hanny Magnetics (Hongkong). La chute des prix sur le marché européen (la cassette la plus courante, la VHS E 180, coûtait moins cher en 1987 qu'en 1985) est vertigineuse, et les quatre principaux producteurs de cassettes de la CEE (les Allemands Agfa Gevaert, BASF, Magna Tontrager, et le néerlandais PDM Magnetics) ont tous essuyé des pertes en 1987, alors qu'ils étaient bénéficiaires en 1986. Au terme des quatre mois, ces droits temporaires pourront être reconduits par le conseil des ministres de la CEE pour une durée indéterminée.

● **M. d'Aubert s'inquiète du sort de Pathé.** – Le député (UDF) de la Mayenne, M. François d'Aubert, s'est inquiété auprès du ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, du sort de *Pathé Cinéma. Dans une question au* ministre, il estime notamment que la reprise de la société cinématographique par MT Investissements, groupe de M. Max Théret, manque de transparence. M. d'Aubert redoute qu'une disparition des salles Pathé ne renforce une concentration excessive dans les circuits de programmation *ou que la présence de la société* américaine de production Cannon parmi les repreneurs soit le début d'une intégration verticale. Enfin, le député propose d'utiliser l'article 12 de la loi de 1979 pour *« classer »* comme historiques les célèbres archives de Pathé et éviter ainsi que le fonds soit dispersé.

● **L'obligation des prises Peritel contestée par la CEE.** – *Les* industriels français de la télévision se mobilisent actuellement contre une initiative de la Commission européenne, qui veut rendre facultative la prise Peritel équipant depuis 1980 tous les téléviseurs vendus en France. Ces industriels font valoir *les* usages multiples, et de plus en plus *fréquents, de cet « appendice » du* téléviseur, qui permet de brancher décodeurs, magnétoscopes, caméscopes, ordinateurs, etc. Si la visée protectionniste n'était certainement pas absente au départ de l'obligation imposée en France de cette prise, les usages ont effectivement justifié *a posteriori* son utilité. Aussi les *industriels français jugent-ils l'invite* de la Commission contraire au traité de Rome comme à l'esprit du dernier sommet de Rhodes, qui prône des normes européennes pour faciliter la diffusion des programmes audiovisuels.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

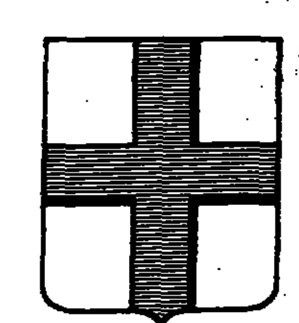
Par jugement du 30 mai 1988, le tribunal correctionnel de Draguignan a condamné Mme LEPRINI Agnès, 26, rue Droite-sous-Ville à VIDAUBAN (83) à 10000 F d'amende, confiscation du matériel et publication du jugement par extrait dans *Nice-Matin, Var-Matin et le Monde.*

Par jugement du 30 mai 1988, le tribunal correctionnel de Draguignan a condamné M. MILINELLI Laurent, commerçant, 69, avenue Foch à VIDAUBAN (83) à 10000 F d'amende, confiscation du matériel et publication du jugement, par extrait, dans *Nice-Matin, Var-Matin et le Monde.*

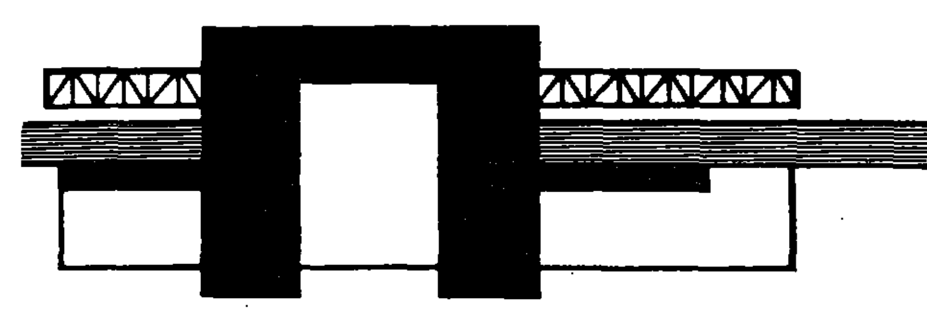
Les nocturnes de Jade...
(jeudi 29 décembre jusqu'à 22 heures)
JADE
L'ART DE VIVRE A L'ANGLAISE
71, AV. DES TERNES 75017 PARIS

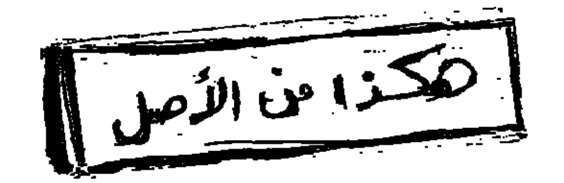


MARSEILLE CREE
LE PALAIS
DE TOUS LES TALENTS
7000 PLACES POUR
CELEBRER LE SPORT



VILLE DE MARSEILLE
PALAIS DES SPORTS





هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté *dimanche-lundi. Signification des symboles* : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 28 décembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. *Emission présentée par* Jean-Pierre Foucault. Invités : Laurent Voulzy, Robert Hossein, Véronique Sanson. Variétés : Francis Lalane, Sandy, Gamine, Boney M., The Boys, BVSMP. **22.25 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor** De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. 3e épisode : Le divorce. **23.40 Journal et Météo.** ▶ **23.55 Téléfilm : Ana Non.** De Jean Prat, d'après Agustin *Gomez Arcos, avec Germaine* Montero, Maria Meriko, Roger Ibanez. **1.40 Série : Drôles d'histoires. 2.05 Documentaire : Histoire du rire. 3.00 Série : Papa et moi. 3.20 Série : Drôles d'histoires. 4.10 Musique. 4.20 Série : Drôles d'histoires. 4.45 Série : Papa et moi. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 5.40 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

20.40 Feuilleton : Nord et Sud II. De Kevin Connor, avec James Read, *Patrick Swayze* (dernier épisode). *22.10 Flash* **d'informations. 22.15 Feuilleton : Les belles années.** De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa *Ferréol.* 4. L'infirmier de papa. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. *Invité : le professeur Jean Bernard.*

FR 3

20.30 Danse : La veuve joyeuse. Ballet de Ronald Hynd, d'après l'œuvre de Franz Lehar, mise en scène de Sir Robert Helpman, avec Karen Kain, John Meehan, Yoko Ichino, Raymond Smith et le Ballet national du Canada. **22.00 Journal et Météo. 22.25 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn *Gould.* 2. *Flagrants délits, de Robert Delpire. 23.20 Musiques, musique.* Avec l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie. **23.30 Documentaire :** *Bêtes d'amour. De Serge* Dubor. *En France, un foyer sur deux possède un animal familier.* **0.30 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.**

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : l'Etoffe des héros (2e partie) ■■ Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Ed Harris. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Basket-ball. 0.30 Cinéma : les Désaxés** ■■ Film américain de John Huston (1960). Avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift (v.o.). **2.30 Série : Max Headroom.**

LA 5

20.30 Téléfilm : La vengeance de la pierre sacrée. *Aventures mouvementées pour retrouver trois rubis.* **22.05 Spécial Paris-Dakar. 22.35 Téléfilm : L'amour en cavale.** *Quand une avocate tombe amoureuse de son client.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'amour en cavale** (suite). **0.20 Les brigades du Tigre** (rediff). **1.15 Mathias Sandorf** (6e épisode). **2.10 Corsaires et flibustiers** (rediff.). **2.35 Bob Morane** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Boulevard Bouvard** (rediff.). **3.25 Voisin, voisine** (rediff.). **4.25 Boulevard Bouvard** (rediff.). **4.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.50 Musique : Aria de rêve.**

M 6

20.30 Téléfilm : Hold-up électronique. D'Alexander Singer, avec Freddie Prinze, Allen Garfield. *Un cambriolage très sophistiqué.* **21.40 Série : Drôles de dames. 22.30 Magazine : Ondes de choc. 22.55 Série : Portraits crachés.** *23.20 Journal. 23.30 Concert : Julie Piétri.* **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (17e épisode). **2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands** (7e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'Etat.** Turgut Ozal. **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). *5.20 Les saintes chéries* (rediff.). *5.45 Musique :* **Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Quarante ans de poésie noire. **21.30 Communauté des radios publiques de langue française.** Vingtième anniversaire du club de Rome. **22.40 Nuits magnétiques.** Caracas : Les cinq sens de la sultane. 2. La vue : Caracas à l'œil nu. **0.05** *Du jour au lendemain.* **0.50 Musique : Coda.** Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 octobre à Anvers lors du Festival *des Flandres) : Symphonie nº 2 en ré majeur, op. 36,* Symphonie nº 5 en ut mineur, op. 67, de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. *Marek Janowski.* **22.20 Concert du GRM.** Quatre saisons, mouvements 3 et 4, de Schwartz. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset (60, rue des Lombards, Paris) : Robert Persi, piano, Jean-Marc Jafet, basse, André Ceccarelli, batterie.

Jeudi 29 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. Une femme contre Arsène Lupin. **15.20 Feuilleton : Passe café. 16.15 Quarté à Vincennes. 16.25 Club Dorothée Noël.** On pense à toi ; Jeu set et match ; Flashman ; Tu chantes, tu *gagnes* ; Docteur Slump ; Juliette je t'aime ; Les chevaliers du zodiaque. **18.05 Série : Matt Houston.** Meurtre dans la couture. *18.55 Avis de recherche. 19.05* **Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Variétés : Voyage magique à Disneyworld.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Vanessa Paradis, Elsa, Michel Sardou, Dana Dawson, *Florent Pagny, Sheila, Glenn Medeiros, Julio Iglesias,* Gérard Blanc, Véronique Jannot. **22.30 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor.** De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. 4e épisode : Proposition de mariage. **23.40 Journal et Météo. 23.55 Cinéma : Trois valses** ■■ Film français de Ludwig Berger (1938). Avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, France Ellys (N.) De 1.30 à 6.27 *Rediffusions. 1.30 Série : Drôles d'histoires. 1.55* **Documentaire : Histoire du rire. 2.45 Feuilleton : Ballerina. 3.40 Série : Papa et moi. 4.10 Musique. 4.20 Série : Drôles d'histoires. 5.35 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit du trésor aztèque. **15.20 Documentaire : La planète miracle.** 7. La vallée des dinosaures. **16.10 Flash d'informations. 16.15 Magazine : Invités en fête.** *Présenté par Groucho et Chico. Invité :* Pierre Perret. Dessins animés : Le fantôme du Dungong ; Les Schtroumpfs ; Archie classe. **17.55 Série : V. Le retour. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : Loft story.** L'armoire. **20.00 Journal et Météo. 20.30 INC.** ▶ **20.40 Cinéma : la Bonne Année** ■■ Film *français de Claude Lelouch (1973). Avec Lino Ventura,* Françoise Fabian, Charles Gérard, André Falcon. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Feuilleton : Les belles années.** De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa Ferréol. 5. Sang romagnol. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Histoires courtes : Max.** D'Einar Moos, d'après la nouvelle d'Henry Miller : Max et les phagocytes.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Magazine : Regards de *femme.* **14.30 Feuilleton :** *Les folies d'Offenbach. 5. Les* bouffes parisiens. **15.27 Flash d'informations : Faits de société.** *15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00* **Flash d'informations : Spécial jeunes. De 17.05 à 18.30 Amuse 3. 17.05 Dessin animé : Petit ours brun. 17.10 Série : Tom Sawyer. 17.30 Série : Zoom, zoom. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02** *Jeu : La classe.* **20.30 Variétés :** *Elisez Miss France* **1989.** Emission présentée par Sacha Distel, en direct du pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne. Avec Jean-Luc Lahaye, Florent Pagny, Alain Souchon, Nicoletta. **22.10 Journal et Météo. 22.35 Cinéma : le Joyeux Prisonnier** ■ Film américain de Leslie Kardos (1953). Avec Jane Powel, Farley Granger, Ann Miller (v.o.). **0.05 Musiques, musique.** *Avec l'Ensemble instrumental* de Haute-Normandie. **0.20 Documentaire : Pérou, hommes et dieux.** D'Antoinette *Molinie-Fioravanti. Documentaire :* **Architecture et géographie sacrée.**

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : l'Equipée du Cannonball □ Film américain de Hal Needham (1981). Avec Burt Reynolds, Roger *Moore, Farrah Fawcett, Dom de Luise. 15.30 Cinéma :* **Il est génial papy !** □ Film français de Michel Drach (1987). Avec Guy Bedos, *Marie Laforêt,* Fabien Chombart, Valérie Rojan. **17.10 Série : Rock et loufoque. 17.40 Cabou cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. **En clair jusqu'à 20.30. 18.25 Dessin animé : Virgul.** *18.30 Dessins animés : Ça cartoon.* Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invité : Frédéric Dard. **20.30 Cinéma : Signé Lassiter** □ *Film américain de Roger Young (1983). Avec Tom* Selleck, Jane Seymour, Lauren Hutton. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : l'Affaire Chelsea Deardon** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, Debra Winger, Daryl Hannah (v.o.). **0.05 Cinéma : Vent de panique** □ Film français de Bernard Stora (1987). Avec Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Olivia Brunaux. *1.30 Cinéma : Du sang dans les souliers ■ Film américain* de Charles E. Sellier Jr (1984). Avec Robert Wilson, Lilyan Chauvin, Gilmer McCormick.

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.30 Série : K 2000. 15.30 Série : Shérif, fais-moi peur. De 16.25 à 18.30 Dessins animés. 16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Polyanna. 17.15 L'histoire du Père Noël. 17.40 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.05 Olive et Tom, champions du foot. 18.30 Spécial Paris-Dakar. *18.55 Journal images.* **19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : V.** De Kenneth Johnson (5e épisode). **22.30 Spécial Paris-Dakar. 23.00 Téléfilm : Black panther.** De Ian Merrick, avec Donnald Sumpter, Ruth Dunning. *Enlèvements, meurtres...* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Black panther** (suite). **0.40 Les brigades du Tigre** (rediff.). **1.35 Feuilleton:** *Mathias Sandorf (7e épisode). 2.30 Corsaires et flibustiers* (rediff.). **2.55 Bob Morane** (rediff.). **3.20 Journal de la nuit.** *3.25 Boulevard Bouvard* (rediff.). *3.45 Voisin, voisine* (rediff.). **4.45 Boulevard Bouvard** (rediff.). **5.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.45 Top Nuggets.**

M 6

13.15 Super hit, hit, hit, hourra ! *14.25* **Magazine : Adventure. 14.50 Variétés : Stars sur 6. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05** *Série :* **Daktari.** *18.55 Dessin animé : Les entrechats.* **19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes** *d'informations. 20.00 Série : Cosby show. La blette.* ▶ **20.30 Cinéma : le Bon et les Méchants** ■■ Film français de *Claude Lelouch (1975).* Avec Marlène Jobert, Jacques Dutronc, Brigitte Fossey. **22.25 Série : Drôles de dames.** *23.15* **Magazine : Ondes de choc. 23.40 Portraits crachés** (rediff.). **0.05 Journal. 0.15 Concert : Jean-Michel Jarre. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (18e épisode). **2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands** (8e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire :** *Portrait d'homme d'Etat.* **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires.** *4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands* (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** La paix seulement, de Marie-Florence Erhet. **21.30 Profils perdus.** Albert Skira. **22.40 Nuits magnétiques.** Caracas : Les cinq sens de la sultane. 3. Le goût : histoires de gourmandises tropicales. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (*donné le 16 octobre lors du Festival* d'Ambronay) : Œuvres d'Ortiz, Frescobaldi, Carissimi, Strozzi, par l'Ensemble Hesperion (Montserrat Figueras, soprano ; Jordi Savall, viole de gambe ; Rinaldo Alessandrini, clavecin ; Rolf Lislevand, théorbe et guitare). **22.30 Musique légère.** La gaieté parisienne, d'Offenbach, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **23.07 Club de la musique contemporaine.** *0.30 Autour de minuit. Pleine nuit par* Christian Zanesi. Textes : Journal de Franz Kafka, par Frédéric Hubert ; Musique : Variations Goldberg, de Bach, par Glenn Gould. **1.30 Mélodies.**

Audience TV du 27 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

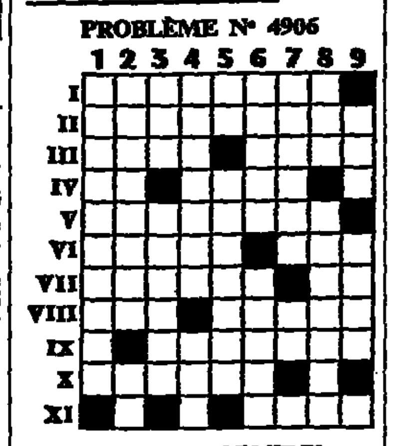
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	63.5	Santa-Barbara 25.3	Actual. région. 8.4	Actual. région. 9.3	Top 50 3.2	Ali Baba 4.6	Routes paradis 2.1
19 h 45	56.2	Roue fortune 31.1	Loft story 8.0	19-20 info 7.1	Nulle part 3.1	Boulev. Bouvard 3.5	Routes paradis 3.0
20 h 16	65.5	Journal 30.4	Journal 13.0	La classe 10.9	Nulle part 1.8	Journal 5.6	Campus show 4.0
20 h 55	70.3	Sissi 27.6	Gde vadrouille 27.5	Les vagabons... 6.4	Dans l'Ouest 3.6	V 4.7	Le surdoué 3.9
22 h 8	68.4	Sissi 30.3	Gde vadrouille 30.2	Théâtre 1.4	Dans l'Ouest 3.2	V 2.0	Drôles de dames 4.4
22 h 44	36.7	Duc de Windsor 10.9	Flash 9.7	Théâtre 3.8	Dans l'Ouest 3.6	Paris-Dakar 5.3	Drôles de dames 4.0

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4906



HORIZONTALEMENT

I. Ne sont évidemment pas des hommes de mains. – II. Rassemblent tout ce qui n'a pas été mangé. – III. Pour Boileau, c'est une esclave qui doit obéir. Coule à l'étranger. – IV. En face. Un privilégié, chez les Mèdes. – V. Qui peut irriter. – VI. Qui manque donc de souplesse. Lieu de formation. – VII. Sont un peu en retrait. En Suède comme en Suisse. – VIII. Indique une certaine sensibilité. Où l'on trouvera peut-être du charme. – IX. Agir en orfèvre. – X. Fut la capitale d'une principauté chrétienne. – XI. Refuge pour un monstre.

VERTICALEMENT

1. Verte c'est un bon savon. – 2. Procédons à une opération métallurgique. Pas payé. – 3. Est toujours propre quand il est petit. Entre le silicium et l'étain. – 4. En Grèce, pouvait tenir la jambe. Baie. – 5. Peut marquer l'étonnement. Pas aimables. – 6. La fin pour les Grecs. Un mollusque pour celui qui veut tenir le manche. – 7. Font sortir. Lui. – 8. Circule à l'étranger. Qui ne forment qu'un petit volume. – 9. Dépourvu de chaleur. Se mouiller.

Solution du problème nº 4905

Horizontalement

I. Ironistes – II. Naturiste. – III. Die. Esaü. – IV. Ides. Ardu. – V. G.I. Ail. Es. – VI. Eloges. Se. – VII. Sl. An. – VIII. Touraine. – IX. In. Dent. – X. Isée. Té. – XI. Nef. Tétée.

Verticalement

1. Indigestion. – 2. Raidillon. – 3. Otée. If. – 4. Nu. Sagards. – 5. Ire. Iéna. Et. – 6. Sisals. Idée. – 7. Tsar. Ane. – 8. Etudes. Ente. – 9. Se. Usés. Tee.

GUY BROUTY.

BIBLIOGRAPHIE

Trois guides sur les étrangers en France

Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) publie, aux éditions La Découverte, un *Guide de la protection sociale des étrangers en France*, (208 pages, 69 F). Y sont exposés, de manière simple et claire, toutes les règles applicables en matière d'assurance-maladie, de prestations familiales, de retraite, d'aide sociale et de mutualité. Cet ouvrage vient s'ajouter à deux autres, publiés précédemment dans la même collection : *le Guide des étrangers face à l'administration* et *le Guide des jeunes étrangers en France.*

Le GISTI, qui réunit des juristes et des travailleurs sociaux, publie parallèlement une revue trimestrielle, *Plein droit*, destinée au grand public. Le dernier numéro comporte un dossier sur les immigrés, la police et les prisons (35 F, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris. Tél. : 43-67-04-06).

LÉGION D'HONNEUR

Postes télécommunications et espace

Est promu *officier :*

M. Roger Vignelles, directeur au Centre national d'études spatiales.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Bernard Humbert, chef de département dans une société de l'industrie spatiale ; Pierre Lacau, directeur dans une société de l'industrie spatiale ; André Van Gaver, sous-directeur au Centre national d'études spatiales.

(Publicité)

POUR AIDER L'ARMÉE DU SALUT

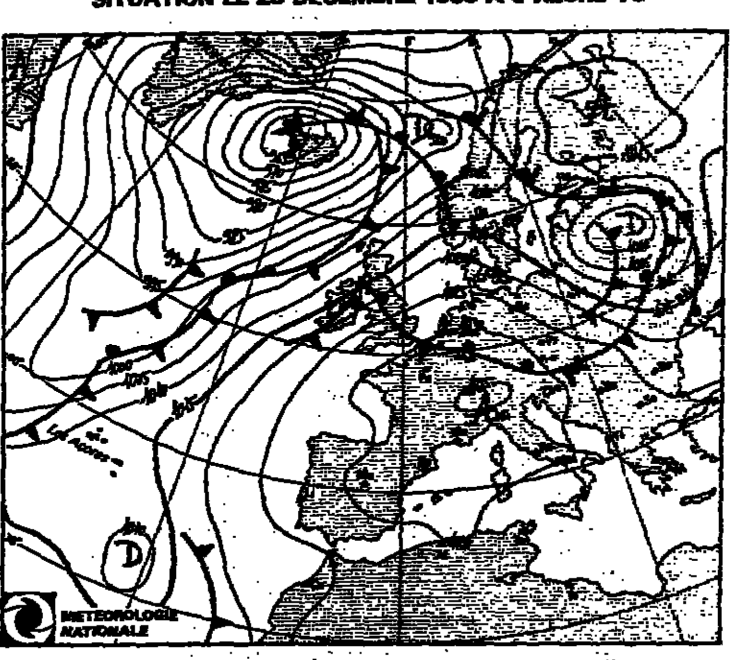
dans son travail de réinsertion sociale, donnez meubles, vêtements, appareils de chauffage, et tous objets encore utilisables ou réparables... son camion viendra à votre domicile.

APPELEZ : 45-83-54-40

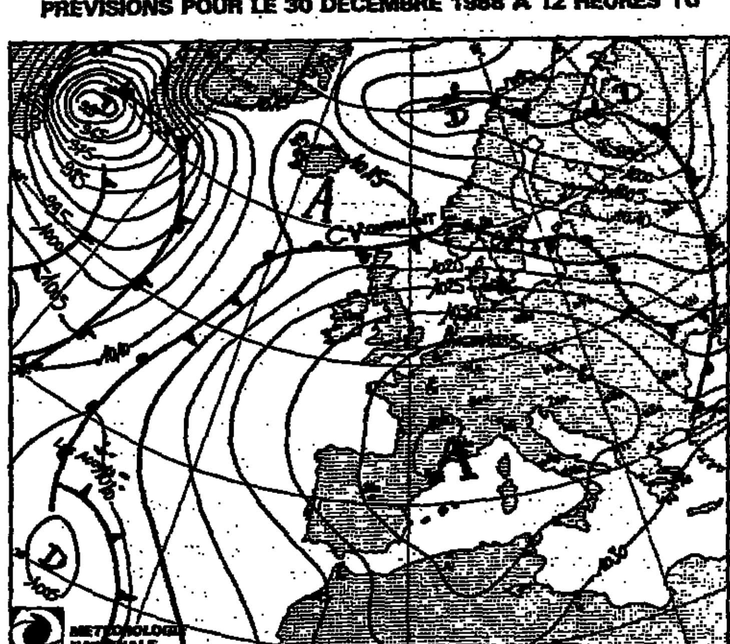
Pour mieux connaître ses autres activités, lisez son hebdomadaire *EN AVANT !*
ABONNEZ-VOUS : 76, rue de Rome, à Paris-8e.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 DÉCEMBRE 1988 A 12 HEURES TU



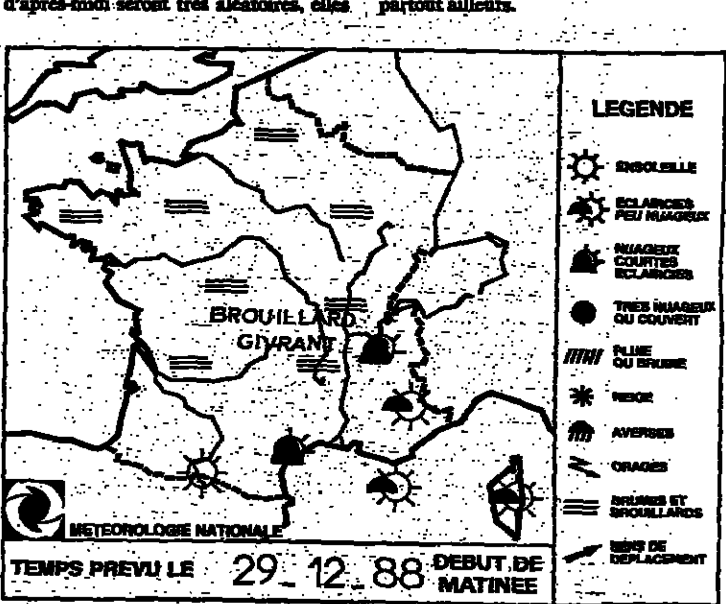
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 décembre à 0 heure et le jeudi 29 décembre à 24 heures.

Un fort anticyclone va persister sur l'ensemble de l'Europe occidentale, *apportant* un temps sec mais souvent très brumeux et frais le matin.

Jeudi : le soleil brillera dès le matin sur la Provence, la Côte d'Azur, les Alpes et la Corse. Partout ailleurs, le temps sera très brumeux. Les brouillards seront nombreux, localement givrants. Il y aura beaucoup de nuages bas près du golfe du Lion ainsi que dans le Lyonnais, le Dauphiné, l'Auvergne et la Bourgogne. Les éclaircies en cours d'après-midi seront très aléatoires, elles dépendront du bon vouloir des brouillards. Elles devraient être plus présentes de la Bretagne aux Pyrénées. En revanche, les brouillards persisteront longtemps au nord de la Seine et laisseront souvent le ciel gris dans le Lyonnais. Par contre, si vous montez en montagne, vous trouverez le ciel bleu, laissant la grisaille dans les vallées.

Au lever du jour, il fera de 0 à 5 degrés autour de la Méditerranée, 3 à 5 degrés sur le Nord, l'Ile-de-France, jusqu'à l'Alsace, mais –1 à –4 degrés partout ailleurs.

L'après-midi, il fera 12 à 15 degrés près de la Méditerranée, 5 à 10 degrés partout ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-12-1988 à 6 heures TU et le 28-12-1988 à 6 heures TU — le 28-12-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	11	2	B
BORDEAUX	9	3	B
BOURGES	8	1	B
BREST	14	8	D
CAEN	13	5	B
CHERBOURG	12	8	C
CLERMONT-FERR.	6	–2	B
DIJON	8	0	B
GRENOBLE St-M-H	6	3	C
LILLE	9	9	–
LIMOGES	11	4	D
LYON	7	5	C
MARSEILLE-MAR.	13	0	D
NANCY	9	6	C
NANTES	6	2	B
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	10	7	B
PAU	11	–2	B
PERPIGNAN	12	0	C
RENNES	12	5	B
ST-ETIENNE	5	–2	B
STRASBOURG	6	5	P
TOURS	11	2	D
TOULOUSE	5	–4	B
POINTE-A-PITRE	28	18	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	23	2	D
AMSTERDAM	10	6	B
ATHÈNES	16	6	D
BANGKOK	29	20	N
BARCELONE	15	[illegible]	N
BELGRADE	9	–1	B
BERLIN	10	[illegible]	C
BRUXELLES	10	9	P
LE CAIRE	16	11	D
COPENHAGUE	5	4	C
DAKAR	23	19	D
DELHI	19	9	B
DJERBA	16	6	N
GENÈVE	4	3	C
HONGKONG	20	15	N
ISTANBUL	10	6	D
JÉRUSALEM	7	5	P
LISBONNE	13	7	D
LONDRES	11	9	C
LOS ANGELES	13	3	A
LUXEMBOURG	7	6	B
MADRID	14	–3	B
MARRAKECH	19	5	D
MEXICO	24	6	B
MILAN	2	2	B
MONTRÉAL	0	–14	*
MOSCOU	–11	–11	*
NAIROBI	25	17	P
NEW-YORK	7	–2	C
OSLO	2	–4	P
PALMA-DE-MAL.	16	6	C
PÉKIN	4	–5	D
RIO-DE-JANEIRO	26	22	N
ROME	14	2	D
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	1	–2	C
SYDNEY	21	15	D
TOKYO	9	1	D
TUNIS	16	5	N
VARSOVIE	9	4	N
VENISE	6	4	C
VIENNE	7	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Économie

SOMMAIRE

La « guerre des hormones » entre les Etats-Unis et la CEE

Washington menace de doubler les droits de douane sur certains produits européens

WASHINGTON
correspondance

Le gouvernement américain a décidé officiellement de doubler les droits de douane sur un certain nombre de produits alimentaires européens dont les importations annuelles sont évaluées à 100 millions de dollars, si la Communauté européenne maintient sa décision d'interdire à partir du 1er janvier l'entrée sur le marché européen de la viande américaine de bœuf traitée aux hormones.

La décision de Washington est officiellement décrite comme un dernier avertissement adressé à la Communauté européenne. Aucune preuve scientifique n'a été produite établissant que l'emploi de cinq principales hormones soit dangereux pour la santé, dit-on à Washington, en ajoutant que les Européens, en faisant état de ce danger imaginaire, créent des *« obstacles inutiles »* au libre commerce, violant ainsi les règlements du GATT (1). D'autre part, les officiels refusent de financer un nouveau système d'inspection qui permettrait de distinguer entre les exportations de viande non traitée aux hormones (à peu près la moitié du bétail américain) qui pourraient être admises en Europe et les autres frappées d'interdiction.

L'administration s'attend à des réactions négatives de certaines associations de consommateurs américains, amateurs de jambon danois, de fromage français, de conserves de tomates, etc., mais dont le prix, en doublant, les rendra inaccessibles au consommateur moyen. D'autres groupes expriment seulement leur sympathie pour les préoccupations de santé animant les pays de la Communauté, mais n'insistent pas pour obtenir l'interdiction de traiter aux hormones le bétail américain.

A dire vrai, M. Yeutter, ministre désigné de l'agriculture, et Mme Hills, qui lui a succédé comme principal négociateur commercial, bénéficient de l'appui quasi unanime du Congrès, bien décidé à combattre la concurrence des Européens jugée déloyale et contraire aux règles du GATT. Aussi bien, en cas de représailles européennes, l'interdiction de toutes les importations américaines de viande européenne, représentant 450 millions de dollars par an, serait envisagée.

Néanmoins, les observateurs qualifiés pensent que, après l'application de sanctions réciproques pendant une courte période, Washington et Bruxelles arriveront à éviter l'escalade des représailles de nature à affecter gravement les échanges commerciaux, évalués à 150 milliards de dollars par an, entre les Etats-Unis et la Communauté.

Vers des accords bilatéraux

Sans doute, l'administration est encouragée par le Congrès à mener une politique agressive dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Certains pensent qu'une telle attitude établira que les Européens ne sont pas prêts à faire des concessions et que les Etats-Unis ont maintenant intérêt à passer des accords commerciaux bilatéraux avec le reste du monde. Le sénateur Leahy, président de la commission de l'agriculture, de retour de la réunion du GATT de Montréal, a recommandé d'augmenter les subventions aux exportations. *« Les fermiers américains ne doivent pas subir le fardeau d'une concurrence déloyale »*, a-t-il dit. Mais une guerre commerciale exigerait de nouvelles subventions. L'administration républicaine pourrait difficilement les financer alors qu'elle a toujours proclamé son intention de les réduire.

HENRI PIERRE.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Du bœuf sans os aux aliments pour animaux...

Le gouvernement américain a publié le 27 décembre une liste des produits qui seront soumis à partir du 1er janvier à un droit de douane *ad valorem* de 100 % si la CEE maintient son projet d'interdire l'importation de viande de bétail aux hormones. *Les produits visés sont :*

— le bœuf sans os, frais, réfrigéré ou congelé ;

— les jambons et épaules de porc traités, préparés ou en conserve (sauf quand ils sont désossés, cuits et emballés sous vide) ;

— les conserves de tomates, à l'exception des concentrés ;

— les cafés solubles ou les extraits de café instantanés ;

— les boissons alcoolisées, de moins de 7 % d'alcool ;

— certains jus de fruits ;

— les aliments en conserve pour animaux domestiques vendus au détail.

Cette liste est semblable à celle publiée le 24 décembre 1987 par le président Reagan. Seuls n'y figurent plus certains abats destinés à la préparation de saucisses.

BILLET

Les réclamations de l'UFC après les grèves

Riposte à la poste

En annonçant que le prix de la carte orange serait réduit de moitié en janvier pour compenser la gêne occasionnée par les grèves, le ministre des transports a rendu un mauvais service à son homologue des PTT... Reprenant l'idée au bond, l'Union fédérale des consommateurs (UFC-*Que choisir ?*) a demandé à M. Paul Quilès, le ministre des postes, télécommunications et de l'espace, que le courrier soit gratuit en France pendant trois semaines, à compter du 1er janvier. Raison invoquée : *« Réparer le préjudice causé par les grèves »*, qui ont perturbé pendant tout le dernier trimestre la distribution du courrier dans l'Hexagone !

Si M. Quilès accède à cette demande, les pouvoirs publics risquent de mettre un doigt dans un dangereux engrenage : les consommateurs de gaz ou d'électricité (c'est-à-dire tous les Français) risquent à leur tour de réclamer la gratuité de leur courant en cas de conflit à EDF, ceux des trains s'estimeront en droit de voyager sans débourser un sou si les cheminots croisent les bras...

L'UFC-*Que choisir ?* va jusqu'à proposer *« la grève du timbre »* si elle n'obtient pas satisfaction. Ce mot d'ordre, bienvenu en cette période de fin d'année où les Français envoient leurs vœux, illustrerait, s'il se confirmait, le ras-le-bol devant les grèves à répétition du service public de la part de ceux qui voudraient passer du statut d'« usagers » à celui de « consommateurs ». Un problème pourtant : on ne peut pas boycotter aussi facilement la poste que le veau ! Le monopole dont jouissent la plupart des services publics réduit les possibilités de riposte des consommateurs, qui ne peuvent s'en passer durablement, sauf à provoquer une gêne comparable... à celle causée par les grèves.

F. V.

REPÈRES

Travaux publics

Dumez contrôle la totalité de GTM

Dumez et GTM formeront le deuxième groupe français et européen du bâtiment et des travaux publics, avec 38 milliards de francs de chiffre d'affaires théorique derrière Bouygues, qui réalise 51 milliards de francs avec TF 1. En effet, Dumez a décidé de porter sa participation dans le capital de son concurrent de 10 % à la prise de contrôle pure et simple. Le quotidien *« les Echos »*, qui annonce ce mariage, précise que Dumez a complété son avoir en prenant une participation de 64 % dans Valinco, holding qui détient 43 % de GTM. Vallourec, qui était le principal actionnaire de Valinco, passe donc la main, tout en restant présent dans le capital.

Les observateurs soulignent la complémentarité entre Dumez et GTM. Cette dernière est plus présente en France, dans les maisons individuelles, dans les parkings et le domaine routier. Dumez réalise les deux tiers de son activité à l'étranger ; elle est active dans l'immobilier, l'énergie électrique et le nucléaire, ainsi que dans la distribution de matériels et d'équipements en Amérique du Nord.

Chez Dumez, on indique que cette prise de contrôle s'inscrit dans la continuité et ne devrait apporter aucun bouleversement dans l'exploitation des deux entreprises qui resteront distinctes.

Transports

Baisse des tarifs à la SNCF et à la RATP

A partir du 1er janvier, la diminution du taux de TVA applicable aux transports, de 7 % à 5,5 %, conduit la RATP et la SNCF à réviser leurs tarifs à la baisse. Ainsi le carnet de dix tickets de seconde classe plein tarif de métro revient de 30 F à 29,60 F, le billet à l'unité demeurant inchangé à 5 F. La carte Orange mensuelle commune à la RATP, à l'APTR et à la SNCF diminue de 3 F (zones 1-2) à 5 F (zones 1-5). Exceptionnellement, les nouveaux prix des cartes Orange seront, *grosso modo*, divisés par deux au mois de janvier, afin de compenser les perturbations dues à la grève de la RATP en novembre et décembre.

A la SNCF, les baisses sont du même ordre. Par exemple, un billet plein tarif, valable pour un trajet simple en seconde classe, coûte entre Paris et Lille 125 F au lieu de 127 F, entre Paris et Bordeaux 253 F au lieu de 256 F. Le prix de la carte Vermeil s'établit à 99 F au lieu de 100 F ; celui du Carré jeune à 147 F au lieu de 150 F ; le supplément couchette à 70 F au lieu de 72 F.

SOCIAL

L'ouverture de la fonction publique aux étrangers

La France doit atténuer la clause de nationalité

Comment et jusqu'à quel point faut-il ouvrir la fonction publique française aux citoyens des autres Etats de la CEE dans le grand marché de 1993, en vertu du principe de libre circulation des travailleurs ? Si l'on en croit le rapport de M. Jean-Pierre Puissochet, conseiller d'Etat, directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, rapport demandé par M. de Charette, en 1987 lorsqu'il était ministre délégué chargé de la fonction publique, on peut opérer par étapes, sans avoir à modifier le statut de la fonction publique, sauf l'article 5, qui en réserve l'entrée aux nationaux.

Certains postes sont déjà accessibles aux étrangers, notamment, depuis vingt ans, l'enseignement supérieur. Mais la Commission des communautés européennes, se fondant sur la jurisprudence de la Cour de justice européenne, limite l'exigence de nationalité aux emplois *« comportant l'exercice de la puissance publique »* ou destinés à *« la sauvegarde des intérêts de l'Etat »* — c'est-à-dire, selon elle, ceux des armées, de la police et des forces de l'ordre, de la magistrature, de l'administration fiscale, de la diplomatie, et ceux comportant la préparation d'actes juridiques au nom de l'Etat ainsi que le contrôle de leur exécution. En revanche, elle demande l'ouverture en priorité des services commerciaux (transports publics, distribution d'énergie, navigation aérienne ou maritime, postes et télécommunications, radio et télévision), ainsi que de la santé et de la recherche civile.

M. Puissochet estime nécessaire de modifier la clause de nationalité en y prévoyant simplement des exception ce qui permet d'ouvrir par étapes des corps et des emplois aux étrangers. La réciprocité ne sera pas trop difficile, la clause de nationalité n'étant pas absolue, dans les six autres pays de la CEE qui l'imposent aussi (RFA, Danemark, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal) ; en Espagne, seule est exigée une carte de séjour régulière et en Grande-Bretagne, en Irlande ou au Luxembourg, certains secteurs ne sont pas réservés au nationaux.

D'autres dispositions devront être adaptées, celles concernant la jouissance des droits civiques et le service national. En revanche, le mode de recrutement des fonctionnaires ne pose pas de problème en France, dans la mesure où il se fait par concours, ce qui assure l'égalité de traitement. Mais un système de régulation devra, selon M. Puissochet, être prévu pour les autres pays, qui font appel à des tests ou des entretiens (Grande-Bretagne), recrutent sur titres et dossiers (RFA) ou utilisent les mêmes méthodes que le privé (Danemark, Pays-Bas).

Accord salarial à la SEITA

Tous les syndicats, sauf la CGT, ont signé un accord salarial à la SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes). La direction, dans un communiqué publié le 23 décembre, se félicite de ce résultat car, pour la première fois depuis des années, *« l'approbation, cette fois, émane d'un ensemble d'organisations représentant la majorité du personnel »*.

Des mesures complémentaires sont prévues pour 1988. Aux 2,2 % d'augmentation générale en niveau s'ajoute une majoration de 0,6 % appliquée rétroactivement au 1er janvier 1988 avec une correction de grille. Pour 1989, les 2,2 % en niveau et la majoration de 0,6 % sont reconduites. Une prime uniforme sera versée en mars et des mesures catégorielles seront négociées au premier trimestre pour un montant total correspondant à 0,3 % de la masse salariale. Sur les deux ans, l'augmentation de la masse salariale est de 8 %, glissement-vieillesse -technicité inclus, et de 5,4 % hors GVT.

En novembre

Baisse du nombre des chômeurs indemnisés

Le nombre de chômeurs indemnisés et de préretraités a diminué en novembre, selon les statistiques publiées par l'UNEDIC, l'organisme paritaire de gestion des régimes d'assurance-chômage. En fin de mois, il y avait 2219900 allocataires, soit 1,6 % de moins en données corrigées, et 0,5 % de moins en données brutes, par rapport au mois d'octobre. En un an, la baisse est de 2,4 %.

Sur ce total, on comptait 393300 préretraités, soit 12,7 % de moins en un an, 31400 bénéficiaires d'une formation et 1795200 chômeurs indemnisés, soit 1,3 % de moins en un an.

Dans cette dernière catégorie, les évolutions sont différentes selon les modalités d'indemnisation. Au titre de l'assurance-chômage proprement dite, on comptabilise 1333800 demandeurs d'emploi ayant reçu une allocation, soit 2,4 % de moins en un an. Dans les dispositifs financés par l'Etat, et relevant de l'assistance, il y avait 161500 jeunes ou femmes à qui était versée une allocation d'insertion (— 7,2 % en un an) et 299900 chômeurs de longue durée qui recevaient une allocation spécifique de solidarité, en augmentation de 7,5 % en un an.

(Publicité)

VENTE PUBLIQUE

BATIMENTS ET TERRAINS DE L'HOTEL EL PANAMA

Immeuble de dix (10) étages avec 365 chambres sur un terrain de 38897 mètres carrés. Placé au centre de la zone commerciale et bancaire de la ville de Panama.

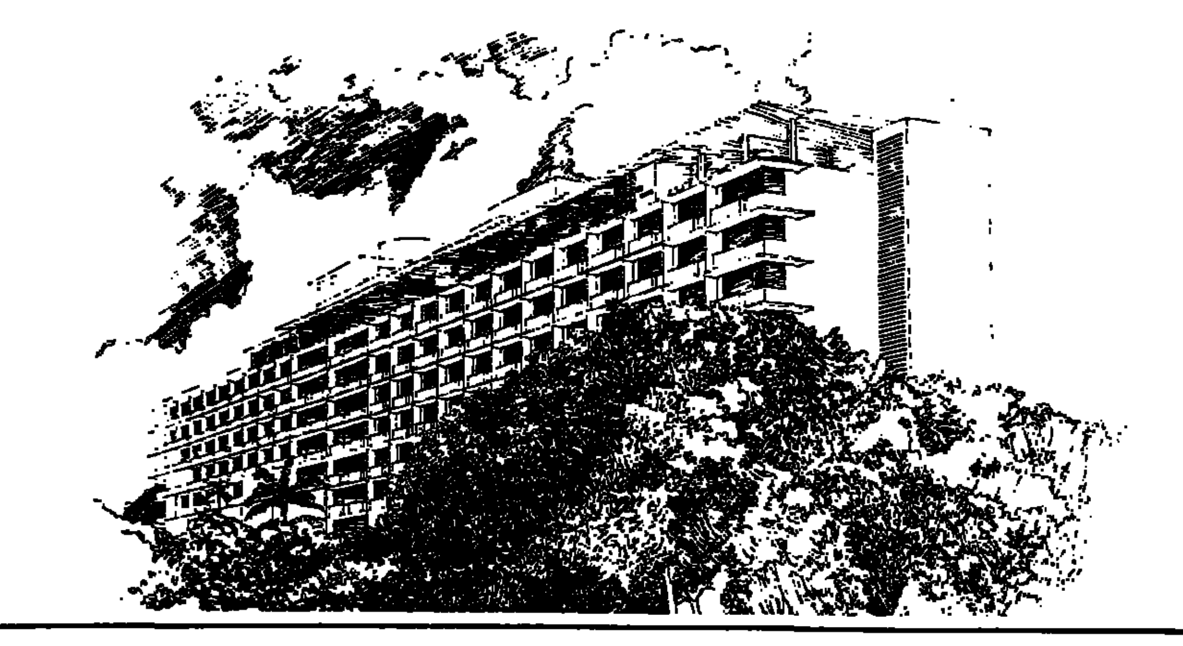
Les offres ne seront reçues que le 26 janvier 1989.

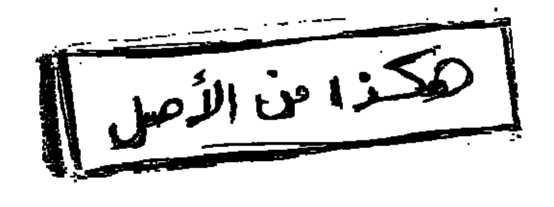
OPTIONNEL

● Un immeuble construit sur un terrain de 3640 mètres carrés avec un sous-sol, mezzanine et des fondations pour compléter un bâtiment de 15 étages, à côté de l'hôtel El Panama.

● Un terrain global adjacent à la structure physique de l'hôtel, avec une superficie de 3842 mètres carrés.

Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à l'ambassade ou au consulat de la République de Panama de votre localité ou bien au : BANCO NACIONAL DE PANAMA. Apartado Postal 5220. Panama 5, République de Panama. téléphone : (507) 69-2955, 69-2966, 69-2977. FAX (507) 69-0091, 64-7155. TELEX 2773 PG.





هكذا من الأصل

Économie

ETRANGER

Un entretien avec le président des syndicats américains

« L'administration Reagan a acheté à crédit un semblant de prospérité »

nous déclare M. Lane Kirkland

A moins d'un mois de l'entrée en fonctions du nouveau président, M. George Bush, le syndicalisme aux Etats-Unis connaît toujours des difficultés. Selon les chiffres officiels le nombre de syndiqués est passé de 16 975 000 en 1986 à 16 931 000 en 1987. Le taux de syndicalisation est tombé de 24 % en 1979 à 17 % en 1987. De passage à Paris, où il a participé à une réunion des syndicats des pays de l'OCDE, M. Lane Kirkland, président de la confédération syndicale américaine, l'AFL-CIO, a répondu à nos questions.

« Le syndicalisme va-t-il enrayer son déclin aux Etats-Unis, alors que le taux de syndicalisation n'était que de 17 % en 1987 contre 24 % en 1979 et que vous ne profitez pas des créations d'emplois ? Comment expliquez-vous la désyndicalisation ?

— Les pertes en chiffres absolus ont été relativement modestes. *Grosso modo*, nous avons gardé globalement nos effectifs. Le déclin du taux de syndicalisation est dû au fait que la main-d'œuvre s'est accrue plus rapidement que la syndicalisation. Ce sont moins les problèmes propres aux syndicats que les changements dramatiques dans la structure de la main-d'œuvre qui sont à l'origine de la désyndicalisation.

» Maintenant, il y a deux salariés dans une même famille en raison de la croissance énorme du travail des femmes. En second lieu, la majeure partie de la croissance de l'emploi s'est faite dans le secteur des services, traditionnellement faiblement syndiqué, au détriment de l'industrie et du secteur des transports. Par ailleurs, le travail temporaire et le travail à temps partiel ont considérablement augmenté.

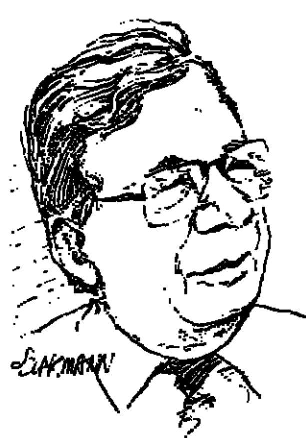
» L'atmosphère politique et l'évolution de la législation du travail créent un cadre hostile à la syndicalisation. De plus en plus, on voit des patrons de combat utiliser des méthodes très raffinées pour empêcher les salariés de se syndiquer. Il y a un autre facteur qui nuit, c'est la déréglementation dans les transports aériens ou routiers comme dans les télécommunications On a offert des facilités à des sociétés qui cherchent à accroître leur compétitivité en pesant sur les salaires et les conditions de travail. Un autre problème vient de ces sociétés américaines qui fabriquent des produits manufacturés pour l'exportation vers les Etats-Unis. Grâce à la liberté des mouvements de capitaux, elles ont transféré leur production dans des pays où les salaires et les conditions de travail sont très bas.

» Le Mexique est un exemple tout à fait symbolique, il constitue un tremplin pour les transferts de productions. Enfin, les changements technologiques, qui ne cessent de s'accélérer, ont balayé des catégories professionnelles entières comme dans la presse et l'imprimerie. Dans ces circonstances, il est plutôt remarquable que nous ayons pu garder globalement nos effectifs.

— Mais n'êtes-vous pas trop inquiet pour l'avenir du syndicalisme ?

Si vous regardez la structure des syndicats américains, vous verrez qu'il y a eu des changements considérables qui répondaient aux changements de la structure de la main-d'œuvre. Ce processus continue. La syndicalisation a considérablement augmenté chez les employés, les enseignants (surtout les instituteurs), les travailleurs de l'alimentation et du commerce, le personnel de service au détriment des secteurs plus traditionnels de l'industrie et des transports.

» Mais nous n'avons pas encore trouvé les moyens pour commencer à organiser les salariés à temps partiel ou ayant un emploi précaire. Je suis extrêmement optimiste pour l'avenir car toute l'histoire du syndicalisme américain est marquée par des périodes de changement dramatique dans la structure de la main-d'œuvre. A chaque fois, il y a eu une chute des effectifs qu'on a toujours réussi à surmonter.



» De plus, dans certains secteurs, on a réussi à persuader les autorités de redéfinir des unités de négociation collective de manière plus adaptée afin de faciliter la syndicalisation. Il en est ainsi pour les personnels hautement qualifiés des universités. Nous avons déjà des unités de négociations aussi grandes que dans les industries traditionnelles, comme à l'université de Pennsylvanie.

Une volonté de s'adapter

— En 1985 déjà, l'AFL-CIO a affirmé sa volonté de changement ; comment cette volonté s'est-elle concrétisée dans les faits ?

— Les syndicats américains ont une volonté de s'adapter aux évolutions de la main-d'œuvre et de l'emploi qui n'aurait pas été aussi forte il y a vingt ou même dix ans. J'ai créé un comité sur l'évolution du travail qui poursuit son travail. Il a produit un rapport sur le développement de la main-d'œuvre, avec le concours d'experts, d'économistes et même d'employeurs. Il a également préconisé des méthodes innovantes pour le syndicalisme, approuvées par nos congrès, qui, il n'y a pas si longtemps, auraient été considérées comme hérétiques.

» La confédération a des pouvoirs accrus pour redéfinir les objectifs des campagnes de syndicalisation. Elle peut protéger la fédération qui a reçu cette tâche des attaques possibles d'autres fédérations cherchant à s'organiser dans le même secteur. Nous avons créé une nouvelle catégorie d'adhérents : les adhérents associés, ceux pour lesquels nous ne sommes pas en mesure de négocier une convention collective. Traditionnellement, nos adhérents sont ceux des entreprises où nous pouvons négocier une convention collective.

» Lorsque nous étions minoritaires, nous n'avions pas d'adhérents et nous abandonnions l'entreprise. Maintenant, au lieu de partir, nous gardons des adhérents associés auxquels nous rendons des services, évidemment moindres qu'à travers la négociation collective. Mais ils restent là en attendant que nous ayons la majorité. Nous pouvons les aider à affirmer leurs droits, quant à la non-discrimination dans l'emploi, l'hygiène, la protection contre des licenciements abusifs, etc.

» Pour les adhérents à part entière, nous avons créé des services nouveaux, notamment à travers une entité que nous contrôlons, la « compagnie de privilèges syndicaux ». Nos adhérents peuvent avoir une carte de crédit offrant des avantages appréciables. Ainsi, par exemple, si en fin de mois son compte est débiteur, l'adhérent ne paie que 8 % d'intérêts, alors que c'est en moyenne 20 % dans les banques.

» Nous avons aussi une agence de voyages à prix réduits et nous offrons des services d'assistance légale, pour les droits des travailleurs mais aussi pour l'assurance-vie, le divorce, la rédaction d'un testament ou l'acquisition d'un appartement, etc. Enfin, nous produisons nos propres programmes — sur nos activités — pour les chaînes de télévision.

— Quel bilan dressez-vous de l'administration Reagan ? Globalement a-t-elle réussi économiquement et échoué socialement ?

— L'administration Reagan a été un succès artistique. Il ne fait pas de doute que M. Reagan a réussi à gagner une popularité qui continue encore. Il a mené une politique idéologique, comme celle de Mme Thatcher, en faveur des forces du marché, de la déréglementation, du désengagement de l'Etat avec comme principal moyen la réduction des impôts qui a été un échec complet.

» L'héritage économique de M. Reagan, c'est le déficit budgétaire, l'endettement interne et la dette extérieure. Nous sommes le pays le plus endetté du monde. Nous avons acheté à crédit un semblant de prospérité. Tôt ou tard, la musique va s'arrêter et il faudra payer le musicien. La facture sera lourde. La situation est dangereuse.

« S'attaquer au déficit budgétaire »

— Vous avez soutenu M. Dukakis et M. Bush a gagné. N'allez-vous pas pâtir de cet échec ? Quelles sont vos priorités face à la nouvelle administration ?

— L'échec ou le succès de l'administration Bush sera dans sa capacité de s'attaquer au déficit budgétaire. S'il ne réussit pas, ce sera la catastrophe. Pendant la campagne électorale, M. Bush a juré plusieurs fois qu'il n'augmenterait pas les impôts. Son succès ou son échec dépendra de son habileté à trouver le moyen d'avouer qu'il a menti. L'administration qui arrive est hostile aux syndicats mais nous avons au Congrès une majorité qui nous est proche...

— En 1986, vous écriviez que *« si le commerce libre profite à quelqu'un, c'est aux tireurs de ficelles qui baissent les salaires afin d'augmenter les profits »*. N'êtes-vous pas trop protectionniste ?

— Notre attitude envers les échanges internationaux, c'est le contraire du protectionnisme. C'est la lutte contre les méthodes d'un système qui cherche à obtenir des avantages sur les marchés du tiers-monde par l'exploitation des travailleurs. Nous sommes convaincus que nous pouvons arriver à une expansion considérable des échanges internationaux à travers une amélioration des conditions de travail.

» Depuis une éternité, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a demandé l'inclusion dans l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) d'une « clause sociale » imposant le respect, en cas de libéralisation accrue du commerce international, de normes minimales pour les droits des salariés. Cette démarche n'a pas réussi en raison de la résistance des pays qui sont les plus coupables dans le domaine de la suppression ou de la violation des droits syndicaux.

» En l'absence d'actions multilatérales, nous avons procédé d'une manière unilatérale en prévoyant aux Etats-Unis, dans une série de lois sur le commerce international, l'inclusion de clauses sociales.

— Quel est actuellement l'état de vos relations avec les syndicats français ? Quelle est votre position sur la candidature de la CFDT à la CISL, dont vous êtes membre ?

— Nous avons des rapports excellents avec FO et la CFDT. Mais nos rapports avec FO sont beaucoup plus anciens et beaucoup plus étroits. Quant à la question de la l'affiliation de la CFDT à la CISL, nous adopterons une position lorsqu'elle se posera, au printemps prochain. Vous pouvez être persuadé que nous ferons le bon choix. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE POLICE
DIRECTION DE LA PRÉVENTION
ET DE LA PROTECTION CIVILE
Sous-direction de la prévention

5e bureau - Installations classées
pour la protection de l'environnement

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 8 novembre 1988, la société de construction **LES MONEDIÈRES 1**, Gérant de la société en nom collectif **France Construction et Cie - Meunier Promotion et Cie** dont le siège social est à **Paris-8e**, 10, place de la Madeleine, a été autorisée à exploiter l'installation de réfrigération de l'immeuble de bureaux **Le Ponant** no 1 situé à **Paris-(15e) - ZAC Citroën-Cévennes** - 5 à 9, rue Leblanc.

Cette installation comporte quatre groupes de puissance unitaire de 500 kW fonctionnant au fréon 22 et relève de la nomenclature des installations classées sous la rubrique 361 B 1o.

L'enquête publique réglementaire s'est déroulée du 8 juin au 7 juillet 1988 inclus au commissariat du quartier Javel, 38 et 40, rue Linois à **Paris-(15e)**.

L'arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que les installations seraient susceptibles d'occasionner.

Des dispositions particulières ont donc été prises notamment en matière de bruit dont les niveaux sonores sont limités.

La protection contre l'incendie a fait l'objet de conditions spécifiques selon les recommandations du Bureau Prévention de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Des prescriptions ont été également prévues pour éviter les rejets d'eau polluée dans les réseaux et dans l'environnement.

Le texte intégral de l'arrêté autorisant et réglementant ces installations peut être consulté au commissariat précité ou à la préfecture de police, 12-14, quai de Gesvres à **Paris-4e**, Direction de la Prévention et de la Protection Civile - sous-direction de la prévention - 5e bureau.

P. LE PRÉFET DE POLICE,
et par délégation
LE DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION
ET DE LA PROTECTION CIVILE.

Signé : MARCEL BURLOT.

« Mesure intérimaire » avant l'adoption d'un nouveau programme économique

Israël dévalue le shekel de 5 %

La dévaluation du shekel, anticipée depuis des mois par la communauté financière israélienne, est finalement intervenue. La Banque centrale d'Israël a annoncé, le mardi 27 décembre, qu'elle avait dévalué le shekel de 5 % par rapport à un panier de devises et au dollar. Le shekel, qui cotait 3,79 F le 23 décembre, vaut maintenant environ 3,60 F. Par rapport au dollar, le taux de référence s'établit désormais à 1,6800, contre 1,5990 précédemment.

Cette dévaluation, la première depuis janvier 1987, n'est cependant pas tout à fait conforme aux prévisions. D'abord, parce qu'elle intervient « à chaud » dans un effort de la Banque centrale pour lutter contre les achats massifs de devises étrangères effectués par les Israéliens depuis plusieurs mois, et qui ont coûté 1,2 milliard de dollars (7,2 milliards de francs) en réserves de change aux mois d'octobre et novembre. Le communiqué de la Banque d'Israël précise d'ailleurs son intention d'enrayer les achats de devises. Ensuite, parce qu'une dévaluation plus importante, de 10-15 %, avait été estimée nécessaire pour renforcer la compétitivité des entreprises israéliennes.

Cette dévaluation « à chaud » n'exclut donc pas une nouvelle modification du taux de change du shekel qui aurait lieu dans le cadre du programme de réformes économiques qui doit être prochainement annoncé par M. Shimon Pérès, le nouveau ministre des finances d'Israël. Radio-Israël a confirmé que pour M. Michel Bruno, le gouverneur de la Banque centrale, la décision de dévaluer était une *« mesure intérimaire avant l'adoption d'un vaste ensemble de mesures incluant des restrictions salariales, une réduction du budget, ainsi que des subventions »*.

Ce vaste ensemble de mesures s'impose alors qu'Israël arrive au terme de sa période d'ajustement qui, depuis 1984, a ramené le taux annuel d'inflation, alors de 195 %, à moins de 20 % depuis 1986, et le déficit des finances publiques, de 10 % à 1 % du PIB environ. Il s'impose également en raison du coût économique du soulèvement dans les territoires occupés. En 1988, l'Intifada aurait coûté l'équivalent de 2 % de taux de croissance, en journées de travail perdues, moindres recettes de l'industrie du tourisme (— 20 % environ), et baisse des ventes de produits israéliens en territoires occupés. L'Intifada serait donc le principal responsable du ralentissement de la croissance : à 1 % en 1988, contre 4,6 % l'année précédente.

La lutte contre l'inflation

La dévaluation permettra de combler partiellement l'écart d'inflation entre Israël et ses principaux partenaires industrialisés. Mais, pour éviter une nouvelle spirale inflationniste, le gouvernement devra instaurer de strictes mesures d'encadrement, difficiles à populariser dans un pays dont les salariés ont accepté au cours des dernières années des baisses importantes de pouvoir d'achat.

De plus, le ralentissement de l'activité économique provoque une nouvelle dégradation des finances publiques, dont le déficit devrait s'établir à 837 millions de dollars (5 milliards de francs) en 1988, contre 115 millions l'année précédente. M. Pérès ne dispose que d'une marge de manœuvre étroite pour combler cet écart puisque tous les postes de dépenses ont déjà été atteints par les coupes budgétaires, y compris le budget de la défense, traditionnellement jugé incompressible.

Selon ses collaborateurs, M. Pérès aurait l'intention de réduire les effectifs du secteur public et de procéder à de nouvelles privatisations.

Dans l'attente d'un programme économique complet et à défaut d'apaisement dans les territoires occupés, la communauté financière israélienne reste sur la défensive. Après l'annonce de la dévaluation, les transactions ont été suspendues le 27 décembre à la Bourse de Tel-Aviv, dont la cote avait baissé, au préalable, de 4 % au cours de la séance.

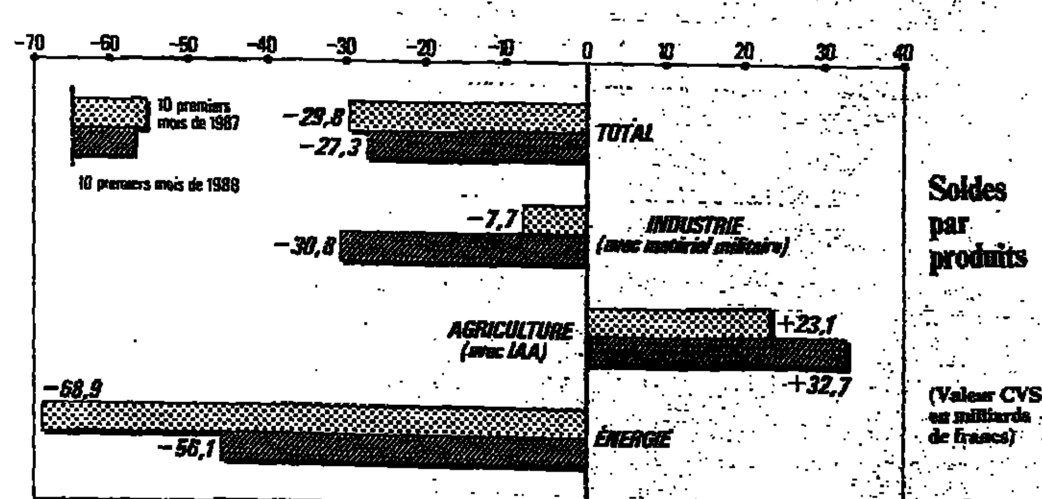
F. L.

Le conte du chômeur de Liverpool

Après sept années de chômage, un jeune homme de vingt-huit ans, originaire de Liverpool, est devenu en quelques mois le maître d'hôtel le mieux payé du monde. Employé par un cheik saoudien, il gagne 60 000 livres par an, soit 654 000 francs. Comme le veut la tradition, il est nourri, blanchi, mais dispose également d'une voiture, d'une domestique affectée à son service, de billets d'avion et de soins médicaux gratuits. De par ses fonctions, il est amené à diriger les quarante-deux personnes qui sont placées sous ses ordres et qui composent la domesticité de son employeur.

Le jeune homme, dont le nom n'a pas été révélé, avait suivi les cours de l'école Ivan Spencer, à Londres, spécialisée dans la formation du personnel de maison. M. Ivan Spencer, qui a raconté l'histoire, a expliqué qu'il avait été impressionné par l'enthousiasme du chômeur quand celui-ci s'était présenté dans son établissement. Il lui avait alors fait cadeau de ses études. Maintenant, a-t-il ajouté, *« il travaille très dur et il mérite chaque penny qu'il gagne »*. Un beau conte de Noël.

Rectificatif



C'est par erreur que, dans le bilan économique publié le 27 décembre, le graphique sur le commerce extérieur, en page 12, indiquait des soldes positifs pour les biens d'équipement professionnel (23,1 milliards de francs pour les dix premiers mois de 1987 et 32,7 milliards de francs pour les dix premiers mois de 1988). En fait, ces chiffres étaient ceux du commerce agro-alimentaire (se trouvant d'ailleurs répétés à ce titre sur le graphique). Nous rétablissons aujourd'hui le graphique sur lequel ne figure plus le solde — en réalité négatif — des biens d'équipement qui n'est qu'une composante du solde industriel total.

Économie

ÉTRANGER

Coup de balai fiscal en Suède

(Suite de la première page.)

Son projet visant à instituer, comme il dit, « *un nouveau système fiscal* » — le mot de réforme lui paraît trop faible — fournit l'occasion de ravaler au rang de préjugés certains principes établis en Suède *et ailleurs. Cette exemplarité* tient d'abord, tout bonnement, au fait qu'en Suède les défauts d'une fiscalité à vocation redistributive sont poussés jusqu'au paroxysme.

« *Notre système fiscal est comme un navire en perdition : il fait eau de toutes parts* », dit le ministre, un intellectuel (il a étudié la science économique à Uppsala et les lettres à l'université de Lund) venu à la politique par goût de l'action. Et d'ajouter : « *C'est pour nous, socialistes, une terrible faiblesse. Si nous n'avons pas le culot de le changer, nous le paierons cher politiquement.* »

M. Feldt ne dit pas — mais pourquoi mêler sans nécessité sa voix à celle de ses adversaires ? — que des incohérences du système fiscal suédois, le parti auquel il appartient — *au pouvoir depuis* près de cinquante ans, mise à part la parenthèse « bourgeoise » des années 1976 à 1981, — est l'auteur principal. Il lui suffit, pour aller de l'avant, de constater que les syndicats sont désormais les premiers à dénoncer l'accumulation des exonérations et régimes dérogatoires plus ou moins destinés à pallier les effets subtilement destructeurs d'impôts trop lourds.

C'est que la progressivité ne frappe plus seulement les riches. Un contremaître se voit imposer *sur* la tranche supérieure de son revenu au taux de 50 %. Résultat : les prestations en nature, parce que non comprises dans le revenu à déclarer, se *sont multipliées, au point d'apporter* de sérieuses complications dans le train de la vie ordinaire. Le salarié suédois ne paie plus directement le restaurant : c'est son entreprise qui lui fournit des tickets nourriture ; il ne possède pas non plus, en règle générale, sa voiture : celle-ci est, le plus souvent, mise à sa disposition par son employeur, et ainsi de suite ; c'est encore ce dernier qui achètera à sa place, autre forme de salaire indirect, le billet d'avion pour les vacances aux Baléares ou aux Caraïbes.

Non seulement ces pratiques se révèlent souvent incommodes, mais elles sont susceptibles d'accroître la pression sociale par la participation forcée d'un tiers à des décisions de nature individuelle. *Plus grave* encore, aux yeux des responsables syndicaux et des militants politiques : elles favorisent les inégalités. Plus on est élevé dans la hiérarchie, mieux on est placé *pour obtenir* les avantages en nature les plus substantiels.

Une partie de cache-cache

Si la coque du bateau est devenue effectivement une passoire, c'est que, du haut *au milieu* de l'échelle des revenus, l'exercice favori des Suédois est désormais de jouer au plus fin avec le fisc. Il s'agit d'utiliser les 1 000 canaux qu'une législa*tion touffue, résultant d'une multi*tude de textes parfois contradictoires, superposés les uns aux autres, ouvre au contribuable pour l'aider à mettre à l'abri du per*cepteur* la *matière imposable*. *Dans* cette vaste partie de cache-cache, ce sont évidemment les plus malins et les plus fortunés, assistés par des conseillers spécialisés — une profession en pleine *ascension*, — *qui s'en* sortent le mieux. O, ironie ! les revenus du capital passent plus facilement que les autres à travers les mailles du filet.

« *Nos statistiques montrent*, dit M. Feldt, *que les ménages non seulement ne paient rien sur les revenus de leurs capitaux, mais déclarent un solde net négatif représentant des pertes.* » Que le fisc en soit ainsi de sa poche sur ce chapitre est un véritable tour de force dans un pays qui a connu la plus forte hausse boursière du monde depuis huit ans (indice multiplié par neuf), et encore cette année.

Cette situation s'explique par l'existence de grandes facilités pour déduire les moins-values, réelles ou fictives, du revenu taxable. Un des procédés les plus courants pour susciter, quasiment sur mesure, les pertes dont on a besoin pour annuler *les gains consiste à acheter des obli*gations avant détachement du coupon et, après encaissement, de les revendre. Comme le cours du titre a essuyé entre-temps une baisse, on subit ainsi nominalement une moins-value, retenue comme telle par le fisc, mais, en réalité, compensée par l'intérêt touché.

C'est un grand coup de balai que le ministre des finances veut donner. Mais, pour faire admettre son dispositif consistant, à l'instar de celui que le président Reagan a fait voter, *à supprimer maintes exemptions* à la *limite du passe-droit et, en compen*sation, à abaisser les taux, il lui faut dégonfler un des mythes les plus tenaces, et pas seulement à gauche : l'idée qu'il n'y a pas de justice fiscale *sans forte progressivité* impliquant un nombre élevé de taux pour frapper de plus en plus durement les tranches successives de revenus. Le président du Parti du centre a déjà *déclaré : « Nous n'approuvons pas ce projet trop favorable aux riches et pas assez aux moins riches.* »

Pour gagner les esprits, M. Feldt développe sans relâche deux arguments. Le premier : « *Le niveau élevé des dépenses publiques qu'appelle l'Etat protecteur oblige à opérer un prélèvement sur le revenu du plus grand nombre. Il apparaît que la part des recettes provenant de l'imposition, même à un taux très élevé — actuellement 75 % en Suède, — des hauts revenus représente un pourcentage quasi dérisoire du total.* » Le deuxième : « *Un impôt proportionnel est déjà par lui-même fortement redistributif dans la mesure où il pèse sur les gens en pleine activité et sert à financer des dépenses qui profitent en priorité à la partie de la population qui, pour des raisons diverses — la maternité, l'âge, la maladie, le chômage, etc., — traverse une période de la vie où les gains en argent sont diminués ou nuls.* » N'est-ce pas pour ces deux motifs qu'aujourd'hui, en France, un prélèvement proportionnel de 1 % sur tous les revenus, petits ou gros, apparaît aux yeux de beaucoup comme la solution la plus raisonnable et la plus équitable pour équilibrer les *comptes de la Sécurité* sociale ?

Pour le passage d'un *système* fortement progressif à un système proportionnel pour la grande majorité des contribuables, le ministre suédois est aidé par une particularité du régime des impôts dans son pays. L'impôt sur le revenu s'y présente comme une construction à deux *étages. Le socle en est constitué* par un impôt perçu par les municipalités et acquitté pratiquement par tous les ménages. Son taux unique s'établit autour de 30 %. Il rapporte beaucoup puisqu'il représente à lui seul quelque 28 % du total des recettes du secteur public.

Une construction à deux étages

L'impôt d'Etat, qui se superpose à *lui*, a *un rendement moindre*. Ses caractéristiques sont très différentes. Il est fortement progressif. La première tranche, qui correspond à un revenu annuel inférieur à *80 000 couronnes (une couronne* suédoise égale approximativement un franc français), est imposée à 5 % ; la deuxième — de 80 000 à 150 000 couronnes, — à 20 % ; la troisième — entre 150 000 et 190 000 couronnes, — à 34 % ; la quatrième — au-delà de 190 000 couronnes, — à 45 %. Pour calculer la part du revenu que s'attribue le fisc, il faut évidemment ajouter à ces derniers pourcentages les 30 % de l'impôt local. Par exemple, la tranche supérieure est taxée à raison de 30 % + 45 % = 75 %.

Pour l'année 1989, première année de transition, M. Feldt propose des changements relativement mineurs, mais qui indiquent bien l'orientation générale du projet. Le taux le plus bas de l'impôt d'Etat, le seul, répétons-le, à pouvoir être touché par le futur projet de loi du gouvernement, resterait à 5 %, tandis que les taux suivants seraient abaissés chacun de trois points pour être ramenés respectivement à 17 %, 31 % et 42 %.

C'est en 1991 que serait fait le saut. Il ne subsisterait plus alors de l'actuel impôt d'Etat sur le revenu qu'un taux de 20 % s'appliquant à la tranche des revenus supérieurs à 190 000 couronnes, encaissés par environ 10 % des contribuables. Tous les autres seraient exemptés mais continueraient bien sûr à être assujettis à l'impôt local.

Déjà le souci de M. Feldt est de trouver un moyen pour dissuader les municipalités de profiter de la dispa*rition de l'impôt d'Etat pour aug*menter leurs propres prélèvements !

Telle qu'elle est actuellement envisagée, l'économie du futur système fiscal paraît proche de celle du nouveau système américain : un impôt proportionnel pour la grande majorité des contribuables et pour les hauts revenus, un taux plus élevé (mais nettement abaissé par rapport à son niveau actuel). Cela dit, aux Etats-Unis le taux marginal (le plus fort) est, selon le cas, de 28 % ou de 33 %, en Suède il serait de 50 % si tant est que le ministre parvienne à vaincre la résistance de ceux qui voudraient s'en tenir à 60 %. Ira-t-on jusqu'à démanteler tout l'échafaudage des prestations en nature et des dérogations ? La logique du « niveau social » appelle cet abandon.

A fortiori, pour le nouveau système d'imposition prévu pour l'*ensemble des revenus du* capital. Les plus-values sont, aujourd'hui, du moins en principe, incluses dans le revenu taxable (à concurrence de 40 % seulement quand la revente a eu lieu plus de deux ans après l'acquisition). Désormais, tous les revenus du capital quels qu'en soient le montant et la nature, intérêts, dividendes ou plus-values, seront soumis à un impôt unique de 30 %, égal, ce n'est pas un hasard, à l'impôt proportionnel sur le revenu de la grande majorité. Comment un gouvernement socialiste peut-il proposer une telle parité ? « *J'estime prioritaire*, répond le ministre, *l'encouragement à l'épargne et je vous rappelle qu'aujourd'hui les revenus du capital sont, en fait, très souvent exemptés de toute imposition.* » A cela, le ministre ajoute à destination des syndicalistes un autre argument : « *Une part des plus-values ne fait que compenser l'érosion par l'inflation. L'impôt, en frappant l'augmentation de la valeur nominale, déborde la simple taxation de l'enrichissement.* »

Les syndicats ont pris le ministre au mot. Ils lui répondent en réclamant un système d'imposition des revenus du capital en valeur « réelle ». M. Feldt ne rejette pas cette idée, dont l'application, pourtant, serait de nature à défigurer l'architecture d'ensemble de son projet.

Baisse de l'impôt sur les sociétés

Pour couronner le tout, le ministre propose d'abaisser de 52 % à 30 %, le taux de droit commun, l'impôt sur les sociétés. De cet allégement il attend une remontée substantielle du produit de l'impôt, car, dit-il, « *les sociétés suédoises, grâce aux régimes spéciaux dont elles bénéficient, ne paient en moyenne que 15 % sur leurs bénéfices. Je veux porter ce pourcentage aux environs de 25 %* ». Comme nous demandons à M. Feldt ce qu'il pense de l'apparition, au cours des dernières années, de nouvelles fortunes individuelles en Suède, il nous répond : « *Je n'y suis pas opposé à condition qu'elles ne résultent pas de la spéculation.* »

Dans son esprit, la refonte de la fiscalité, si importante soit-elle, ne constitue qu'un volet d'une politique plus vaste : « *Cela je tiens à le souligner* ». Une des décisions dont le ministre du commerce qu'il a été il y a dix-huit ans est particulièrement fier est la prochaine renonciation aux dispositions prévues par l'accord multifibres. Les textiles du tiers-monde entreront sans restriction en Suède.

PAUL FABRA.





هكذا من الأصل

Marchés financiers

Framatome veut prendre le contrôle de Souriau

Framatome a levé le voile sur ses intentions au sujet de la société Souriau, premier constructeur européen de connecteurs électriques, dont il grignote depuis des mois le capital : des négociations sont en cours avec les actionnaires pour acquérir la majorité du capital de l'entreprise.

Framatome, qui a acheté récemment la société Jupiter et lancé une offre publique d'achat sur l'américain Burndy, confirme ainsi ses intentions dans la connectique, une activité promise à un grand développement puisque les spécialistes prévoient un taux de croissance annuel allant de 9 % à 15 % dans le monde. Depuis un an environ, le constructeur de chaudières nucléaires a acquis une part significative du capital de Souriau : en octobre, il avait franchi une étape décisive en dépassant la minorité de blocage (avec 34,14 % du capital) aux côtés de la famille Souriau (46,57 %), de la famille Charles (6,42 %) et du public. Toutefois, avec 67 % des droits de vote, les deux familles gardaient les rênes de la société.

Restructuration du constructeur aéronautique allemand Dornier

Le numéro deux ouest-allemand de l'aéronautique, Dornier, détenu à 58 % par Daimler-Benz (le reste appartient aux deux familles héritières du fondateur), a annoncé, le mardi 27 décembre, une réorganisation de ses structures. La maison mère conservera les activités spatiales, l'électronique, les techniques militaires et l'informatique.

Une nouvelle filiale baptisée Dornier Luftfahrt GmbH, est chargée des programmes aéronautiques et reprend l'essentiel des activités de deux filiales existantes qui disparaissent, Dornier Reparaturwerft GmbH et Dornier System GmbH. Pas de changement, en revanche, pour la filiale chargée des techniques médicales, Dornier Medizintechnik. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du rapprochement en cours entre Daimler-Benz et le numéro un de l'aéronautique ouest-allemande, Messerschmitt-Bölkow-Blohm (MBB).

● **La dette brésilienne atteindra 115,2 milliards de dollars en 1989.** — La banque centrale brésilienne a annoncé que la dette extérieure du Brésil a été réduite de 6,2 milliards de dollars en 1988, grâce aux conversions de créances en prises de participations dans l'économie locale. En conséquence, le total de la dette du Brésil devrait s'établir à 115,2 milliards de dollars en 1989, (environ 700 millions de francs), dont 106,1 milliards à long terme.

La majeure partie des conversions de créances a été le fait des investisseurs américains, qui ont converti 432 millions de dollars. Mais les Japonais ont également été très actifs, avec 223 millions de conversions.

La BRED va racheter la majorité du Crédit liégeois

La BRED, principale banque régionale du réseau des Banques populaires, devrait prendre, sous réserve de l'accord des autorités belges, le contrôle du Crédit liégeois. La BRED rachètera 51 % du capital aux familles belges Marchant et de Bournouville, et lancera une offre d'achat aux autres actionnaires. La BRED poursuit ainsi une politique d'internationalisation qui l'a conduite, au cours des derniers mois, à nouer des alliances (en Italie par exemple) ou à développer ses implantations à l'étranger (Grande-Bretagne, Canada, Luxembourg).

ATT reprend une entreprise américaine

Le géant américain du téléphone ATT (American Telephone and Telegraph) va lancer une offre d'achat amicale sur la société Paradyne, une entreprise spécialisée dans la fabrication d'équipements de communication de données. Il en coûtera 250 millions de dollars (1,5 milliard de francs) au numéro un mondial des télécommunications pour acquérir cette société située en Floride, qui emploie deux mille six cents personnes et réalise 233 millions de dollars de chiffre d'affaires (1,4 milliard de francs).

Selon les observateurs cités par la presse américaine, cette opération illustrerait une évolution de la stratégie d'ATT qui privilégierait maintenant l'acquisition de technologie plutôt que de la développer elle-même.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

LOCATEL

L'assemblée générale ordinaire de Locatel, qui s'est réunie le 22 décembre 1988, sous la présidence de M. Jacques Guggenheim, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1988.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 1988

Après dotation aux amortissements et provisions de 131,8 millions de francs contre 128,6 millions de francs pour l'exercice précédent, les comptes font apparaître un résultat déficitaire de 10,1 millions de francs que l'assemblée a décidé d'affecter au report à nouveau (contre un résultat bénéficiaire de 9,4 millions de francs au titre de l'exercice précédent).

L'assemblée a par ailleurs ratifié la nomination au poste d'administrateur de M. René Dattola, coopté à ce poste par le Conseil d'administration du 9 novembre 1988.

Elle a enfin renouvelé pour une période de six ans le mandat d'administrateur de M. Paul Schnabeli.

GROUPE CGE

Nouveau :

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS
IMPOT SUR LES REVENUS

En participant au programme Hôtel Anchorage Mayero (Sainte-Anne, Martinique), votre investissement sera payé par économie d'impôt avec notamment, dès 1988.

100 % de DÉDUCTION !

Formalités immédiates, financement 100 % possible.
Téléphonez vite au 47-53-99-80 ou 47-05-63-86.
SIRETO S.A. 3 et 8, rue Sédillot, 75007 Paris.
Permanence de 9 h à 22 h.
N° d'enregistrement C.O.B. 1.88.01 du 22-11-88

NEW-YORK, 27 décembre ↓

Peu d'affaires

Un record de l'année est tombé, mardi, à la Bourse de New-York : celui du plus faible volume de transactions de l'année 1988. Au lendemain des fêtes de Noël, il y avait peu de monde sur le marché, peu d'affaires également. Pour de nombreux opérateurs, cette situation devrait se prolonger tout au long de la semaine et l'activité ne devrait reprendre qu'après les fêtes de fin d'année.

Seulement 88 millions d'actions ont été échangées, avec 546 titres en hausse, 792 en baisse et 601 inchangés. Les quelques opérations réalisées, mardi, portaient essentiellement sur les portefeuilles de grandes institutions. D'autre part, les investisseurs se sont intéressés à des sociétés faisant l'objet d'OPA ou de rumeurs d'OPA. L'indice Dow Jones des trente valeurs vedettes a finalement perdu 6,25 points, à 2 162,68 points.

American Brands, qui avait gagné, vendredi dernier, plus de 10 dollars à la suite de rumeurs d'OPA, a terminé la séance sur une hausse de 1,75 dollar, à 69 5/8 dollars. Paradyne, qui doit passer sous le contrôle d'ATT, a progressé de 4 3/4 pour finir à 10 dollars. ATT, en revanche, a cédé un quart de point à 28 7/8.

VALEURS	Cours du 23 déc.	Cours du 27 déc.
Alcoa	54 1/2	54 5/8
A.T.T.	29 1/8	28 7/8
Boeing	58 3/4	58 7/8
Chase Manhattan Bank	28 3/8	28 5/8
Du Pont de Nemours	88 1/2	89
Eastman Kodak	46 1/2	46 1/4
Exxon	45	45
Ford	51	50 7/8
General Electric	45 1/4	44 3/4
General Motors	85	85 3/8
Goodyear	50 1/2	50 1/4
I.B.M.	123 3/8	123 1/8
I.T.T.	50 3/4	50 3/8
Mobil Oil	46	45 3/4
Pfizer	58 1/2	58 1/2
Schlumberger	33 1/4	33 1/4
Texaco	50 3/4	50 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	106 1/4	106 7/8
Union Carbide	25 3/8	25 3/8
U.S.X.	28 1/2	28 3/4
Westinghouse	53	52 1/4
Xerox Corp.	59 1/2	59 1/4

LONDRES, 27 décembre

Clos

En raison des fêtes de Noël, la Bourse de Londres était fermée, lundi 26 et mardi 27 décembre.

FRANCFORT

Tendance positive pour 1989

Les marchés des capitaux ouest-allemands devraient évoluer favorablement en 1989, selon une étude de la Commerzbank. Les bénéfices des entreprises – un des critères déterminants pour la Bourse – devraient s'accroître de 5 % en moyenne, après avoir connu une progression de plus de 10 % au cours de l'année qui s'achève.

Selon la banque, il n'y a pas lieu de s'attendre à un raidissement de la politique monétaire de la Bundesbank, étant donné que les prix augmenteront peu. Les taux d'intérêt devraient donc rester relativement stables en 1989. Tout au plus, une légère augmentation des taux pourrait intervenir au niveau des titres obligataires. Au niveau du système monétaire européen (SME), les premiers mois de 1989 pourraient voir un nouveau réajustement des taux de change, estime la Commerzbank. Celui-ci ne devrait être que minime et ne pas perturber le rapport relativement stable des devises entre elles. La livre sterling – qui n'appartient pas au SME – pourrait subir des pressions et se déprécier.

PARIS, 28 décembre =

Intérêt réduit

La Bourse a marqué une pause, mercredi, après la reprise de Noël, qui s'était prolongée mardi à l'ouverture du marché. L'indicateur instantané, qui avait terminé en hausse de 0,75 %, s'inscrivait à la baisse dès les premiers échanges. Il perdait 0,2 % durant la matinée, avant de revenir à – 0,15 % à l'issue de la journée. Contrairement aux séances précédentes, le volume d'activités était faible, et, à ce titre, l'évolution de nombreuses valeurs était peu significative. Ce léger repli, dans un « marché creux », n'avait rien d'alarmant pour de nombreux gestionnaires, qui en voyaient l'origine avant tout dans la « trêve des confiseurs » et aussi dans la pause de Wall Street. Certains analystes spécialisés dans l'étude des graphiques rappelaient que l'indice CAC, qui a clôturé à 411,9 mardi, est entré dans une zone de résistance pouvant bloquer son mouvement de hausse. Si le baromètre de la place parisienne parvient à dépasser le niveau des 412, le prochain seuil de résistance apparaîtra à 440...

Dans un marché sans intérêt particulier, les hausses étaient emmenées notamment par Dumez après l'annonce de la prise de contrôle de GTM. D'autre part, la CGE serait entrée dans le capital de ce groupe de BTP, dont elle détiendrait moins de 5 %. Il s'agirait en fait d'une sorte d'accord de réciprocité, Dumez étant dans le noyau dur des actionnaires de la CGE. Le secteur du BTP était à l'honneur avec également la SGE. Parmi les autres valeurs en hausse figuraient De Dietrich, Eurotunnel et Ingénico. Les titres du secteur Travail temporaire (Bis, Ecco) étaient en revanche orientés à la baisse, tout comme Luchaire et Talcs de Luzenac.

La Société IEP (Industrial Equity Pacific), holding du néerlandais Brierley, annonçait détenir 5 % du BHV, et 5,01 % des Galeries Lafayette. Le groupe était déjà entré voici un mois dans le capital des Nouvelles Galeries à hauteur de 5 %.

La société Polaroil annonçait posséder 66,3 % de Labo Industrie.

Le MATIF était orienté à la baisse, le contrat de mars perdant 0,14 %.

TOKYO, 28 décembre ↑

Fin d'année record

La Bourse de Tokyo a terminé l'année 1988, mercredi, sur une nouvelle progression de ses deux indicateurs. L'indice Nikkei a gagné 108,7 yens, pour clôturer la demi-séance de ce jour à 30 159 yens (+ 0,36 %). Après ce nouveau record, le Kabuto Cho a fermé ses portes. Il ne rouvrira que le mercredi 4 janvier pour une demi-séance. 400 millions de titres ont été échangés, contre 723,7 millions de titres mardi. Beaucoup d'investisseurs institutionnels et individuels ont investi, tablant sur une nouvelle hausse au début de l'année prochaine, en raison des perspectives favorables de l'économie japonaise. Parmi les hausses figuraient les centrales électriques, notamment Kansai Electric Powers, qui atteint le niveau de 4 800 yens, dépassant largement son dernier sommet de 4 670 yens enregistré en février 1986. Le secteur de l'industrie mécanique était ferme, alors que ceux de l'acier et de la sidérurgie connaissaient des évolutions irrégulières.

VALEURS	Cours du 27 déc.	Cours du 28 déc.
Akai	645	638
Bridgestone	1 370	1 380
Canon	1 490	1 490
Fuji Bank	3 680	3 800
Honda Motors	2 050	2 030
Matsushita Electric	2 540	2 540
Mitsubishi Heavy	988	1 000
Sony Corp.	7 100	7 170
Toyota Motors	2 540	2 540

FAITS ET RÉSULTATS

● **Pennwalt refuse l'OPA de Centaur.** — Les administrateurs de la société chimique américaine Pennwalt Corp. ont décidé, à l'unanimité, de refuser l'OPA de quelque 700 millions de dollars (4,2 milliards de francs) lancée par la firme d'investissements Centaur Partners. Pennwalt précise que son conseil d'administration a jugé cette offre « inadéquate » et souligne l'absence de financements suffisants pour cette OPA. Pennwalt, qui a enregistré, en 1987, un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de dollars (7,2 milliards de francs), avait adopté récemment un plan de défense de son capital pour se prémunir contre une éventuelle OPA hostile.

● **IG Farben perd définitivement son procès contre l'Union de banques suisses.** — La justice ouest-allemande a définitivement débouté la société qui gère les restes de l'ancien empire chimique allemand IG Farben. Cette firme voulait récupérer auprès de l'Union de banques suisses (UBS) des avoirs confisqués aux Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale. Le tribunal fédéral de Karlsruhe vient de juger non recevable un pourvoi introduit par la société IG Farben in Abwicklung (IG Farben en liquidation), qui réclamait la cassation d'un arrêt de la cour d'appel de Francfort de mars dernier donnant tort à la firme allemande, indique un communiqué du tribunal (le Monde du 30 mars). IG Farben in Abwicklung réclamait 120 millions de deutschemarks (environ 400 millions de francs) depuis 1948 à l'UBS, héritière des avoirs d'IG Farben aux Etats-Unis, saisis en 1942 comme bien ennemis.

● **La Société marseillaise de crédit entre dans le capital de la société de Bourse Blisson-Bonasse.** — La Société marseillaise de crédit va prendre une participation majoritaire, par le biais d'une augmentation de capital, dans la société de Bourse marseillaise Blisson-Bonasse. D'autres investisseurs régionaux entreront, par la suite, dans le capital de Blisson-Bonasse.

● **Placoplâtre s'implante près de Compiègne.** — Placoplâtre, premier producteur français de plaques de plâtre, vient de signer un compromis de vente pour l'achat d'un terrain situé dans la zone industrielle de Meux-Armancourt, au sud de Compiègne (Oise). Dans un premier temps, ce terrain permettra à Placoplâtre de construire une unité de production de doublages thermiques de grande capacité, et, en association avec Isobox SA, filiale de Shell Chimie, de mettre à exécution son projet de construction d'une usine de polystyrène expansé, la plus grande de France, au sein d'une filiale commune, Sodemip. Ces deux usines représenteront un investissement de l'ordre de 120 millions de francs et emploieront soixante personnes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	428	Int. Metal Service	....	511
Asystel	251	251	La Commande Electro.	290	290
B.A.C.	372	378	Le gd livre du mois	....	271
B. Demachy & Assoc.	548	526	Loca Investissement	275	275
B.I.C.M.	530	551	Locamic	....	149
B.I.P.	....	693	Metallurg. Minière	....	143 10
Boiron	450	....	Métrologie Internat.	....	529
Bolloré Technologies	820	825	Microservice	174	172
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	631	629
Câbles de Lyon	1545	1571	Molex	210 10	220
Calberson	745	730	Nevale-Delmas	....	715
Cardif	855	853	Olivetti-Logabax	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	324	Ors. Gest.Fin.	....	327
C.A.T.C.	139	139	Pinault	359 90	364 50
C.D.M.E.	1238	1241	P.F.A.S.A.	410	415
C. Equip. Elect.	359	364	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	100
C.E.G.I.D.	727	....	Présence Assurance	500	500
C.E.G.E.P.	....	230	Publicat. Filipacchi	....	456
C.E.P.-Communication	1568	1568	Razel	680	640
C.G.I. Informatique	1100	1135	St-Gobain Emballage	....	1561
Ciments d'Origny	548	548	St-Honoré Matignon	....	232
C.N.I.M.	....	412	S.C.G.P.M.	....	255
Concept	281	279	Segin	400	400
Conforama	....	830	Sélection Investissem.	106	....
Creeks	400	400	S.E.P.	....	340
Dafsa	207 50	203	S.E.P.R.	....	1180
Dauphin	....	1275	S.M.T.Goupil	....	280
Devanlay	929	946	Sodinforg	680	675
Deville	540	540	Supra	....	286 70
Editions Belfond	....	105	TF 1	365	395 50
Elysées Investissem.	20 40	21	Unilog	186	186
Finacor	220	218	Union Financ. de Fr.	435	435
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	231	234			
Guintoli	....	483			
I.C.C.	....	223			
IDIA	241	245			
I.G.F.	94 80	93 10			
IN2	258	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 27 décembre 1988

Nombre de contrats : 16 191.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	16,50	36	–	17,50
CGE	400	7	30	1,50	16
Elf-Aquitaine	360	22	30	0,20	4,90
Lafarge-Coppée	1 300	112	143	–	7
Michelin	164	23	28,50	–	2,50
Midi	1 355	–	–	–	9,50
Paribas	440	20	44	0,70	8
Peugeot	1 100	223	250	–	1,50
Saint-Gobain	480	105	125	–	–
Société générale	520	4	34	5,50	–
Thomson-CSF	200	22,60	31,50	0,01	3

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 27 déc. 1988
Nombre de contrats : 16 473.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 89	Juin 89	Sept. 89
Dernier	107,25	106,75	106,35
Précédent	107	107,05	106,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	1,57	1,76	0,34	1,09

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1170 F ↑

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar s'est nettement raffermi, à la suite d'achats commerciaux au Japon. La Bundesbank, de son côté, a vendu un peu de dollars pour freiner la hausse, le cours du deutschemark à Paris se maintenait à 3,4150 F.

FRANCFORT	27 déc.	28 déc.
Dollar (en DM)	1,7720	1,7880
TOKYO	27 déc.	28 déc.
Dollar (en yens)	124,80	125,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 déc.) .... 8 1/2-8 5/8 %
New-York (27 déc.) .... 9 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	26 déc.	27 déc.
Valeurs françaises	Clos	142,1
Valeurs étrangères	Clos	119,3
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	Clos	411,9
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	Clos	1 546,79
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	Clos	428,51

NEW-YORK (Indice Dow Jones)
Industrielles ..... Clos 2 162,68

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	Clos	Clos
Mines d'or	Clos	Clos
Fonds d'Etat	Clos	Clos

TOKYO

	27 déc.	28 déc.
Nikkei Dow Jones	30 050,93	30 159
Indice général	2 350,44	2 357,03

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1000	6,1040	– 60	– 45	– 100	– 70	– 280	– 190
$ can.	5,0961	5,1058	– 114	– 59	– 211	– 156	– 692	– 581
Yen (100)	4,8625	4,8696	+ 154	+ 186	+ 310	+ 355	+ 894	+ 1010
DM	3,4078	3,4120	+ 85	+ 103	+ 164	+ 191	+ 475	+ 547
Florin	3,0205	3,0240	+ 68	+ 83	+ 131	+ 155	+ 384	+ 446
FB (100)	16,2797	16,2991	+ 112	+ 229	+ 233	+ 424	+ 671	+ 1283
FS	4,0397	4,0451	+ 121	+ 142	+ 227	+ 261	+ 682	+ 773
L (1 000)	4,6361	4,6427	– 160	– 113	– 300	– 243	– 853	– 727
£	10,9221	10,9353	– 418	– 373	– 800	– 711	– 2238	– 2044

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9	9 9/16	9 11/16	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2
DM	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
Florin	5 7/8	6 1/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	3 1/2	4	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	11 1/2	11	11 1/2	12	11 7/8	12 3/8	12	12 3/8
£	12 1/8	12 3/8	12 3/4	12 7/8	12 13/16	12 15/16	12 13/16	12 15/16
F. franç.	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3884	C.N.E. 3% ★	3868	3865	3869	+ 0 11
1043	B.N.P. T.P.	1034	1040	1041	+ 0 68
1188	C.C.F. T.P.	1180	1180	1180	....
1080	Créd. Lyon. T.P.	1086	....	....	....
1443	Renault T.P.	1449	1470	1470	+ 1 45
1683	Rhone-Poul. T.P.	1689	1689	1689	....
1300	St-Gobain T.P.	1300	1301	1301	+ 0 08
1300	Thomson T.P.	1315	1315	1315	....
580	Accor	577	577	587	+ 1 73
555	Air Liquide	585	591	587	+ 0 34
2410	Alcatel ★	2670	2670	2700	+ 1 12
1570	Ala. Superm.	1570	....	....	....
315	A.L.S.P.I.	322	324 50	324	+ 0 62
355	Alsthom ★	410	415	412 50	+ 0 61
2240	Arjom. Prioux ★	2200	2210	2228	+ 1 27
560	Amrep-Ray ★	581	578	580	– 0 17
1030	Aux. Entrepr. ★	1050	1049	1050	....
640	Av. Dassault ★	664	669	669	+ 0 75
395	BAFP ★	414	414	401	– 3 14
300	Bail-Equipem. ★	300	301	302	+ 0 67
830	Bail Investiss.	865	865	874	+ 1 04
280	B.N.P. C.I. ★	298	298	294 90	– 1 04
495	Cie Bancaire ★	518	515	521	+ 0 58
500	Bazar H.-V.	502	502	492	– 1 99
630	Béghin-Say ★	578	575	572	– 1 04
860	Berger (Ma)	875	880	860	– 1 71
805	Bic ★	807	814	808	+ 0 12
2070	B.I.S.	424	418	402	– 5 19
2810	Bongrain S.A. ★	3026	3017	3030	+ 0 13
885	Bouygues ★	604	608	601	– 0 50
70	B.P. France ★	74	74	73 40	– 0 81
5860	B.S.N. ★	6470	6500	6420	– 0 77
575	Canal Plus	586	585	589	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
975	Crédit Nat. ★	1002	1001	1006	+ 0 40
585	CSEE (ex-Sign.) ★	575	579	579	+ 0 70
435	Crouzet ★	432	430	425	– 1 62
3250	Damart S.A. ★	3260	3260	3255	– 0 15
1570	De Dietrich	1569	1585	1620	+ 3 25
225	Dév. R.d.C. (Li)	225 30	224 80	224 80	– 0 22
415	D.M.C.	448	448	448	....
320	Drouot Assur. ★	342	335	345	+ 0 88
2800	Docks France ★	2735	2725	2750	+ 0 55
705	Dumez ★	741	760	770	+ 3 91
....	Durnérit Lablé	1087	1090	1100	+ 1 20
1550	Eaux (Gén.)	1590	1589	1586	– 0 25
1730	Ecco ★	1758	1740	1690	– 3 87
845	Electrofinanc. ★	803	904	908	+ 0 55
405	El. S. Dassault	405	405	402	– 0 74
370	Elf-Aquitaine	382	380	383	+ 0 26
340	– (certific.) ★	340	341	339	– 0 29
....	Epeda B.-F.	1120	1120	1110	– 0 89
3350	Essilor	3480	3425	3445	– 1 01
1720	Essilor Int. (DP)	1721	1771	1730	+ 0 52
305	Esso S.A.F. ★	314 50	314 50	310	– 1 43
1430	Eurafrance	1600	1620	1605	+ 0 31
1350	Eurocom ★	1350	1373	1360	+ 0 74
2420	Euromarché	2595	2585	2515	– 3 08
610	Europe nº 1 ★	624	628	628	+ 0 64
49	Eurotunnel ★	51 75	51 80	53	+ 2 42
1170	Exor ★	1248	1226	1226	– 1 76
1060	Facom	1100	1102	1110	+ 0 91
395	Fichet-bauche	1000	1000	1010	+ 1
205	Finextel ★	206	206 50	208	+ 0 97

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 27/12

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 070	6 117	5 906	6 305
ECU	7 100	7 082	....	....
Allemagne (100 DM)	341 590	341 350	330 500	350 500
Belgique (100 F)	16 300	16 288	15 700	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	302 800	302 290	292 500	312 500
Danemark (100 krd)	88 400	88 410	84 500	91 500
Norvège (100 k)	92 490	92 630	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 932	10 939	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	4 114	4 107	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 834	4 830	4 300	4 800
Suisse (100 f.)	404 870	404	392	414
Suède (100 krs)	99	99 080	95 500	102 500
Autriche (100 sch)	48 590	48 620	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 303	5 330	5 050	5 550
Portugal (100 esc.)	4 132	4 134	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 071	5 114	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 867	4 866	4 700	4 920

Marché libre de l'or

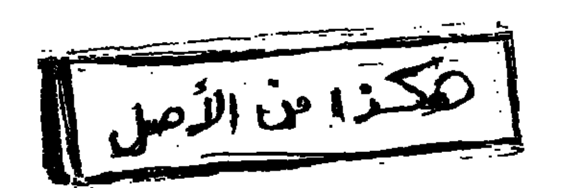
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/12
Or fin (kilo en barre)	81500	81600
Or fin (en lingot)	81150	81750
Pièce française (20 fr)	468	471
Pièce française (10 fr)	400	....
Pièce suisse (20 fr)	495	494
Pièce latine (20 fr)	466	470
Souverain	585	591
Pièce de 20 dollars	2660	2795
Pièce de 10 dollars	1320	1320
Pièce de 5 dollars	780	....
Pièce de 50 pesos	3035	3035
Pièce de 10 florins	481	481
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

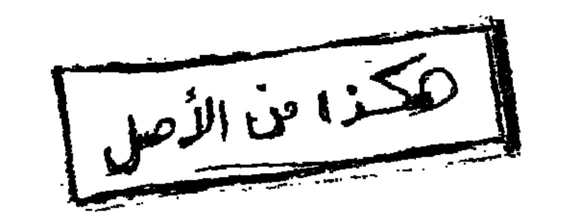
c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330





Le Monde

GRANDE-BRETAGNE : l'enquête sur la catastrophe de Lockerbie

L'analyse des débris de la soute du Boeing semble accréditer la thèse de l'attentat

LONDRES
de notre correspondant

Des éléments du revêtement intérieur en plastique de la soute à bagages du Boeing-747 de la Pan Am ont souffert de la chaleur, probablement en raison de l'explosion d'une bombe, écrit mercredi 28 décembre le *Times* en première page. Les traces de détérioration, provoquée par une température très élevée, étaient visibles à l'oeil nu. Ces éléments ont été envoyés mardi au laboratoire des arsenaux royaux, à Fort-Halstead, dans le Kent. Ils sont constitués de kevlar, un matériau très résistant et très léger, souvent utilisé dans la construction aéronautique.

Il s'agit, selon le *Times*, de l'indice « *le plus solide* » découvert jusqu'ici en faveur de la thèse de l'attentat. Les experts militaires de Fort-Halstead examinent en même temps la valise, très abîmée, d'un passager. Ils communiqueront leurs résultats à la police écossaise chargée de l'enquête, puisque le Jumbo de la Pan Am est tombé le 21 décembre sur la petite ville de Lockerbie, en Ecosse, mais ils ne rendront pas publiques eux-mêmes leurs conclusions. Ils doivent d'abord déterminer si cet effet de chaleur est dû à une explosion. Il leur appartient ensuite de dire, notamment par l'usage du spectrographe de masse, si des fragments de substances explosives se trouvent sur les débris qui leur ont été confiés. Cet appareil permet de déceler, même à des doses infinitésimales, la présence d'un matériau déterminé. Le centre de Fort-Halstead dispose de toute la panoplie des explosifs utilisés de par le monde.

Le *Times* ne précise pas l'origine de son information. La chaîne de télévision américaine NBC a annoncé de son côté, mardi soir, que l'examen des débris accréditait la thèse de l'attentat. Un certain nombre de valises ont en effet été traversées par des fragments métalliques dans des conditions qui ressemblent à celles de l'explosion d'une bombe. Des morceaux de métal sont également profondément enfoncés dans plusieurs corps.

Le FBI participe sur place, à Lockerbie, à l'identification des cadavres. Un de ses représentants, M. Tom Dorch, a indiqué mardi, au cours d'une conférence de presse dans la petite ville écossaise, que trois fichiers informatiques du FBI avaient été consultés. Ceux-ci contiennent respectivement les empreintes digitales des militaires, de certains civils, et des personnes condamnées ou poursuivies par la justice américaine.

Les recherches se poursuivent à Lockerbie. Plusieurs centaines d'hommes, trois hélicoptères, trente-huit chiens policiers y participent. Quinze hommes-grenouilles explorent d'autre part méthodiquement les rivières et plans d'eau des environs. Trente cadavres n'ont toujours pas été retrouvés.

Les corps de cinq passagers américains ont été rapatriés mercredi aux Etats-Unis. Des hôtesses de la Pan Am, des policiers écossais et des soldats participant aux recherches ont monté une garde d'honneur à Lockerbie pour le départ de ce premier convoi. Le spectacle était un peu insolite, puisque le fourgon funéraire était en fait un camion frigorifique qui amenait les corps jusqu'à l'aéroport londonien d'Heathrow, d'où ils devaient être transportés aux Etats-Unis par un vol régulier de la Pan Am.

Il était impossible, mercredi matin, d'obtenir confirmation des révélations du *Times* auprès du ministère de la défense. Le porte-parole se contentait de répéter que des « *matériaux provenant de la catastrophe* » se trouvaient actuellement à Fort-Halstead. « *Des examens médico-légaux et des analyses portant sur des fragments de métal sont pratiqués* », affirmait-il au téléphone. L'attitude officielle a été jusqu'ici de laisser ouvertes les deux hypothèses, celle de l'accident comme celle de l'attentat.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Tout en appelant à la poursuite du dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis

M. Yasser Arafat récuse d'avance l'initiative de paix d'Israël

M. Yasser Arafat a rejeté, mardi 27 décembre, les propositions du premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, sur « *des négociations entre Israël et une délégation jordano-palestinienne, sous le parrainage des deux superpuissances* ». Dans une conférence de presse tenue à Bagdad, M. Arafat a indiqué que « *les tentatives de M. Shamir de faire revivre les accords de Camp David sont vouées à l'échec* ». « *Shamir veut nous concéder l'autonomie administrative et récupérer ainsi le soutien international, mais ces manœuvres ne servent plus à rien. Personne n'est prêt à l'entendre, ni au Proche-Orient ni sur la scène internationale* », a-t-il poursuivi.

M. Shamir a indiqué dimanche, à l'issue du conseil des ministres, qu'il était prêt à des discussions avec le président égyptien Hosni Moubarak et a annoncé qu'il rendrait public, d'ici quelques semaines, un plan de paix. Bien qu'il n'en ait pas révélé la teneur, tout porte à croire que l'ouverture de négociations entre Israël et une délégation jordano-palestinienne figure dans ce « *plan* » (*le Monde* du 27 décembre).

M. Arafat a, en outre, indiqué que M. Hosni Moubarak ne l'avait pas informé avant de proposer d'effectuer une visite en Israël pour relancer le processus de paix. « *Je n'ai pas de détails sur cette proposition, mais je crois que le président égyptien est prêt à entrer en contact avec toutes les parties, et pas seulement avec Israël, pour faire avancer le processus de paix* », a-t-il déclaré.

M. Arafat a d'autre part appelé à la poursuite du dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis. Il a estimé que « *rien ne pouvait se faire dans la région sans l'accord des Etats-Unis* » et qu'Israël « *tire sa force du soutien illimité des Etats-Unis* ». Il a précisé que le premier contact entre l'ambassadeur américain à Tunis, M. Robert Pelletreau, et une délégation de l'OLP s'est limité à un échange de vues et a indiqué que la centrale palestinienne préparait un document de travail pour la prochaine rencontre dont la date n'a pas encore été fixée.

Au Caire, M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, a insisté pour que les autorités israéliennes se déclarent prêtes à ouvrir le dialogue avec l'OLP avant que le président Moubarak ne se rende en Israël, comme il l'a proposé samedi dernier.

« *Le président égyptien est disposé à se rendre en Israël si ce pays est prêt à ouvrir un dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine* », a déclaré le ministre.

« *L'Egypte, qui a toujours souligné l'importance d'un dialogue et d'un contact direct entre l'OLP et Israël, poursuivra ses efforts pour atteindre* (cet objectif), *à la lumière de l'initiative du dirigeant palestinien Yasser Arafat et de la reconnaissance palestinienne d'Israël* », a-t-il ajouté. — (*AFP, Reuter.*)

Washington veut contenir la prolifération des missiles au Proche-Orient

Les Etats-Unis vont proposer à Israël et à l'Egypte d'ouvrir des discussions sur la limitation de l'usage et du développement de missiles balistiques au Proche-Orient, écrivait, mardi 27 décembre, le *New York Times*. Le porte-parole adjoint du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley, s'est refusé à commenter cette information, rappelant simplement que les Etats-Unis étaient en discussion « *avec un certain nombre de pays* » à ce sujet.

Des représentants d'Israël et d'Egypte, les deux principaux alliés de Washington au Proche-Orient, seraient invités, peut-être dès janvier, à avoir des discussions séparées à Washington pour étudier des mesures qui réduiraient le risque d'attaques surprises, selon le *Times*, qui cite des responsables du gouvernement ayant requis l'anonymat. Une de ces mesures serait la notification des tirs d'essai de missiles ou des tirs pendant des manœuvres. Ces discussions seraient un premier pas vers la conclusion d'accords entre toutes les nations du Proche-Orient pour éviter l'emploi de missiles et l'acquisition de nouvelles armes de ce type.

Outre l'Iran et l'Irak, Israël, l'Egypte, l'Arabie saoudite, la Syrie et la Libye possèdent des missiles de courte et moyenne portée. — (*AFP.*)

En Seine-Saint-Denis

Huit personnes interpellées dans une affaire de vraies-fausses cartes bleues

Les policiers des 5e et 10e cabinets de délégation judiciaire de Paris ont interpellé, lundi 26 décembre, huit personnes dans un appartement de Stains (Seine-saint-Denis) où avait été aménagé un atelier clandestin de fabrication de vraies-fausses cartes bleues. Les enquêteurs ont saisi une embosseuse (qui imprime les caractères en relief), une doreuse de caractères, une encodeuse et plusieurs dizaines de cartes bleues prêtes à être embossées.

Selon le Groupement cartes bleues, qui a travaillé en étroite collaboration avec les policiers, les cartes saisies étaient d'authentiques cartes bleues BNP vierges, probablement volées chez un façonnier au dernier stade de fabrication.

Les faussaires pouvaient opérer de deux façons : soit en créant une carte avec une identité fictive, soit en reproduisant, grâce à la complicité de personnes ayant accès aux doublettes de cartes bancaires, les références d'une carte réelle et toujours aux mains de son légitime propriétaire.

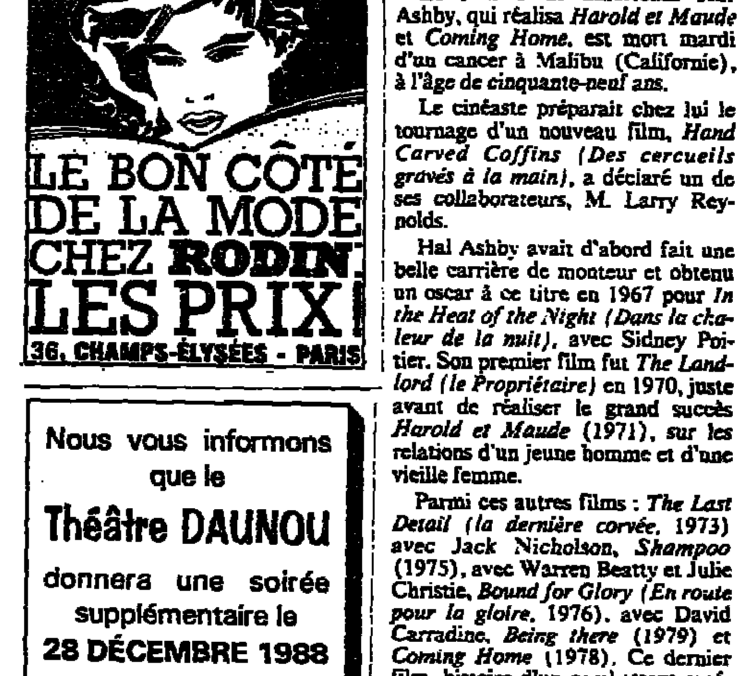
Ces cartes auraient permis de régler des achats dans les commerces qui n'utilisent pas le paiement avec code secret ; en revanche, elles n'auraient pas pu être utilisées pour retirer de l'argent à un guichet automatique.

Ces arrestations surviennent une semaine à peine après l'interpellation de six personnes à Amiens (Somme), équipées, elles aussi, d'un matériel comparable de faussaire. Parmi elles figurait un technicien de chez Bull, spécialiste des automates bancaires.

Selon les policiers de la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire et de l'antenne d'Amiens du SRPJ de Lille, l'atelier avait commencé à fonctionner cette année et causé un préjudice de plusieurs millions de francs aux commerçants escroqués. La technique utilisée à Stains ne nécessitait pas, en revanche, l'intervention d'un spécialiste de l'informatique.

Les policiers ont aussi découvert dans l'atelier de Stains un kilo de cannabis, 100 grammes de cocaïne et 100 grammes d'héroïne. La présence de cette drogue semble indiquer, selon les enquêteurs, l'implication du « milieu » dans les escroqueries aux cartes bancaires. Selon le Groupement cartes bleues, la contrefaçon représente désormais 30 % des cas de fraude alors que, dans les années 70, l'essentiel des fraudes reposait sur l'utilisation des cartes volées.

Le numéro du « Monde »
daté 28 décembre 1988
a été tiré à 486 160 exemplaires



Quatre morts dans l'incendie d'un hôtel à La Roche-sur-Yon

Quatre personnes sont mortes et treize autres, dont quatre pompiers, ont été blessées ou intoxiquées au cours de l'incendie d'un hôtel à La Roche-sur-Yon, l'Hôtel de Vendée, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 décembre. L'établissement de vingt chambres ne disposait pas d'escalier de secours.

Le feu s'est déclaré vers 1 h 40, pour une cause qui n'avait pas encore été déterminée mercredi en fin de matinée, au rez-de-chaussée de l'immeuble de quatre étages abritant l'hôtel. L'absence d'issue de secours a empêché les pompiers de progresser rapidement vers les étages, le seul escalier y conduisant étant la proie des flammes.

Les victimes, pour la plupart, ont été blessées en tentant de s'échapper en sautant par les fenêtres. Une femme s'est tuée en sautant dans le vide.

● **Une grenade contre un foyer Sonacotra de Marseille.** — Une grenade défensive a été lancée vers 2 heures, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 décembre, contre le foyer Sonacotra de Bellevue, dans les quartiers nord de Marseille. Il n'y a pas eu de blessé. Les dégâts sont minimes. Le ou les auteurs de l'attentat, qui n'avait pas été revendiqué mercredi en fin de matinée, ont pris la fuite. Les foyers d'immigrés dans la région Provence-Côte d'Azur ont été l'objet, ces derniers mois, de plusieurs attentats. Le plus récent a eu lieu au foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), le 19 décembre (*le Monde* des 20 et 21 décembre).

● **Un policier blessé à Elbeuf (Seine-Maritime).** — Alors qu'il tentait de mettre fin à une altercation devant un foyer de travailleurs africains à Elbeuf, près de Rouen, dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 décembre, un policier a été pris à partie et blessé par trois jeunes gens, qui ont été interpellés. Le policier, qui s'était rendu sur place avec un collègue sur un appel téléphonique anonyme, a été jeté à terre et roué de coups.

Mort du réalisateur Hal Ashby

Le réalisateur américain Hal Ashby, qui réalisa *Harold et Maude* et *Coming Home*, est mort mardi d'un cancer à Malibu (Californie), à l'âge de cinquante-neuf ans.

Le cinéaste préparait chez lui le tournage d'un nouveau film, *Hand Carved Coffins (Des cercueils gravés à la main)*, a déclaré un de ses collaborateurs, M. Larry Reynolds.

Hal Ashby avait d'abord fait une belle carrière de monteur et obtenu un oscar à ce titre en 1967 pour *In the Heat of the Night (Dans la chaleur de la nuit)*, avec Sidney Poitier. Son premier film fut *The Landlord (le Propriétaire)* en 1970, juste avant de réaliser le grand succès *Harold et Maude* (1971), sur les relations d'un jeune homme et d'une vieille femme.

Parmi ces autres films : *The Last Detail (la dernière corvée*, 1973) avec Jack Nicholson, *Shampoo* (1975), avec Warren Beatty et Julie Christie, *Bound for Glory (En route pour la gloire*, 1976), avec David Carradine, *Being there* (1979) et *Coming Home* (1978). Ce dernier film, histoire d'un combattant américain du Vietnam devenu paraplégique à la suite de ses blessures, avait permis aux acteurs Jane Fonda et Jon Voigt d'obtenir des oscars.

LATREILLE
SOLDES ANNUELS
à tous nos rayons
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél : 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

A C D E F G H

LIBAN : les otages d'Abou Nidal

Après les fausses promesses, les contradictions

Nouveau « *coup de théâtre* » — de l'un de ces développements soigneusement orchestrés par le groupe Abou Nidal — dans l'affaire des otages français et belges du Liban : contrairement aux précédentes affirmations et promesses faites par le mouvement terroriste palestinien à la famille de Mme Jacqueline Valente (*le Monde* du 28 décembre), les deux petites otages Marie-Laure et Virginie étaient apparemment toujours au Liban mardi 27 décembre.

A en croire un communiqué de leurs ravisseurs, ce serait Abou Nidal en personne qui serait venu « *faire ses adieux* » aux fillettes dans « *une base secrète au Liban* » de l'organisation palestinienne. Lundi, un « *porte-parole* » du groupe terroriste avait pourtant affirmé que Marie-Laure et Virginie — otages depuis novembre 1987 en compagnie de leur mère Jacqueline Valente et de cinq ressortissants belges — étaient en route pour la France.

Au lendemain de leur retour de Beyrouth — où ils ont passé Noël — des membres de la famille de Mme Valente ont réitéré leur « *impression* » d'avoir été « *grugés, manipulés* ».

● **URSS : Création d'une Alliance écologiste.** — Quelque cent cinquante délégués représentant divers groupes de protection de la nature, associations écologistes et scientifiques, réunis à Moscou jusqu'au 27 décembre, on décidé, indique l'agence Tass, de créer une Alliance écologiste et sociale (AES) pour « *organiser le contrôle de l'environnement et du respect des lois en matière de protection de la nature* ». Ils ont lancé un appel pour l'arrêt de la construction du canal Volga-Tchograï, qu'ils accusent de menacer gravement l'environnement sur le cours inférieur de la Volga.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

SOUDAN

Des manifestations contre les hausses de prix prennent un tour anti-islamiste

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

La crise économique, un instant éclipsée par l'initiative de paix de M. Mohammed Osman El Mirghani, chef du Parti unioniste démocratique (PDU), vient d'éclater au grand jour avec la décision du gouvernement d'augmenter de 500 % le prix du sucre. Cette hausse, accompagnée d'une taxe de 15 % sur toutes les marchandises importées ou fabriquées localement et de l'augmentation de 50 % du prix des cigarettes, a provoqué dans le pays un tollé général. D'autant qu'elle est intervenue quarante-huit heures après l'annonce du relèvement de 100 % à 300 % de certaines catégories de salaires.

Après une journée de manifestations dans les rues, mardi 27 décembre, le groupe parlementaire du parti Oumma, présidé par le chef du gouvernement, M. Sadek El Mahdi, faisait savoir tard dans la soirée qu'il avait recommandé au conseil des ministres de reconsidérer ces augmentations et lancé un appel au calme à la population.

Mardi, le journal du Parti communiste, *Al Midal*, exprimant une opinion largement répandue, écrivait que le gouvernement avait repris d'une main ce qu'il avait offert de l'autre, annulant ainsi tous les avantages que le relèvement des salaires aurait pu fournir aux couches les plus défavorisées. Mesure provocatrice ou simple maladresse, cette augmentation brutale du prix du sucre, une denrée qui fait partie de la nourriture de base des Soudanais, a mis le feu aux poudres. Des milliers de manifestants avaient défilé en ordre dispersé à travers les principales artères des trois villes qui constituent la capitale (Khartoum, Omdusman et Khartoum-Nord), conspuant le gouvernement aux cris de : « *Le peuple a faim* » ; « *Le gouvernement est vendu, il faut le changer* ». Les manifestations, apparemment spontanées, n'ont donné lieu à aucun incident notable.

La manifestation a pris rapidement une tournure nettement anti-islamiste, mettant en cause l'action du Front national islamique (FNI) de M. Hassan El Tourabi. « *Tourabi est devenu fou* », « *Les marchands de religion volent la nourriture du peuple* », « *Pas d'islam si nous avons faim* » et « *Vive la paix !* », criaient les manifestants. Devant le siège du PDU, le long du Nil, les manifestants ont scandé : « *Tiens bon, Abou Hachem !* » (l'un des surnoms de M. Mirghani), faisant ainsi savoir qu'ils étaient hostiles à tout compromis avec le gouvernement au sujet de l'initiative d'Addis-Abeba et laissant entendre qu'ils souhaitaient son départ du cabinet.

Après l'échec de son initiative de paix, M. Mohammed El Mirghani hésite à franchir le pas. Il avait menacé de se retirer du gouvernement s'il n'obtenait pas satisfaction et si l'accord d'Addis-Abeba signé avec le colonel Garang, chef de la rébellion sudiste, n'était pas approuvé dans son intégralité par le Parlement (*le Monde* du 23 décembre). Les conséquences d'une telle décision semblent avoir effrayé les dirigeants du PDU, apparemment divisés sur l'opportunité d'une telle éventualité.

C'est M. Mirghani, le « *héros de la paix* », qui, en dernier lieu, prendra la décision. Sa marge de manœuvre reste cependant limitée. Il désire apparemment arriver à un arrangement avec les dirigeants de l'Oumma et du FNI, avec qui il vient de s'entretenir. Mais il souhaite, avant tout, ne pas donner l'impression qu'il est en train de lâcher ceux qui se sont mobilisés pour appuyer son initiative. Aussi a-t-il décidé de consulter toutes les organisations, politiques, syndicales, professionnelles et autres, qui se sont regroupées dans ce but au sein d'un comité national, avant de se prononcer. M. Mirghani ne semble pas pressé et ne rendra sa décision publique que le 31 décembre, date à laquelle devait théoriquement se réunir la conférence constitutionnelle tant souhaitée, si l'accord d'Addis-Abeba avait survécu à la mésentente qui règne au sein du cabinet dit « d'entente nationale ».

Dans les milieux de l'opposition, on parle d'une « *véritable opération de détournement* » de l'initiative de M. Mirghani effectuée par le premier ministre et d'un « *retour à la case départ* ». Ce point de vue semble, en partie, corroboré par le chef du FNI, M. Hassan Tourabi.

En fait, tout semble indiquer que, pour régler le problème du Sud, les dirigeants soudanais comptent surtout sur un accord avec l'Ethiopie et un engagement mutuel des deux gouvernements, de Khartoum et d'Addis-Abeba, en vue de restreindre les activités des rebelles.

La majorité des dirigeants du pays réalisent maintenant qu'une victoire militaire est impossible et que la continuation des combats est en train de ruiner, lentement mais sûrement, le pays. La guerre coûte quotidiennement près d'un demi-million de dollars. La dette extérieure grosse de 14 milliards de dollars, s'ajoutant à 5 milliards d'arriérés de paiements, s'accroît de jour en jour, alors que les caisses de l'Etat sont vides.

JEAN GUEYRAS.